

Aux actionnaires

Résultats consolidés de Power Corporation

Pour la période close le 30 septembre 2018

Faits saillants

- La Société a complété la cession d'actifs de La Presse, Itée (La Presse) vers une structure sans but lucratif.
- Remboursement anticipé de débentures à 7,57 % échéant le 22 avril 2019, refinancé au moyen de débentures à 4,455 % échéant en 2048, réduisant les charges financières annuelles de 8 M\$.

Troisième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 186 M\$, ou 0,40 \$ par action, comparativement à 470 M\$, ou 1,02 \$ par action, en 2017. L'apport de la Corporation Financière Power (la Financière Power) au bénéfice a augmenté de 72 M\$ par rapport à la période correspondante. Toutefois, le bénéfice net a subi l'incidence défavorable de la baisse des produits de placement et de la perte liée à la transaction visant La Presse. Les résultats de l'exercice précédent incluaient un profit de 174 M\$ lié au placement de la Société dans China Asset Management Co., Ltd. (China AMC).

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes (une mesure financière non conforme aux normes IFRS^[1]) s'est chiffré à 283 M\$, ou 0,61 \$ par action, comparativement à 471 M\$, ou 1,02 \$ par action, en 2017.

Les autres éléments, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge de 97 M\$ au troisième trimestre de 2018 et ils comprenaient les éléments suivants :

- la quote-part revenant à la Société des charges de restructuration de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) liées à l'intégration de Retirement Advantage, un fournisseur de services financiers établi au Royaume Uni, et à la vente en cours d'un bloc de polices existantes;

Période de neuf mois

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 058 M\$, ou 2,28 \$ par action, comparativement à 1 078 M\$, ou 2,33 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 155 M\$, ou 2,49 \$ par action, comparativement à 1 141 M\$, ou 2,46 \$ par action, en 2017.

L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation est composé des éléments suivants :

- la quote-part revenant à la Société des charges de restructuration et autres charges de la Société financière IGM Inc. (IGM) résultant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines ainsi que d'une prime liée au remboursement anticipé de débentures d'IGM;
- la perte réalisée par Power Corporation à la suite de la cession d'actifs de La Presse et la prime versée relativement au remboursement anticipé de ses débentures.

L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation est composé des éléments suivants :

(en millions de dollars)	2018		2017	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
Financière Power	341	377	304	305
Fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	(28)	(28)	219	219
Exploitation générale et autres filiales	(127)	(66)	(53)	(53)
	186	283	470	471

(en millions de dollars)	2018		2017	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
Financière Power	1 157	1 193	978	1 041
Fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	184	184	306	306
Exploitation générale et autres filiales	(283)	(222)	(206)	(206)
	1 058	1 155	1 078	1 141

[1] Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Veuillez consulter la section « Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS » du présent rapport de gestion de la Société pour obtenir davantage d'information au sujet des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Corporation Financière Power

Pour la période close le 30 septembre 2018

Troisième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 523 M\$, ou 0,74 \$ par action, comparativement à 463 M\$, ou 0,65 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 578 M\$, ou 0,81 \$ par action, comparativement à 465 M\$, ou 0,65 \$ par action, en 2017.

Les autres éléments, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge de 55 M\$ et ils comprenaient la quote-part revenant à la Financière Power des autres éléments de Lifeco et d'IGM, tel qu'il est expliqué ci-dessus.

Période de neuf mois

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 767 M\$, ou 2,48 \$ par action, comparativement à 1 492 M\$, ou 2,09 \$ par action, en 2017.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 822 M\$, ou 2,55 \$ par action, comparativement à 1 588 M\$, ou 2,22 \$ par action, en 2017.

Fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements

Pour la période close le 30 septembre 2018

Troisième trimestre

Les pertes sur les placements se sont chiffrées à 28 M\$, comparativement à des produits de 219 M\$ en 2017. Les produits tirés des placements pour le troisième trimestre de 2018 comprennent une perte liée à Sagard China se rapportant aux reculs enregistrés sur le marché des actions chinoises. Les produits tirés des placements pour le troisième trimestre de 2017 comprenaient un profit de 174 M\$ attribuable à China AMC.

Période de neuf mois

Les produits tirés des placements se sont chiffrés à 184 M\$, comparativement à 306 M\$ en 2017. Les produits tirés des placements pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 comprennent également des profits se rapportant à la cession, par Sagard Europe, de deux placements au premier trimestre de 2018. En 2017, les produits tirés des placements comprenaient aussi un profit à la cession de la participation de la Société dans un fonds d'investissement au deuxième trimestre de 2017.

Au nom du conseil d'administration,

Signé,

Paul Desmarais, jr, o.c., o.q.
Président du conseil
et co-chef de la direction

Signé,

André Desmarais, o.c., o.q.
Président délégué du conseil,
président et co-chef de la direction

Le 8 novembre 2018

Power Corporation du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Power Corporation du Canada (la Société) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et envoyé aux actionnaires de la Société qui en font la demande, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Corporation Financière Power

PARTIE B

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE C

Société financière IGM Inc.

PARTIE D

Pargesa Holding SA

PARTIE E

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation sont utilisées avec autorisation.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Rapport de gestion

PAGE A 2

États financiers et notes annexes

PAGE A 50

Rapport de gestion de Power Corporation du Canada

LE 8 NOVEMBRE 2018

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées intermédiaires résumées non auditées de Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW), une société ouverte, pour la période de neuf mois et le trimestre clos le 30 septembre 2018. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Power Corporation et aux notes annexes pour la période de neuf mois et le trimestre clos le 30 septembre 2018 (les états financiers consolidés intermédiaires), au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (le rapport de gestion annuel de 2017) et aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (les états financiers consolidés de 2017). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur Power Corporation, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société à l'adresse www.powercorporation.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES - Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas	adidas AG	Lifeco	Great-West Lifeco Inc.
BME	Bourse de Madrid	Lion	La compagnie électrique Lion
Burberry	Burberry Group plc	London Life	London Life, Compagnie d'Assurance-Vie
Canada-Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Lumenpulse	Lumenpulse Group Inc.
China AMC	China Asset Management Co., Ltd.	Mackenzie ou	Corporation Financière Mackenzie
Eagle Creek	Eagle Creek Renewable Energy, LLC	Placements Mackenzie	
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles	Ontex	Ontex N.V.
Énergie Power	Corporation Énergie Power	PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.
EPA	Bourse Euronext de Paris	Pargesa	Pargesa Holding SA
Financière Power	Corporation Financière Power	Parjointco	Parjointco N.V.
Fonds d'investissement Sagard	Sagard Europe, Sagard Holdings et Sagard China	Parques	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Peak	Peak Achievement Athletics Inc.
GEA	GEA Group	Portag3	Portag3 Ventures Limited Partnership
Great-West	La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Potentia ou	Potentia Renewables Inc.
Great-West Financial ou	Great-West Life & Annuity Insurance Company	Potentia Renewables	
Great-West Life & Annuity		Power Energy Eagle Creek	Power Energy Eagle Creek LLP
Groupe de communications	Groupe de communications Square Victoria inc.	Putnam	Putnam Investments, LLC
Square Victoria ou GCSV		Retirement Advantage	MGM Advantage Holdings Ltd.
IFRS	Normes internationales d'information financière	Sagard Holdings	Sagard Holdings ULC
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	SGS	SGS SA
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	SIX	Bourse de la Suisse
IntegraMed	IntegraMed America, Inc.	Total	Total SA
Investment Planning Counsel	Investment Planning Counsel Inc.	Umicore	Umicore, NV/SA
Irish Life	Irish Life Group Limited	Vein Clinics	Vein Clinics of America, Inc.
LafargeHolcim	LafargeHolcim Ltd	Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
La Presse	La Presse, Itée	XETR	Bourse Xetra

Structure du rapport de gestion intermédiaire

	Page		Page
Aperçu			
Power Corporation du Canada	3	Flux de trésorerie	38
Financière Power	6	Gestion du capital	40
Autres filiales	8	Gestion des risques	43
Fonds d'investissement Sagard	9	Instruments financiers et autres instruments	44
China AMC	11	Arrangements hors bilan	45
Mode de présentation	12	Passifs éventuels	45
Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS	12	Engagements et obligations contractuels	45
Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS	14	Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)	45
		Transactions avec des parties liées	46
Rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS	15	Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	46
		Changements de méthodes comptables	47
Résultats de Power Corporation	15	Modifications comptables futures	48
États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS	16	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	49
États non consolidés des résultats	18	Sommaire des résultats trimestriels	49
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	20		
Situation financière	34		

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation, une société ouverte contrôlée par une famille, est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans les secteurs des services financiers, de la gestion d'actifs, de l'énergie durable et renouvelable, et d'autres secteurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Son principal actif est une participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, laquelle contrôle Lifeco et IGM. De plus, la Financière Power et le groupe Frère, de Belgique, détiennent conjointement une participation donnant le contrôle dans Pargesa.

Power Corporation exerce des activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs sur une base diversifiée. Les activités d'investissement comprennent les fonds d'investissement Sagard et des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une saine diversification des placements à long terme et une création de valeur soutenue à long terme pour ses actionnaires :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La participation principale détenue dans la Financière Power, qui a historiquement fourni des flux de trésorerie stables au moyen de ses dividendes réguliers, constitue le socle de Power Corporation. La stratégie de création de valeur de Power Corporation vise à tirer parti de ses relations à long terme afin de réaliser des rendements supérieurs et des flux de trésorerie stables. Dans le cadre de la stratégie de diversification de Power Corporation, d'importants placements ont été effectués dans des plateformes de placement qui ne sont pas liées au secteur des services financiers. Auparavant, un grand nombre de ces placements étaient détenus par l'entremise de fonds gérés par des tiers. Depuis le début des années 2000, Power Corporation a investi dans ses propres plateformes de placement dont elle assure le développement :

- Les fonds Sagard Europe, qui investissent, soit en exerçant une influence notable ou en obtenant le contrôle, dans des sociétés fermées européennes de taille moyenne dotées d'un fort potentiel de croissance et dirigées par des gestionnaires de haut calibre. Pargesa, GBL et des tierces parties investissent également dans les fonds Sagard Europe.
- Sagard Holdings, qui investit dans des titres de participation et d'emprunt de sociétés de taille moyenne aux États-Unis et au Canada, et recherche des placements dans des sociétés affichant des profils de croissance et de rendement supérieurs en vue d'en obtenir le contrôle. En décembre 2017, Sagard Holdings a lancé Sagard Credit Partners LP, un fonds qui fournit du financement par crédit directement à des entreprises de taille moyenne des secteurs public et privé au Canada et aux États-Unis. Des tierces parties investissent également dans Sagard Credit Partners LP.
- Sagard China, qui détient des participations minoritaires dans des sociétés dont les actions sont inscrites à la Bourse de Hong Kong et chinoise, et vise un rendement absolu à faible volatilité. Elle agit à titre d'investisseur à long terme et détient un portefeuille d'actions choisies.
- Énergie Power gère activement ses placements en appliquant les principes de la Société en matière de collaboration et en établissant des relations de confiance dans des secteurs tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale. Elle accroît rapidement sa présence dans des entreprises générant des flux de trésorerie stables à long terme.

Les relations que la Société entretient depuis plusieurs générations lui donnent accès à d'autres occasions de placement en Chine, notamment par l'entremise de sa participation dans China AMC. China AMC, un des plus importants gestionnaires d'actifs en Chine, vient diversifier les actifs de la Société et créer des occasions de placement stratégiques en collaboration avec d'autres gestionnaires d'actifs au sein des sociétés du groupe de Power.

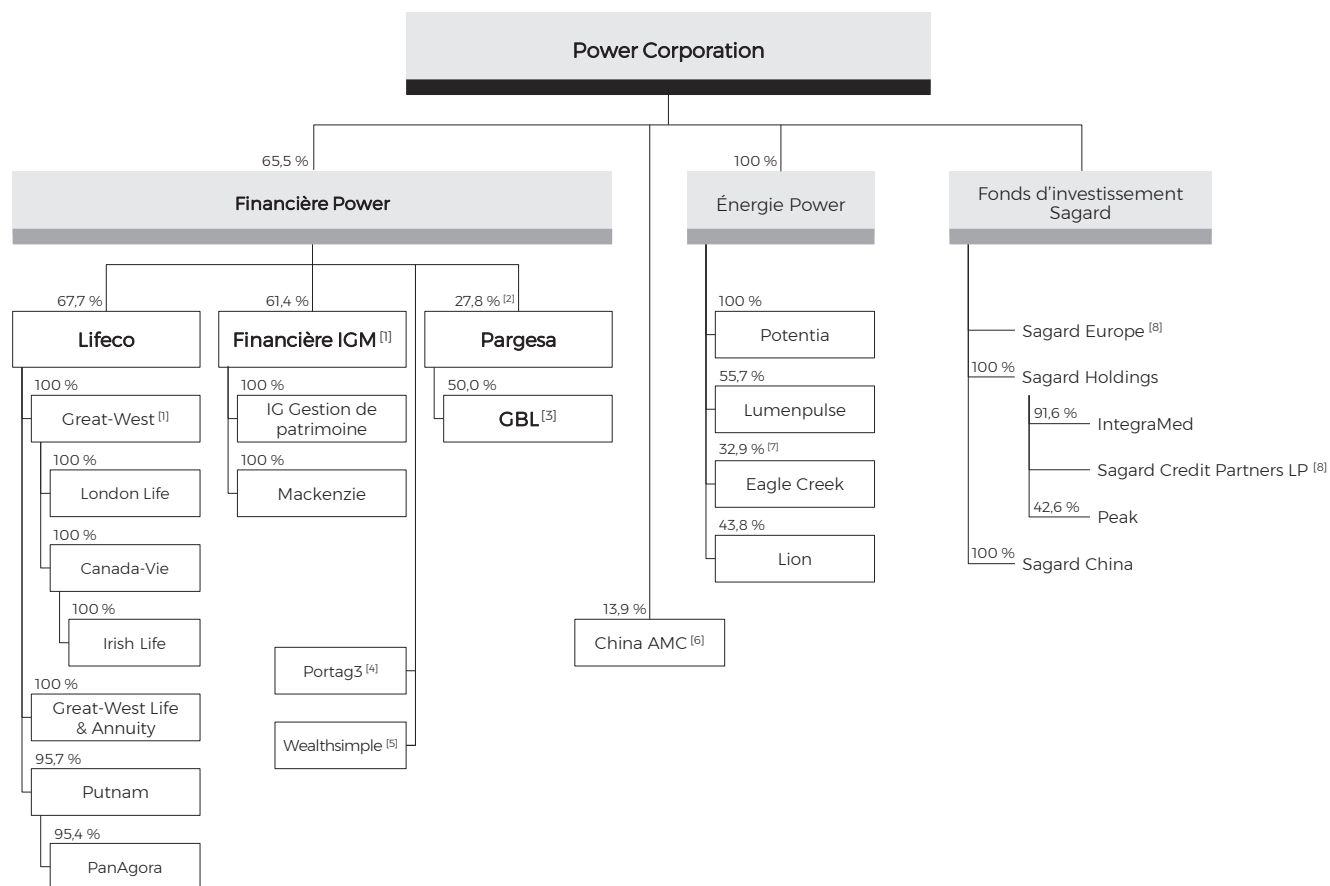
Structure du rapport de gestion

Le rapport de gestion de la Société comprend cinq parties :

- Partie A – Power Corporation, présentée sur une base consolidée et non consolidée;
- Partie B – Rapport de gestion intermédiaire de la Financière Power, présenté sur une base consolidée et non consolidée, tel qu'il a été préparé et publié par la Financière Power conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de la Financière Power (www.powerfinancial.com);
- Partie C – Rapport de gestion intermédiaire de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie D – Rapport de gestion intermédiaire d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com);
- Partie E – Les résultats financiers de Pargesa, préparés à partir de l'information publiée par Pargesa dans son communiqué de presse trimestriel. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de Pargesa, consulter son site Web (www.pargesa.ch).

La Financière Power (TSX : PWF), Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. Pargesa est une société ouverte cotée à la Bourse de la Suisse (SIX : PARC). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 30 septembre 2018.

Le graphique ci-dessous présente l'intérêt économique que détient la Société dans des entités au 30 septembre 2018, lesquelles comprennent les sociétés en exploitation de la Financière Power (Lifeco, IGM, Wealthsimple ainsi que Pargesa, qui est contrôlée conjointement), Énergie Power, China AMC et les fonds d'investissement Sagard. Sagard Holdings détient dans son portefeuille une participation lui donnant le contrôle dans IntegraMed.



En caractères gras : sociétés cotées en Bourse détenues.

[1] La Great-West détient une participation de 3,8 % dans IGM, et IGM détient une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[3] Se reporter à la section Pargesa et GBL pour consulter la liste des placements dans des sociétés ouvertes.

[4] La Financière Power détient une participation directe de 63 %, et Lifeco et IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] La Financière Power détient une participation directe de 14,7 %, et Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 23,6 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.

[6] Mackenzie détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.

[7] Énergie Power détient une participation de 60 % dans Power Energy Eagle Creek, qui détient une participation de 54,8 % dans Eagle Creek.

[8] Se reporter à la page 9 pour plus de détails sur la participation de la Société dans les fonds Sagard Europe et sur la participation de Sagard Holdings dans Sagard Credit Partners LP.

FINANCIÈRE POWER

La Financière Power, TSX : PWF; avec une capitalisation boursière de 21,1 G\$, est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de ses participations donnant le contrôle dans Lifeco, IGM et Wealthsimple. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans Pargesa, dans des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale établies en Europe. Au 8 novembre 2018, Power Corporation détenait une participation en actions et en droits de vote de 65,5 % dans la Financière Power.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur la Financière Power.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc., TSX : GWO; avec une capitalisation boursière de 31,0 G\$, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial, de Putnam et d'Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

Au Canada, par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, Lifeco offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de capitalisation du patrimoine, des produits de rentes et d'autres produits de spécialité.

L'exploitation américaine gère deux unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. L'unité Services financiers exerce des activités dans tous les segments du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur et propose des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. L'unité Gestion d'actifs, Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution, et offre également un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu ainsi que des stratégies de remplacement. PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes, soit l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance, qui offrent des produits d'assurance et de gestion de patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et des produits de réassurance.

Au 30 septembre 2018, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 67,7 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc., TSX : IGM; avec une capitalisation boursière de 8,5 G\$, est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte essentiellement au sein du secteur des services-conseils financiers. Ses activités sont exercées principalement par l'entremise de ses filiales, soit IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel.

Au troisième trimestre, IGM a annoncé qu'elle a remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine, un nom qui reflète son objectif premier : aider ses clients à faire croître leur patrimoine. La société a également annoncé le lancement du Plan vivant IG^{MC}, une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui tient compte des besoins, des buts et des aspirations en constante évolution des Canadiens et de leur famille. Le Plan vivant IG^{MC} dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, des placements et des stratégies fiscales, pour constituer un plan parfaitement synchronisé et complet.

IG Gestion de patrimoine offre une famille exclusive de fonds communs de placement et d'autres moyens de placement, en plus d'une vaste gamme de services en matière d'assurance, de valeurs mobilières, de prêts hypothécaires, ainsi que d'autres services financiers. IG Gestion de patrimoine fournit ses services par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers répartis dans tout le Canada. La société cherche à se distinguer de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification tout en favorisant une relation à long terme avec ceux-ci.

Placements Mackenzie est une société de gestion de placements qui fournit des services-conseils en matière de placements et des services connexes par l'entremise d'une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Mackenzie distribue ses produits et services principalement grâce à un réseau de distribution diversifié composé de conseillers financiers externes. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Au 30 septembre 2018, la Financière Power et la Great-West, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 61,4 % et de 3,8 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

Pargesa et GBL

Power Financial Europe B.V., une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 30 septembre 2018, Parjointco détenait une participation de 55,5 % dans Pargesa, ce qui représente 75,4 % des droits de vote.

Pargesa, SIX : PARC, avec une capitalisation boursière de 6,7 G \$, est une société de portefeuille qui, au 30 septembre 2018, détenait une participation de 50 % dans GBL, ce qui représente 50,7 % des droits de vote. GBL, une société de portefeuille belge, est cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL, EBR : GBLB, avec une capitalisation boursière de 14,6 G€, est l'une des plus importantes sociétés de portefeuille cotées en Bourse en Europe. En tant que société de portefeuille axée sur la création de valeur à long terme, GBL s'appuie sur un actionariat familial stable. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés et auprès desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Au 30 septembre 2018, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les sociétés cotées en Bourse suivantes :

▪ Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels ▪ adidas (XETR : ADS) – conception et distribution de vêtements de sport ▪ SGS (SIX : SGSN) – contrôle, vérification et certification ▪ Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux ▪ LafargeHolcim (SIX : HOLN et EPA : LHN) – ciment, granulats et béton ▪ Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux	▪ Total (EPA : FP) – pétrole, gaz et chimie ▪ GEA (XETR : G1A) – un fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons ▪ Ontex (EBR : ONTEX) – produits d'hygiène jetables ▪ Parques (BME : PQR) – exploitation de parcs de loisirs régionaux

De plus, par l'entremise de sa filiale Sienna Capital, GBL développe un portefeuille composé d'actions de sociétés fermées, de titres d'emprunt et de fonds thématiques.

Au 30 septembre 2018, la valeur de l'actif net de Pargesa s'établissait à 10 723 M \$, comparativement à 10 851 M \$ au 31 décembre 2017. Au 30 septembre 2018, la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à 19 211 M€, comparativement à 18 888 M€ au 31 décembre 2017.

Se reporter à la partie E du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Pargesa.

Portag3 et Wealthsimple

La Financière Power, en partenariat avec IGM et Lifeco (le groupe), exerce un contrôle sur Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs. Portag3 détient une participation de 23,6 % dans Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie dont l'actif administré se chiffrait à 3,2 G\$ au 30 septembre 2018 (1,7 G\$ au 31 décembre 2017). En plus de la participation détenue indirectement par l'entremise de Portag3, la Financière Power et IGM détenaient aussi, au 30 septembre 2018, des participations respectives de 14,7 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.

Au cours des deux premiers trimestres de 2018, la Financière Power et IGM ont respectivement investi 24 M\$ et 51 M\$ dans Wealthsimple. Au 30 septembre 2018, le groupe avait investi un montant de 193 M\$ dans Wealthsimple.

Le 30 octobre 2018, Portag3 a annoncé la clôture initiale de Portag3 Ventures II LP, son deuxième fonds de capital-risque axé sur les technologies financières investissant dans des entreprises en démarrage du secteur des technologies financières à l'échelle mondiale. Le montant total des engagements en capital s'élève à 198 M\$, et la Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M\$. La juste valeur des placements détenus par le fonds se chiffrait à 46 M\$ au 30 septembre 2018.

AUTRES FILIALES

Les autres filiales comprennent Énergie Power, GCSV et une participation en portefeuille contrôlée.

Énergie Power

Établie en 2012, Énergie Power est une filiale en propriété exclusive qui gère activement des placements dans le secteur de l'énergie durable et renouvelable afin de développer et de détenir, à long terme, des sociétés susceptibles de générer des flux de trésorerie croissants et stables. Énergie Power investit dans des sociétés tirant parti de la transformation de l'énergie à l'échelle mondiale et détient actuellement des placements dans des sociétés qui développent, détiennent et exploitent des installations de production d'énergies solaire, hydroélectrique et éolienne situées en Amérique du Nord ainsi que dans des fabricants de technologies durables de premier plan. Actuellement, ces placements sont les suivants :

- **Potentia Renewables** : Potentia est une société de production d'énergie renouvelable, qui exerce ses activités en Amérique du Nord et dans les Caraïbes et exploite des actifs solaires d'une capacité d'environ 150 mégawatts (MW) avec des projets d'aménagement solaire et éolien d'une capacité de plus de 2 gigawatts (GW). L'actif total de Potentia s'élevait à 705 M\$ au 30 septembre 2018.

En octobre 2018, Potentia a annoncé qu'elle a été sélectionnée par SaskPower dans le cadre de son plus récent processus d'approvisionnement en énergie éolienne. Potentia et SaskPower ont conclu une convention d'achat d'électricité de 25 ans pour 200 MW d'énergie éolienne. L'exploitation commerciale pourrait débuter dès 2021.

- **Eagle Creek Renewable Energy** : Énergie Power détient indirectement une participation de 32,9 % dans Eagle Creek. Eagle Creek détient et exploite des installations hydroélectriques d'une capacité de 226 MW aux États-Unis.

En août 2018, Énergie Power, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte Power Energy Eagle Creek LLP, a conclu une entente visant la cession de sa participation dans Eagle Creek. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles, et elle devrait être complétée au quatrième trimestre de 2018. La valeur comptable de la participation dans Eagle Creek a été classée comme un actif détenu en vue de la vente au 30 septembre 2018.

- **Lumenpulse** : Énergie Power détient une participation donnant le contrôle de 55,7 % dans Lumenpulse. Lumenpulse est un chef de file en matière de fabrication de solutions d'éclairage à DEL à rendement élevé de catégorie de spécifications.

Le 12 octobre 2018, Lumenpulse a complété l'acquisition d'une participation de 80 % dans Sternberg Lanterns Inc. (Sternberg Lighting), une entreprise, détenue par ses employés, spécialisée dans la fabrication de solutions d'éclairage architectural extérieur et de grande surface à DEL et située en Illinois.

Après la fin du trimestre, Énergie Power a investi un montant additionnel de 41 M\$ dans Lumenpulse et elle détient maintenant une participation de 60,5 %.

- **Lion** : Énergie Power détient une participation de 43,8 % dans Lion, une société novatrice de fabrication de véhicules sans émission vendus partout en Amérique du Nord.

À ce jour, Énergie Power a investi 695 M\$ dans ces quatre sociétés.

Groupe de communications Square Victoria

Power Corporation, par l'entremise de Groupe de communications Square Victoria, détenait La Presse, une entreprise de médias francophones offrant du contenu sur plusieurs plateformes numériques, y compris LaPresse+, une édition numérique pour tablettes, le site Web LaPresse.ca et l'application LaPresse Mobile pour téléphones intelligents. La Presse est connue pour sa couverture unique, riche et diversifiée des nouvelles et des événements nationaux et internationaux.

Le 8 mai 2018, La Presse a annoncé son intention d'adopter une structure sans but lucratif qui bénéficierait d'une contribution financière de l'ordre de 50 M\$ de la part de Power Corporation. Ce changement de structure a nécessité l'abrogation d'une disposition d'une loi privée adoptée en 1967 régissant la propriété de La Presse ainsi que la collaboration des syndicats à l'égard de la rétention de certaines obligations passées des régimes de retraite. L'abrogation de la disposition législative a été adoptée, puis approuvée le 15 juin 2018. La transaction portait sur un transfert d'actifs nets vers la nouvelle structure sans but lucratif et elle a été conclue le 14 juillet 2018. Dans le cadre de cette transaction, Power Corporation a toutefois conservé sous sa charge le financement, sur une base de continuité des affaires, des obligations au titre des prestations de retraite constituées à la date de la transaction. La Société a comptabilisé une perte de 54 M\$ sur le dessaisissement, incluant la contribution financière d'un montant de 50 M\$ mentionnée précédemment. Ce montant a été inclus dans les autres éléments des activités propres pour le trimestre.

Participation en portefeuille contrôlée

Au 30 septembre 2018, Sagard Holdings détenait une participation lui donnant le contrôle dans IntegraMed (91,6 %), une société fermée du domaine des soins de santé.

FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en 2002, Power Corporation a continué à développer des plateformes de placement et à gérer des fonds d'investissement dans trois régions principales : Sagard Europe, Sagard Holdings (Amérique du Nord) et Sagard China. Les plateformes Sagard sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés publics et privés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les activités liées aux fonds d'investissement de Power Corporation consistent à : i) tirer parti de son vaste réseau mondial et de ses relations d'affaires; ii) procurer une croissance à long terme du capital en utilisant une analyse de placement fondamentale; iii) rechercher les occasions d'acquérir des participations donnant le contrôle dans ses placements les plus prometteurs. Chacun des fonds Sagard adhère à la philosophie en matière de placement et au modèle de gouvernance de Power Corporation.

Les plateformes de placement de Sagard agissent à titre de gestionnaires de placements pour des fonds d'investissement auxquels peuvent participer des tiers investisseurs, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

L'évaluation du contrôle est fondée sur la détermination des activités pertinentes et sur la manière dont le fonds prend les décisions de placement et les autres décisions. Le gestionnaire de placement n'exerce pas de contrôle sur une entité émettrice si son mandat consiste principalement à agir pour le compte et au bénéfice d'une ou de plusieurs autres parties. Les facteurs suivants sont pris en compte lors de cette évaluation :

- L'étendue de l'autorité du gestionnaire en matière de prise de décisions;
- Les droits que détiennent les autres parties, y compris les commanditaires;
- L'exposition à la variabilité des rendements associés à la participation détenue dans le fonds, y compris les honoraires de gestion et les commissions de performance (intéressement aux plus-values).

Le tableau suivant présente un résumé des participations de la Société dans chacun des fonds gérés par ses plateformes de placement :

30 septembre 2018 (en millions; sauf indication contraire)	Sagard Europe		Sagard Holdings		Sagard China
	Sagard II	Sagard 3	Sagard Capital Partners LP	Sagard Credit Partners LP	Actions de catégories A, B, et H et actions ADR
	€	€	\$ US	\$ US	\$ US
Taille du fonds	748	808	600	456	200
Engagement non capitalisé	35	393	100	362	–
Engagement initial					
Société	154	302	600	100	200
Tiers et entreprises associées ^[1]	594	506	–	356	–
Participation (%)					
Société	22,0	37,4	100,0	21,9	100,0
Tiers et entreprises associées	78,0	62,6	–	78,1	–
Nature du fonds	Participation en portefeuille	Participation en portefeuille	Participation donnant le contrôle	Participation donnant le contrôle	Participation donnant le contrôle
Méthode comptable	Disponible à la vente	Disponible à la vente	Consolidation	Consolidation	Consolidation

[1] Comprend les engagements de Pargesa (37 M€ dans Sagard II), de GBL (113 M€ dans Sagard II et 128 M€ dans Sagard 3), ainsi que les engagements des gestionnaires.

Sagard Europe

Sagard Europe, dont le siège social est situé à Paris, est géré par Sagard SAS, une filiale en propriété exclusive de la Société. Sagard Europe exploite actuellement les fonds Sagard II et Sagard 3. Ces fonds investissent dans des sociétés fermées de taille moyenne qui exercent leurs activités en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse.

Les participations de la Société dans ces deux fonds actifs sont classées au titre des placements disponibles à la vente.

Fonds Sagard Europe :

30 septembre 2018 (en millions; en dollars canadiens, sauf indication contraire)	Sagard II	Sagard 3
Taille du fonds	748 €	808 €
Engagements de la Société ^[1]	154 €	302 €
Participation (%)	22,0	37,3
Engagements de la Société en cours au 30 septembre 2018	5 €	143 €
Investissements de la Société à ce jour	217	382
Quote-part revenant à la Société des distributions à ce jour	215	239
Juste valeur du placement de la Société au 30 septembre 2018	91	312

[1] Exclut les engagements de Pargesa (37 M€ dans Sagard II) et de GBL (113 M€ dans Sagard II et 218 M€ dans Sagard 3).

La Société a investi 774 M\$ à ce jour dans les fonds Sagard Europe (y compris Sagard I) et a reçu des distributions de 874 M\$. Au 30 septembre 2018, la juste valeur des placements de la Société dans les fonds Sagard Europe était de 403 M\$, en excluant la quote-part revenant à la Société des placements détenus indirectement par l'entremise de Pargesa et de GBL, comparativement à 499 M\$ au 31 décembre 2017. La variation de la juste valeur des fonds est principalement attribuable aux distributions reçues au premier trimestre de 2018.

Sagard Holdings

Sagard Holdings, un véhicule de placement en propriété exclusive de la Société qui a été lancé en 2005, investit dans des titres de participation et d'emprunt de sociétés de taille moyenne aux États-Unis et au Canada. Sagard Holdings détient une participation de 91,6 % dans IntegraMed, une société fermée du domaine des soins de santé qui exploite un réseau de cliniques de fertilité en Amérique du Nord.

Au 30 septembre 2018, la Société, par l'entremise de Sagard Holdings, détenait une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace, le baseball, la balle molle et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer et Easton. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Sagard Credit Partners LP a conclu des engagements pour un montant total de 456 M\$ US, dont une tranche de 100 M\$ US a été engagée par Sagard Holdings, et son engagement non capitalisé se chiffrait à 79 M\$ US au 30 septembre 2018. Sagard Holdings, par l'entremise de Sagard Credit Partners GP, a déterminé qu'elle détenait le contrôle du fonds étant donné qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et qu'elle s'expose à des rendements grandement variables en fonction de la performance du fonds. Sagard Credit Partners LP détenait des placements de 171 M\$ au 30 septembre 2018.

Au 30 septembre 2018, la Société avait investi 616 M\$ dans Sagard Holdings et reçu des distributions de 64 M\$. Au 30 septembre 2018, la juste valeur des placements de Sagard Holdings, incluant la trésorerie, était de 781 M\$, comparativement à 824 M\$ au 31 décembre 2017.

Sagard China

Power Corporation exerce ses activités en tant qu'investisseur institutionnel étranger admissible sur le marché chinois des actions de catégorie A. De plus, la Société investit dans des sociétés chinoises dont les actions sont inscrites à la Bourse de Hong Kong (actions de catégorie H) et à la Bourse de Shenzhen ou de Shanghai (actions de catégorie B). Au cours du deuxième trimestre, Sagard China a commencé à investir dans des American Depositary of Receipts (ADR). Collectivement, les activités d'investissement liées aux actions chinoises de catégories A, B, et H ainsi qu'aux actions ADR sont exercées au sein de Sagard China.

Depuis sa création en 2005, la Société a investi 316 M\$ dans Sagard China et a reçu des distributions de 19 M\$.

Juste valeur	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Placements		
Fonds du marché monétaire	43	42
Actions de catégories A, B, et H et actions ADR	449	616
Trésorerie	211	126
Total du portefeuille ^[1]	703	784

[1] La baisse de la juste valeur du portefeuille est attribuable à l'important recul observé sur les marchés boursiers chinois en 2018.

CHINA AMC

Fondée en 1998 comme l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

La Société et Mackenzie, une filiale d'IGM, détiennent toutes deux une participation directe de 13,9 % dans China AMC. Étant donné que la Société et IGM détiennent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC, elles exercent une influence notable et comptabilisent leur participation respective en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

La participation dans China AMC donne la possibilité de tirer parti des vastes connaissances du groupe en matière de gestion de patrimoine et de distribution. Les filiales au sein du groupe de sociétés de Power bénéficient de cette relation stratégique qui les aide à cibler des occasions de collaboration afin de développer des produits et de tisser des relations futures de sous-conseiller.

Mode de présentation

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère), de ses filiales et d'autres participations en portefeuille contrôlées après l'élimination des soldes et des transactions interentreprises.

Les états financiers de la Société sont consolidés avec ceux de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'ICM et de Wealthsimple, qui sont sous le contrôle de la Financière Power et qui sont consolidés par cette dernière.

La participation de la Financière Power dans Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres. La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société :

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
Participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle	Disponibles à la vente	Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle	Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise

Au 30 septembre 2018, les placements de la Société se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Financière Power	65,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lifeco ^[1]	67,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[2]	61,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pargesa ^[3]	27,8	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Portag3 ^[4]	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^[5]	14,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Énergie Power	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lumenpulse	55,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Eagle Creek	32,9	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Lion	43,8	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
China AMC ^[6]	13,9	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] La Great-West détient également une participation de 3,8 % dans IGM.

[3] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[4] Lifeco et IGM détiennent aussi chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 23,6 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.

[6] IGM, par l'entremise de Mackenzie, détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.

Au 30 septembre 2018, les placements de Pargesa cotés en Bourse se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	50,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Imerys	53,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
adidas	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
SGS	16,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Pernod Ricard	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
LafargeHolcim	9,4	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Umicore	16,9	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Total	0,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
GEA	7,3	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Ontex	20,0	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Parques	21,2	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Autres placements	< 5,0	Placements de portefeuille	Disponibles à la vente

Au 30 septembre 2018, les placements des fonds d'investissement Sagard se présentaient comme suit :

Fonds d'investissement Sagard	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sagard Europe			
Sagard II	22,0	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Sagard 3	37,3	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Sagard Holdings	100,0		
IntegraMed	91,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Sagard Credit Partners LP	21,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Placements	< 50,0	Influence notable ou placements de portefeuille	Méthode de la mise en équivalence ou disponibles à la vente
Sagard China	100,0		
Placements	< 5,0	Placements de portefeuille	Disponibles à la vente

Ce résumé de la présentation comptable doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 5);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 19).

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS utilisées dans le rapport de gestion sont définies ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Mode de présentation non consolidée	La participation de Power Corporation dans la Financière Power et ses participations donnant le contrôle dans Lifeco, IGM, Portag3 et Wealthsimple ainsi que dans les autres filiales sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.	Utilisé par la Société pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Présente les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Cette présentation aide le lecteur à évaluer l'incidence de l'apport au bénéfice de chaque filiale.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant l'incidence des autres éléments.	Aide à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus.
Autres éléments	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.	Met en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes. L'exclusion de ces éléments aide la direction et le lecteur à évaluer les résultats de la période considérée, car ces éléments ne sont pas représentatifs des activités courantes.
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté. Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Des rapprochements entre le mode de présentation non conforme aux normes IFRS et la présentation conforme aux normes IFRS figurent plus loin dans le présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net par action présentés conformément aux normes IFRS avec les mesures financières non conformes aux normes IFRS : le bénéfice net ajusté, les autres éléments et le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont présentés dans la section États non consolidés des résultats :

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	1 058	1 078	186	347	470
Quote-part des autres éléments ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	25	69	25	–	–
IGM	11	(6)	11	–	–
Pargesa	–	–	–	–	1
Activités propres	61	–	61	–	–
	97	63	97	–	1
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	1 155	1 141	283	347	471

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la rubrique Autres éléments pour obtenir plus de détails sur les autres éléments de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et des activités propres.

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net par action – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	2,28	2,33	0,40	0,75	1,02
Quote-part des autres éléments ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	0,06	0,14	0,06	–	–
IGM	0,02	(0,01)	0,02	–	–
Activités propres	0,13	–	0,13	–	–
	0,21	0,13	0,21	–	–
Bénéfice net ajusté par action – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	2,49	2,46	0,61	0,75	1,02

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la rubrique Autres éléments pour obtenir plus de détails sur les autres éléments de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et des activités propres.

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- les États non consolidés des résultats, qui présentent les apports de la Financière Power, de ses filiales en exploitation et de Pargesa, ainsi que l'apport des autres filiales au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description du mode de présentation sur une base non consolidée ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour la période de neuf mois et le trimestre clos le 30 septembre 2018 sont présentés ci-dessous. Les secteurs opérationnels de la Société sont Lifeco, IGM et Pargesa. Ces tableaux reflètent les apports de la Financière Power et d'autres filiales au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Bénéfice net consolidé – Périodes de neuf mois closes les

	Lifeco		IGM ⁽¹⁾	Pargesa ⁽²⁾	Exploitation générale ⁽³⁾	Financière Power Total partiel	Autres ⁽⁴⁾	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
								30 septembre 2018	30 septembre 2017
Produits									
Revenu-primés, montant net ⁽⁵⁾	26 416	–	–	–	(16)	26 400	–	26 400	25 408
Produits de placement nets	1 518	142	–	–	(92)	1 568	246	1 814	4 964
Honoraires ⁽⁵⁾	4 399	2 293	–	–	(73)	6 619	11	6 630	6 300
Autres produits	–	–	–	–	–	–	593	593	647
Total des produits	32 333	2 435	–	–	(181)	34 587	850	35 437	37 319
Charges									
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	23 382	–	–	–	–	23 382	–	23 382	25 656
Commissions ⁽⁵⁾	1 801	826	–	–	(47)	2 580	–	2 580	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs ⁽⁵⁾	4 309	774	–	–	96	5 179	821	6 000	5 762
Charges financières	151	97	–	–	13	261	79	340	383
Total des charges	29 643	1 697	–	–	62	31 402	900	32 302	34 593
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 690	738	–	–	(243)	3 185	(50)	3 135	2 726
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	–	22	92	–	8	122	(22)	100	195
Bénéfice avant impôt	2 690	760	92	–	(235)	3 307	(72)	3 235	2 921
Impôt sur le bénéfice	337	166	–	–	4	507	3	510	395
Bénéfice net	2 353	594	92	–	(239)	2 800	(75)	2 725	2 526
Attribuable aux									
Participations ne donnant pas le contrôle	1 356	372	32	–	(117)	1 643	(15)	1 628	1 409
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	–	–	–	39	39	39
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation	997	222	60	–	(122)	1 157	(99)	1 058	1 078
	2 353	594	92	–	(239)	2 800	(75)	2 725	2 526

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9 et comprennent l'incidence de la transition liée au reclassement et à la réévaluation de certains prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, cet ajustement a été renversé par la Financière Power au moment de la consolidation et inclus au titre de l'Exploitation générale.

[2] La quote-part du bénéfice de Pargesa revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39, y compris la quote-part revenant à la Société des profits réalisés à la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global par Pargesa et une charge pour perte de valeur. Ces montants n'ont pas été inclus dans le bénéfice net présenté par Pargesa, car celle-ci a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018.

[3] La colonne Exploitation générale comprend les résultats de Portag3 et de Wealthsimple, les activités d'investissement et les activités propres de la Financière Power, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[4] La colonne Autres comprend les activités d'investissement et les activités propres de la Société, et elle inclut les résultats des autres filiales ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[5] Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

Bénéfice net consolidé – Trimestres clos les

	Financière Power						Autres ^[4]			Power Corporation		
	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa ^[2]	Exploitation générale ^[3]	Total partiel					Bénéfice net consolidé		
										30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Produits												
Revenu-primés, montant net ^[5]	10 337	-	-	(5)	10 332	-				10 332	7 899	8 293
Produits de placement nets	207	49	-	(36)	220	(21)				199	1 274	745
Honoraires ^[5]	1 483	776	-	(24)	2 235	3				2 238	2 223	2 110
Autres produits	-	-	-	-	-	203				203	213	253
Total des produits	12 027	825	-	(65)	12 787	185				12 972	11 609	11 401
Charges												
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 046	-	-	-	9 046	-				9 046	7 556	7 567
Commissions ^[5]	611	270	-	(16)	865	-				865	851	839
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[5]	1 487	268	-	29	1 784	310				2 094	1 966	1 836
Charges financières	69	38	-	4	111	32				143	68	126
Total des charges	11 213	576	-	17	11 806	342				12 148	10 441	10 368
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	814	249	-	(82)	981	(157)				824	1 168	1 033
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	6	12	-	18	13				31	12	52
Bénéfice avant impôt	814	255	12	(82)	999	(144)				855	1 180	1 085
Impôt sur le bénéfice	107	55	-	1	163	4				167	211	132
Bénéfice net	707	200	12	(83)	836	(148)				688	969	953
Attribuable aux												
Participations ne donnant pas le contrôle	403	127	5	(40)	495	(6)				489	609	470
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	-	-	13				13	13	13
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation	304	73	7	(43)	341	(155)				186	347	470
	707	200	12	(83)	836	(148)				688	969	953

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9 et comprennent l'incidence de la transition liée au reclassement et à la réévaluation de certains prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, cet ajustement a été renversé par la Financière Power au moment de la consolidation et inclus au titre de l'Exploitation générale.

[2] La quote-part du bénéfice de Pargesa revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39, y compris la quote-part revenant à la Société des profits réalisés à la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global par Pargesa et une charge pour perte de valeur. Ces montants n'ont pas été inclus dans le bénéfice net présenté par Pargesa, car celle-ci a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018.

[3] La colonne Exploitation générale comprend les résultats de Portag3 et de Wealthsimple, les activités d'investissement et les activités propres de la Financière Power, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[4] La colonne Autres comprend les activités d'investissement et les activités propres de la Société, et elle inclut les résultats des autres filiales ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[5] Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Une analyse des résultats de la Financière Power, y compris de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-dessous.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Dans cette section du rapport, les apports de la Financière Power et des autres filiales au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net ajusté ^[1]					
Financière Power					
Lifeco ^[2]	1 022	847	329	369	256
IGM ^[2]	233	211	84	79	67
Pargesa ^[2]	60	84	7	24	24
Activités propres de la Financière Power	(122)	(101)	(43)	(39)	(42)
	1 193	1 041	377	433	305
Autres filiales ^[3]	(72)	(65)	(17)	(23)	(10)
	1 121	976	360	410	295
Activités propres					
Produits – fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	184	306	(28)	(15)	219
Charges d'exploitation et autres charges	(111)	(102)	(36)	(35)	(30)
Dividendes sur actions non participantes	(39)	(39)	(13)	(13)	(13)
Bénéfice net ajusté ^[4]	1 155	1 141	283	347	471
Autres éléments ^[5]					
Financière Power					
Lifeco	(25)	(69)	(25)	–	–
IGM	(11)	6	(11)	–	–
Pargesa	–	–	–	–	(1)
	(36)	(63)	(36)	–	(1)
Activités propres	(61)	–	(61)	–	–
	(97)	(63)	(97)	–	(1)
Bénéfice net ^[4]	1 058	1 078	186	347	470
Bénéfice par action – de base ^[4]					
Bénéfice net ajusté	2,49	2,46	0,61	0,75	1,02
Autres éléments	(0,21)	(0,13)	(0,21)	–	–
Bénéfice net	2,28	2,33	0,40	0,75	1,02

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de la Financière Power incluant celui de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, et de leur bénéfice net, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-dessous.

[2] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple et de Portag3 en fonction de leur participation respective. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] Les autres filiales comprennent le bénéfice (la perte) provenant des participations en portefeuille contrôlées.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

2018 par rapport à 2017	Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018
Bénéfice net	
1 058 M\$ (2,28 \$ par action), comparativement à 1 078 M\$ (2,33 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 2,1 % par action.	186 M\$ (0,40 \$ par action), comparativement à 470 M\$ (1,02 \$ par action) pour la période correspondante de 2017 et à 347 M\$ (0,75 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.
Bénéfice net ajusté	
1 155 M\$ (2,49 \$ par action), comparativement à 1 141 M\$ (2,46 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 1,2 % par action.	283 M\$ (0,61 \$ par action), comparativement à 471 M\$ (1,02 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 40,2 % par action, et à 347 M\$ (0,75 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.
Apport de la Financière Power et des autres filiales au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	
Apport au bénéfice net de 1 085 M\$, comparativement à 913 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 18,8 %.	Apport au bénéfice net de 324 M\$, comparativement à 294 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 10,2 %.
Apport au bénéfice net ajusté de 1 121 M\$, comparativement à 976 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 14,9 %.	Apport au bénéfice net ajusté de 360 M\$, comparativement à 295 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 22,0 %. Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de 410 M\$ au deuxième trimestre de 2018.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté, Activités propres et Autres éléments ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ**FINANCIÈRE POWER****Apport à Power Corporation**

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté	1 193	1 041	377	433	305
Autres éléments	(36)	(63)	(36)	-	(1)
Bénéfice net	1 157	978	341	433	304

[1] La participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power était de 65,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

Bénéfice ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par la Financière Power

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net ajusté					
Lifeco	1 560	1 292	503	562	392
IGM	357	322	129	121	102
Pargesa	92	128	12	36	36
	2 009	1 742	644	719	530
Activités propres de la Financière Power	(83)	(55)	(31)	(26)	(28)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(104)	(99)	(35)	(35)	(37)
Bénéfice net ajusté ^[1]	1 822	1 588	578	658	465
Autres éléments					
Lifeco	(39)	(104)	(39)	-	-
IGM	(16)	8	(16)	-	-
Pargesa	-	-	-	-	(2)
	(55)	(96)	(55)	-	(2)
Bénéfice net ^[1]	1 767	1 492	523	658	463

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

2018 par rapport à 2017**Troisième trimestre de 2018 par rapport au
troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018****Bénéfice net**

1 767 M\$ (2,48 \$ par action), comparativement à 1 492 M\$ (2,09 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 18,7 % par action.

523 M\$ (0,74 \$ par action), comparativement à 463 M\$ (0,65 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 13,8 % par action, et à 658 M\$ (0,92 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.

Au cours du troisième trimestre de 2017, Lifeco a comptabilisé une provision de 175 M\$ après impôt liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017. La quote-part de cette perte estimée revenant à la Financière Power s'élève à 123 M\$ après impôt (0,17 \$ par action), tant pour le trimestre que pour la période de neuf mois.

Bénéfice net ajusté

1 822 M\$ (2,55 \$ par action), comparativement à 1 588 M\$ (2,22 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 14,9 % par action.

578 M\$ (0,81 \$ par action), comparativement à 465 M\$ (0,65 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 24,6 % par action, et à 658 M\$ (0,92 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de la Financière Power.

Les secteurs opérationnels de la Financière Power et de Power Corporation sont Lifeco, IGM et Pargesa.

LIFECO

Apport à Power Corporation

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	1 024	849	331	369	258
Écritures liées à la consolidation	(2)	(2)	(2)	-	(2)
	1 022	847	329	369	256
Autres éléments	(25)	(69)	(25)	-	-
Bénéfice net	997	778	304	369	256

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 67,7 % et de 65,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Canada					
Client individuel	514	427	165	211	141
Client collectif	486	448	150	194	155
Exploitation générale canadienne ^[1]	(35)	(13)	-	(71)	-
	965	862	315	334	296
États-Unis					
Services financiers	313	277	121	101	104
Gestion d'actifs	(32)	(16)	(8)	(8)	6
Exploitation générale américaine ^[1]	52	(2)	-	52	-
	333	259	113	145	110
Europe					
Assurance et rentes	765	697	240	281	233
Réassurance	288	123	87	97	(41)
Exploitation générale européenne ^[1]	(35)	(7)	(8)	(23)	(7)
	1 018	813	319	355	185
Exploitation générale de Lifeco	(9)	(21)	(2)	(3)	(9)
Bénéfice net ajusté ^[2]	2 307	1 913	745	831	582
Autres éléments ^[1]	(56)	(156)	(56)	-	(1)
Bénéfice net ^[2]	2 251	1 757	689	831	581

[1] Les autres éléments représentent des montants qui ont été exclus des unités d'exploitation canadienne, américaine et européenne. Se reporter à la section Autres éléments.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

2018 par rapport à 2017	Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018
Bénéfice net 2 251 M\$ (2,277 \$ par action), comparativement à 1 757 M\$ (1,776 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 28,2 % par action. En 2018, le bénéfice net de Lifeco comprend l'incidence positive nette de 60 M\$ après impôt découlant de la restructuration du financement américain finalisée au deuxième trimestre en raison de la réforme fiscale américaine et du refinancement de certains instruments d'emprunt.	689 M\$ (0,697 \$ par action), comparativement à 581 M\$ (0,587 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 18,7 % par action, et à 831 M\$ (0,839 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net de Lifeco au troisième trimestre de 2017 comprenait une provision de 175 M\$ après impôt liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution de 0,177 \$ du bénéfice par action ordinaire de Lifeco.
Bénéfice net ajusté 2 307 M\$ (2,333\$ par action), comparativement à 1 913 M\$ (1,934 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 20,6 % par action.	745 M\$ (0,754 \$ par action), comparativement à 582 M\$ (0,589 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 28,0 % par action, et à 831 M\$ (0,839 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.

CANADA

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 229 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 965 M\$. Le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est chiffré à 862 M\$, excluant d'autres éléments de 126 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 315 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.

Client individuel

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 87 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 514 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- des résultats plus favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements, l'incidence moins favorable des nouvelles affaires découlant de la diminution des souscriptions et des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 165 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- des résultats plus favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements et des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Client collectif

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 38 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 486 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats plus favorables au chapitre de la morbidité;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 150 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- la diminution de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- la baisse de l'apport des placements;
- partiellement contrebalancées par des résultats favorables au chapitre de la morbidité.

ÉTATS-UNIS

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 85 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 333 M\$. Le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est chiffré à 259 M\$, excluant d'autres éléments de 11 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 113 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.

Services financiers

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net s'est établi à 243 M\$ US (313 M\$ CA), comparativement à 213 M\$ US (277 M\$ CA) pour la période correspondante de 2017. L'augmentation de 30 M\$ US est principalement attribuable à :

- l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse de 39 M\$ US du bénéfice;
- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- une croissance nette des activités;
- partiellement contrebalancées par une baisse de l'apport des placements, une hausse des charges d'exploitation et des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Au troisième trimestre de 2017, les charges d'exploitation comprenaient un recouvrement de charges non récurrent lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net s'est établi à 93 M\$ US (121 M\$ CA), comparativement à 83 M\$ US (104 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2017. L'augmentation de 10 M\$ US est principalement attribuable à :

- l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse de 12 M\$ US du bénéfice;
- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- une croissance nette des activités;
- partiellement contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et une hausse des charges d'exploitation.

Gestion d'actifs

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la perte nette s'est établie à 25 M\$ US (32 M\$ CA), comparativement à une perte nette de 11 M\$ US (16 M\$ CA) pour la période correspondante de 2017. La perte nette pour le troisième trimestre de 2017 incluait un recouvrement de 7 M\$ US lié à la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. En excluant cet élément, la perte nette a augmenté de 7 M\$ US, principalement en raison de :

- la baisse des produits de placement nets;
- partiellement contrebalancée par la baisse de l'impôt sur le bénéfice découlant de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la perte nette comprend également des charges financières et autres charges après impôt de 31 M\$ US (39 M\$ CA). Les charges financières et autres charges sont comparables à celles de la période correspondante de 2017, la baisse des coûts de financement ayant été principalement contrebalancée par l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, la perte nette s'est établie à 6 M\$ US (8 M\$ CA), comparativement à un bénéfice net de 5 M\$ US (6 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2017. En excluant l'incidence de la vente d'un produit de placement mentionnée ci-dessus, la perte nette a augmenté de 4 M\$ US, principalement en raison de :

- la baisse des produits de placement nets;
- partiellement contrebalancée par la hausse des honoraires découlant de la hausse de l'actif géré moyen, la baisse des charges et la baisse de l'impôt sur le bénéfice attribuable à l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

Au troisième trimestre de 2018, la perte nette comprend également des charges financières et autres charges de 9 M\$ US (12 M\$ CA) après impôt, soit un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de 2017, tel qu'il est décrit ci-dessus.

EUROPE

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 168 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 962 M\$. Le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est chiffré à 1 018 M\$, comparativement à 813 M\$ pour la période correspondante de 2017, excluant d'autres éléments de 56 M\$ présentés ci-dessous (19 M\$ pour la période correspondante de 2017).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 79 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 263 M\$. Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est chiffré à 319 M\$, comparativement à 185 M\$ pour la période correspondante de 2017, excluant d'autres éléments de 56 M\$ présentés ci-dessous (1 M\$ pour la période correspondante de 2017).

Assurance et rentes

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 765 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité;
- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes ainsi qu'à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et des fluctuations des devises;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements et un profit à la vente des participations de Lifeco dans Allianz Ireland au premier trimestre de 2017.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 240 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'incidence de la hausse du volume de nouvelles affaires en matière de rentes immédiates;
- des résultats plus favorables au chapitre de la morbidité;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements, principalement attribuable à l'abaissement des notations de certains prêts hypothécaires et aux baisses des flux de trésorerie prévus liés aux immeubles associés à certains placements dans le secteur du détail au Royaume-Uni.

Réassurance

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 165 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 288 M\$. Les résultats du troisième trimestre de 2017 comprenaient une provision de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans en 2017. En excluant cet élément, le bénéfice net a diminué de 10 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence moindre des profits attribuables aux nouvelles affaires;
- partiellement contrebalancée par une augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le bénéfice ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net au troisième trimestre de 2017.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 128 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 87 M\$. En excluant la charge de l'exercice précédent mentionnée ci-dessus, le bénéfice net a diminué de 47 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour la période de neuf mois.

AUTRES ÉLÉMENTS

Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours des deux premiers trimestres de 2018. Au troisième trimestre de 2018, les autres éléments de 56 M\$ après impôt comprennent ce qui suit :

- Charges de restructuration liées à l'intégration de Retirement Advantage, qui a été acquise au premier trimestre de 2018, et à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly Assurance Society Limited annoncée au deuxième trimestre de 2018. Ces charges de restructuration ont donné lieu à une diminution de 56 M\$ du bénéfice net de Lifeco et elles comprennent des coûts de démantèlement du système existant pour l'administration des polices des activités au Royaume-Uni et des coûts de migration des polices vers le système existant de Retirement Advantage pour l'administration des polices, des paiements d'indemnités de départ aux employés, des frais de résiliation de contrats conclus avec des tiers, ainsi que des frais juridiques et d'autres frais associés aux transferts des activités. L'intégration de Retirement Advantage et la vente d'un bloc de polices existantes sont assujetties à diverses approbations réglementaires et juridiques et elles devraient avoir lieu au cours du second semestre de 2019.

Au cours des trois premiers trimestres de 2017, les autres éléments de 156 M\$ comprenaient principalement ce qui suit :

Premier trimestre

- Charges de restructuration de 28 M\$ liées à l'unité Services financiers de l'exploitation américaine et aux activités d'intégration de l'unité Assurance et rentes en Europe.

Deuxième trimestre

- Charges de restructuration de 127 M\$ principalement liées à la restructuration des activités canadiennes de Lifeco.

Troisième trimestre

- Charges de restructuration de 1 M\$ principalement liées aux activités de détail en Irlande.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire de Lifeco. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par IGM	247	216	90	82	70
Écritures liées à la consolidation ^[2]	(14)	(5)	(6)	(3)	(3)
	233	211	84	79	67
Autres éléments	(11)	6	(11)	-	-
Bénéfice net	222	217	73	79	67

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 61,4 % et de 65,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

[2] L'apport à Power Corporation comprend un ajustement apporté par la Financière Power conformément à IAS 39 et la répartition des résultats de Wealthsimple et de Portag3.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
IG Gestion de patrimoine	594	554	214	197	181
Mackenzie	143	130	52	49	45
Exploitation générale et autres	143	100	50	47	32
Bénéfice net ajusté (avant intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres) ^[1]	880	784	316	293	258
Charges d'intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres	(268)	(248)	(93)	(90)	(85)
Bénéfice net ajusté ^[2]	612	536	223	203	173
Autres éléments ^[3]	(25)	15	(25)	-	-
Bénéfice net ^[2]	587	551	198	203	173

[1] Les mesures financières non conformes aux normes IFRS sont décrites dans la partie D du présent rapport de gestion.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[3] IGM n'affecte pas les autres éléments aux secteurs.

2018 par rapport à 2017	Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018
Bénéfice net	
587 M\$ (2,44 \$ par action), comparativement à 551 M\$ (2,29 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 6,6 % par action.	198 M\$ (0,82 \$ par action), comparativement à 173 M\$ (0,72 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 13,9 % par action, et à 203 M\$ (0,85 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.
Bénéfice net ajusté	
612 M\$ (2,54 \$ par action), comparativement à 536 M\$ (2,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 13,9 % par action.	223 M\$ (0,92 \$ par action), comparativement à 173 M\$ (0,72 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 27,8 % par action, et à 203 M\$ (0,85 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.

Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. IGM a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts hypothécaires de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels d'IGM. Cela s'est traduit par une réévaluation totale de 49,7 M\$ attribuable à la reprise de pertes latentes incluses dans la valeur comptable des prêts et à l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres placements de 19,9 M\$ auparavant classés comme disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net, et IGM a choisi de classer d'autres placements d'un montant de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les bénéfices non distribués d'ouverture.

Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Par conséquent, l'apport à Power Corporation comprend un ajustement au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM.

Le bénéfice net ajusté exclut des charges de 25 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Ces autres éléments ne sont pas affectés à des secteurs. Le bénéfice net de chaque secteur est résumé ci-dessous.

IG GESTION DE PATRIMOINE

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 40 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 53 M\$ des honoraires de gestion, qui se sont établis à 1101 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 5,4 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une légère baisse du taux moyen des honoraires de gestion;
- Des charges de 905 M\$ pour la période de neuf mois, soit une baisse de 21 M\$ principalement liée à une diminution de 64 M\$ des commissions, contrebalancée par une augmentation de la rémunération fondée sur l'actif de 42 M\$. La diminution des commissions est essentiellement attribuable au traitement des charges liées aux commissions à la suite de l'adoption d'IFRS 15 (se reporter à la section Adoption d'IFRS 15);
- Partiellement contrebalancées par une diminution de 19 M\$ des honoraires de distribution, qui se sont établis à 126 M\$, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une diminution des frais de rachat, ainsi que d'une diminution de 6 M\$ des honoraires d'administration, principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits dégroupés, auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration, et aux variations de la composition de l'actif géré moyen;
- Une diminution de 10 M\$ des produits de placement nets, qui se sont établis à 36 M\$, découlant principalement des variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires. Les produits d'intérêts nets sur les prêts titrisés ont diminué en raison de la baisse des marges sur les prêts liée à l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, et les profits réalisés sur les ventes de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué en raison de la baisse des activités de ventes. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par la baisse, en 2018, des ajustements négatifs de la juste valeur de prêts détenus. Les autres produits de placement nets ont augmenté de 9,1 M\$ principalement en raison de l'adoption d'IFRS 9, à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant amortis sur la durée de vie des prêts connexes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 22 M\$ des honoraires de gestion, qui se sont établis à 375 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 6,7 % du total de l'actif géré moyen;
- Une augmentation de 8 M\$ des produits de placement nets, qui se sont établis à 13 M\$, principalement attribuable à une diminution, en 2018, des ajustements négatifs de la juste valeur de prêts détenus partiellement contrebalancée par une baisse des produits d'intérêts nets, tel qu'il est expliqué ci-dessus;
- Des charges de 297 M\$ pour le trimestre, soit une baisse de 1 M\$, pour les mêmes raisons que celles expliquant la baisse nette pour la période de neuf mois décrite ci-dessus;

MACKENZIE

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 13 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation des honoraires de gestion en raison d'une hausse de 10,9 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion;
- Une augmentation de 3 M\$ des produits de placement nets principalement liée aux rendements sur les fonds exclusifs;
- Une diminution de 2 M\$ des charges découlant d'une baisse des commissions à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Ce facteur a été contrebalancé par une augmentation des commissions de suivi attribuable à la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, partiellement contrebalancée par un recul du taux effectif des commissions de suivi.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 3 M\$ des honoraires de gestion en raison d'une hausse de 12,6 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion;
- Une diminution de 5 M\$ des charges en raison d'une diminution des charges liées aux commissions, contrebalancée par une hausse des commissions de suivi, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les charges autres que les commissions ont diminué de 4 M\$ et elles se rapportent à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré.

ACTIFS ET ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré :

(en milliards de dollars)	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017	30 juin 2017
IG Gestion de patrimoine	89,0	88,8	85,2	84,3
Mackenzie ^[1]	67,3	67,0	60,8	60,4
Exploitation générale et autres ^[2]	3,4	3,3	4,0	3,9
Total	159,7	159,1	150,0	148,6

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré quotidien moyen des fonds d'investissement :

(en milliards de dollars)	2018			2017			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
IG Gestion de patrimoine	89,4	88,0	87,8	87,2	83,8	85,0	82,8
Mackenzie ^[1]	59,5	57,9	57,1	55,8	53,4	54,1	52,3
Exploitation générale et autres ^[2]	5,1	5,0	5,2	5,1	5,2	5,2	5,0
Total	154,0	150,9	150,1	148,1	142,4	144,3	140,1

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

AUTRES ÉLÉMENTS

Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours des deux premiers trimestres de 2018. Au troisième trimestre de 2018, les autres éléments de 25 M\$ après impôt comprennent principalement ce qui suit :

- Charges de restructuration et autres charges de 17 M\$: résultant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel connexes, ainsi que d'autres initiatives visant à améliorer la gamme de fonds offerts par IGM et son efficacité opérationnelle.
- Versement d'une prime de 8 M\$: résultant du remboursement anticipé des débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.

Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours des premier et troisième trimestres de 2017. Au deuxième trimestre de 2017, les autres éléments de 15 M\$ après impôt comprenaient principalement ce qui suit :

- Charges de restructuration et autres charges de 17 M\$: coûts de séparation et de cessation d'emploi principalement liés à la réduction de la présence des bureaux régionaux d'IGM.
- Modification relative au régime de retraite de 37 M\$: réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite enregistré d'IGM qui tient compte d'une nouvelle politique limitant la possibilité d'augmentations futures de certaines prestations.
- Quote-part d'IGM des autres éléments de Lifeco de 5 M\$.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire d'IGM. Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats d'IGM.

PARGESA**Apport à Power Corporation**

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par Pargesa	62	83	10	37	23
Écritures liées à la consolidation ^[2]	(2)	1	(3)	(13)	1
	60	84	7	24	24
Autres éléments	-	-	-	-	(1)
Bénéfice net	60	84	7	24	23

[1] La participation moyenne de la Financière Power dans Pargesa et la participation directe moyenne de Power Corporation dans la Financière Power étaient respectivement de 27,8 % et de 65,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

[2] La Société n'a pas adopté IFRS 9. L'apport à la Société comprend un ajustement lié à Pargesa, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Bénéfice ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par Pargesa (conformément à IFRS 9)

(en millions de francs suisses)	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport du portefeuille au bénéfice net ajusté					
Quote-part du bénéfice de :					
Imerys	100	90	32	37	33
Parques	(3)	-	-	(3)	-
Dividendes :					
LafargeHolcim	58	60	-	58	-
SGS	50	46	-	-	-
adidas	21	15	-	21	-
Umicore	18	14	9	9	7
Total	16	15	6	10	5
Pernod Ricard	12	11	-	12	-
GEA	6	1	-	6	-
Ontex	6	5	-	6	-
Autres ^[1]	1	5	1	-	3
Apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement	20	124	9	15	64
	305	386	57	171	112
Produits financiers (charges financières), montant net	(21)	(15)	(8)	(7)	(7)
Frais généraux et impôt	(24)	(23)	(7)	(8)	(7)
Bénéfice net ajusté ^[2, 3]	260	348	42	156	98
Autres éléments	(9)	1	(4)	(4)	(2)
Bénéfice net ^[3]	251	349	38	152	96

[1] Comprend les dividendes d'autres placements et de Parques. À la fin de 2017, la participation dans Parques, qui était classée comme disponible à la vente, a été reclassée en tant qu'entreprise associée et est désormais comptabilisée au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

[2] Décrit comme le « résultat courant économique » dans la partie E du présent rapport de gestion.

[3] Attribuable aux actionnaires de Pargesa.

2018 par rapport à 2017	Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018
Bénéfice net	
251 M FS, comparativement à 349 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 28,1 %.	38 M FS, comparativement à 96 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 60,4 %, et à 152 M FS au deuxième trimestre de 2018.
Bénéfice net ajusté	
260 M FS, comparativement à 348 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 25,3 %.	42 M FS, comparativement à 98 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 57,1 %, et à 156 M FS au deuxième trimestre de 2018.

Le 1^{er} janvier 2018, Pargesa a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, et a reclassé la majorité de son portefeuille de titres de sociétés cotées en Bourse, qui étaient auparavant comptabilisés comme des placements disponibles à la vente, comme des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est un classement facultatif des instruments de placement en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les autres éléments du résultat global.

Les placements dans des fonds d'actions de sociétés fermées et d'autres fonds d'investissement, auparavant comptabilisés comme des placements disponibles à la vente, ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Après le 1^{er} janvier 2018, les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Comme il est indiqué ci-dessus, Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. Le tableau ci-dessous présente les ajustements de l'apport à Power Corporation conformément à IAS 39 :

(en millions de dollars)	T3	T2	2018 T1	Total
Cession de Burberry ^[1]	-	12	-	12
Charges pour perte de valeur liées à Ontex ^[2]	(1)	(22)	-	(23)
Cession de fonds d'actions de sociétés fermées ^[3]	-	-	14	14
Profits (pertes) latents sur les fonds d'actions de sociétés fermées ^[4]	(2)	(3)	-	(5)
Total	(3)	(13)	14	(2)

[1] Au cours du deuxième trimestre, la participation dans Burberry a été cédée, ce qui a donné lieu à un profit de 40 M FS. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de Pargesa puisque cette participation était classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

[2] Au cours du deuxième trimestre, le cours de l'action d'Ontex a diminué pour s'établir à 18,81 €, comparativement à 27,62 €, ce qui, en vertu d'IAS 39, se serait traduit par une charge pour perte de valeur de 87 M FS. En vertu d'IFRS 9, Pargesa classe son placement dans Ontex à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, la charge pour perte de valeur n'a pas été comptabilisée dans le bénéfice. La quote-part revenant à la Société de la perte de valeur se chiffrait à 22 M\$ au deuxième trimestre.

À la fin du troisième trimestre, le cours de l'action d'Ontex a diminué de 18,35 €, de sorte que Power Corporation a comptabilisé une charge pour perte de valeur additionnelle de 1 M\$ au titre de sa quote-part de la perte de valeur.

[3] Au cours du premier trimestre, deux placements détenus par l'entremise de fonds d'actions de sociétés fermées, classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9, ont été cédés, ce qui a donné lieu à des profits de 57 M FS. Ces profits réalisés n'ont pas été comptabilisés dans le bénéfice de Pargesa puisque les placements, auparavant classés comme disponibles à la vente, ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net le 1^{er} janvier 2018. Tel qu'il est décrit ci-dessus, au moment de la transition, les profits latents connexes comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global ont été transférés de façon permanente dans les bénéfices non distribués.

[4] Au cours des trois premiers trimestres de 2018, Pargesa a comptabilisé des profits nets latents de 14 M FS dans son bénéfice relativement aux variations de la juste valeur de ses fonds d'actions de sociétés privées. La Société ne comptabilise pas ces profits, car elle continue de classer ces fonds d'actions de sociétés privées comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

À l'exception de la quote-part des résultats d'Imerys, une grande part du bénéfice net ajusté de Pargesa est composée de dividendes provenant de ses placements non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

▪ LafargeHolcim (deuxième trimestre) ▪ SGS (premier trimestre) ▪ Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres) ▪ Total (deuxième, troisième et quatrième trimestres)	▪ adidas (deuxième trimestre) ▪ Umicore (deuxième et troisième trimestres) ▪ Ontex (deuxième trimestre) ▪ GEA (deuxième trimestre)

RÉSULTATS

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a diminué de 98 M FS par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 251 M FS, principalement en raison des éléments suivants :

- Une diminution de 104 M FS de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement. La diminution s'explique principalement par l'adoption d'IFRS 9 par Pargesa, qui a donné lieu à des profits à la cession de placements de 57 M FS réalisés au cours du premier trimestre qui n'ont pas été comptabilisés dans le bénéfice. En 2017, des profits de 123 M FS ont été réalisés à la cession de deux placements dans des actions de sociétés fermées;
- Une augmentation de 6 M FS des charges financières, montant net, par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 21 M FS, principalement attribuable à une diminution de 7 M FS des produits tirés des activités de négociation et des activités liées aux dérivés de GBL dans le cadre de la gestion de son portefeuille, partiellement contrebalancée par l'incidence nette des ajustements de la juste valeur au titre des instruments dérivés.
- Partiellement contrebalancées par une augmentation de 10 M FS de l'apport d'Imerys, qui est passé de 90 M FS à 100 M FS au 30 septembre 2018;
- Une hausse de 16 M FS des dividendes reçus de ses principales participations, qui sont passés à 188 M FS, comparativement à 172 M FS pour la période correspondante de 2017. La hausse des dividendes est principalement attribuable à une hausse des dividendes par action versés par la majorité des sociétés du portefeuille, à des placements additionnels effectués dans Umicore et GEA, de même qu'à l'augmentation du taux de change moyen euro/FS.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a diminué de 58 M FS par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 38 M FS, principalement en raison d'une diminution de 55 M FS de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement, qui s'est établi à 9 M FS, tel qu'il est expliqué ci-dessus.

AUTRES ÉLÉMENTS

Il n'y a pas eu d'autres éléments importants au cours des trois premiers trimestres de 2018 et de 2017.

TAUX DE CHANGE MOYENS

Les taux de change moyens pour les périodes de neuf mois et les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017 étaient les suivants :

	Périodes de neuf mois closes les			Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation en %	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation en %
Euro/FS	1,161	1,095	6,0	1,144	1,131	1,1
FS/CA	1,324	1,329	(0,4)	1,328	1,301	2,1

L'information ci-dessus est tirée du communiqué de presse du troisième trimestre de 2018 de Pargesa. Se reporter à la partie E du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de Pargesa.

AUTRES FILIALES

L'apport des autres filiales et des participations en portefeuille contrôlées au bénéfice net de la Société représentait une perte de 72 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à une perte de 65 M\$ pour la période correspondante de 2017.

L'apport des autres filiales et des participations en portefeuille contrôlées au bénéfice net de la Société représentait une perte de 17 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à une perte de 10 M\$ pour la période correspondante de 2017 et à une perte de 23 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018.

ACTIVITÉS PROPRES

Les activités propres incluent les produits tirés des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements, les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Produits tirés des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements

Sommaire des produits tirés des fonds d'investissement Sagard, de China AMC et d'autres placements :

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Fonds d'investissement Sagard ^[1]					
Sagard Europe ^[2]	163	1	(3)	(2)	6
Sagard Holdings ^[3, 4]	(27)	5	7	(41)	7
Sagard China ^[5]	13	39	(35)	17	21
China AMC ^[6]	22	177	6	8	177
Autres placements					
Fonds d'investissement et de couverture	4	90	(1)	–	12
Autres ^[7]	9	(6)	(2)	3	(4)
	184	306	(28)	(15)	219

[1] Les produits tirés des placements liés aux fonds d'investissement Sagard sont présentés déduction faite des charges liées à leurs propres équipes spécialisées.

[2] Comprend principalement les profits distribués par les fonds au premier trimestre de 2018 à la vente de placements.

[3] Ne comprend pas la quote-part revenant à la Société des résultats d'IntegraMed et de Vein Clinics, laquelle est présentée à la section Autres filiales. Vein Clinics a été cédée au cours du quatrième trimestre de 2017.

[4] Comprend la quote-part du bénéfice (de la perte) tiré(e) des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées. Les résultats du deuxième trimestre de 2018 comprennent des pertes découlant de la comptabilisation de provisions sans effet sur la trésorerie par un placement.

[5] Sagard China a réalisé des pertes de 34 M\$ à la cession de placements au troisième trimestre de 2018.

[6] Les résultats du troisième trimestre de 2017 comprennent un profit de 174 M\$ lié à la réévaluation à la juste valeur de la participation de 10 % dans China AMC détenue initialement par la Société, et ce, au moment où une influence notable a commencé à être exercée.

[7] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les bénéfices provenant des fonds d'investissement Sagard, ainsi que ceux provenant des autres placements, sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant, plus particulièrement, le moment auquel ils seront réalisés.

Les charges pour perte de valeur incluses dans les produits tirés des fonds d'investissement Sagard et des autres placements étaient de 16 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 18 M\$ pour la période correspondante de 2017. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les charges pour perte de valeur incluses dans les produits tirés des fonds d'investissement Sagard et des autres placements étaient de 5 M\$, comparativement à 1 M\$ pour la période correspondante de 2017 et à 10 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018.

Charges d'exploitation et autres charges

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Charges d'exploitation	67	64	21	23	23
Charges financières	34	32	12	11	11
Amortissement	9	8	3	3	3
Impôt sur le bénéfice	1	(2)	-	(2)	(7)
Charges d'exploitation et autres charges	111	102	36	35	30

AUTRES ÉLÉMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des autres éléments :

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Financière Power					
Lifeco					
Charges de restructuration	(25)	(69)	(25)	-	-
IGM					
Charges de restructuration et autres charges	(7)	(6)	(7)	-	-
Prime versée au remboursement anticipé des débentures	(3)	-	(3)	-	-
Régime de retraite	-	15	-	-	-
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(1)	(3)	(1)	-	-
	(11)	6	(11)	-	-
Pargesa					
Autres produits (charges)	-	-	-	-	(1)
Activités propres					
Dessaisissement des activités de La Presse	(54)	-	(54)	-	-
Prime versée au remboursement anticipé des débentures	(7)	-	(7)	-	-
	(61)	-	(61)	-	-
	(97)	(63)	(97)	-	(1)

Se reporter aux sections Autres éléments portant respectivement sur Lifeco, IGM ou Pargesa ci-dessus pour obtenir des renseignements additionnels.

Autres éléments des activités propres

Au troisième trimestre, la Société a transféré les actifs nets de La Presse vers une nouvelle structure sans but lucratif et a réalisé une perte de 54 M\$ sur ce dessaisissement, comprenant la contribution financière de 50 M\$. Se reporter à la rubrique Groupe de communications Square Victoria pour obtenir plus de détails.

Le 6 septembre 2018, la Société a remboursé la totalité de ses débentures à 7,57 % d'un montant de 250 M\$ échéant le 22 avril 2019. Une prime de 7 M\$ a été versée relativement au remboursement anticipé de ses débentures.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les bilans non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan non consolidé, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et du bilan consolidé résumé de la Société au 30 septembre 2018 :

	Power Corporation	Financière Power	Lifeco	IGM	Autres filiales	Ajustements liés à la consolidation et autres ^[1]	Power Corporation Bilans consolidés	
							30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	832	1 041	3 882	587	107	(464)	5 985	5 903
Placements	1 435	161	168 899	8 163	171	(232)	178 597	173 951
Participations – Financière Power, Lifeco et IGM	12 102	17 180	346	967	–	(30 595)	–	–
Participations – autres filiales	620	–	–	–	–	(620)	–	–
Participation – Parjointco	–	3 574	–	–	–	–	3 574	3 354
Participations – autres entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	638	–	6	641	108	322	1 715	1 800
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	9 145	–	–	–	9 145	9 893
Actifs au titre des cessions en réassurance	–	–	5 895	–	–	–	5 895	5 045
Autres actifs	399	137	10 352	1 092	710	(207)	12 483	11 845
Immobilisations incorporelles	–	–	3 849	1 289	501	61	5 700	6 288
Goodwill	–	–	6 501	2 660	550	698	10 409	10 085
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	220 207	–	–	–	220 207	217 357
Total de l'actif	16 026	22 093	429 082	15 399	2 147	(31 037)	453 710	445 521
Passif								
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	–	–	165 098	–	–	–	165 098	161 365
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	–	–	7 358	–	–	7 358	7 596
Débitures et autres instruments d'emprunt ^[2]	646	250	5 926	1 850	800	(73)	9 399	9 351
Autres passifs	414	552	11 227	1 640	315	(79)	14 069	13 036
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	220 207	–	–	–	220 207	217 357
Total du passif	1 060	802	402 458	10 848	1 115	(152)	416 131	408 705
Fonds propres								
Actions non participantes	963	2 830	2 714	150	–	(5 694)	963	965
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes ^[3]	14 003	18 461	21 004	4 401	797	(44 663)	14 003	13 650
Participations ne donnant pas le contrôle ^[4, 5]	–	–	2 906	–	235	19 472	22 613	22 201
Total des fonds propres	14 966	21 291	26 624	4 551	1 032	(30 885)	37 579	36 816
Total du passif et des fonds propres	16 026	22 093	429 082	15 399	2 147	(31 037)	453 710	445 521

[1] Les ajustements liés à la consolidation et autres comprennent les comptes de Portag3 et Wealthsimple, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] Les débiteures et autres instruments d'emprunt des autres filiales sont garantis par les actifs des autres filiales et de la participation en portefeuille contrôlée, lesquels sont sans recours contre la Société.

[3] Les bénéfices non distribués d'ouverture ont diminué de 236 M\$ à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

[4] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[5] Les ajustements liés à la consolidation des participations ne donnant pas le contrôle sont relatives aux participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de la Financière Power et des autres filiales.

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 453,7 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 445,5 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison des fluctuations favorables sur les marchés et des devises, ainsi que de la croissance des nouvelles affaires de Lifeco.

Le passif a augmenté pour s'établir à 416,1 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 408,7 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 3,7 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, de l'acquisition de Retirement Advantage et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, partiellement contrebalancés par l'incidence des ajustements liés à la juste valeur.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 2,9 G\$, principalement en raison de l'incidence de l'augmentation nette de la valeur de marché et des produits de placement de 4,4 G\$, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises de 0,1 G\$, partiellement contrebalancées par des retraits nets de 1,8 G\$.

La partie B du présent rapport de gestion présente une analyse des bilans consolidés et non consolidés de la Financière Power, et les parties C et D du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidée ci-dessous, les participations dans les filiales sont présentées par la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, rehaussent l'information fournie dans le rapport de gestion et aident le lecteur à cibler les changements dans les bilans non consolidés de Power Corporation.

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	832	646
Participations		
Financière Power	12 102	11 589
Autres filiales	620	512
Fonds d'investissement Sagard ^[2]	1 261	1 554
China AMC	638	642
Autres placements	174	179
Autres actifs	399	444
Total de l'actif	16 026	15 566
Passif		
Déventures	646	648
Autres passifs	414	303
Total du passif	1 060	951
Fonds propres		
Actions non participantes	963	965
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	14 003	13 650
Total des fonds propres	14 966	14 615
Total du passif et des fonds propres	16 026	15 566

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe d'un montant de 219 M\$ (179 M\$ au 31 décembre 2017) dont l'échéance est de plus de trois mois. Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent aussi la trésorerie détenue au sein des fonds d'investissement Sagard (voir ci-dessous).

[2] Excluent la participation en portefeuille contrôlée (IntegraMed), qui est incluse dans le poste Autres filiales.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont élevés à 832 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 646 M\$ à la fin de décembre 2017 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États non consolidés des flux de trésorerie présentée plus loin). De ce montant, une tranche de 411 M\$ (345 M\$ au 31 décembre 2017) était détenue par les fonds d'investissement Sagard.

Participations**FINANCIÈRE POWER ET AUTRES FILIALES**

La valeur comptable des participations de Power Corporation dans la Financière Power et les autres filiales (y compris la participation en portefeuille contrôlée), comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 12 722 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 12 101 M\$ au 31 décembre 2017.

	Financière Power	Autres filiales	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	11 589	512	12 101
Changement de méthode comptable ^[1]	(236)	-	(236)
Valeur comptable retraitée au début de l'exercice	11 353	512	11 865
Placements dans les filiales	-	82	82
Quote-part du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée)	1 193	(72)	1 121
Quote-part des autres éléments	(36)	-	(36)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global	226	24	250
Dividendes	(608)	-	(608)
Autres ^[2]	(26)	74	48
Valeur comptable au 30 septembre 2018	12 102	620	12 722

[1] Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

[2] Principalement liés à l'incidence de la variation des participations dans une filiale de Lifeco et au transfert des actifs nets de La Presse, qui inclut le reclassement dans les activités propres des obligations au titre des régimes de retraite; se reporter à la rubrique Groupe de communications Square Victoria pour obtenir plus de détails.

FONDS D'INVESTISSEMENT SAGARD

Les placements dans les fonds d'investissement Sagard se sont chiffrés à 1 261 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 1 554 M\$ au 31 décembre 2017. Les participations de Sagard Holdings comprennent une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées. Incluant la trésorerie, la juste valeur des placements dans les fonds d'investissement Sagard et l'ajustement lié à la juste valeur des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées, le total de la juste valeur s'est établi à 1 887 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 2 107 M\$ au 31 décembre 2017.

	30 septembre 2018				31 décembre 2017			
	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total ^[2]	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total ^[2]
Coût	293	363	498	1 154	250	402	570	1 222
Profit (perte) latent(e)	110	-	(3)	107	249	(5)	88	332
Juste valeur des participations en portefeuille non contrôlées ^[1]	403	363	495	1 261	499	397	658	1 554
Trésorerie	-	200	211	411	-	219	126	345
Juste valeur de la participation en portefeuille contrôlée et autres	-	218	(3)	215	-	208	-	208
Total de la juste valeur	403	781	703	1 887	499	824	784	2 107

[1] Telle qu'elle a été présentée dans les bilans non consolidés de la Société.

[2] Au 30 septembre 2018, la juste valeur des participations en portefeuille non contrôlées comprend un montant de 537 M\$ (693 M\$ au 31 décembre 2017) d'investissements évalués au moyen de prix cotés observables sur des marchés actifs.

CHINA AMC

La valeur comptable de la participation de Power Corporation dans China AMC s'élevait à 638 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 642 M\$ au 31 décembre 2017.

Valeur comptable au début de l'exercice	642
Dividendes	(12)
Quote-part du bénéfice net	22
Autres éléments de bénéfice global	(14)
Valeur comptable au 30 septembre 2018	638

L'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 906 milliards RMB¥ (180 G\$ CA) au 30 juin 2018, comparativement à 870 milliards RMB¥ (168 G\$ CA) au 31 décembre 2017.

AUTRES PLACEMENTS

Les autres placements comprennent les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Au 30 septembre 2018, la juste valeur des autres placements s'élevait à 174 M\$, comparativement à 179 M\$ au 31 décembre 2017.

La juste valeur des fonds d'actions de sociétés fermées s'élevait à 119 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 124 M\$ au 31 décembre 2017, et la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds d'un montant total de 57 M\$. La Société prévoit que les distributions futures provenant de ces fonds suffiront à satisfaire les engagements en cours.

Au 30 septembre 2018, la juste valeur des placements dans des fonds de couverture et autres était de 55 M\$.

FONDS PROPRES**Actions non participantes**

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent six séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 963 M\$ au 30 septembre 2018, dont une tranche de 950 M\$ est à dividende non cumulatif (soit le même montant qu'au 31 décembre 2017). Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 14 003 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 13 650 M\$ au 31 décembre 2017.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2018	2017
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes, au début de l'exercice	13 650	12 898
Changement de méthode comptable ^[1]	(236)	–
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes retraités, au début de l'exercice	13 414	12 898
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	1 097	1 117
Dividendes déclarés	(561)	(527)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	(46)	16
	490	606
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	40	(410)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	(276)	36
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	161	(2)
Quote-part de Pargesa et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	131	226
Rémunération fondée sur des actions	(4)	(4)
	52	(154)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (1 573 416 actions en 2018 et 683 139 actions en 2017) aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	47	21
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 30 septembre	14 003	13 371

[1] Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

La valeur comptable par action participante de la Société s'est établie à 30,06 \$ au 30 septembre 2018, comparativement à 29,40 \$ à la fin de 2017.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date du présent rapport de gestion, 48 854 772 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation, soit le même nombre qu'au 31 décembre 2017, et 417 040 201 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 415 443 579 au 31 décembre 2017. À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 16 514 286 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en cours en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco, d'IGM et des autres filiales ainsi que les flux de trésorerie non consolidés de Power Corporation et de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement de l'état non consolidé des flux de trésorerie, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	Financière Power					Power Corporation	Autres filiales	Ajustements liés à la consolidation	Power Corporation Données consolidées	
	Financière Power	Lifeco	IGM	Ajustements liés à la consolidation et autres	Financière Power Données consolidées				2018	2017
Flux de trésorerie liés à ce qui suit :										
Activités d'exploitation	1 031	4 929	581	(1 140)	5 401	538	(103)	(561)	5 275	4 612
Activités de financement	(1 009)	(1 007)	(1 025)	1 094	(1 947)	(524)	238	512	(1 721)	(786)
Activités d'investissement	(35)	(3 606)	64	52	(3 525)	172	(145)	9	(3 489)	(3 985)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	15	-	-	15	-	2	-	17	(83)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13)	331	(380)	6	(56)	186	(8)	(40)	82	(242)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 054	3 551	967	(251)	5 321	646	115	(179)	5 903	5 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 30 septembre	1 041	3 882	587	(245)	5 265	832	107	(219)	5 985	4 940

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 82 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à une diminution de 242 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 5 275 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 4 612 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 1 721 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 786 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 3 489 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 3 985 M\$ pour la période correspondante de 2017.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 40 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 65 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les parties B, C et D du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus ainsi que des produits de ses placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et sur les actions participantes. Les dividendes reçus de la Financière Power, qui est aussi une société de portefeuille, représentent une part importante des flux de trésorerie de la Société.

Les états non consolidés des flux de trésorerie de la Société ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur puisqu'ils permettent d'isoler les flux de trésorerie de Power Corporation, la société mère.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2018	2017
Activités d'exploitation		
Dividendes provenant des filiales	598	578
Dividendes provenant de China AMC	12	-
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie	(72)	(108)
	538	470
Activités de financement		
Dividendes versés sur les actions non participantes	(39)	(39)
Dividendes versés sur les actions participantes	(522)	(488)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	41	19
Rachat d'actions non participantes aux fins d'annulation	(2)	(1)
Émission de débentures	250	250
Remboursement de débentures	(250)	-
Variation des autres instruments d'emprunt	-	(55)
Autres	(2)	(1)
	(524)	(315)
Activités d'investissement		
Produit de la cession de placements	922	528
Acquisition de placements	(668)	(666)
Placements dans d'autres filiales	(82)	(329)
Autres (incluant l'acquisition d'immobilisations)	-	(6)
	172	(473)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(13)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	186	(331)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	646	827
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 30 septembre	832	496
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Exploitation générale	421	354
Fonds d'investissement Sagard	411	142
	832	496

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 186 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à une diminution de 331 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 538 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 470 M\$ pour la période correspondante de 2017.

- Les dividendes versés par la Financière Power sur ses actions ordinaires au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont totalisé 1,2785 \$ par action, comparativement à 1,2175 \$ par action pour la période correspondante de 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, Power Corporation a reçu des dividendes de la Financière Power d'un montant de 598 M\$, comparativement à 570 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les activités de financement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 524 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 315 M\$ pour la période correspondante de 2017, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur les actions non participantes et les actions participantes d'un montant de 561 M\$, comparativement à 527 M\$ pour la période correspondante de 2017. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 1,1225 \$ par action, comparativement à 1,0520 \$ par action pour la période correspondante de 2017.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 41 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, comparativement à une émission d'un montant de 19 M\$ pour la période correspondante de 2017.
- L'émission de débentures pour un montant de 250 M\$, ce qui est comparable au montant des débentures émises en 2017.
- Le remboursement de débentures pour un montant de 250 M\$.
- Le rachat d'actions non participantes aux fins d'annulation d'un montant de 2 M\$, par rapport à un rachat de 1 M\$ au cours de la période correspondante de 2017.

Les activités d'investissement de la Société ont représenté des entrées de trésorerie nettes de 172 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 473 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement des fonds d'investissement Sagard et d'autres placements.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées et les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées, y compris ceux de sa participation en portefeuille contrôlée. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les autres filiales sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 80 % de la structure du capital consolidé au 30 septembre 2018.

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	646	648
Financière Power	250	250
Lifeco	5 926	5 617
IGM	1 850	2 175
Autres filiales ^[1, 2]	800	735
Ajustements liés à la consolidation	(73)	(74)
	8 753	8 703
	9 399	9 351
Actions non participantes		
Power Corporation	963	965
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	2 714	2 714
IGM	150	150
	5 694	5 694
	6 657	6 659
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	14 003	13 650
Participations ne donnant pas le contrôle ^[3]	16 919	16 507
	30 922	30 157
	46 978	46 167

[1] Les autres filiales comprennent la participation en portefeuille contrôlée.

[2] Garanties par les actifs des autres filiales et de la participation en portefeuille contrôlée, lesquels sont sans recours contre la Société.

[3] Représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 7 décembre 2016, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 2 G\$ d'actions privilégiées de premier rang, d'actions comportant des droits de vote limités, de reçus de souscription et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 25 juillet 2018, la Société a émis des débentures à 4,455 % sur 30 ans d'un montant de 250 M\$ arrivant à échéance le 27 juillet 2048. Le 6 septembre 2018, la Société a utilisé ce produit pour rembourser la totalité de ses débentures à 7,57 % d'un montant de 250 M\$ échéant le 22 avril 2019. Une prime de 7 M\$ a été versée relativement au remboursement anticipé de ses débentures.

Lifeco

- Le 28 février 2018, Lifeco a émis des débentures à 3,337 % sur 10 ans d'un montant de 500 M\$.
- Le 21 mars 2018, les débentures à 6,14 % d'un montant de 200 M\$ de Lifeco sont arrivées à échéance à leur montant en capital plus les intérêts courus.
- Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP, une filiale de Lifeco, a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant de 384 M\$ (300 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant de 640 M\$ (500 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048.
- Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP, une filiale de Lifeco, a remboursé en totalité ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du TIOL à trois mois d'un montant de 399 M\$ (300 M\$ US) et arrivant à échéance le 16 mai 2046.
- Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP, une filiale de Lifeco, a remboursé en totalité le montant de 500 M\$ des débentures subordonnées non garanties arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 %, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus, jusqu'à la date de remboursement, mais à l'exclusion de cette date.

IGM

- Le 7 mars 2018, IGM a remboursé à l'échéance ses débentures à 6,58 %, d'un montant de 150 M\$.
- Le 11 juillet 2018, IGM a émis des débentures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ arrivant à échéance le 13 juillet 2048. Le 10 août 2018, IGM a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé de la totalité de ses débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ arrivant à échéance le 8 avril 2019. Une prime de 11 M\$ a été versée par IGM lors du remboursement anticipé.

La Société n'est elle-même assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales et les filiales d'IGM sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B, C et D du présent rapport de gestion.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés de services financiers, de gestion d'actifs, d'énergie renouvelable et d'autres secteurs. Sa participation principale est une participation lui donnant le contrôle dans la Financière Power, qui détient des participations importantes dans le secteur des services financiers par l'entremise de ses participations lui donnant le contrôle de Lifeco et d'IGM. La Financière Power détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL par l'entremise de Pargesa. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de la Financière Power, de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable de la surveillance de ses risques et le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à la Financière Power, à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B, C et D du présent rapport de gestion.

APPROCHE EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité de rémunération évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société de même que les activités qu'exerce la Société comportent certains risques intrinsèques, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le rapport de gestion annuel de 2017 analyse certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de surveillance, d'identification et de gestion des risques particuliers décrits dans le rapport de gestion annuel de 2017.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Au 30 septembre 2018, les valeurs comptables et la juste valeur des actifs et des passifs de la Société et de ses filiales comptabilisés à la juste valeur étaient sensiblement les mêmes qu'au 31 décembre 2017. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

	30 septembre 2018			31 décembre 2017		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	9	-	-	7	1	1
Financière Power	20	1	-	17	2	2
Lifeco	20 167	396	(727)	16 589	384	(952)
IGM	3 691	32	(4)	3 269	36	8
Autres filiales	166	2	2	95	1	1
	24 044	431	(729)	19 970	423	(941)
	24 053	431	(729)	19 977	424	(940)

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 4,1 G\$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur titres adossés à des prêts hypothécaires dont le règlement reste à venir (les titres liés à des opérations n'ayant pas encore été annoncées) et à des activités de couverture courantes. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché des instruments en position de profit) a augmenté pour s'établir à 431 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 424 M\$ au 31 décembre 2017.

Les parties B, C et D du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par la Financière Power, Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion et à la note 31 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière importante à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Société.

Engagements et obligations contractuels

Au 30 septembre 2018, les obligations contractuelles de la Société et de ses filiales étaient sensiblement les mêmes que celles qui ont été présentées dans le rapport de gestion annuel de 2017.

Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de pertes autres qu'en capital de 292 M\$ pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration au cours des exercices 2029 à 2038.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions qui sont proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre de prestations d'assurance collective et les services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En octobre 2017, IGM et une filiale de Power Corporation ont obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM. La Société a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales devant être réalisées pendant ce programme.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2017 et les notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société. Aucun changement n'a été apporté aux estimations et jugements comptables critiques de la Société au troisième trimestre de 2018.

Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

ADOPTION D'IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (IFRS 15)

Le 1^{er} janvier 2018, la Société et ses filiales ont adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui présente un modèle exhaustif et unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires). La norme fournit des critères qui permettent de déterminer si les filiales de la Société dans le secteur de la gestion d'actifs doivent inscrire à l'actif et amortir les coûts des contrats ou les passer en charges.

Les filiales de la Société reçoivent des commissions à la vente de produits de placement sous la forme d'honoraires versés directement par le client ou directement par le fonds d'investissement. L'application d'IFRS 15 a donné lieu à un changement de méthode comptable pour les charges liées aux commissions, comme suit :

- Les commissions versées à la vente de produits de placement pour lesquelles des honoraires sont directement perçus auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée de vie utile estimée, qui est d'au plus sept ans.
- Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La Société et ses filiales ont choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, comme le permettent les dispositions transitoires contenues dans IFRS 15. À la suite des changements apportés au traitement des coûts des contrats, Lifeco et IGM ont comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certains coûts d'acquisition différés inclus dans les autres actifs, de certaines commissions de vente différées incluses dans les immobilisations incorporelles et de certains passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 236 M\$ du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de la Société au 1^{er} janvier 2018.

Le tableau suivant présente l'incidence du changement de méthode comptable sur le bilan consolidé :

	31 décembre 2017 (montants présentés antérieurement)	Incidence du changement de méthode comptable	1 ^{er} janvier 2018 (montants retraités)
Actif			
Autres actifs	8 664	(59)	8 605
Immobilisations incorporelles – commissions de vente différées	767	(703)	64
		(762)	
Passif et fonds propres			
Passifs d'impôt différé	1 769	(205)	1 564
Bénéfices non distribués	11 427	(236)	11 191
Participations ne donnant pas le contrôle	22 201	(321)	21 880
		(762)	

Les charges liées aux commissions devraient diminuer au cours des exercices à venir en raison du changement apporté au traitement des coûts des contrats en vertu d'IFRS 15 et des changements à la structure des commissions d'IGM, au sein de laquelle une transition est en cours, pour passer des commissions fondées sur les ventes à des commissions fondées sur l'actif.

De plus, la Société et ses filiales ont reclassé les montants des honoraires et des primes pour les périodes correspondantes de 2017 dans les états consolidés des résultats et dans le présent rapport de gestion afin de tenir compte du changement apporté à la présentation de certains produits et de certaines charges, et de présenter le montant brut ou le montant net, selon le cas. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net.

La mise en œuvre d'IFRS 15 donnera lieu à une modification du calendrier de comptabilisation des charges liées aux commissions. Toutefois, il n'y a pas d'incidence sur les flux de trésorerie des filiales de la Société.

Pour en savoir davantage sur l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2018.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreraient en vigueur. Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société et ses filiales en plus de ce qui a été présenté dans le rapport de gestion de 2017 et les états financiers consolidés de 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

INCIDENCE ACTUELLE D'IFRS 9 - INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers, et dont la date d'entrée en vigueur était le 1^{er} janvier 2018.

En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, *Instruments financiers* et d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Les deux options sont :

- *Approche du report* : permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité;
- *Approche par superposition* : permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

La Société est admissible à l'approche du report et elle a choisi d'appliquer cette approche, qui permet l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2021.

IGM, une filiale, et Pargesa, détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement, ne sont pas admissibles à l'exemption et ont adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. L'incidence de l'adoption est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer les méthodes comptables conformément à IAS 39 aux résultats de Pargesa.

Au moment de la consolidation, la Société a ajusté les résultats d'IGM et de Pargesa pour que ceux-ci soient conformes à IAS 39. Se reporter à l'analyse portant précisément sur cette question qui se trouve dans les sections Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté d'IGM et de Pargesa.

IFRS 16 - CONTRATS DE LOCATION (IFRS 16)

L'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, en vertu de laquelle le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location. Le preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêts sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont les actifs sont de moindre valeur sont exemptés de ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre selon une application rétrospective ou une application rétrospective modifiée, qui permet l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition. La Société n'a pas encore déterminé laquelle des deux méthodes d'application elle utilisera au moment de la transition.

L'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation de l'actif et du passif de la Société à la suite de la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative. La charge d'amortissement augmentera en raison de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation, et les charges financières augmenteront en raison des intérêts théoriques imputés à l'obligation locative.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence quantitative de cette norme.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision des co-chefs de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018.

Sommaire des résultats trimestriels

	2018			2017				2016			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ^[1, 2]	12 972	11 609	10 856	14 043	11 401	12 109	13 809	9 088	14 503	13 879	13 280
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	186	347	525	208	470	350	258	459	303	272	48
Par action – de base	0,40	0,75	1,13	0,44	1,02	0,75	0,56	0,99	0,65	0,59	0,10
Par action – dilué	0,40	0,74	1,13	0,44	1,01	0,75	0,55	0,99	0,65	0,59	0,10
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[3]	283	347	525	419	471	401	269	412	311	308	192
Par action – de base ^[3]	0,61	0,75	1,13	0,90	1,02	0,86	0,58	0,89	0,67	0,67	0,41
Autres éléments ^[3, 4]	(97)	–	–	(211)	(1)	(51)	(11)	47	(8)	(36)	(144)
Par action – de base ^[3]	(0,21)	–	–	(0,46)	–	(0,11)	(0,02)	0,10	(0,02)	(0,08)	(0,31)

[1] Les produits du quatrième trimestre de 2016 ont diminué en raison d'une baisse de la valeur du portefeuille d'obligations de Lifeco attribuable à la hausse des taux d'intérêt.

[2] Les chiffres correspondants ont été retraités à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails.

[3] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action attribuables aux détenteurs d'actions participantes, ainsi que les autres éléments et les autres éléments par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

[4] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des autres éléments de la Financière Power ainsi que les autres éléments de la Société :

	2018			2017				2016			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Financière Power											
Lifeco	(25)	–	–	(154)	–	(56)	(13)	(10)	(7)	(2)	(1)
IGM	(11)	–	–	(57)	–	6	–	14	–	–	–
Pargesa	–	–	–	–	(1)	(1)	2	43	(1)	(34)	(143)
	(36)	–	–	(211)	(1)	(51)	(11)	47	(8)	(36)	(144)
Activités propres	(61)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	(97)	–	–	(211)	(1)	(51)	(11)	47	(8)	(36)	(144)

Corporation Financière Power

PARTIE B

Rapport de gestion

PAGE B 2

États financiers et notes annexes

PAGE B 43

Les documents ci-joints concernant la Corporation Financière Power sont des documents préparés et publiés par cette filiale. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Rapport de gestion de la Corporation Financière Power

LE 8 NOVEMBRE 2018

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS C\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées intermédiaires résumées non auditées de la Corporation Financière Power (la Financière Power ou la Société) (TSX : PWF), une société ouverte, pour la période de neuf mois et le trimestre clos le 30 septembre 2018. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Financière Power et aux notes annexes pour la période de neuf mois et le trimestre clos le 30 septembre 2018 (les états financiers consolidés intermédiaires), au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (le rapport de gestion annuel de 2017) et aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (les états financiers consolidés de 2017). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur la Financière Power, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société à l'adresse www.powerfinancial.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ses filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas	adidas AG
BME	Bourse de Madrid
Burberry	Burberry Group plc.
Canada-Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
China AMC	China Asset Management Co., Ltd.
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles
EPA	Bourse Euronext de Paris
GBL	Groupe Bruxelles Lambert
GEA	GEA Group
Great-West	La Great-West, compagnie d'assurance-vie
Great-West Financial ou Great-West Life & Annuity	Great-West Life & Annuity Insurance Company
IFRS	Normes internationales d'information financière
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.
Investment Planning Counsel	Investment Planning Counsel Inc.
Irish Life	Irish Life Group Limited
LafargeHolcim	LafargeHolcim Ltd
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.

London Life	London Life, Compagnie d'Assurance-Vie
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
Ontex	Ontex N.V.
PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.
Pargesa	Pargesa Holding SA
Parjointco	Parjointco N.V.
Parques	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.
Portag3	Portag3 Ventures Limited Partnership
Power Corporation	Power Corporation du Canada
Putnam	Putnam Investments, LLC
Retirement Advantage	MGM Advantage Holdings Ltd.
SGS	SGS SA
SIX	Bourse de la Suisse
Total	Total SA
Umicore	Umicore, NV/SA
Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
XETR	Bourse Xetra

Structure du rapport de gestion intermédiaire

	Page		Page
Aperçu			
Corporation financière power	3	Flux de trésorerie	31
Lifeco	6	Gestion du capital	33
Financière IGM	6	Gestion des risques	35
Pargesa et GBL	7	Instruments financiers et autres instruments	36
Portag3 et Wealthsimple	7	Arrangements hors bilan	37
Mode de présentation	8	Passifs éventuels	37
Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS	8	Engagements et obligations contractuels	37
Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS	10	Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)	37
Rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS	11	Transactions avec des parties liées	38
Résultats de la Financière Power	12	Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	38
États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS	12	Changements de méthodes comptables	39
États non consolidés des résultats	14	Modifications comptables futures	40
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	15	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	41
Situation financière	27	Sommaire des résultats trimestriels	42

Aperçu

CORPORATION FINANCIÈRE POWER

La Financière Power, une filiale de Power Corporation, est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations essentiellement dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe. Fondée en 1984 avec l'ambition de créer un groupe de services financiers intégré, la Financière Power est demeurée engagée à l'égard de la croissance et de l'évolution de ses principaux placements par l'intermédiaire de ses participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et, au cours des dernières années, elle a mis en œuvre une stratégie active en matière de technologies financières. La Financière Power détient également une participation dans Pargesa, une société de portefeuille qui exerce son influence par l'intermédiaire de ses participations importantes dans des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale établies en Europe. L'objectif historique et continu de la Financière Power est de créer une valeur supérieure à long terme pour les actionnaires.

Depuis la création de la Société, la haute direction de la Financière Power est demeurée constante dans son approche visant à prendre des décisions dans le meilleur intérêt à long terme de ses sociétés en exploitation et de ses actionnaires. Tout au long de son histoire, la Financière Power a géré ses activités en fonction des mêmes principes de base :

- l'adoption d'une perspective et d'un horizon d'investissement à long terme;
- l'établissement d'entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- la supervision active et étroite de la gouvernance de ses sociétés;
- le recours à une approche prudente et conservatrice à l'égard du risque, et le maintien d'une situation financière solide.

Création de valeur

La Financière Power est déterminée à développer des entreprises de premier plan au sein de leur marché, qui créent en retour de la valeur à long terme pour les actionnaires. Son approche de placement repose sur trois principes fondamentaux, soit l'identification du bon placement ainsi que le suivi et l'évaluation de chaque entité émettrice :

Principes d'investissement	- Investir dans des sociétés dotées d'une perspective et d'un horizon d'investissement à long terme - Soutenir les équipes de direction des sociétés en exploitation afin de créer des chefs de file de l'industrie - Mettre l'accent sur les produits et les segments de marché procurant une forte croissance et un rendement élevé sur les fonds propres - Effectuer une analyse financière rigoureuse et basée sur des faits
Principes de gestion des activités	- Détenir une participation majoritaire ou importante - Mettre l'accent sur la stratégie, les gens et la répartition du capital - Être prudent, conservateur à l'égard des risques et se concentrer sur la création et le maintien d'un bilan robuste
Principes de gouvernance	- Modèle de gouvernance active par l'entremise des conseils d'administration des filiales - Conseil composé de dirigeants de la Financière Power et d'administrateurs externes : - Les dirigeants de la Financière Power possèdent des connaissances approfondies du secteur et des différentes sociétés du groupe - Les administrateurs externes fournissent leur expertise et des perspectives diversifiées

Portefeuille actuel

Lifeco et IGM sont devenues des chefs de file dans les secteurs d'activité de l'assurance, de la gestion d'actifs, ainsi que du patrimoine et de la retraite dans leurs principaux marchés : le Canada, les États-Unis et l'Europe. La Financière Power les a soutenues dans le cadre de diverses acquisitions, desquelles le groupe tire parti sur le plan stratégique de la façon suivante :

- Distribution de produits et de services à l'échelle du groupe;
- Collaboration au niveau du développement de produits;
- Partage des technologies et des fonctions liées aux services administratifs;
- Améliorations d'envergure grâce à des relations clés et à un pouvoir d'achat global;
- Approche collaborative à l'égard d'importants développements dans le secteur.

En partenariat avec Lifeco et IGM, la Financière Power continue de collaborer à l'avenir du marché des services financiers, qui évolue rapidement. Le groupe soutient activement sa stratégie en matière de technologies financières, dont le double objectif est de fournir un rendement attrayant sur le capital investi et d'aider ses entreprises de services financiers actuelles à transformer leurs modèles. Cette stratégie permet au groupe d'en apprendre davantage sur les nouvelles applications technologiques, sur la façon dont ces modèles d'affaires perturbateurs toucheront les activités courantes et sur la façon de réagir aux changements dans ce contexte afin d'être plus efficace.

De plus, la Financière Power et le groupe Frère, de Belgique, détiennent conjointement une participation donnant le contrôle dans Pargesa, une société de portefeuille qui, par l'entremise de sa filiale GBL, maintient un portefeuille diversifié de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale, qui sont des chefs de file dans leur secteur respectif, et auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif. Le groupe Pargesa a positionné son portefeuille afin d'en renforcer le profil de croissance et d'optimiser son potentiel de création de valeur à long terme. Pargesa adhère aux valeurs et à l'approche de placement prudente de la Financière Power. De plus, cette participation offre à la Financière Power un moyen de créer de la valeur sur le marché européen et de diversifier son portefeuille de services financiers.

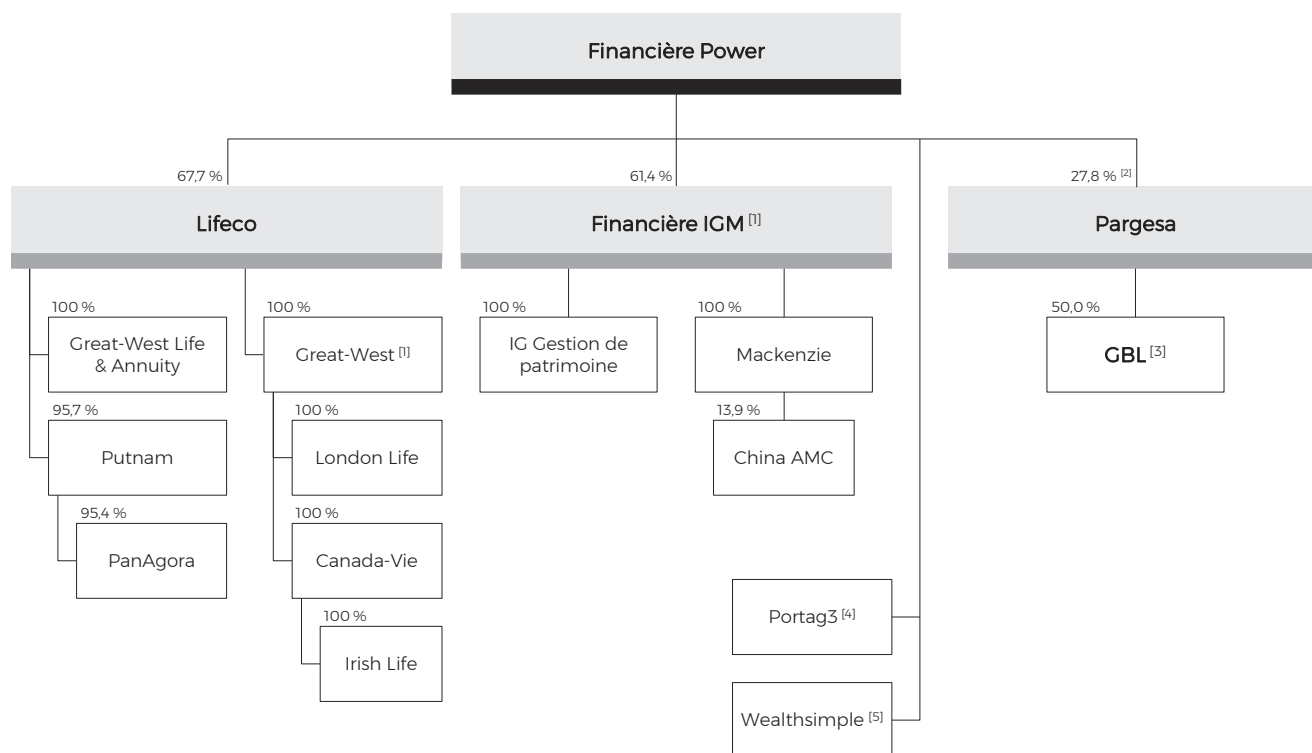
Structure du rapport de gestion

Le rapport de gestion de la Société comprend quatre parties :

- Partie B – La Financière Power, présentée sur une base consolidée et non consolidée;
- Partie C – Rapport de gestion intermédiaire de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie D – Rapport de gestion intermédiaire d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com);
- Partie E – Les résultats financiers de Pargesa, préparés à partir de l'information publiée par Pargesa dans son communiqué de presse trimestriel. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de Pargesa, consulter son site Web (www.pargesa.ch).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. Pargesa est une société ouverte cotée à la Bourse de la Suisse (SIX : PARG). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 30 septembre 2018.

Le graphique ci-dessous présente l'intérêt économique que détient la Société dans ses filiales en exploitation et dans certains autres placements au 30 septembre 2018.



En caractères gras : sociétés cotées en Bourse détenues

[1] La Great-West détient une participation de 3,8 % dans IGM, et IGM détient une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[3] Se reporter à la section Pargesa et GBL pour consulter la liste des placements dans des sociétés ouvertes.

[4] La Financière Power détient une participation directe de 63 %, et Lifeco et IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] La Financière Power détient une participation directe de 14,7 %, et Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 23,6 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.

LIFECO

Great-West Lifeco Inc., TSX : GWO; avec une capitalisation boursière de 31,0 G\$, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial, de Putnam et d'Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

Au Canada, par l'entremise des unités d'exploitation Client individuel et Client collectif, Lifeco offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages sociaux aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de capitalisation du patrimoine, des produits de rentes et d'autres produits de spécialité.

L'exploitation américaine gère deux unités d'exploitation, soit Services financiers et Gestion d'actifs. L'unité Services financiers exerce des activités dans tous les segments du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur et propose des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. L'unité Gestion d'actifs, Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution, et offre également un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu ainsi que des stratégies de remplacement. PanAgora, une société liée de Putnam, offre une vaste gamme de solutions de placement utilisant des techniques quantitatives sophistiquées.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes, soit l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance, qui offrent des produits d'assurance et de gestion de patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et des produits de réassurance.

Au 30 septembre 2018, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 67,7 % et de 4,0 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

La Société financière IGM Inc., TSX : IGM; avec une capitalisation boursière de 8,5 G\$, est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte essentiellement au sein du secteur des services-conseils financiers. Ses activités sont exercées principalement par l'entremise de ses filiales, soit IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel.

Au troisième trimestre, IGM a annoncé qu'elle a remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine, un nom qui reflète son objectif premier : aider ses clients à faire croître leur patrimoine. La société a également annoncé le lancement du Plan vivant IG^{MC}, une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui tient compte des besoins, des buts et des aspirations en constante évolution des Canadiens et de leur famille. Le Plan vivant IG^{MC} dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite et de la succession, des placements et des stratégies fiscales, pour constituer un plan parfaitement synchronisé et complet.

IG Gestion de patrimoine offre une famille exclusive de fonds communs de placement et d'autres moyens de placement, en plus d'une vaste gamme de services en matière d'assurance, de valeurs mobilières, de prêts hypothécaires, ainsi que d'autres services financiers. IG Gestion de patrimoine fournit ses services par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers répartis dans tout le Canada. La société cherche à se distinguer de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification tout en favorisant une relation à long terme avec ceux-ci.

Placements Mackenzie est une société de gestion de placements qui fournit des services-conseils en matière de placements et des services connexes par l'entremise d'une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Mackenzie distribue ses produits et services principalement grâce à un réseau de distribution diversifié composé de conseillers financiers externes. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

Placements Mackenzie détient une participation de 13,9 % dans China AMC, l'une des premières sociétés de gestion de fonds en Chine, qui s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. L'actif géré de China AMC, excluant l'actif géré des filiales, s'élevait à 906 milliards RMB¥ (180 G\$ CA) au 30 juin 2018. La société mère de la Financière Power, Power Corporation, détient une participation directe de 13,9 % dans China AMC. Power Corporation et Placements Mackenzie détiennent une participation combinée de 27,8 % dans China AMC. Power Corporation et IGM exercent une influence notable et comptabilisent leurs participations en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Au 30 septembre 2018, la Financière Power et la Great-West, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 61,4 % et de 3,8 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

PARGESA ET GBL

Power Financial Europe B.V., une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 30 septembre 2018, Parjointco détenait une participation de 55,5 % dans Pargesa, ce qui représente 75,4 % des droits de vote.

Pargesa, SIX : PARC; avec une capitalisation boursière de 6,7 G \$, est une société de portefeuille qui, au 30 septembre 2018, détenait une participation de 50 % dans GBL, ce qui représente 50,7 % des droits de vote. GBL, une société de portefeuille belge, est cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL, EBR : GBLB; avec une capitalisation boursière de 14,6 G€, est l'une des plus importantes sociétés de portefeuille cotées en Bourse en Europe. En tant que société de portefeuille axée sur la création de valeur à long terme, GBL s'appuie sur un actionnariat familial stable. Son portefeuille comprend des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs marchés et auprès desquels GBL joue son rôle d'actionnaire professionnel.

Au 30 septembre 2018, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les sociétés cotées en Bourse suivantes :

▪ Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels ▪ adidas (XETR : ADS) – conception et distribution de vêtements de sport ▪ SGS (SIX : SGSN) – contrôle, vérification et certification ▪ Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux ▪ LafargeHolcim (SIX : HOLN et EPA : LHN) – ciment, granulats et béton ▪ Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux	▪ Total (EPA : FP) – pétrole, gaz et chimie ▪ GEA (XETR : G1A) – un fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons ▪ Ontex (EBR : ONTEX) – produits d'hygiène jetables ▪ Parques (BME : PQR) – exploitation de parcs de loisirs régionaux

De plus, par l'entremise de sa filiale Sienna Capital, GBL développe un portefeuille composé d'actions de sociétés fermées, de titres d'emprunt et de fonds thématiques.

Au 30 septembre 2018, la valeur de l'actif net de Pargesa s'établissait à 10 723 M \$, comparativement à 10 851 M \$ au 31 décembre 2017. Au 30 septembre 2018, la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à 19 211 M€, comparativement à 18 888 M€ au 31 décembre 2017.

Se reporter à la partie E du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Pargesa.

PORTAG3 ET WEALTHSIMPLE

La Financière Power, en partenariat avec IGM et Lifeco (le groupe), exerce un contrôle sur Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs. Portag3 détient une participation de 23,6 % dans Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie dont l'actif administré se chiffrait à 3,2 G\$ au 30 septembre 2018 (1,7 G\$ au 31 décembre 2017). En plus de la participation détenue indirectement par l'entremise de Portag3, la Financière Power et IGM détenaient aussi, au 30 septembre 2018, des participations respectives de 14,7 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.

Au cours des deux premiers trimestres de 2018, la Financière Power et IGM ont respectivement investi 24 M\$ et 51 M\$ dans Wealthsimple. Au 30 septembre 2018, le groupe avait investi un montant de 193 M\$ dans Wealthsimple.

Le 30 octobre 2018, Portag3 a annoncé la clôture initiale de Portag3 Ventures II LP, son deuxième fonds de capital-risque axé sur les technologies financières investissant dans des entreprises en démarrage du secteur des technologies financières à l'échelle mondiale. Le montant total des engagements en capital s'élève à 198 M\$, et la Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M\$. La juste valeur des placements détenus par le fonds se chiffrait à 46 M\$ au 30 septembre 2018.

Mode de présentation

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de la Financière Power (la société mère) ainsi que de Lifeco, d'IGM, de Portag3 et de Wealthsimple (les filiales en exploitation sur lesquelles la Financière Power exerce un contrôle) après l'élimination des soldes et des transactions interentreprises.

La participation de la Financière Power dans Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère. Le placement de la Financière Power dans Parjointco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction :

- de la quote-part revenant à la Financière Power :
 - du bénéfice net ou de la perte nette de Pargesa;
 - des autres éléments de bénéfice global ou de perte globale de Pargesa;
 - des autres variations des fonds propres de Pargesa.
- des dividendes reçus de Parjointco.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société :

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
Participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle	Disponibles à la vente	Le bénéfice correspond aux dividendes reçus et aux profits ou pertes sur cessions Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments de bénéfice global Des charges pour perte de valeur sont imputées au bénéfice, le cas échéant	Le test de dépréciation est effectué au niveau de chaque placement Un recul important ou prolongé de la valeur du placement se traduit par une charge pour perte de valeur Une diminution du prix de l'action à la suite d'une charge pour perte de valeur donne lieu à une dépréciation additionnelle	Un recouvrement ultérieur de la valeur ne donnera pas lieu à une reprise

Au 30 septembre 2018, les placements de la Société se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Lifeco ^[1]	67,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[2]	61,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pargesa ^[3]	27,8	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Portag3 ^[4]	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^[5]	14,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation

[1] IGM détient également une participation de 4,0 % dans Lifeco.

[2] La Great-West détient également une participation de 3,8 % dans IGM.

[3] Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[4] Lifeco et IGM détiennent aussi chacune une participation de 18,5 % dans Portag3.

[5] Portag3 et IGM détiennent également des participations respectives de 23,6 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.

Au 30 septembre 2018, les placements de Pargesa cotés en Bourse se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	50,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Imerys	53,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
adidas	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
SGS	16,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Pernod Ricard	7,5	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
LafargeHolcim	9,4	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Umicore	16,9	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Total	0,6	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
GEA	7,3	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Ontex	20,0	Placement de portefeuille	Disponible à la vente
Parques	21,2	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Autres placements	< 5,0	Placements de portefeuille	Disponibles à la vente

Ce résumé de la présentation comptable doit être lu parallèlement aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société qui suivent :

- Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables (note 2);
- Placements (note 5);
- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 19).

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de la Financière Power et croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS utilisées dans le rapport de gestion sont définies ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Mode de présentation non consolidée	Les participations de la Financière Power dans Lifeco, IGM, Portag3 et Wealthisimple sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.	Utilisé par la Société pour présenter et analyser ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Présente les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Cette présentation aide le lecteur à évaluer l'incidence de l'apport au bénéfice de chaque filiale.
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant l'incidence des autres éléments.	Aide à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus.
Autres éléments	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.	Met en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes. L'exclusion de ces éléments aide la direction et le lecteur à évaluer les résultats de la période considérée, car ces éléments ne sont pas représentatifs des activités courantes.
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté. Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Des rapprochements entre le mode de présentation non conforme aux normes IFRS et la présentation conforme aux normes IFRS figurent plus loin dans le présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net par action présentés conformément aux normes IFRS avec les mesures financières non conformes aux normes IFRS : le bénéfice net ajusté, les autres éléments et le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont présentés dans la section États non consolidés des résultats :

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	1 767	1 492	523	658	463
Quote-part des autres éléments ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	39	104	39	–	–
IGM	16	(8)	16	–	–
Pargesa	–	–	–	–	2
	55	96	55	–	2
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	1 822	1 588	578	658	465

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

[2] Se reporter à la rubrique Autres éléments pour obtenir plus de détails sur les autres éléments de Lifeco, d'IGM et de Pargesa.

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net par action – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	2,48	2,09	0,74	0,92	0,65
Quote-part des autres éléments ^[2] , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	0,05	0,14	0,05	–	–
IGM	0,02	(0,01)	0,02	–	–
	0,07	0,13	0,07	–	–
Bénéfice net ajusté par action – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	2,55	2,22	0,81	0,92	0,65

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

[2] Se reporter à la rubrique Autres éléments pour obtenir plus de détails sur les autres éléments de Lifeco, d'IGM et de Pargesa.

Résultats de la Financière Power

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- les États non consolidés des résultats, qui présentent les apports des filiales en exploitation et de Pargesa au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de la Financière Power.

Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description du mode de présentation sur une base non consolidée ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de la Financière Power pour la période de neuf mois et le trimestre clos le 30 septembre 2018 sont présentés ci-dessous. Les secteurs opérationnels de la Société sont Lifeco, IGM et Pargesa. Ces tableaux reflètent les apports de Lifeco, d'IGM et de Pargesa au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power.

Bénéfice net consolidé - Périodes de neuf mois closes les

	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa ^[2]	Exploitation générale ^[3]	Financière Power Bénéfice net consolidé	
					30 septembre 2018	30 septembre 2017
Produits						
Revenu-primes, montant net ^[4]	26 416	-	-	(16)	26 400	25 408
Produits de placement nets	1 518	142	-	(92)	1 568	4 633
Honoraires ^[4]	4 399	2 293	-	(73)	6 619	6 300
Total des produits	32 333	2 435	-	(181)	34 587	36 341
Charges						
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	23 382	-	-	-	23 382	25 656
Commissions ^[4]	1 801	826	-	(47)	2 580	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	4 309	774	-	96	5 179	4 956
Charges financières	151	97	-	13	261	324
Total des charges	29 643	1 697	-	62	31 402	33 728
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 690	738	-	(243)	3 185	2 613
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	22	92	8	122	188
Bénéfice avant impôt	2 690	760	92	(235)	3 307	2 801
Impôt sur le bénéfice	337	166	-	4	507	408
Bénéfice net	2 353	594	92	(239)	2 800	2 393
Attribuable aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	832	253	-	(156)	929	802
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	104	104	99
Détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power	1 521	341	92	(187)	1 767	1 492
	2 353	594	92	(239)	2 800	2 393

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9 et comprennent l'incidence de la transition liée au reclassement et à la réévaluation de certains prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, cet ajustement a été renversé au moment de la consolidation et inclus au titre de l'Exploitation générale.

[2] La quote-part du bénéfice de Pargesa revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39, y compris la quote-part revenant à la Société des profits réalisés à la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global par Pargesa et une charge pour perte de valeur. Ces montants n'ont pas été inclus dans le bénéfice net présenté par Pargesa, car celle-ci a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018.

[3] La colonne Exploitation générale comprend les résultats de Portag3 et de Wealthsimple, les activités d'investissement et les activités propres de la Société, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[4] Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

Bénéfice net consolidé – Trimestres clos les

	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa ^[2]	Exploitation générale ^[3]	Financière Power Bénéfice net consolidé		
					30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Produits							
Revenu-primés, montant net ^[4]	10 337	–	–	(5)	10 332	7 899	8 293
Produits de placement nets	207	49	–	(36)	220	1 243	528
Honoraires ^[4]	1 483	776	–	(24)	2 235	2 218	2 110
Total des produits	12 027	825	–	(65)	12 787	11 360	10 931
Charges							
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 046	–	–	–	9 046	7 556	7 567
Commissions ^[4]	611	270	–	(16)	865	851	839
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	1 487	268	–	29	1 784	1 703	1 538
Charges financières	69	38	–	4	111	44	105
Total des charges	11 213	576	–	17	11 806	10 154	10 049
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	814	249	–	(82)	981	1 206	882
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	–	6	12	–	18	52	41
Bénéfice avant impôt	814	255	12	(82)	999	1 258	923
Impôt sur le bénéfice	107	55	–	1	163	212	147
Bénéfice net	707	200	12	(83)	836	1 046	776
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	243	87	–	(52)	278	353	276
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	35	35	35	37
Détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power	464	113	12	(66)	523	658	463
	707	200	12	(83)	836	1 046	776

[1] Les résultats présentés par IGM sont conformes à IFRS 9 et comprennent l'incidence de la transition liée au reclassement et à la réévaluation de certains prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas adopté IFRS 9, cet ajustement a été renversé au moment de la consolidation et inclus au titre de l'Exploitation générale.

[2] La quote-part du bénéfice de Pargesa revenant à la Société comprend des ajustements apportés conformément à IAS 39, y compris la quote-part revenant à la Société des profits réalisés à la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global par Pargesa et une charge pour perte de valeur. Ces montants n'ont pas été inclus dans le bénéfice net présenté par Pargesa, car celle-ci a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018.

[3] La colonne Exploitation générale comprend les résultats de Portag3 et de Wealthsimple, les activités d'investissement et les activités propres de la Société, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[4] Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de Pargesa est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-dessous.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Dans cette section du rapport, les apports de Lifeco et d'IGM au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net ajusté ^[1]					
Lifeco ^[2]	1 560	1 292	503	562	392
IGM ^[2]	357	322	129	121	102
Pargesa ^[2]	92	128	12	36	36
	2 009	1 742	644	719	530
Activités propres	(83)	(55)	(31)	(26)	(28)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(104)	(99)	(35)	(35)	(37)
Bénéfice net ajusté ^[3]	1 822	1 588	578	658	465
Autres éléments ^[4]					
Lifeco	(39)	(104)	(39)	-	-
IGM	(16)	8	(16)	-	-
Pargesa	-	-	-	-	(2)
	(55)	(96)	(55)	-	(2)
Bénéfice net ^[3]	1 767	1 492	523	658	463
Bénéfice par action - de base ^[3]					
Bénéfice net ajusté	2,55	2,22	0,81	0,92	0,65
Autres éléments	(0,07)	(0,13)	(0,07)	-	-
Bénéfice net	2,48	2,09	0,74	0,92	0,65

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco, d'IGM et de Pargesa, et de leur bénéfice net, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-dessous.

[2] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple et de Portag3 en fonction de leur participation respective. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

[4] Se reporter à la section Autres éléments ci-dessous.

2018 par rapport à 2017	Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018
Bénéfice net	
1 767 M\$ (2,48 \$ par action), comparativement à 1 492 M\$ (2,09 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 18,7 % par action.	523 M\$ (0,74 \$ par action), comparativement à 463 M\$ (0,65 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 13,8 % par action, et à 658 M\$ (0,92 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018. Au cours du troisième trimestre de 2017, Lifeco a comptabilisé une provision de 175 M\$ après impôt liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017. La quote-part de cette perte estimée revenant à la Financière Power s'élève à 123 M\$ après impôt (0,17 \$ par action), tant pour le trimestre que pour la période de neuf mois.
Bénéfice net ajusté	
1 822 M\$ (2,55 \$ par action), comparativement à 1 588 M\$ (2,22 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 14,9 % par action.	578 M\$ (0,81 \$ par action), comparativement à 465 M\$ (0,65 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 24,6 % par action, et à 658 M\$ (0,92 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.
Apport de Lifeco, d'IGM et de Pargesa au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	
Apport de 1 954 M\$ au bénéfice net, comparativement à 1 646 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 18,7 %.	Apport de 589 M\$ au bénéfice net, comparativement à 528 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 11,6 %.
Apport de 2 009 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 1 742 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 15,3 %.	Apport de 644 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 530 M\$ pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 21,5 %. Apport de 719 M\$ au bénéfice net et au bénéfice net ajusté pour le deuxième trimestre de 2018.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté, Activités propres et Autres éléments ci-dessous.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

LIFECO

Apport à la Financière Power

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport aux éléments suivants de la Financière Power ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	1 563	1 296	505	563	394
Écritures liées à la consolidation	(3)	(4)	(2)	(1)	(2)
	1 560	1 292	503	562	392
Autres éléments	(39)	(104)	(39)	-	-
Bénéfice net	1 521	1 188	464	562	392

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco était de 67,7 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Canada					
Client individuel	514	427	165	211	141
Client collectif	486	448	150	194	155
Exploitation générale canadienne ^[1]	(35)	(13)	-	(71)	-
	965	862	315	334	296
États-Unis					
Services financiers	313	277	121	101	104
Gestion d'actifs	(32)	(16)	(8)	(8)	6
Exploitation générale américaine ^[1]	52	(2)	-	52	-
	333	259	113	145	110
Europe					
Assurance et rentes	765	697	240	281	233
Réassurance	288	123	87	97	(41)
Exploitation générale européenne ^[1]	(35)	(7)	(8)	(23)	(7)
	1 018	813	319	355	185
Exploitation générale de Lifeco	(9)	(21)	(2)	(3)	(9)
Bénéfice net ajusté ^[2]	2 307	1 913	745	831	582
Autres éléments ^[1]	(56)	(156)	(56)	-	(1)
Bénéfice net ^[2]	2 251	1 757	689	831	581

[1] Les autres éléments représentent des montants qui ont été exclus des unités d'exploitation canadienne, américaine et européenne. Se reporter à la section Autres éléments.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

2018 par rapport à 2017	Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018
Bénéfice net 2 251 M\$ (2,277 \$ par action), comparativement à 1 757 M\$ (1,776 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 28,2 % par action. En 2018, le bénéfice net de Lifeco comprend l'incidence positive nette de 60 M\$ après impôt découlant de la restructuration du financement américain finalisée au deuxième trimestre en raison de la réforme fiscale américaine et du refinancement de certains instruments d'emprunt.	689 M\$ (0,697 \$ par action), comparativement à 581 M\$ (0,587 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 18,7 % par action, et à 831 M\$ (0,839 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018. Le bénéfice net de Lifeco au troisième trimestre de 2017 comprenait une provision de 175 M\$ après impôt liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution de 0,177 \$ du bénéfice par action ordinaire de Lifeco.
Bénéfice net ajusté 2 307 M\$ (2,333 \$ par action), comparativement à 1 913 M\$ (1,934 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 20,6 % par action.	745 M\$ (0,754 \$ par action), comparativement à 582 M\$ (0,589 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 28,0 % par action, et à 831 M\$ (0,839 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.

CANADA

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 229 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 965 M\$. Le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est chiffré à 862 M\$, excluant d'autres éléments de 126 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 315 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.

Client individuel

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 87 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 514 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- des résultats plus favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements, l'incidence moins favorable des nouvelles affaires découlant de la diminution des souscriptions et des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 165 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- des résultats plus favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements et des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Client collectif

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 38 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 486 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats plus favorables au chapitre de la morbidité;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 150 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- la diminution de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- la baisse de l'apport des placements;
- partiellement contrebalancées par des résultats favorables au chapitre de la morbidité.

ÉTATS-UNIS

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 85 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 333 M\$. Le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est chiffré à 259 M\$, excluant d'autres éléments de 11 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 113 M\$. Il n'y avait pas d'autres éléments pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.

Services financiers

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net s'est établi à 243 M\$ US (313 M\$ CA), comparativement à 213 M\$ US (277 M\$ CA) pour la période correspondante de 2017. L'augmentation de 30 M\$ US est principalement attribuable à :

- l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse de 39 M\$ US du bénéfice;
- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- une croissance nette des activités;
- partiellement contrebalancées par une baisse de l'apport des placements, une hausse des charges d'exploitation et des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Au troisième trimestre de 2017, les charges d'exploitation comprenaient un recouvrement de charges non récurrent lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net s'est établi à 93 M\$ US (121 M\$ CA), comparativement à 83 M\$ US (104 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2017. L'augmentation de 10 M\$ US est principalement attribuable à :

- l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse de 12 M\$ US du bénéfice;
- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance;
- une croissance nette des activités;
- partiellement contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et une hausse des charges d'exploitation.

Gestion d'actifs

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la perte nette s'est établie à 25 M\$ US (32 M\$ CA), comparativement à une perte nette de 11 M\$ US (16 M\$ CA) pour la période correspondante de 2017. La perte nette pour le troisième trimestre de 2017 incluait un recouvrement de 7 M\$ US lié à la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. En excluant cet élément, la perte nette a augmenté de 7 M\$ US, principalement en raison de :

- la baisse des produits de placement nets;
- partiellement contrebalancée par la baisse de l'impôt sur le bénéfice découlant de l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la perte nette comprend également des charges financières et autres charges après impôt de 31 M\$ US (39 M\$ CA). Les charges financières et autres charges sont comparables à celles de la période correspondante de 2017, la baisse des coûts de financement ayant été principalement contrebalancée par l'incidence de la baisse du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, la perte nette s'est établie à 6 M\$ US (8 M\$ CA), comparativement à un bénéfice net de 5 M\$ US (6 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2017. En excluant l'incidence de la vente d'un produit de placement mentionnée ci-dessus, la perte nette a augmenté de 4 M\$ US, principalement en raison de :

- la baisse des produits de placement nets;
- partiellement contrebalancée par la hausse des honoraires découlant de la hausse de l'actif géré moyen, la baisse des charges et la baisse de l'impôt sur le bénéfice attribuable à l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

Au troisième trimestre de 2018, la perte nette comprend également des charges financières et autres charges de 9 M\$ US (12 M\$ CA) après impôt, soit un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de 2017, tel qu'il est décrit ci-dessus.

EUROPE

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 168 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 962 M\$. Le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est chiffré à 1 018 M\$, comparativement à 813 M\$ pour la période correspondante de 2017, excluant d'autres éléments de 56 M\$ présentés ci-dessous (19 M\$ pour la période correspondante de 2017).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 79 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 263 M\$. Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est chiffré à 319 M\$, comparativement à 185 M\$ pour la période correspondante de 2017, excluant d'autres éléments de 56 M\$ présentés ci-dessous (1 M\$ pour la période correspondante de 2017).

Assurance et rentes

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 765 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité;
- l'augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes ainsi qu'à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et des fluctuations des devises;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements et un profit à la vente des participations de Lifeco dans Allianz Ireland au premier trimestre de 2017.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 240 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- l'incidence de la hausse du volume de nouvelles affaires en matière de rentes immédiates;
- des résultats plus favorables au chapitre de la morbidité;
- partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements, principalement attribuable à l'abaissement des notations de certains prêts hypothécaires et aux baisses des flux de trésorerie prévus liés aux immeubles associés à certains placements dans le secteur du détail au Royaume-Uni.

Réassurance

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 165 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 288 M\$. Les résultats du troisième trimestre de 2017 comprenaient une provision de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans en 2017. En excluant cet élément, le bénéfice net a diminué de 10 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence moindre des profits attribuables aux nouvelles affaires;
- partiellement contrebalancée par une augmentation de l'apport découlant des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le bénéfice ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net au troisième trimestre de 2017.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 128 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 87 M\$. En excluant la charge de l'exercice précédent mentionnée ci-dessus, le bénéfice net a diminué de 47 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour la période de neuf mois.

AUTRES ÉLÉMENTS

Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours des deux premiers trimestres de 2018. Au troisième trimestre de 2018, les autres éléments de 56 M\$ après impôt comprennent ce qui suit :

- Charges de restructuration liées à l'intégration de Retirement Advantage, qui a été acquise au premier trimestre de 2018, et à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly Assurance Society Limited annoncée au deuxième trimestre de 2018. Ces charges de restructuration ont donné lieu à une diminution de 56 M\$ du bénéfice net de Lifeco et elles comprennent des coûts de démantèlement du système existant pour l'administration des polices des activités au Royaume-Uni et des coûts de migration des polices vers le système existant de Retirement Advantage pour l'administration des polices, des paiements d'indemnités de départ aux employés, des frais de résiliation de contrats conclus avec des tiers, ainsi que des frais juridiques et d'autres frais associés aux transferts des activités. L'intégration de Retirement Advantage et la vente d'un bloc de polices existantes sont assujetties à diverses approbations réglementaires et juridiques et elles devraient avoir lieu au cours du second semestre de 2019.

Au cours des trois premiers trimestres de 2017, les autres éléments de 156 M\$ comprenaient principalement ce qui suit :

Premier trimestre

- Charges de restructuration de 28 M\$ liées à l'unité Services financiers de l'exploitation américaine et aux activités d'intégration de l'unité Assurance et rentes en Europe.

Deuxième trimestre

- Charges de restructuration de 127 M\$ principalement liées à la restructuration des activités canadiennes de Lifeco.

Troisième trimestre

- Charges de restructuration de 1 M\$ principalement liées aux activités de détail en Irlande.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire de Lifeco. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de Lifeco.

FINANCIÈRE IGM

Apport à la Financière Power

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport aux éléments suivants de la Financière Power ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par IGM	376	330	137	125	107
Écritures liées à la consolidation ^[2]	(19)	(8)	(8)	(4)	(5)
	357	322	129	121	102
Autres éléments	(16)	8	(16)	-	-
Bénéfice net	341	330	113	121	102

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM était de 61,4 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

[2] L'apport à la Financière Power comprend un ajustement apporté conformément à IAS 39 et la répartition des résultats de Wealthsimple et de Portag3.

Bénéfice ajusté et bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par IGM (conformément à IFRS 9)

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
IG Gestion de patrimoine	594	554	214	197	181
Mackenzie	143	130	52	49	45
Exploitation générale et autres	143	100	50	47	32
Bénéfice net ajusté (avant intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres) ^[1]	880	784	316	293	258
Charges d'intérêts, impôt sur le bénéfice, dividendes sur actions privilégiées et autres	(268)	(248)	(93)	(90)	(85)
Bénéfice net ajusté ^[2]	612	536	223	203	173
Autres éléments ^[3]	(25)	15	(25)	-	-
Bénéfice net ^[2]	587	551	198	203	173

[1] Les mesures financières non conformes aux normes IFRS sont décrites dans la partie D du présent rapport de gestion.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[3] IGM n'affecte pas les autres éléments aux secteurs.

2018 par rapport à 2017	Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018
Bénéfice net	
587 M\$ (2,44 \$ par action), comparativement à 551 M\$ (2,29 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 6,6 % par action.	198 M\$ (0,82 \$ par action), comparativement à 173 M\$ (0,72 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 13,9 % par action, et à 203 M\$ (0,85 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.
Bénéfice net ajusté	
612 M\$ (2,54 \$ par action), comparativement à 536 M\$ (2,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 13,9 % par action.	223 M\$ (0,92 \$ par action), comparativement à 173 M\$ (0,72 \$ par action) pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 27,8 % par action, et à 203 M\$ (0,85 \$ par action) au deuxième trimestre de 2018.

Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. IGM a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts hypothécaires de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels d'IGM. Cela s'est traduit par une réévaluation totale de 49,7 M\$ attribuable à la reprise de pertes latentes incluses dans la valeur comptable des prêts et à l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres placements de 19,9 M\$ auparavant classés comme disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net, et IGM a choisi de classer d'autres placements d'un montant de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les bénéfices non distribués d'ouverture.

La Financière Power a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Par conséquent, l'apport à la Financière Power comprend un ajustement au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM.

Le bénéfice net ajusté exclut des charges de 25 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Ces autres éléments ne sont pas affectés à des secteurs. Le bénéfice net de chaque secteur est résumé ci-dessous.

IG GESTION DE PATRIMOINE

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 40 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 53 M\$ des honoraires de gestion, qui se sont établis à 1101 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 5,4 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une légère baisse du taux moyen des honoraires de gestion;
- Des charges de 905 M\$ pour la période de neuf mois, soit une baisse de 21 M\$ principalement liée à une diminution de 64 M\$ des commissions, contrebalancée par une augmentation de la rémunération fondée sur l'actif de 42 M\$. La diminution des commissions est essentiellement attribuable au traitement des charges liées aux commissions à la suite de l'adoption d'IFRS 15 (se reporter à la section Adoption d'IFRS 15);
- Partiellement contrebalancées par une diminution de 19 M\$ des honoraires de distribution, qui se sont établis à 126 M\$, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une diminution des frais de rachat, ainsi que d'une diminution de 6 M\$ des honoraires d'administration, principalement attribuable au transfert d'actifs dans des produits dégroupés, auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration, et aux variations de la composition de l'actif géré moyen;
- Une diminution de 10 M\$ des produits de placement nets, qui se sont établis à 36 M\$, découlant principalement des variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires. Les produits d'intérêts nets sur les prêts titrisés ont diminué en raison de la baisse des marges sur les prêts liée à l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, et les profits réalisés sur les ventes de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué en raison de la baisse des activités de ventes. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par la baisse, en 2018, des ajustements négatifs de la juste valeur de prêts détenus. Les autres produits de placement nets ont augmenté de 9,1 M\$ principalement en raison de l'adoption d'IFRS 9, à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant amortis sur la durée de vie des prêts connexes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 22 M\$ des honoraires de gestion, qui se sont établis à 375 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 6,7 % du total de l'actif géré moyen;
- Une augmentation de 8 M\$ des produits de placement nets, qui se sont établis à 13 M\$, principalement attribuable à une diminution, en 2018, des ajustements négatifs de la juste valeur de prêts détenus partiellement contrebalancée par une baisse des produits d'intérêts nets, tel qu'il est expliqué ci-dessus;
- Des charges de 297 M\$ pour le trimestre, soit une baisse de 1 M\$, pour les mêmes raisons que celles expliquant la baisse nette pour la période de neuf mois décrite ci-dessus;

MACKENZIE

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 13 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation des honoraires de gestion en raison d'une hausse de 10,9 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion;
- Une augmentation de 3 M\$ des produits de placement nets principalement liée aux rendements sur les fonds exclusifs;
- Une diminution de 2 M\$ des charges découlant d'une baisse des commissions à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Ce facteur a été contrebalancé par une augmentation des commissions de suivi attribuable à la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, partiellement contrebalancée par un recul du taux effectif des commissions de suivi.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 3 M\$ des honoraires de gestion en raison d'une hausse de 12,6 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion;
- Une diminution de 5 M\$ des charges en raison d'une diminution des charges liées aux commissions, contrebalancée par une hausse des commissions de suivi, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les charges autres que les commissions ont diminué de 4 M\$ et elles se rapportent à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré.

ACTIFS ET ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré :

(en milliards de dollars)	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017	30 juin 2017
IG Gestion de patrimoine	89,0	88,8	85,2	84,3
Mackenzie ^[1]	67,3	67,0	60,8	60,4
Exploitation générale et autres ^[2]	3,4	3,3	4,0	3,9
Total	159,7	159,1	150,0	148,6

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré quotidien moyen des fonds d'investissement :

(en milliards de dollars)	2018			2017			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
IG Gestion de patrimoine	89,4	88,0	87,8	87,2	83,8	85,0	82,8
Mackenzie ^[1]	59,5	57,9	57,1	55,8	53,4	54,1	52,3
Exploitation générale et autres ^[2]	5,1	5,0	5,2	5,1	5,2	5,2	5,0
Total	154,0	150,9	150,1	148,1	142,4	144,3	140,1

[1] À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Les chiffres correspondants ont été retraités afin de refléter ce changement.

[2] Comprend l'actif géré d'Investment Planning Counsel, excluant un ajustement représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom des autres secteurs.

AUTRES ÉLÉMENTS

Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours des deux premiers trimestres de 2018. Au troisième trimestre de 2018, les autres éléments de 25 M\$ après impôt comprennent principalement ce qui suit :

- Charges de restructuration et autres charges de 17 M\$: résultant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel connexes, ainsi que d'autres initiatives visant à améliorer la gamme de fonds offerts par IGM et son efficacité opérationnelle.
- Versement d'une prime de 8 M\$: résultant du remboursement anticipé des débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.

Il n'y a pas eu d'autres éléments au cours des premier et troisième trimestres de 2017. Au deuxième trimestre de 2017, les autres éléments de 15 M\$ après impôt comprenaient principalement ce qui suit :

- Charges de restructuration et autres charges de 17 M\$: coûts de séparation et de cessation d'emploi principalement liés à la réduction de la présence des bureaux régionaux d'IGM.
- Modification relative au régime de retraite de 37 M\$: réévaluation favorable de l'obligation au titre du régime de retraite enregistré d'IGM qui tient compte d'une nouvelle politique limitant la possibilité d'augmentations futures de certaines prestations.
- Quote-part d'IGM des autres éléments de Lifeco de 5 M\$.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire d'IGM. Se reporter à la partie D du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats d'IGM.

PARGESA**Apport à la Financière Power**

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
(en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport aux éléments suivants de la Financière Power ^[1] :					
Bénéfice net ajusté					
Tel qu'il a été présenté par Pargesa	95	128	16	57	36
Écritures liées à la consolidation ^[2]	(3)	-	(4)	(21)	-
	92	128	12	36	36
Autres éléments	-	-	-	-	(2)
Bénéfice net	92	128	12	36	34

[1] La participation moyenne de la Financière Power dans Pargesa était de 27,8 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

[2] La Société n'a pas adopté IFRS 9. L'apport à la Financière Power comprend un ajustement lié à Pargesa, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Bénéfice ajusté et bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par Pargesa (conformément à IFRS 9)

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
(en millions de francs suisses)	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Apport du portefeuille au bénéfice net ajusté					
Quote-part du bénéfice de :					
Imerys	100	90	32	37	33
Parques	(3)	-	-	(3)	-
Dividendes :					
LafargeHolcim	58	60	-	58	-
SGS	50	46	-	-	-
adidas	21	15	-	21	-
Umicore	18	14	9	9	7
Total	16	15	6	10	5
Pernod Ricard	12	11	-	12	-
GEA	6	1	-	6	-
Ontex	6	5	-	6	-
Autres ^[1]	1	5	1	-	3
Apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement	20	124	9	15	64
	305	386	57	171	112
Produits financiers (charges financières), montant net	(21)	(15)	(8)	(7)	(7)
Frais généraux et impôt	(24)	(23)	(7)	(8)	(7)
Bénéfice net ajusté ^[2, 3]	260	348	42	156	98
Autres éléments	(9)	1	(4)	(4)	(2)
Bénéfice net ^[3]	251	349	38	152	96

[1] Comprend les dividendes d'autres placements et de Parques. À la fin de 2017, la participation dans Parques, qui était classée comme disponible à la vente, a été reclassée en tant qu'entreprise associée et est désormais comptabilisée au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

[2] Décrit comme le « résultat courant économique » dans la partie E du présent rapport de gestion.

[3] Attribuable aux actionnaires de Pargesa.

2018 par rapport à 2017

Troisième trimestre de 2018 par rapport au
troisième trimestre de 2017 et au deuxième trimestre de 2018**Bénéfice net**

251 M FS, comparativement à 349 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 28,1 %.

38 M FS, comparativement à 96 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 60,4 %, et à 152 M FS au deuxième trimestre de 2018.

Bénéfice net ajusté

260 M FS, comparativement à 348 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 25,3 %.

42 M FS, comparativement à 98 M FS pour la période correspondante de 2017, soit une diminution de 57,1 %, et à 156 M FS au deuxième trimestre de 2018.

Le 1^{er} janvier 2018, Pargesa a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, et a reclassé la majorité de son portefeuille de titres de sociétés cotées en Bourse, qui étaient auparavant comptabilisés comme des placements disponibles à la vente, comme des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est un classement facultatif des instruments de placement en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les autres éléments du résultat global.

Les placements dans des fonds d'actions de sociétés fermées et d'autres fonds d'investissement, auparavant comptabilisés comme des placements disponibles à la vente, ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Après le 1^{er} janvier 2018, les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Comme il est indiqué ci-dessus, la Financière Power a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. Le tableau ci-dessous présente les ajustements de l'apport à la Financière Power conformément à IAS 39 :

(en millions de dollars)	T3	T2	2018 T1	Total
Cession de Burberry ^[1]	-	18	-	18
Charges pour perte de valeur liées à Ontex ^[2]	(2)	(34)	-	(36)
Cession de fonds d'actions de sociétés fermées ^[3]	-	-	21	21
Profits (pertes) latents sur les fonds d'actions de sociétés fermées ^[4]	(2)	(5)	1	(6)
Total	(4)	(21)	22	(3)

[1] Au cours du deuxième trimestre, la participation dans Burberry a été cédée, ce qui a donné lieu à un profit de 40 M FS. Ce profit n'a pas été comptabilisé dans le bénéfice de Pargesa puisque cette participation était classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

[2] Au cours du deuxième trimestre, le cours de l'action d'Ontex a diminué pour s'établir à 18,81 €, comparativement à 27,62 €, ce qui, en vertu d'IAS 39, se serait traduit par une charge pour perte de valeur de 87 M FS. En vertu d'IFRS 9, Pargesa classe son placement dans Ontex à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, la charge pour perte de valeur n'a pas été comptabilisée dans le bénéfice. La quote-part revenant à la Financière Power de la perte de valeur se chiffrait à 34 M\$ au deuxième trimestre.

À la fin du troisième trimestre, le cours de l'action d'Ontex a diminué de 18,35 €, de sorte que la Financière Power a comptabilisé une charge pour perte de valeur additionnelle de 2 M\$ au titre de sa quote-part de la perte de valeur.

[3] Au cours du premier trimestre, deux placements détenus par l'entremise de fonds d'actions de sociétés fermées, classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9, ont été cédés, ce qui a donné lieu à des profits de 57 M FS. Ces profits réalisés n'ont pas été comptabilisés dans le bénéfice de Pargesa puisque les placements, auparavant classés comme disponibles à la vente, ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net le 1^{er} janvier 2018. Tel qu'il est décrit ci-dessus, au moment de la transition, les profits latents connexes comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global ont été transférés de façon permanente dans les bénéfices non distribués.

[4] Au cours des trois premiers trimestres de 2018, Pargesa a comptabilisé des profits nets latents de 14 M FS dans son bénéfice relativement aux variations de la juste valeur de ses fonds d'actions de sociétés privées. La Financière Power ne comptabilise pas ces profits, car elle continue de classer ces fonds d'actions de sociétés privées comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

À l'exception de la quote-part des résultats d'Imerys, une grande part du bénéfice net ajusté de Pargesa est composée de dividendes provenant de ses placements non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

▪ LafargeHolcim (deuxième trimestre)	▪ adidas (deuxième trimestre)
▪ SGS (premier trimestre)	▪ Umicore (deuxième et troisième trimestres)
▪ Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres)	▪ Ontex (deuxième trimestre)
▪ Total (deuxième, troisième et quatrième trimestres)	▪ GEA (deuxième trimestre)

RÉSULTATS

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a diminué de 98 M FS par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 251 M FS, principalement en raison des éléments suivants :

- Une diminution de 104 M FS de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement. La diminution s'explique principalement par l'adoption d'IFRS 9 par Pargesa, qui a donné lieu à des profits à la cession de placements de 57 M FS réalisés au cours du premier trimestre qui n'ont pas été comptabilisés dans le bénéfice. En 2017, des profits de 123 M FS ont été réalisés à la cession de deux placements dans des actions de sociétés fermées;
- Une augmentation de 6 M FS des charges financières, montant net, par rapport à la période correspondante de 2017, pour s'établir à 21 M FS, principalement attribuable à une diminution de 7 M FS des produits tirés des activités de négociation et des activités liées aux dérivés de GBL dans le cadre de la gestion de son portefeuille, partiellement contrebalancée par l'incidence nette des ajustements de la juste valeur au titre des instruments dérivés.
- Partiellement contrebalancées par une augmentation de 10 M FS de l'apport d'Imerys, qui est passé de 90 M FS à 100 M FS au 30 septembre 2018;
- Une hausse de 16 M FS des dividendes reçus de ses principales participations, qui sont passés à 188 M FS, comparativement à 172 M FS pour la période correspondante de 2017. La hausse des dividendes est principalement attribuable à une hausse des dividendes par action versés par la majorité des sociétés du portefeuille, à des placements additionnels effectués dans Umicore et GEA, de même qu'à l'augmentation du taux de change moyen euro/FS.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice net a diminué de 58 M FS par rapport au trimestre correspondant de 2017, pour s'établir à 38 M FS, principalement en raison d'une diminution de 55 M FS de l'apport provenant des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des autres fonds d'investissement, qui s'est établi à 9 M FS, tel qu'il est expliqué ci-dessus.

AUTRES ÉLÉMENTS

Il n'y a pas eu d'autres éléments importants au cours des trois premiers trimestres de 2018 et de 2017.

TAUX DE CHANGE MOYENS

Les taux de change moyens pour les périodes de neuf mois et les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017 étaient les suivants :

	Périodes de neuf mois closes les			Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation en %	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Variation en %
Euro/FS	1,161	1,095	6,0	1,144	1,131	1,1
FS/CA	1,324	1,329	(0,4)	1,328	1,301	2,1

L'information ci-dessus est tirée du communiqué de presse du troisième trimestre de 2018 de Pargesa. Se reporter à la partie E du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de Pargesa.

ACTIVITÉS PROPRES

Les activités propres incluent les produits tirés (pertes sur) des placements, les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Produits tirés (pertes sur) des placements ^[1]	(7)	23	(7)	1	(4)
Charges d'exploitation et autres charges					
Charges d'exploitation	(61)	(61)	(20)	(21)	(20)
Charges financières	(13)	(13)	(4)	(5)	(4)
Amortissement	(1)	(1)	-	-	-
Impôt sur le bénéfice	(1)	(3)	-	(1)	-
	(76)	(78)	(24)	(27)	(24)
Activités propres	(83)	(55)	(31)	(26)	(28)

[1] Au deuxième trimestre de 2017, la Financière Power a obtenu le contrôle de Wealhsimple et a comptabilisé un profit reflétant la participation de la Société à la juste valeur.

AUTRES ÉLÉMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des autres éléments :

	Périodes de neuf mois closes les		Trimestres clos les		
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017
Lifeco					
Charges de restructuration	(38)	(104)	(38)	-	-
Quote-part des autres éléments d'IGM	(1)	-	(1)	-	-
	(39)	(104)	(39)	-	-
IGM					
Charges de restructuration et autres charges	(10)	(10)	(10)	-	-
Prime versée au remboursement anticipé des débentures	(5)	-	(5)	-	-
Régime de retraite	-	22	-	-	-
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(1)	(4)	(1)	-	-
	(16)	8	(16)	-	-
Pargesa					
Autres produits (charges)	-	-	-	-	(2)
	(55)	(96)	(55)	-	(2)

Se reporter aux sections Autres éléments portant respectivement sur Lifeco, IGM ou Pargesa ci-dessus pour obtenir des renseignements additionnels.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM et le bilan non consolidé de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan non consolidé, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et du bilan consolidé résumé de la Société au 30 septembre 2018 :

	Financière Power	Lifeco	IGM	Ajustements liés à la consolidation et autres ^[1]	Financière Power Bilans consolidés	
					30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 041	3 882	587	(245)	5 265	5 321
Placements	161	168 899	8 163	(134)	177 089	172 345
Participation - Lifeco	14 532	-	967	(15 499)	-	-
Participation - IGM	2 648	346	-	(2 994)	-	-
Participation - Parjointco	3 574	-	-	-	3 574	3 354
Participations - autres entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	6	641	24	671	662
Fonds détenus par des assureurs cédants	-	9 145	-	-	9 145	9 893
Actifs au titre des cessions en réassurance	-	5 895	-	-	5 895	5 045
Autres actifs	137	10 352	1 092	(1)	11 580	10 919
Immobilisations incorporelles	-	3 849	1 289	61	5 199	5 748
Goodwill	-	6 501	2 660	738	9 899	9 580
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	220 207	-	-	220 207	217 357
Total de l'actif	22 093	429 082	15 399	(18 050)	448 524	440 224
Passif						
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	165 098	-	-	165 098	161 365
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	-	7 358	-	7 358	7 596
Débtentures et autres instruments d'emprunt	250	5 926	1 850	(73)	7 953	7 968
Autres passifs	552	11 227	1 640	36	13 455	12 414
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	220 207	-	-	220 207	217 357
Total du passif	802	402 458	10 848	(37)	414 071	406 700
Fonds propres						
Actions privilégiées perpétuelles	2 830	2 714	150	(2 864)	2 830	2 830
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ^[2]	18 461	21 004	4 401	(25 405)	18 461	17 683
Participations ne donnant pas le contrôle ^[3, 4]	-	2 906	-	10 256	13 162	13 011
Total des fonds propres	21 291	26 624	4 551	(18 013)	34 453	33 524
Total du passif et des fonds propres	22 093	429 082	15 399	(18 050)	448 524	440 224

[1] Les ajustements liés à la consolidation et autres comprennent les comptes de Portag3 et Wealthsimple, ainsi que des écritures liées à la consolidation.

[2] Les bénéfices non distribués d'ouverture ont diminué de 360 M\$ à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

[3] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[4] Les ajustements liés à la consolidation des participations ne donnant pas le contrôle sont relatives aux participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et de Wealthsimple.

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 448,5 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 440,2 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison des fluctuations favorables sur les marchés et des devises, ainsi que de la croissance des nouvelles affaires de Lifeco.

Le passif a augmenté pour s'établir à 414,1 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 406,7 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 3,7 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, de l'acquisition de Retirement Advantage et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, partiellement contrebalancés par l'incidence des ajustements liés à la juste valeur.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 2,9 G\$, principalement en raison de l'incidence de l'augmentation nette de la valeur de marché et des produits de placement de 4,4 G\$, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises de 0,1 G\$, partiellement contrebalancées par des retraits nets de 1,8 G\$.

Les parties C et D du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS NON CONSOLIDÉS

Dans le mode de présentation non consolidée ci-dessous, Lifeco et IGM sont présentées par la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Ces bilans non consolidés, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, rehaussent l'information fournie dans le rapport de gestion et aident le lecteur à cibler les changements dans les bilans non consolidés de la Financière Power.

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	1 041	1 054
Participations		
Lifeco	14 532	13 772
IGM	2 648	2 865
Parjointco	3 574	3 354
Autres ^[2]	161	142
Autres actifs	137	122
Total de l'actif	22 093	21 309
Passif		
Débetures	250	250
Autres passifs	552	546
Total du passif	802	796
Fonds propres		
Actions privilégiées perpétuelles	2 830	2 830
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18 461	17 683
Total des fonds propres	21 291	20 513
Total du passif et des fonds propres	22 093	21 309

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe d'un montant de 289 M\$ (281 M\$ au 31 décembre 2017) dont l'échéance est de plus de trois mois. Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés.

[2] Comprend les placements de la Financière Power dans Portag3 et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Financière Power se sont élevés à 1 041 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 1 054 M\$ à la fin de décembre 2017. Les dividendes déclarés par la Société pour le troisième trimestre et versés le 1^{er} novembre 2018, d'un montant de 344 M\$, sont inclus dans les autres passifs. Les dividendes déclarés par IGM pour le troisième trimestre et reçus par la Société le 31 octobre 2018, d'un montant de 83 M\$, sont inclus dans les autres actifs (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États non consolidés des flux de trésorerie présentée plus loin).

Participations dans Lifeco, IGM et Parjointco

La valeur comptable des participations de la Financière Power dans Lifeco, IGM et Parjointco, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 20 754 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 19 991 M\$ au 31 décembre 2017.

	Lifeco	IGM	Parjointco	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	13 772	2 865	3 354	19 991
Changement de méthode comptable ^[1]	(42)	(318)	–	(360)
Valeur comptable retraitée au début de l'exercice	13 730	2 547	3 354	19 631
Quote-part du bénéfice net ajusté	1 560	357	92	2 009
Quote-part des autres éléments	(39)	(16)	–	(55)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global	111	8	211	330
Dividendes	(781)	(250)	(75)	(1 106)
Autres ^[2]	(49)	2	(8)	(55)
Valeur comptable au 30 septembre 2018	14 532	2 648	3 574	20 754

[1] Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

[2] Principalement liés à l'incidence de la variation des participations dans une filiale de Lifeco.

FONDS PROPRES

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de la Société comprennent onze séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif, deux séries d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, et deux séries d'actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif d'un montant en capital déclaré total de 2 830 M\$ au 30 septembre 2018 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2017). Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 17 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires se sont chiffrés à 18 461 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 17 683 M\$ au 31 décembre 2017.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2018	2017
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, au début de l'exercice	17 683	16 901
Changement de méthode comptable ^[1]	(360)	–
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires retraités, au début de l'exercice	17 323	16 901
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles	1 871	1 591
Dividendes déclarés	(1 031)	(982)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	(53)	20
	787	629
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	70	(550)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	(86)	163
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	160	5
Quote-part de Pargesa et des autres entreprises associées	201	391
Rémunération fondée sur des actions	(1)	(8)
	344	1
Émission d'actions ordinaires (225 000 actions en 2018 et 219 039 actions en 2017) aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Société	7	8
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires aux 30 septembre	18 461	17 539

[1] Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

La valeur comptable par action ordinaire de la Société s'est établie à 25,85 \$ au 30 septembre 2018, comparativement à 24,77 \$ à la fin de 2017.

Nombre d'actions ordinaires en circulation

À la date du présent rapport de gestion, 714 096 479 actions ordinaires de la Société étaient en circulation, comparativement à 713 871 479 au 31 décembre 2017. À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 11 292 625 actions ordinaires de la Société étaient en cours en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM et les flux de trésorerie non consolidés de la Financière Power sont présentés ci-dessous. Le tableau suivant présente un rapprochement de l'état non consolidé des flux de trésorerie, qui n'est pas présenté conformément aux normes IFRS, et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

	Financière Power	Lifeco	IGM	Ajustements liés à la consolidation et autres	Financière Power Données consolidées	
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre					2018	2017
Flux de trésorerie liés à ce qui suit :						
Activités d'exploitation	1 031	4 929	581	(1 140)	5 401	4 833
Activités de financement	(1 009)	(1 007)	(1 025)	1 094	(1 947)	(1 310)
Activités d'investissement	(35)	(3 606)	64	52	(3 525)	(3 358)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	15	-	-	15	(69)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13)	331	(380)	6	(56)	96
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 054	3 551	967	(251)	5 321	4 396
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 30 septembre	1 041	3 882	587	(245)	5 265	4 492

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont diminué de 56 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à une augmentation de 96 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 5 401 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 4 833 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent les dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 1 947 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 310 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 3 525 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 3 358 M\$ pour la période correspondante de 2017.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, ce qui a donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 8 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 26 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les parties C et D du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS NON CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La Financière Power est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus de Lifeco, d'IGM et de Parjointco ainsi que des produits de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions privilégiées et sur les actions ordinaires.

Les états non consolidés des flux de trésorerie de la Société ci-dessous, qui ne sont pas présentés conformément aux normes IFRS, ont été préparés afin d'aider le lecteur puisqu'ils permettent d'isoler les flux de trésorerie de la Financière Power, la société mère.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2018	2017
Activités d'exploitation		
Dividendes		
Lifeco	781	737
IGM	250	250
Pargesa	75	78
	1 106	1 065
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie	(75)	(70)
	1 031	995
Activités de financement		
Dividendes versés sur les actions privilégiées perpétuelles	(103)	(93)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(913)	(868)
Émission d'actions privilégiées perpétuelles	-	250
Émission d'actions ordinaires	7	7
Autres (y compris les frais d'émission d'actions)	-	(7)
	(1 009)	(711)
Activités d'investissement		
Placements dans Portag3 et Wealthsimple	(35)	(21)
Acquisition d'autres placements et autres	-	(40)
	(35)	(61)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13)	223
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 054	842
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 30 septembre	1 041	1 065

Sur une base non consolidée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 13 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à une augmentation de 223 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 031 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 995 M\$ pour la période correspondante de 2017.

- Les dividendes versés par Lifeco sur ses actions ordinaires au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont totalisé 1,167 \$ par action, comparativement à 1,101 \$ par action pour la période correspondante de 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a reçu des dividendes de Lifeco d'un montant de 781 M\$, comparativement à 737 M\$ pour la période correspondante de 2017.
- Les dividendes versés par IGM sur ses actions ordinaires au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont totalisé 1,6875 \$ par action, soit le même montant que pour la période correspondante de 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a reçu des dividendes d'IGM d'un montant de 250 M\$, soit le même montant que pour la période correspondante de 2017.
- Pargesa déclare et verse un dividende annuel au deuxième trimestre. Le dividende versé par Pargesa à Parjointco en 2018 s'est chiffré à 2,50 FS par action au porteur, comparativement à 2,44 FS en 2017. La Société a reçu des dividendes de Parjointco d'un montant de 75 M\$ (59 M FS) en 2018, comparativement à 78 M\$ (57 M FS) en 2017.

Les activités de financement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 1 009 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 711 M\$ pour la période correspondante de 2017, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur les actions privilégiées et les actions ordinaires d'un montant de 1 016 M\$, comparativement à 961 M\$ pour la période correspondante de 2017. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les dividendes versés par la Société sur ses actions ordinaires ont totalisé 1,2785 \$ par action, comparativement à 1,2175 \$ par action pour la période correspondante de 2017.
- En 2017, la Société a émis des actions privilégiées perpétuelles pour un montant de 250 M\$.
- L'émission d'actions ordinaires d'un montant de 7 M\$ au titre des options sur actions à l'intention des employés exercées au cours de la période, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2017.

Les activités d'investissement de la Société ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 35 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 61 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, la Financière Power a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions privilégiées perpétuelles, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions privilégiées perpétuelles comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées et les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par Lifeco et IGM sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions privilégiées perpétuelles et le total des fonds propres représentaient 81 % de la structure du capital consolidé au 30 septembre 2018.

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Financière Power	250	250
Lifeco	5 926	5 617
IGM	1 850	2 175
Ajustements liés à la consolidation	(73)	(74)
	7 703	7 718
	7 953	7 968
Actions privilégiées		
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	2 714	2 714
IGM	150	150
	2 864	2 864
	5 694	5 694
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18 461	17 683
Participations ne donnant pas le contrôle ^[1]	10 298	10 147
	28 759	27 830
	42 406	41 492

[1] Représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées de Lifeco et d'IGM, lesquelles sont présentées comme des actions privilégiées dans le présent tableau.

Financière Power

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 7 décembre 2016, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang, d'actions ordinaires, de reçus de souscription et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.

Lifeco

- Le 28 février 2018, Lifeco a émis des débentures à 3,337 % sur 10 ans d'un montant de 500 M\$.
- Le 21 mars 2018, les débentures à 6,14 % d'un montant de 200 M\$ de Lifeco sont arrivées à échéance à leur montant en capital plus les intérêts courus.
- Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP, une filiale de Lifeco, a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant de 384 M\$ (300 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant de 640 M\$ (500 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048.
- Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, une filiale de Lifeco, a remboursé en totalité ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du TIOL à trois mois d'un montant de 399 M\$ (300 M\$ US) et arrivant à échéance le 16 mai 2046.
- Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II, une filiale de Lifeco, a remboursé en totalité le montant de 500 M\$ des débentures subordonnées non garanties arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 %, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus, jusqu'à la date de remboursement, mais à l'exclusion de cette date.

IGM

- Le 7 mars 2018, IGM a remboursé à l'échéance ses débentures à 6,58 %, d'un montant de 150 M\$.
- Le 11 juillet 2018, IGM a émis des débentures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ arrivant à échéance le 13 juillet 2048. Le 10 août 2018, IGM a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé de la totalité de ses débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ arrivant à échéance le 8 avril 2019. Une prime de 11 M\$ a été versée par IGM lors du remboursement anticipé.

La Société n'est elle-même assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales et les filiales d'IGM sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties C et D du présent rapport de gestion.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A (élevée) » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A (élevée) » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A (élevée) » comporte soient gérables.

Gestion des risques

La Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans les secteurs des services financiers, de la gestion d'actifs ainsi que dans d'autres secteurs d'activité. Ses principales participations consistent en une participation donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL par l'entremise de Pargesa. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable de la surveillance de ses risques et le conseil d'administration d'IGM supervise la gestion de ses risques et s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de divers comités. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties C et D du présent rapport de gestion.

APPROCHE EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité de rémunération évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société de même que les activités qu'exerce la Société comportent certains risques intrinsèques, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le rapport de gestion annuel de 2017 analyse certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de surveillance, d'identification et de gestion des risques particuliers décrits dans le rapport de gestion annuel de 2017.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Au 30 septembre 2018, les valeurs comptables et la juste valeur des actifs et des passifs de la Société et de ses filiales comptabilisés à la juste valeur étaient sensiblement les mêmes qu'au 31 décembre 2017. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour obtenir des informations supplémentaires au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

	30 septembre 2018			31 décembre 2017		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Financière Power	20	1	–	17	2	2
Lifeco	20 167	396	(727)	16 589	384	(952)
IGM	3 691	32	(4)	3 269	36	8
	23 858	428	(731)	19 858	420	(944)
	23 878	429	(731)	19 875	422	(942)

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 4,0 G\$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur titres adossés à des prêts hypothécaires dont le règlement reste à venir (les titres liés à des opérations n'ayant pas encore été annoncées) et à des activités de couverture courantes. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché des instruments en position de profit) a augmenté pour s'établir à 429 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 422 M\$ au 31 décembre 2017.

Les parties C et D du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion et à la note 31 des états financiers consolidés de 2017 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière importante à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Société.

Engagements et obligations contractuels

Au 30 septembre 2018, les obligations contractuelles de la Société et de ses filiales étaient sensiblement les mêmes que celles qui ont été présentées dans le rapport de gestion annuel de 2017.

Impôt sur le bénéfice (base non consolidée)

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de pertes autres qu'en capital de 207 M\$ pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration au cours des exercices 2028 à 2038. De plus, la Société dispose de pertes en capital de 84 M\$ qui peuvent être utilisées pour une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital futurs.

Se reporter également à la section Transactions avec des parties liées ci-dessous.

Transactions avec des parties liées

La Financière Power a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions qui sont proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre de prestations d'assurance collective et les services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de la Financière Power. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

En octobre 2017, IGM a obtenu des décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu, qui permettaient des transactions de consolidation des pertes fiscales avec une filiale de Power Corporation, et aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales pouvaient être acquises par IGM. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. IGM comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2017 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales, Lifeco et IGM, doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs. Ces éléments sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2017 et les notes annexes aux états financiers consolidés de 2017 de la Société. Aucun changement n'a été apporté aux estimations et jugements comptables critiques de la Société au troisième trimestre de 2018.

Changements de méthodes comptables

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

ADOPTION D'IFRS 15 – *PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS* (IFRS 15)

Le 1^{er} janvier 2018, la Société et ses filiales ont adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui présente un modèle exhaustif et unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires). La norme fournit des critères qui permettent de déterminer si les filiales de la Société dans le secteur de la gestion d'actifs doivent inscrire à l'actif et amortir les coûts des contrats ou les passer en charges.

Les filiales de la Société reçoivent des commissions à la vente de produits de placement sous la forme d'honoraires versés directement par le client ou directement par le fonds d'investissement. L'application d'IFRS 15 a donné lieu à un changement de méthode comptable pour les charges liées aux commissions, comme suit :

- Les commissions versées à la vente de produits de placement pour lesquelles des honoraires sont directement perçus auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée de vie utile estimée, qui est d'au plus sept ans.
- Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La Société et ses filiales ont choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, comme le permettent les dispositions transitoires contenues dans IFRS 15. À la suite des changements apportés au traitement des coûts des contrats, Lifeco et IGM ont comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certains coûts d'acquisition différés inclus dans les autres actifs, de certaines commissions de vente différées incluses dans les immobilisations incorporelles et de certains passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 360 M\$ du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de la Société au 1^{er} janvier 2018.

Le tableau suivant présente l'incidence du changement de méthode comptable sur le bilan consolidé :

	31 décembre 2017 (montants présentés antérieurement)	Incidence du changement de méthode comptable	1 ^{er} janvier 2018 (montants retraités)
Actif			
Autres actifs	8 332	(59)	8 273
Immobilisations incorporelles – commissions de vente différées	767	(703)	64
		(762)	
Passif et fonds propres			
Passifs d'impôt différé	1 670	(205)	1 465
Bénéfices non distribués	15 381	(360)	15 021
Participations ne donnant pas le contrôle	13 011	(197)	12 814
		(762)	

Les charges liées aux commissions devraient diminuer au cours des exercices à venir en raison du changement apporté au traitement des coûts des contrats en vertu d'IFRS 15 et des changements à la structure des commissions d'IGM, au sein de laquelle une transition est en cours, pour passer des commissions fondées sur les ventes à des commissions fondées sur l'actif.

De plus, la Société et ses filiales ont reclassé les montants des honoraires et des primes pour les périodes correspondantes de 2017 dans les états consolidés des résultats et dans le présent rapport de gestion afin de tenir compte du changement apporté à la présentation de certains produits et de certaines charges, et de présenter le montant brut ou le montant net, selon le cas. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net.

La mise en œuvre d'IFRS 15 donnera lieu à une modification du calendrier de comptabilisation des charges liées aux commissions. Toutefois, il n'y a pas d'incidence sur les flux de trésorerie des filiales de la Société.

Pour en savoir davantage sur l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2018.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi continu des modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur leurs états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société et ses filiales en plus de ce qui a été présenté dans le rapport de gestion de 2017 et les états financiers consolidés de 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

INCIDENCE ACTUELLE D'IFRS 9 - INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers, et dont la date d'entrée en vigueur était le 1^{er} janvier 2018.

En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, *Instruments financiers* et d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Les deux options sont :

- *Approche du report* : permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité;
- *Approche par superposition* : permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

La Société est admissible à l'approche du report et elle a choisi d'appliquer cette approche, qui permet l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2021.

IGM, une filiale, et Pargesa, détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement, ne sont pas admissibles à l'exemption et ont adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. L'incidence de l'adoption est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer les méthodes comptables conformément à IAS 39 aux résultats de Pargesa.

Au moment de la consolidation, la Société a ajusté les résultats d'IGM et de Pargesa pour que ceux-ci soient conformes à IAS 39. Se reporter à l'analyse portant précisément sur cette question qui se trouve dans les sections Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté d'IGM et de Pargesa.

IFRS 16 - CONTRATS DE LOCATION (IFRS 16)

L'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, en vertu de laquelle le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location. Le preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêts sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont les actifs sont de moindre valeur sont exemptés de ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre selon une application rétrospective ou une application rétrospective modifiée, qui permet l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition. La Société n'a pas encore déterminé laquelle des deux méthodes d'application elle utilisera au moment de la transition.

L'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation de l'actif et du passif de la Société à la suite de la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative. La charge d'amortissement augmentera en raison de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation, et les charges financières augmenteront en raison des intérêts théoriques imputés à l'obligation locative.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence quantitative de cette norme.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018.

Sommaire des résultats trimestriels

	2018			2017				2016			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits ^[1, 2]	12 787	11 360	10 440	13 646	10 931	11 809	13 601	8 576	14 106	13 470	12 970
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires)	523	658	586	225	463	545	484	616	539	505	259
Par action – de base	0,74	0,92	0,82	0,32	0,65	0,76	0,68	0,86	0,76	0,71	0,36
Par action – dilué	0,73	0,92	0,82	0,31	0,65	0,76	0,68	0,86	0,76	0,71	0,36
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires) ^[3]	578	658	586	547	465	622	501	547	551	560	478
Par action – de base ^[3]	0,81	0,92	0,82	0,77	0,65	0,87	0,70	0,77	0,77	0,78	0,67
Autres éléments ^[3, 4]	(55)	-	-	(322)	(2)	(77)	(17)	69	(12)	(55)	(219)
Par action – de base ^[3]	(0,07)	-	-	(0,45)	-	(0,11)	(0,02)	0,09	(0,01)	(0,07)	(0,31)

[1] Les produits du quatrième trimestre de 2016 ont diminué en raison d'une baisse de la valeur du portefeuille d'obligations de Lifeco attribuable à la hausse des taux d'intérêt.

[2] Les chiffres correspondants ont été retraités à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Se reporter à la section Adoption d'IFRS 15 pour obtenir plus de détails.

[3] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, ainsi que les autres éléments et les autres éléments par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

[4] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des autres éléments de Lifeco, d'IGM et de Pargesa :

	2018			2017				2016			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Lifeco											
Charges de restructuration	(38)	-	-	(3)	-	(84)	(20)	(16)	(10)	(3)	(2)
Incidence de la réforme fiscale américaine	-	-	-	(146)	-	-	-	-	-	-	-
Charge nette à la vente d'un placement en actions	-	-	-	(83)	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part des autres éléments d'IGM	(1)	-	-	(4)	-	-	-	-	-	-	-
IGM											
Charges de restructuration et autres charges	(10)	-	-	(78)	-	(10)	-	-	-	-	-
Prime versée au remboursement anticipé des débentures	(5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Régime de retraite	-	-	-	-	-	22	-	-	-	-	-
Réduction des estimations d'impôt	-	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(1)	-	-	(8)	-	(4)	-	-	-	-	-
Pargesa											
Total – profits à la cession partielle	-	-	-	-	-	-	-	74	-	-	101
LafargeHolcim – charges pour perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(52)	(308)
Engie – charge pour perte de valeur et perte à la cession partielle	-	-	-	-	-	-	-	(6)	-	-	(9)
Autres (charges) produits	-	-	-	-	(2)	(1)	3	(4)	(2)	-	(1)
	(55)	-	-	(322)	(2)	(77)	(17)	69	(12)	(55)	(219)

Bilans consolidés résumés

(non audité) [en M\$ CA]	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 265	5 321
Placements [note 5]		
Obligations	122 324	120 411
Prêts hypothécaires et autres prêts	31 908	30 035
Actions	9 263	8 768
Immeubles de placement	5 064	4 851
Avances consenties aux titulaires de polices	8 530	8 280
	177 089	172 345
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 145	9 893
Actifs au titre des cessions en réassurance [note 8]	5 895	5 045
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	4 245	4 016
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	1 246	1 174
Instruments financiers dérivés	429	422
Autres actifs	8 920	8 332
Actifs d'impôt différé	985	991
Immobilisations incorporelles	5 199	5 748
Goodwill	9 899	9 580
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	220 207	217 357
Total de l'actif	448 524	440 224
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance [note 8]	163 376	159 524
Passifs relatifs aux contrats d'investissement [note 8]	1 722	1 841
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 358	7 596
Débtures et autres instruments d'emprunt [note 9]	7 953	7 968
Instruments financiers dérivés	1 160	1 364
Autres passifs	10 753	9 380
Passifs d'impôt différé	1 542	1 670
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	220 207	217 357
Total du passif	414 071	406 700
Fonds propres		
Capital social [note 10]		
Actions privilégiées perpétuelles	2 830	2 830
Actions ordinaires	833	826
Bénéfices non distribués	15 808	15 381
Réserves	1 820	1 476
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	21 291	20 513
Participations ne donnant pas le contrôle	13 162	13 011
Total des fonds propres	34 453	33 524
Total du passif et des fonds propres	448 524	440 224

États consolidés résumés des résultats

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(non audité) [en M\$ CA, sauf les montants par action]	2018	2017 [note 3]	2018	2017 [note 3]
Produits				
Revenu-primes				
Primes brutes souscrites	11 403	9 335	29 697	28 589
Primes cédées	(1 071)	(1 042)	(3 297)	(3 181)
Revenu-primes, montant net	10 332	8 293	26 400	25 408
Produits de placement nets				
Produits de placement nets réguliers	1 595	1 516	4 777	4 586
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 375)	(988)	(3 209)	47
Produits de placement nets	220	528	1 568	4 633
Honoraires	2 235	2 110	6 619	6 300
Total des produits	12 787	10 931	34 587	36 341
Charges				
Prestations aux titulaires de polices				
Contrats d'assurance et d'investissement				
Montant brut	7 882	7 051	23 620	23 061
Montant cédé	(625)	(548)	(1 846)	(1 658)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	7 257	6 503	21 774	21 403
Participations des titulaires de polices et bonifications	396	346	1 296	1 366
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	1 393	718	312	2 887
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 046	7 567	23 382	25 656
Commissions	865	839	2 580	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 15]	1 784	1 538	5 179	4 956
Charges financières	111	105	261	324
Total des charges	11 806	10 049	31 402	33 728
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	981	882	3 185	2 613
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	18	41	122	188
Bénéfice avant impôt	999	923	3 307	2 801
Impôt sur le bénéfice [note 16]	163	147	507	408
Bénéfice net	836	776	2 800	2 393
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	278	276	929	802
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	35	37	104	99
Détenteurs d'actions ordinaires	523	463	1 767	1 492
	836	776	2 800	2 393
Bénéfice par action ordinaire [note 18]				
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires				
– de base	0,74	0,65	2,48	2,09
– dilué	0,73	0,65	2,47	2,09

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) [en M\$ CA]	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	836	776	2 800	2 393
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents	(62)	(49)	(156)	(56)
(Charge) économie d'impôt	11	11	30	10
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	2	3	7	(17)
Charge (économie) d'impôt	-	(1)	(1)	3
	(49)	(36)	(120)	(60)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents	(2)	7	18	11
(Charge) économie d'impôt	-	(2)	(3)	(2)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	-	(9)	(69)	402
Charge (économie) d'impôt	1	3	18	(159)
	(1)	(1)	(36)	252
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger				
Profits (pertes) latents sur les conversions	(333)	(358)	90	(749)
Profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	30	10	10	(50)
(Charge) économie d'impôt	(4)	(1)	(1)	7
	(307)	(349)	99	(792)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(25)	74	188	380
(Charge) économie d'impôt	4	-	2	-
	(21)	74	190	380
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(378)	(312)	133	(220)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies [note 14]	100	171	311	10
(Charge) économie d'impôt	(23)	(39)	(70)	(7)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	-	6	(1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	77	132	247	2
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(301)	(180)	380	(218)
Bénéfice global	535	596	3 180	2 175
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	173	177	964	584
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	35	37	104	99
Détenteurs d'actions ordinaires	327	382	2 112	1 492
	535	596	3 180	2 175

États consolidés résumés des variations des fonds propres

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions privilégiées perpétuelles	Actions ordinaires	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 17]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice								
Montants présentés antérieurement	2 830	826	15 381	159	1 317	1 476	13 011	33 524
Changement de méthode comptable [note 3]	-	-	(360)	-	-	-	(197)	(557)
Solde retraité au début de l'exercice	2 830	826	15 021	159	1 317	1 476	12 814	32 967
Bénéfice net	-	-	1 871	-	-	-	929	2 800
Autres éléments de bénéfice global	-	-	-	-	345	345	35	380
Bénéfice global	-	-	1 871	-	345	345	964	3 180
Dividendes aux actionnaires								
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	(104)	-	-	-	-	(104)
Actions ordinaires	-	-	(927)	-	-	-	-	(927)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(575)	(575)
Rémunération fondée sur des actions [note 11]	-	-	-	29	-	29	12	41
Options sur actions exercées	-	7	-	(30)	-	(30)	30	7
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(53)	-	-	-	(83)	(136)
Solde à la fin de la période	2 830	833	15 808	158	1 662	1 820	13 162	34 453

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions privilégiées perpétuelles	Actions ordinaires	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 17]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice	2 580	805	14 849	157	1 090	1 247	12 735	32 216
Bénéfice net	-	-	1 591	-	-	-	802	2 393
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	-	-	(218)	(218)
Bénéfice global	-	-	1 591	-	-	-	584	2 175
Émission d'actions privilégiées	250	-	-	-	-	-	-	250
Dividendes aux actionnaires								
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	(99)	-	-	-	-	(99)
Actions ordinaires	-	-	(883)	-	-	-	-	(883)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(551)	(551)
Rémunération fondée sur des actions [note 11]	-	-	-	35	-	35	13	48
Options sur actions exercées	-	8	-	(43)	-	(43)	42	7
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	20	-	9	9	208	237
Solde à la fin de la période	2 830	813	15 478	149	1 099	1 248	13 031	33 400

États consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) [en M\$ CA]	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017 ^[1]
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	3 307	2 801
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(426)	(418)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(512)	2 398
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	481	545
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	58	331
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	3 209	(47)
Autres	(716)	(777)
	5 401	4 833
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(574)	(553)
Actions privilégiées perpétuelles	(103)	(93)
Actions ordinaires	(913)	(868)
	(1 590)	(1 514)
Émission d'actions ordinaires par la Société [note 10]	7	7
Émission d'actions ordinaires par des filiales	44	123
Rachat d'actions ordinaires par des filiales	(48)	(27)
Émission d'actions privilégiées perpétuelles par la Société	-	250
Émission d'actions privilégiées par des filiales	-	200
Émission de débentures et de billets de premier rang [note 9]	1 712	600
Remboursement de débentures [note 9]	(1 621)	(1 284)
Variation des autres instruments d'emprunt	(158)	776
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 238	1 433
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 531)	(1 874)
	(1 947)	(1 310)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	19 264	19 559
Remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts	3 598	4 395
Vente d'actions	2 534	2 703
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(118)	(124)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis [note 4]	(279)	(249)
Placement dans des obligations	(20 894)	(21 634)
Placement dans des prêts hypothécaires et d'autres prêts	(4 603)	(4 649)
Placement dans des actions	(2 932)	(2 564)
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	(11)	(502)
Produit de la vente d'actifs détenus en vue de la vente [note 4]	169	-
Placement dans des immeubles de placement et autres	(253)	(293)
	(3 525)	(3 358)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	15	(69)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(56)	96
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	5 321	4 396
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	5 265	4 492
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants		
Intérêts et dividendes reçus	4 381	4 181
Intérêts versés	426	382

[1] La Société a reclassé certains chiffres correspondants (se reporter à la note 2).

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	48	Note 11	Rémunération fondée sur des actions	62
Note 2	Mode de présentation	49	Note 12	Gestion du capital	63
Note 3	Résumé des principales méthodes comptables	50	Note 13	Gestion des risques	64
Note 4	Acquisitions d'entreprises et cessions	54	Note 14	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	70
Note 5	Placements	56	Note 15	Charges d'exploitation et frais administratifs	71
Note 6	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	57	Note 16	Impôt sur le bénéfice	71
Note 7	Fonds distincts	58	Note 17	Autres éléments de bénéfice global	72
Note 8	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	59	Note 18	Bénéfice par action	72
Note 9	Déventures et autres instruments d'emprunt	60	Note 19	Évaluation de la juste valeur	73
Note 10	Capital social	61	Note 20	Information sectorielle	77

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

Canada-Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Lifeco	Great-West Lifeco Inc.
China AMC	China Asset Management Co., Ltd.	London Life	London Life, Compagnie d'Assurance-Vie
Financière Power ou la Société	Corporation Financière Power	Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
Great-West	La Great-West, compagnie d'assurance-vie	MCAB	Méthode canadienne axée sur le bilan
Groupe Investors	Groupe Investors Inc.	Pargesa	Pargesa Holding SA
IFRS	Normes internationales d'information financière	Parjointco	Parjointco N.V.
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Portag3	Portag3 Ventures Limited Partnership
Irish Life	Irish Life Group Limited	Power Corporation	Power Corporation du Canada
		Putnam	Putnam Investments, LLC
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 Renseignements sur la Société

La Corporation Financière Power est une société cotée en Bourse (Bourse de Toronto : PWF) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et située au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

La Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations, directement ou indirectement, dans des sociétés du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe. Par l'intermédiaire de son placement dans Pargesa Holding SA, la Financière Power détient également des participations importantes dans des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale établies en Europe.

Le 8 novembre 2018, le conseil d'administration de la Financière Power a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Société au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

NOTE 2 Mode de présentation

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers regroupent les comptes de la Financière Power et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes interentreprises. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité, ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

Les filiales en exploitation de la Société sont :

- Lifeco, une société ouverte dans laquelle la Société et la Financière IGM détiennent respectivement 67,7 % et 4,0 % des actions ordinaires (respectivement 67,7 % et 4,0 % au 31 décembre 2017). Les principales filiales en exploitation de Lifeco sont la Great-West, Great-West Financial, la London Life, la Canada-Vie, Irish Life et Putnam.
- La Financière IGM, une société ouverte dans laquelle la Société et la Great-West détiennent respectivement 61,4 % et 3,8 % des actions ordinaires (respectivement 61,5 % et 3,8 % au 31 décembre 2017). Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le Groupe Investors et Mackenzie.
- Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises offrant des services financiers novateurs, dans lequel la Société, Lifeco et IGM détiennent une participation combinée de 100 %. Portag3 détient pour sa part une participation de 23,6 % dans Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie. De plus, la Société et IGM détiennent aussi des participations respectives de 14,7 % et de 43,3 % dans Wealthsimple.

Les états financiers de la Financière Power comprennent les résultats de Lifeco et de la Financière IGM sur une base consolidée. Les montants présentés dans les bilans consolidés, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des fonds propres et les états consolidés des flux de trésorerie sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de la Financière Power sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

La Société détient une participation de 50 % (50 % au 31 décembre 2017) dans Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui est une coentreprise. Parjointco détient une participation de 55,5 % (55,5 % au 31 décembre 2017) dans Pargesa, une société ouverte. Par conséquent, la Société comptabilise son placement dans Parjointco selon la méthode de la mise en équivalence.

CHIFFRES CORRESPONDANTS

La Société a reclassé certains chiffres correspondants dans l'état des flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 dans le but de se conformer à la présentation de l'exercice considéré. Auparavant, les prêts hypothécaires montés par IGM qui devaient par la suite être vendus ou titrisés étaient présentés selon le montant net dans les activités d'investissement des états des flux de trésorerie. La Société présente maintenant ces prêts selon le montant brut. Le changement de présentation a donné lieu à une augmentation de 2,3 G\$ des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts et à une augmentation correspondante du placement dans des prêts hypothécaires et d'autres prêts de 2,3 G\$. Cette correction apportée à la présentation n'est pas significative et n'a aucune incidence sur le total des activités d'investissement ni sur le total des flux de trésorerie présentés dans les états des flux de trésorerie, ni même sur le bénéfice net. De plus, la Société a présenté les flux de trésorerie liés aux activités de titrisation connexes selon le montant brut dans les activités de financement, alors qu'ils étaient auparavant présentés selon le montant net.

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers de la Financière Power au 30 septembre 2018 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), en vertu des mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et qui sont conformes aux normes IFRS, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous. Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés et aux notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15, qui présente un modèle exhaustif et unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Les exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits ne s'appliquent pas aux produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers.

Les produits liés aux honoraires de la Société entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts, pour la gestion, l'administration et la distribution des actifs des fonds communs de placement, pour la tenue de dossiers, pour les services d'administration des contrats collectifs de garanties de soins de santé, ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Conformément à IFRS 15, la Société comptabilise les produits au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange des services promis.

IFRS 15 prévoit les critères d'admissibilité concernant l'inscription à l'actif des coûts des contrats et fournit des directives relatives aux coûts d'exécution d'un contrat. Au sein du secteur de la gestion d'actifs, lorsqu'il est déterminé que le client est le fonds de placement, les coûts des contrats relatifs à la distribution du fonds de placement doivent être évalués en tant que coûts liés à l'exécution d'un contrat.

Auparavant, les filiales de la Société inscrivaient à l'actif toutes les commissions liées à la distribution de fonds de placement et les amortissaient sur leur durée d'utilité estimée, qui était d'au plus sept ans.

Afin de déterminer si les commissions de ventes associées à la distribution de fonds d'investissement doivent être inscrites à l'actif, la Société et ses filiales évaluent si le client est un fonds de placement ou un investisseur. Lorsqu'il est déterminé que le fonds de placement est le client, les coûts des contrats sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'investisseur est le client, les coûts des contrats sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans.

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

La Société et ses filiales ont choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, comme le permettent les dispositions transitoires contenues dans IFRS 15. À la suite des changements apportés au traitement des coûts des contrats, Lifeco et IGM ont comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certains coûts d'acquisition différés inclus dans les autres actifs, de certaines commissions de vente différées incluses dans les immobilisations incorporelles et de certains passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 360 M\$ du solde d'ouverture des bénéfices non distribués de la Société au 1^{er} janvier 2018.

Le tableau suivant présente l'incidence du changement de méthode comptable sur le bilan consolidé :

	31 décembre 2017 (montants présentés antérieurement)	Incidence du changement de méthode comptable	1 ^{er} janvier 2018 (montants retraités)
Actif			
Autres actifs	8 332	(59)	8 273
Immobilisations incorporelles – commissions de vente différées	767	(703)	64
		(762)	
Passif et fonds propres			
Passifs d'impôt différé	1 670	(205)	1 465
Bénéfices non distribués	15 381	(360)	15 021
Participations ne donnant pas le contrôle	13 011	(197)	12 814
		(762)	

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des commissions de vente différées incluses dans les immobilisations incorporelles dans les bilans consolidés :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Coût au début de l'exercice		
Montants présentés antérieurement	1 429	1 374
Changement de méthode comptable	(1 359)	-
Coût retraité au début de l'exercice	70	1 374
Acquisitions	42	272
Cessions/rachats	-	(53)
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	-	(164)
Coût à la fin de la période	112	1 429
Amortissement cumulé au début de l'exercice		
Montants présentés antérieurement	(662)	(648)
Changement de méthode comptable	656	-
Amortissement cumulé retraité au début de l'exercice	(6)	(648)
Amortissement	(10)	(207)
Cessions/rachats	-	29
Autres, incluant la radiation d'actifs entièrement amortis	-	164
Amortissement cumulé à la fin de la période	(16)	(662)
Valeur comptable à la fin de la période	96	767

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)**Chiffres correspondants**

De plus, Lifeco a reclassé les chiffres correspondants dans les états consolidés des résultats pour tenir compte du changement dans la présentation de certains produits et de certaines charges, soit selon le montant brut ou le montant net. Ces modifications sont principalement liées à un changement visant à déterminer si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire lorsqu'il faut établir si une entité contrôle le service transféré au client, à la suite des directives énoncées dans IFRS 15. Par conséquent, certains soldes au titre des primes brutes souscrites, des honoraires, des commissions ainsi que des charges d'exploitation et frais administratifs ont été reclassés. Ces reclassements n'étaient pas importants et n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net. Les tableaux suivants présentent l'incidence par poste sur les états consolidés des résultats :

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017	Montants présentés antérieurement	Reclassement	Montants révisés présentés
Primes brutes souscrites	9 346	(11)	9 335
Honoraires	2 075	35	2 110
Commissions	781	58	839
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 572	(34)	1 538

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Montants présentés antérieurement	Reclassement	Montants révisés présentés
Primes brutes souscrites	28 622	(33)	28 589
Honoraires	6 182	118	6 300
Commissions	2 614	178	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs	5 049	(93)	4 956

En raison de l'adoption d'IFRS 15, la méthode comptable suivante a été changée depuis le 31 décembre 2017 :

Immobilisations incorporelles – commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsqu'IGM perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Lorsqu'IGM perçoit des honoraires directement auprès du client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. IGM examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, IGM effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants ont été portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont décrits plus en détail dans les méthodes comptables concernées, telles qu'elles ont été présentées dans les états financiers et les notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société par rapport à ce qui a été présenté dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2017.

NOTE 3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Incidence actuelle d'IFRS 9 – Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la norme actuelle pour la comptabilisation des instruments financiers, et dont la date d'entrée en vigueur était le 1^{er} janvier 2018.

En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La modification, intitulée Application d'IFRS 9, *Instruments financiers* et d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour atténuer la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Les deux options sont :

- *Approche du report* : permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité;
- *Approche par superposition* : permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

La Société est admissible à l'approche du report et elle a choisi d'appliquer cette approche, qui permet l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2021.

Pargesa (détenue par l'entremise de Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement, n'est pas admissible à l'exemption et a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la modification apportée à IFRS 4 visant le report de l'adoption d'IFRS 9, la Société peut, sans toutefois y être tenue, conserver les méthodes comptables utilisées par une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a décidé de continuer d'appliquer IAS 39 aux résultats de Pargesa.

IFRS 16 – Contrats de location (IFRS 16)

L'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, en vertu de laquelle le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent, et une obligation locative correspondante, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location. Le preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêts sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont les actifs sont de moindre valeur sont exemptés de ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre selon une application rétrospective ou une application rétrospective modifiée, qui permet l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition. La Société n'a pas encore déterminé laquelle des deux méthodes d'application elle utilisera au moment de la transition.

L'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation de l'actif et du passif de la Société à la suite de la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative. La charge d'amortissement augmentera en raison de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation, et les charges financières augmenteront en raison des intérêts théoriques imputés à l'obligation locative.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales continuent d'évaluer l'incidence quantitative de cette norme.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et cessions**LIFECO****Retirement Advantage**

Le 2 janvier 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive indirecte, The Canada Life Group (UK) Ltd., a conclu l'acquisition de la totalité des actions en circulation de MGM Advantage Holdings Ltd., qui exerçait ses activités sous le nom Retirement Advantage. Retirement Advantage est un fournisseur de services financiers établi au Royaume-Uni, qui offre des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables et qui exerce, depuis le 1^{er} octobre 2018, ses activités sous la marque de la Canada-Vie. Les activités de Retirement Advantage sont en voie d'être intégrées à celles de la Canada-Vie dans le cadre de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni (note 15).

Au cours du troisième trimestre de 2018, Lifeco a poursuivi son évaluation exhaustive de la juste valeur des actifs nets acquis de MGM Advantage Holdings Ltd. et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 240 M\$ comptabilisé au moment de l'acquisition de MGM Advantage Holdings Ltd. dans les états financiers au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 a été rajusté pour la période close le 30 septembre 2018. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles et de certains autres éléments.

Le tableau suivant résume les montants totaux attribués aux actifs acquis et aux passifs repris :

Actifs acquis	
Placements	
Obligations	1 748
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables ^[1]	799
Actifs au titre des cessions en réassurance	931
Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs	261
Immobilisations incorporelles	56
Goodwill	205
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
	4 950
Moins : passifs repris	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	2 572
Autres passifs	1 029
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
	4 551
Actifs nets acquis	399

[1] Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer à vivre dans leur maison, tout en ayant accès à une partie de la valeur nette réelle sous-jacente de celle-ci. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou lorsqu'il déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition pour la période du 30 juin 2018 au 30 septembre 2018 :

Goodwill présenté au 30 juin 2018	240
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(56)
Passifs d'impôt différé et autres ajustements	21
Goodwill présenté au 30 septembre 2018	205

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

La comptabilisation de l'acquisition n'était pas complétée au 30 septembre 2018, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 30 septembre 2018 se fondent sur la meilleure estimation que peut établir Lifeco de la répartition du prix d'acquisition, qui comprend des montants provisoires. L'évaluation détaillée des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'acquisition seront complétées au cours du quatrième trimestre de 2018.

Les produits et le bénéfice net de Retirement Advantage n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats de la Société.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et cessions (suite)**EverWest Real Estate Partners**

Le 2 février 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, GWL Realty Advisors U.S. Inc., a complété l'acquisition d'EverWest Real Estate Partners, un fournisseur de services-conseils en immobilier aux États-Unis. L'acquisition n'était pas significative.

Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora Asset Management, Inc.

Au cours du premier trimestre de 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de Putnam, a acquis la participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora Asset Management, Inc. que détenait précédemment Nippon Life Insurance Company. Cette transaction a donné lieu à une diminution respective de 38 M\$ et de 37 M\$ des bénéfices non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle de la Société, mais n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

Cession d'actifs détenus en vue de la vente

Au cours du premier trimestre de 2018, Lifeco a conclu l'entente de vente finale d'un placement mis en équivalence et a cédé ses actifs détenus en vue de la vente totalisant 169 M\$ au 31 décembre 2017. La décomptabilisation de ces actifs détenus en vue de la vente, inclus dans les autres actifs dans le bilan au 31 décembre 2017, n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net pour la période close le 30 septembre 2018.

Vente de polices à Scottish Friendly Assurance Society Limited

Le 21 juin 2018, Canada Life Limited, une filiale en propriété exclusive indirecte de Lifeco, a annoncé une entente visant la vente d'un bloc de polices individuelles existantes d'une valeur d'environ 4,7 G\$ à Scottish Friendly Assurance Society Limited (Scottish Friendly). Ce bloc se compose de polices en unités de compte d'une valeur d'environ 3,8 G\$ ainsi que de polices autres qu'en unités de compte d'une valeur de 0,9 G\$. Ces soldes n'ont pas été classés comme détenus en vue de la vente, puisque le montant réel et la répartition des actifs et des passifs à transférer n'ont pas encore été déterminés. Ces éléments seront déterminés à la suite de la répartition des actifs, qui sera convenue entre les parties en temps opportun, conformément à l'entente de cession d'activités. Une fois l'audit des données terminé et lorsque les autres conditions auront été remplies, la direction de Lifeco réévaluera le classement de ces montants convenus entre les parties pour déterminer s'ils doivent être classés comme des actifs détenus en vue de la vente. Le transfert de ces polices est prévu pour le second semestre de 2019, dans le cadre de la transformation de l'exploitation de Lifeco au Royaume-Uni (note 15).

Le bénéfice net tiré de la cession de ces polices ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers.

Invesco Ltd (Ireland)

Le 1^{er} août 2018, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive indirecte Irish Life, a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd (Ireland), un cabinet indépendant de services-conseils financiers en Irlande qui se spécialise dans les avantages du personnel et la gestion de patrimoine, et qui s'occupe de la gestion et de l'administration d'actifs au nom de ses clients. Cette transaction a augmenté les participations ne donnant pas le contrôle de 20 M\$, mais n'a eu aucune incidence importante sur les produits et le bénéfice net. Au 30 septembre 2018, la répartition du prix d'acquisition était incomplète, et le montant initial de 80 M\$ attribué au goodwill à la date d'acquisition pourrait être ajusté, car l'évaluation détaillée des immobilisations incorporelles acquises était toujours en cours.

NOTE 5 Placements**VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS**

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	88 176	88 176	87 988	87 988
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 862	1 862	1 836	1 836
Disponibles à la vente	13 193	13 193	12 628	12 628
Prêts et créances	19 093	19 884	17 959	19 470
	122 324	123 115	120 411	121 922
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Prêts et créances	31 163	31 248	29 748	30 680
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	740	740	-	-
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	5	5	287	287
	31 908	31 993	30 035	30 967
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	8 730	8 730	8 097	8 097
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	124	124	97	97
Disponibles à la vente	409	409	574	574
	9 263	9 263	8 768	8 768
Immeubles de placement	5 064	5 064	4 851	4 851
Avances consenties aux titulaires de polices	8 530	8 530	8 280	8 280
	177 089	177 965	172 345	174 788

[1] Les prêts hypothécaires rechargeables acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage [note 4] sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, un modèle interne fondé sur les flux de trésorerie actualisés est utilisé afin d'évaluer ces actifs. Ces prêts hypothécaires sont inclus dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs [note 19].

[2] Les prêts hypothécaires auparavant classés à la juste valeur par le biais du résultat net et reclassés ultérieurement dans les prêts et créances sont maintenant initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées :

	30 septembre 2018				30 septembre 2017			
	Parjointco	China AMC	Autres	Total	Parjointco	China AMC	Autres	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	3 354	648	14	4 016	2 811	-	292	3 103
Placements	-	-	11	11	-	638	63	701
Cession ^[1]	-	-	-	-	-	-	(208)	(208)
Quote-part du bénéfice	92	21	9	122	128	3	57	188
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	211	(16)	(1)	194	389	(7)	(3)	379
Dividendes	(75)	(12)	-	(87)	(78)	-	(6)	(84)
Incidence des variations des participations et autres ^[2]	(8)	-	(3)	(11)	(1)	-	(131)	(132)
Valeur comptable à la fin de la période	3 574	641	30	4 245	3 249	634	64	3 947

[1] Au premier trimestre de 2017, Lifeco a cédé sa participation dans Allianz Ireland.

[2] Le 15 mai 2017, la Financière Power a obtenu le contrôle de Wealthsimple. À compter de cette date, la participation dans Wealthsimple a cessé d'être comptabilisée à titre d'entreprise contrôlée conjointement et a été consolidée dans les états financiers de la Société.

CHINA AMC

Le 31 août 2017, Placements Mackenzie, une filiale d'ICM, a complété l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC pour un coût total de 638 M\$.

NOTE 7 Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités :

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 669	13 300
Obligations	41 385	42 270
Prêts hypothécaires	2 705	2 610
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	98 252	93 465
Fonds communs de placement	55 005	54 658
Immeubles de placement	11 979	11 520
	221 995	217 823
Produits à recevoir	401	373
Autres passifs	(3 034)	(2 441)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	845	1 602
	220 207	217 357

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
Solde au début de l'exercice	217 357	200 403
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	18 129	17 519
Produits de placement nets	1 434	1 273
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	3 428	4 074
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(476)	2 667
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	68	(93)
Retraits des titulaires de polices	(19 950)	(17 213)
Acquisition d'une entreprise ^[1]	950	-
Placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	21	(38)
Placement lié au fonds général dans les fonds distincts	(16)	(10)
Transfert du fonds général, montant net	19	133
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(757)	(669)
	2 850	7 643
Solde à la fin de la période	220 207	208 046

[1] Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage [note 4].

NOTE 7 Fonds distincts (suite)**PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	30 septembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	144 089	65 681	12 816	222 586

[1] Excluant un montant de 2 379 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	136 469	70 034	12 572	219 075

[1] Excluant un montant de 1 718 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 3 218 M\$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (629 M\$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2017), principalement parce que Lifeco a changé son utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Le niveau 2 inclut les actifs pour lesquels la juste valeur n'est pas disponible à partir des sources de prix du marché usuelles et ceux pour lesquels Lifeco ne peut évaluer les actifs sous-jacents. Les données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Solde au début de l'exercice	12 572	12 045
Total des profits inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts	204	422
Achats	450	926
Ventes	(407)	(943)
Transferts vers le niveau 3	5	137
Transferts hors du niveau 3	(8)	(15)
Solde à la fin de la période	12 816	12 572

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de Lifeco et sur la façon dont elle gère les risques associés à ces fonds distincts, se reporter à la rubrique portant sur Lifeco du rapport de gestion (partie C) de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la Société.

NOTE 8 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT**

	30 septembre 2018			31 décembre 2017		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	163 376	5 895	157 481	159 524	5 045	154 479
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 722	-	1 722	1 841	-	1 841
	165 098	5 895	159 203	161 365	5 045	156 320

NOTE 9 Débentures et autres instruments d'emprunt

LIFECO

Le 28 février 2018, Lifeco a émis à la valeur nominale des débentures à 3,337 % sur 10 ans d'un montant de 500 M\$ arrivant à échéance le 28 février 2028. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 28 février et le 28 août, à compter du 28 août 2018, jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 28 novembre 2027, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter du 28 novembre 2027, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 21 mars 2018, les débentures à 6,14 % d'un montant de 200 M\$ de Lifeco sont arrivées à échéance à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant de 384 M\$ (300 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant de 640 M\$ (500 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048. Les tranches des billets de premier rang sont garanties entièrement et sans condition par Lifeco.

Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP a remboursé en totalité ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du TIOL à trois mois d'un montant de 399 M\$ (300 M\$ US) et arrivant à échéance le 16 mai 2046. Les paiements d'intérêts sur cette créance étaient couverts par un swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. La couverture du taux d'intérêt a pris fin avant le remboursement des débentures sous-jacentes. Au moment du remboursement des débentures sous-jacentes, des profits de 65 M\$ avant impôt sur la couverture du taux d'intérêt, comptabilisés dans les charges financières, et une charge d'impôt de 14 M\$ ont été comptabilisés dans les états des résultats.

Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a remboursé en totalité le montant de 500 M\$ des débentures subordonnées non garanties arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 26 juin 2018, et par la suite à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes majoré de 3,78 %. Le remboursement des débentures était couvert par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Le remboursement des débentures et la décomptabilisation du swap ont donné lieu à une hausse de 21 M\$ avant impôt des produits de placement nets et à une hausse de 8 M\$ avant impôt de la charge d'impôt dans les états des résultats.

IGM

Le 7 mars 2018, les débentures à 6,58 % d'un montant de 150 M\$ d'IGM sont arrivées à échéance à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 11 juillet 2018, IGM a émis des débentures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ arrivant à échéance le 13 juillet 2048. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu le 13 janvier et le 13 juillet, à compter du 13 janvier 2019 jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, avant le 13 janvier 2048, en totalité ou en partie, au prix établi selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, et à compter du 13 janvier 2048, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas. Le 10 août 2018, IGM a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de sa trésorerie interne existante, pour financer le remboursement anticipé de la totalité de ses débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ arrivant à échéance le 8 avril 2019. Une prime de 11 M\$ a été versée au moment du remboursement anticipé et a été comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats.

NOTE 10 Capital social**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de la Financière Power comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées de second rang pouvant être émises en série et un nombre illimité d'actions ordinaires.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions privilégiées (perpétuelles) de premier rang				
Série A	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H	6 000 000	150	6 000 000	150
Série I	8 000 000	200	8 000 000	200
Série K	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P	8 965 485	224	8 965 485	224
Série Q	2 234 515	56	2 234 515	56
Série R	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V	10 000 000	250	10 000 000	250
		2 830		2 830
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	713 871 479	826	713 269 660	805
Émises en vertu du Régime d'options sur actions	225 000	7	601 819	21
Solde à la fin de la période	714 096 479	833	713 871 479	826

Actions ordinaires

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a émis 225 000 actions ordinaires en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des employés, pour une contrepartie de 7 M\$ (219 039 actions ordinaires ont été émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, pour une contrepartie de 7 M\$).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le dividende déclaré sur les actions ordinaires de la Société s'est élevé à 1,2990 \$ par action (1,2375 \$ par action pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017).

NOTE 11 Rémunération fondée sur des actions**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

En vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, 27 498 801 actions ordinaires sont réservées pour émission.

Le tableau suivant résume la situation du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power aux 30 septembre 2018 et 2017 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates :

	30 septembre 2018		30 septembre 2017	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	11 291 779	32,59	10 409 648	32,04
Attribuées	1 809 883	31,78	1 486 550	35,33
Exercées	(225 000)	29,63	(219 039)	29,87
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(1 584 037)	33,76	(2 600)	34,38
En cours à la fin de la période	11 292 625	32,36	11 674 559	32,50
Options pouvant être exercées à la fin de la période	5 708 266	31,22	6 369 990	30,77

Le prix d'exercice des 11 292 625 options en cours varie de 25,07 \$ à 38,35 \$.

Charge de rémunération

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Financière Power a attribué 1 809 883 options (1 486 550 options en 2017) aux termes de son Régime d'options sur actions à l'intention des employés.

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Rendement des actions	4,4 %	4,1 %
Volatilité attendue	17,5 %	19,7 %
Taux d'intérêt sans risque	2,1 %	1,4 %
Durée prévue (en années)	9,2	9,0
Juste valeur par option octroyée (en \$/option)	2,86	3,67
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	31,78	35,33

Lifeco et IGM ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération est enregistrée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de capital à la date d'octroi, amortie sur la période d'acquisition des droits. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions attribuées par la Société et ses filiales s'est respectivement chiffré à 11 M\$ et à 41 M\$ (respectivement 12 M\$ et 48 M\$ en 2017) et est comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

NOTE 12 Gestion du capital

FINANCIÈRE POWER

En tant que société de portefeuille, la Financière Power a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées perpétuelles, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions privilégiées perpétuelles comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de Groupe Bruxelles Lambert, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, de même que les filiales d'IGM, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-dessous.

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

NOTE 12 Gestion du capital (suite)

- Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le BSIF a remplacé l'ancienne mesure, soit le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE), par le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou son capital requis. Le coussin de solvabilité de base, tel qu'il est défini par le BSIF, correspond à la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire multipliée par un facteur scalaire de 1,05. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 30 septembre 2018, le ratio du TSAV consolidé de la Great-West était de 134 %.
- D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'elle soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres. Les filiales d'IGM se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 13 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance et qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux produits dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
 - Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)

- Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
- Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La présente note annexe aux états financiers contient des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario, qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs changent;
- des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses mentionnées ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

FINANCIÈRE POWER

Le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Financière Power sont expliqués dans la première partie de la présente note. Les sections qui suivent portent sur les risques relatifs à Lifeco et à IGM.

Risque de liquidité

La Financière Power est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus de ses filiales et de l'entreprise contrôlée conjointement, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. La capacité de Lifeco, d'IGM et de Parjointco, qui sont également des sociétés de portefeuille, à s'acquitter de leurs obligations et à verser des dividendes dépend de la réception de dividendes de leurs propres filiales.

La Société évalue régulièrement ses exigences en matière de liquidités et cherche à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour s'acquitter de ses obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans ses politiques. La capacité de la Financière Power à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que du rendement des affaires de la Financière Power et de ses filiales.

La gestion du risque de liquidité de la Financière Power n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque de crédit

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. La Société atténue le risque de crédit lié à ses titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où la Financière Power exerce ses activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. La Société évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)

Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change. La Société évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur produits dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

L'exposition de la Financière Power au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Financière Power se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, des produits dérivés et des débentures.

a) Risque de change

Dans le cadre de ses activités courantes, la Financière Power peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, la Financière Power peut, à l'occasion, conclure avec des institutions financières bien cotées des contrats de couverture. Au 30 septembre 2018, environ 3 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de la Financière Power étaient libellés en dollars américains.

La Financière Power est exposée au risque de change par l'entremise de Parjointco, en raison du placement de cette dernière dans Pargesa, une société dont la monnaie fonctionnelle est le franc suisse. Pargesa est elle-même exposée au risque de change par l'entremise de sa filiale dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à Pargesa sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global.

b) Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers de la Financière Power ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

c) Risque de prix

Les instruments financiers de la Financière Power ne sont pas exposés de façon importante au risque de prix.

Pargesa détient indirectement des placements importants classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives de dépréciation.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. L'approche de Lifeco à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante depuis le 31 décembre 2017. Un résumé des risques est présenté ci-dessous. Une analyse plus détaillée de la structure de gouvernance du risque de Lifeco et de son approche à l'égard de la gestion des risques est présentée à la note Gestion des risques des états financiers de la Société au 31 décembre 2017.

Risque de liquidité

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco dispose de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

Risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2017.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)**Risque de marché***a) Risque de change*

Si les actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

b) Risque de taux d'intérêt

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux fonds propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt qui prévoient l'augmentation, la diminution et la variation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen annuel exhaustif. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de Lifeco, devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par Lifeco.

La provision totale relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires qui suivent :

- Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon Lifeco, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(192)	648	(215)	720
Augmentation (diminution) du bénéfice net	136	(473)	150	(523)

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts ont été atténués au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, Lifeco calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale de 75 (ECU 75). En d'autres mots, Lifeco calcule les passifs relatifs aux contrats d'assurance afin qu'ils soient suffisants pour couvrir une perte moyenne dans la tranche de 25 % la plus défavorable de la répartition des risques.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de participation non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient entraîner des répercussions additionnelles sur le marché et sur les passifs, faisant en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 10 % ou d'une diminution de 10 % des valeurs des actions :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(84)	205	(58)	109
Augmentation (diminution) du bénéfice net	70	(161)	48	(85)

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 1 % ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(565)	648	(542)	591
Augmentation (diminution) du bénéfice net	455	(514)	439	(470)

NOTE 13 Gestion des risques (suite)**FINANCIÈRE IGM**

Les politiques et les procédures de gestion des risques d'IGM sont présentées plus en détail dans la section ayant trait à IGM du rapport de gestion de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 de la Société et elles n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017. Un résumé des risques est présenté ci-dessous.

Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration d'IGM.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC). IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux portefeuilles de prêts hypothécaires et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque de marché*a) Risque de change*

IGM est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital Corporation et China AMC.

NOTE 13 Gestion des risques (suite)*b) Risque de taux d'intérêt*

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

c) Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses titres de participation, qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risques liés à l'actif géré

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

NOTE 14 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée en résultat net et dans les autres éléments de bénéfice global se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite				
Coûts des services rendus ^[1]	64	62	191	134
Réduction	-	(20)	(1)	(22)
Coût financier, montant net	8	9	26	28
	72	51	216	140
Avantages postérieurs à l'emploi				
Coûts des services rendus	1	1	3	3
Coût financier, montant net	4	4	12	12
	5	5	15	15
Charge comptabilisée en résultat net	77	56	231	155
Réévaluations				
Régimes de retraite				
Écarts actuariels ^[2]	(131)	(190)	(343)	83
Rendement de l'actif (plus) moins élevé que le taux d'actualisation	30	17	19	(99)
Variation du plafond de l'actif	9	19	32	3
Avantages postérieurs à l'emploi				
Écarts actuariels ^[2]	(8)	(17)	(19)	3
Produits comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(100)	(171)	(311)	(10)
Total de la charge (des produits)	(23)	(115)	(80)	145

[1] En 2017, la Financière IGM a mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures des prestations. À la suite de ce changement, la Financière IGM a réévalué son obligation au titre des régimes de retraite et a comptabilisé une réduction de 50 M\$ à l'égard de son obligation en tant que diminution des charges au titre des régimes de retraite au cours du deuxième trimestre de 2017.

[2] Les gains actuariels relatifs aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 sont attribuables à une hausse des taux d'actualisation depuis le 31 décembre 2017.

NOTE 15 Charges d'exploitation et frais administratifs**CHARGES DE RESTRUCTURATION****Lifeco**

Au cours du troisième trimestre de 2018, Lifeco a comptabilisé une provision pour restructuration de 67 M\$ avant impôt (56 M\$ après impôt) dans le cadre de la transformation de son exploitation au Royaume-Uni. Cette restructuration concerne des initiatives visant à atteindre l'objectif fixé en matière de réduction des charges prévues et de réalignement organisationnel. La réduction des charges sera obtenue au moyen des coûts de sortie des systèmes, d'une réduction de l'effectif et d'autres coûts à la suite de l'intégration des activités de Retirement Advantage à celles de la Canada-Vie, de même que par l'intermédiaire de la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly.

Financière IGM

Au cours du troisième trimestre de 2018, IGM a comptabilisé une provision pour restructuration de 23 M\$ avant impôt (17 M\$ après impôt) liée à la restructuration de ses fonds d'actions nord-américaines et aux changements à l'égard du personnel connexes, ainsi qu'à d'autres initiatives qui amélioreront la gamme de fonds offerts par IGM et son efficacité opérationnelle.

Ces charges de restructuration sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats. Au 30 septembre 2018, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 146 M\$ et a été comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 16 Impôt sur le bénéfice**CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée en résultat net s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Impôt exigible	135	105	413	425
Impôt différé	28	42	94	(17)
	163	147	507	408

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le taux d'imposition effectif global de la Société était de 15,3 %, comparativement à 17,2 % pour l'ensemble de l'exercice 2017 et à 14,6 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Société prévu par la loi, qui se chiffre à 26,7 %, en raison des produits de placement non imposables, des taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers et des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, lesquels ne sont pas imposables.

NOTE 17 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Période de neuf mois close le 30 septembre 2018						
Solde au début de l'exercice	98	661	1 134	(557)	(19)	1 317
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(86)	70	195	160	6	345
Solde à la fin de la période	12	731	1 329	(397)	(13)	1 662

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Période de neuf mois close le 30 septembre 2017						
Solde au début de l'exercice	(79)	1 048	648	(501)	(26)	1 090
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	163	(550)	383	5	(1)	-
Autres	-	-	-	-	9	9
Solde à la fin de la période	84	498	1 031	(496)	(18)	1 099

NOTE 18 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	558	500	1 871	1 591
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(35)	(37)	(104)	(99)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	523	463	1 767	1 492
Effet dilutif des options sur actions en cours des filiales	-	-	(1)	(2)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	523	463	1 766	1 490
Nombre d'actions ordinaires [en millions]				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - de base	714,0	713,3	713,9	713,3
Exercice potentiel des options sur actions en cours	0,3	0,7	0,4	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué	714,3	714,0	714,3	714,0
Bénéfice net par action ordinaire				
De base	0,74	0,65	2,48	2,09
Dilué	0,73	0,65	2,47	2,09

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, 8,1 millions d'options sur actions (5,9 millions en 2017) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles avaient un effet antidilutif.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse, les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives. Les actifs de niveau 1 incluent également les parts de fonds d'investissement à capital variable et d'autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, certaines obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote et la plupart des prêts hypothécaires et des autres prêts. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus. Les actifs et les passifs évalués en fonction du niveau 3 comprennent certaines obligations, certains titres adossés à des actifs et des actions de sociétés privées, certains prêts hypothécaires et autres prêts, des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote, les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables des états financiers de la Société au 31 décembre 2017 et précédemment. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

30 septembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	89 974	64	90 038
Disponibles à la vente	-	13 193	-	13 193
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	5	740	745
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	8 491	-	363	8 854
Disponibles à la vente	6	6	170	182
Immeubles de placement	-	-	5 064	5 064
Fonds détenus par des assureurs cédants	105	6 981	-	7 086
Instruments dérivés	2	407	20	429
Autres actifs	683	336	-	1 019
	9 287	110 902	6 421	126 610
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	-	1 704	18	1 722
Instruments dérivés	3	1 153	4	1 160
Autres passifs	9	86	65	160
	12	2 943	87	3 042
31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	89 759	65	89 824
Disponibles à la vente	-	12 628	-	12 628
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	287	-	287
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	7 949	1	244	8 194
Disponibles à la vente	69	5	169	243
Immeubles de placement	-	-	4 851	4 851
Fonds détenus par des assureurs cédants	132	7 806	-	7 938
Instruments dérivés	1	409	12	422
Autres actifs	503	389	-	892
	8 654	111 284	5 341	125 279
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	-	1 819	22	1 841
Instruments dérivés	2	1 354	8	1 364
Autres passifs	9	-	62	71
	11	3 173	92	3 276

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes considérées.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017 :

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Autres actifs (passifs)	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente					
Solde au début de l'exercice	65	-	244	169	4 851	4	(62)	(22)	5 249
Total des profits (pertes)									
Inclus dans le résultat net	-	(41)	7	-	30	-	-	-	(4)
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	(1)	(3)	1	7	(17)	-	-	-	(13)
Acquisition d'une entreprise [note 4]	-	799	-	-	-	-	-	-	799
Achats	-	-	145	1	220	1	-	-	367
Émissions	-	26	-	-	-	-	-	-	26
Ventes	-	-	(34)	(7)	(20)	-	-	-	(61)
Règlements	-	(41)	-	-	-	11	-	-	(30)
Autres	-	-	-	-	-	-	(3)	4	1
Solde à la fin de la période	64	740	363	170	5 064	16	(65)	(18)	6 334

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Autres actifs (passifs)	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente					
Solde au début de l'exercice	1	-	81	129	4 340	(23)	1	(20)	4 509
Total des profits (pertes)									
Inclus dans le résultat net	-	-	2	-	123	12	-	-	137
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	2	-	(2)	(1)	17	-	-	-	16
Achats	-	-	128	39	302	(1)	-	-	468
Ventes	-	-	(14)	-	(44)	-	(1)	-	(59)
Règlements	-	-	-	-	-	12	-	-	12
Autres	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
Transferts vers le niveau 3 ^[2]	59	-	4	-	-	-	-	-	63
Transferts hors du niveau 3 ^[3]	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Solde à la fin de la période	61	-	199	167	4 738	-	-	(22)	5 143

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global comprend les profits (pertes) de change latents.

[2] Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation.

[3] Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

NOTE 19 Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données d'entrée importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives futures, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 2,5 % à 10,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,0 % à 7,5 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 2,3 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	4,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 20 Information sectorielle

Les secteurs opérationnels à présenter de la Société sont Lifeco, la Financière IGM et Pargesa. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Financière Power. La Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice. Les trois secteurs opérationnels à présenter sont brièvement décrits ci-dessous :

- Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La Financière IGM est une société de services financiers qui exerce ses activités au Canada, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers. IGM tire ses produits de plusieurs sources, principalement des honoraires de gestion imputés à ses fonds communs de placement en contrepartie de services de consultation et de gestion de placements. IGM tire aussi des produits des honoraires imputés aux fonds communs de placement en contrepartie de la prestation de services administratifs.
- Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Pargesa est une société de portefeuille qui possède des participations diversifiées dans des sociétés établies en Europe et actives dans de nombreux secteurs : produits minéraux de spécialités industriels; contrôle, vérification et certification; ciment, granulats et béton; vins et spiritueux; conception et distribution de vêtements de sport; technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux; pétrole, gaz et chimie; produits d'hygiène jetables; fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons; ainsi qu'exploitation de parcs de loisirs régionaux.

La colonne Exploitation générale comprend les activités propres de la Financière Power ainsi que les résultats de Wealthsimple et de Portag3. Cette colonne comprend également des écritures d'élimination liées à la consolidation.

L'apport au bénéfice de chaque secteur comprend la quote-part du bénéfice net provenant des participations que Lifeco et IGM détiennent l'une dans l'autre, de même que certains ajustements liés à la consolidation.

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 septembre 2018	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	10 337	-	-	(5)	10 332
Produits de placement nets	207	49	-	(36)	220
Honoraires	1 483	776	-	(24)	2 235
Total des produits	12 027	825	-	(65)	12 787
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 046	-	-	-	9 046
Commissions	611	270	-	(16)	865
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 487	268	-	29	1 784
Charges financières	69	38	-	4	111
Total des charges	11 213	576	-	17	11 806
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	814	249	-	(82)	981
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	6	12	-	18
Bénéfice avant impôt	814	255	12	(82)	999
Impôt sur le bénéfice	107	55	-	1	163
Bénéfice net	707	200	12	(83)	836
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	243	87	-	(52)	278
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	35	35
Détenteurs d'actions ordinaires	464	113	12	(66)	523
	707	200	12	(83)	836

[1] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

Trimestre clos le 30 septembre 2017 [note 3]	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	8 293	-	-	-	8 293
Produits de placement nets	526	29	-	(27)	528
Honoraires	1 400	741	-	(31)	2 110
Total des produits	10 219	770	-	(58)	10 931
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 567	-	-	-	7 567
Commissions	579	275	-	(15)	839
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 275	239	-	24	1 538
Charges financières	71	29	-	5	105
Total des charges	9 492	543	-	14	10 049
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	727	227	-	(72)	882
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	3	3	34	1	41
Bénéfice avant impôt	730	230	34	(71)	923
Impôt sur le bénéfice	93	54	-	-	147
Bénéfice net	637	176	34	(71)	776
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	245	74	-	(43)	276
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	37	37
Détenteurs d'actions ordinaires	392	102	34	(65)	463
	637	176	34	(71)	776

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Lifeco	IGM ^[1]	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	26 416	-	-	(16)	26 400
Produits de placement nets	1 518	142	-	(92)	1 568
Honoraires	4 399	2 293	-	(73)	6 619
Total des produits	32 333	2 435	-	(181)	34 587
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	23 382	-	-	-	23 382
Commissions	1 801	826	-	(47)	2 580
Charges d'exploitation et frais administratifs	4 309	774	-	96	5 179
Charges financières	151	97	-	13	261
Total des charges	29 643	1 697	-	62	31 402
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 690	738	-	(243)	3 185
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	22	92	8	122
Bénéfice avant impôt	2 690	760	92	(235)	3 307
Impôt sur le bénéfice	337	166	-	4	507
Bénéfice net	2 353	594	92	(239)	2 800
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	832	253	-	(156)	929
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	104	104
Détenteurs d'actions ordinaires	1 521	341	92	(187)	1 767
	2 353	594	92	(239)	2 800

[1] Les résultats présentés par IGM comprennent un ajustement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 [note 3]	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	25 408	-	-	-	25 408
Produits de placement nets	4 606	122	-	(95)	4 633
Honoraires	4 169	2 236	-	(105)	6 300
Total des produits	34 183	2 358	-	(200)	36 341
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	25 656	-	-	-	25 656
Commissions	2 001	850	-	(59)	2 792
Charges d'exploitation et frais administratifs	4 209	705	-	42	4 956
Charges financières	226	84	-	14	324
Total des charges	32 092	1 639	-	(3)	33 728
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 091	719	-	(197)	2 613
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	22	3	128	35	188
Bénéfice avant impôt	2 113	722	128	(162)	2 801
Impôt sur le bénéfice	240	164	-	4	408
Bénéfice net	1 873	558	128	(166)	2 393
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	685	228	-	(111)	802
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	99	99
Détenteurs d'actions ordinaires	1 188	330	128	(154)	1 492
	1 873	558	128	(166)	2 393

NOTE 20 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF**

30 septembre 2018	Lifeco	IGM ^[2]	Pargesa	Exploitation générale	Total
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	172 679	8 572	-	1 103	182 354
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	6	641	3 574	24	4 245
Autres actifs	25 392	1 092	-	136	26 620
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 810	4 126	-	162	15 098
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	220 207	-	-	-	220 207
Total de l'actif ^[1]	429 094	14 431	3 574	1 425	448 524

31 décembre 2017	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Actif investi (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	167 480	9 073	-	1 113	177 666
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2	648	3 354	12	4 016
Autres actifs	24 635	1 139	-	83	25 857
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 371	4 789	-	168	15 328
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	217 357	-	-	-	217 357
Total de l'actif ^[1]	419 845	15 649	3 354	1 376	440 224

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

[2] L'actif présenté par IGM comprend un ajustement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9 relativement au classement des prêts hypothécaires. Comme la Société n'a pas encore adopté IFRS 9, l'incidence a été ajustée par la Société lors de la consolidation et incluse au titre de l'Exploitation générale.

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE C

Rapport de gestion

PAGE C 2

États financiers et notes annexes

PAGE C 45

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

**RAPPORT DE GESTION
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2018
DATÉ DU 31 OCTOBRE 2018**

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2017, avec le trimestre clos le 30 juin 2018 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2017. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018. Le lecteur est aussi prié de se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités annuels de 2017 figurant dans le rapport annuel de 2017 de la compagnie.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, et à l'égard des réductions de coûts et des économies prévues. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2017 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « bénéfice net ajusté », « rendement des capitaux propres ajusté », « bénéfice net des activités principales », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré », « actif administré » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable définie par les normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non définies par les normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les normes IFRS, le cas échéant.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽⁴⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Primes et dépôts :					
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie)	10 337 \$	7 905 \$	8 293 \$	26 416 \$	25 408 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits individuels	3 833	4 142	3 641	11 963	11 680
Produits collectifs	1 790	1 954	1 634	6 166	5 839
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	15 960	14 001	13 568	44 545	42 927
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) ⁽¹⁾	744	774	671	2 266	2 107
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	17 878	19 196	14 272	54 868	45 425
Total des primes et dépôts⁽¹⁾⁽²⁾	34 582	33 971	28 511	101 679	90 459
Honoraires et autres produits⁽²⁾	1 483	1 483	1 400	4 399	4 169
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	7 653	7 588	6 849	23 070	22 769
Bénéfice					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	689 \$	831 \$	581 \$	2 251 \$	1 757 \$
Ajustements ⁽⁷⁾	56	—	1	56	156
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁷⁾	745	831	582	2 307	1 913
Par action ordinaire					
Bénéfice de base	0,697	0,839	0,587	2,277	1,776
Bénéfice de base ajusté ⁽⁷⁾	0,754	0,839	0,589	2,333	1,934
Dividendes versés	0,389	0,389	0,367	1,167	1,101
Valeur comptable	21,25	21,22	19,92		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires⁽³⁾					
Bénéfice net	12,8 %	12,5 %	12,4 %		
Bénéfice net ajusté ⁽⁷⁾	14,7 %	14,2 %	13,3 %		
Total de l'actif selon les états financiers⁽⁴⁾	429 082 \$	430 695 \$	406 768 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽⁵⁾	293 766	294 890	268 994		
Total de l'actif géré⁽⁵⁾	722 848	725 585	675 762		
Autres actifs administrés ⁽⁶⁾	718 410	697 680	618 532		
Total de l'actif administré	1 441 258 \$	1 423 265 \$	1 294 294 \$		
Total des capitaux propres	26 624 \$	26 620 \$	25 386 \$		

⁽¹⁾ En plus des primes et dépôts présentés dans les états financiers, la compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les normes IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

⁽³⁾ Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires est présenté en détail à la rubrique Méthode de répartition du capital.

⁽⁴⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2017.

⁽⁵⁾ Le total de l'actif géré (une mesure financière non définie par les normes IFRS) est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement.

- (6) Les autres actifs administrés (une mesure financière non définie par les normes IFRS) comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- (7) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action ordinaire sont des mesures financières du bénéfice net définies par les normes IFRS. Les ajustements pour le troisième trimestre de 2018 représentaient des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni (néant pour les premier et deuxième trimestres de 2018). Les ajustements ci-dessous ont été apportés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

	Secteur			Total	Incidence sur le bénéfice par action
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
Ajustements en 2017 :					
T1 Coûts de restructuration	— \$	11 \$	17 \$	28 \$	0,029 \$
T2 Coûts de restructuration	126	—	1	127	0,128
T3 Coûts de restructuration	—	—	1	1	0,002
Total des ajustements	126 \$	11 \$	19 \$	156 \$	0,158 \$

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie) et Irish Life Group Limited (Irish Life), ainsi que celui de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et de Putnam Investments, LLC (Putnam), auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est chiffré à 689 M\$, comparativement à 581 M\$ il y a un an et à 831 M\$ pour le trimestre précédent. Ce montant représente 0,697 \$ par action ordinaire (0,697 \$ après dilution), comparativement à 0,587 \$ par action ordinaire (0,587 \$ après dilution) il y a un an et à 0,839 \$ par action ordinaire (0,839 \$ après dilution) au trimestre précédent. Le bénéfice net de Lifeco pour le troisième trimestre de 2018 comprend des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni, comparativement à 1 M\$ liés aux activités de détail de la compagnie en Irlande pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de ces coûts, le bénéfice net ajusté pour le troisième trimestre de 2018 s'est établi à 745 M\$, ou 0,754 \$ par action ordinaire (0,753 \$ après dilution), comparativement à 582 M\$, ou 0,589 \$ par action ordinaire (0,588 \$ après dilution) à l'exercice précédent. Le bénéfice net de Lifeco au troisième trimestre de 2017 comprend également une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution de 0,177 \$ du bénéfice par action ordinaire.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 2 251 M\$, contre 1 757 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,277 \$ par action ordinaire (2,275 \$ après dilution) pour 2018, comparativement à 1,776 \$ par action ordinaire (1,773 \$ après dilution) il y a un an. Le bénéfice net de Lifeco pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 tient compte des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni, comparativement à un montant de 156 M\$ lié à tous les secteurs pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de ces coûts, le bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est chiffré à 2 307 M\$, ou 2,333 \$ par action ordinaire (2,331 \$ après dilution), comparativement à 1 913 M\$, ou 1,934 \$ par action ordinaire (1,931 \$ après dilution) il y a un an. Le bénéfice net de Lifeco pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 tient compte de l'incidence favorable nette de 60 M\$ du refinancement de l'exploitation américaine au deuxième trimestre de 2018.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018 ⁽²⁾	30 sept. 2017 ⁽³⁾	30 sept. 2018 ⁽²⁾	30 sept. 2017 ⁽³⁾
Exploitation canadienne					
Client individuel	165 \$	211 \$	141 \$	514 \$	427 \$
Client collectif	150	194	155	486	448
Exploitation générale canadienne ⁽¹⁾	—	(71)	—	(35)	(139)
	315	334	296	965	736
Exploitation américaine					
Services financiers	121	101	104	313	277
Gestion d’actifs	(8)	(8)	6	(32)	(16)
Exploitation générale américaine ⁽¹⁾⁽²⁾	—	52	—	52	(13)
	113	145	110	333	248
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	240	281	233	765	697
Réassurance ⁽³⁾	87	97	(41)	288	123
Exploitation générale européenne ⁽¹⁾	(64)	(23)	(8)	(91)	(26)
	263	355	184	962	794
Exploitation générale de Lifeco	(2)	(3)	(9)	(9)	(21)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	689 \$	831 \$	581 \$	2 251 \$	1 757 \$
Ajustements ⁽¹⁾					
Coûts de restructuration	56	—	1	56	156
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires	745 \$	831 \$	582 \$	2 307 \$	1 913 \$

⁽¹⁾ Les unités Exploitation générale canadienne, Exploitation générale européenne et Exploitation générale américaine tiennent compte d’ajustements du bénéfice net.

⁽²⁾ Le bénéfice net de l’exploitation générale américaine pour le deuxième trimestre de 2018 tenait compte du refinancement de l’exploitation américaine effectué au cours du deuxième trimestre de 2018, facteur ayant eu une incidence nette positive de 60 M\$.

⁽³⁾ Le bénéfice net du secteur Réassurance pour le troisième trimestre de 2017 comprend une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l’Atlantique en 2017.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d’exploitation sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d’intérêt

Au cours du trimestre, les taux d’intérêt ont augmenté dans la plupart des pays où la compagnie exerce ses activités. La fluctuation nette des taux d’intérêt n’a pas eu d’incidence sur l’étendue des scénarios de taux d’intérêt pris en compte dans le cadre du processus d’évaluation. La fluctuation nette des taux d’intérêt n’a eu aucune incidence significative sur le bénéfice net ni sur le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie (TSAV).

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d’intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu’elle effectue l’appariement des flux de trésorerie de l’actif et du passif. Par conséquent, l’incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d’assurance comptabilisées par le biais du résultat net est pour l’essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d’assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des taux d’intérêt, se reporter à la note 5, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

Marchés boursiers

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux des marchés boursiers du troisième trimestre de 2018, en moyenne, ont surtout augmenté par rapport à la période correspondante de 2017; toutefois, ils affichaient des rendements contrastés à la fin du trimestre par rapport au 30 juin 2018. Par rapport aux prévisions de la compagnie, la fluctuation de la moyenne des niveaux des marchés et la volatilité des marchés ont eu une incidence favorable de 1 M\$ sur le bénéfice net au cours du troisième trimestre de 2018 et de 2 M\$ depuis le début de l'exercice (incidence négligeable et incidence favorable de 9 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017, respectivement), qui se rapporte aux honoraires liés aux actifs de la compagnie et au coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la compagnie. En outre, les placements en capitaux de lancement détenus par l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine et l'exploitation générale canadienne ont eu une incidence défavorable d'environ 2 M\$ sur le bénéfice net au cours du troisième trimestre de 2018 et une incidence favorable de 9 M\$ depuis le début de l'exercice 2018 (incidence favorable de 5 M\$ et de 19 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017, respectivement).

Par rapport au troisième trimestre de 2017, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du troisième trimestre de 2018 a augmenté de 7 % au Canada (indice S&P/TSX), de 15 % aux États-Unis (indice S&P 500) et de 2 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100), tandis qu'elle a diminué de 2 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du troisième trimestre de 2018, les principaux indices boursiers affichaient des baisses de 1 % au Canada et de 2 % au Royaume-Uni, une hausse de 7 % aux États-Unis et une baisse de 1 % dans la grande région européenne, par rapport au 30 juin 2018.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non définies par les normes IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du troisième trimestre de 2018, les taux de change moyens du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro ont augmenté par rapport au troisième trimestre de 2017. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une augmentation de 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 (38 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 juin 2018 au 30 septembre 2018, les taux de change à la fin de la période de présentation de l'information qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros ont diminué. Les fluctuations des taux de change à la fin de la période ont donné lieu à des pertes de change latentes de 308 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré (profits nets latents de 91 M\$ depuis le début de l'exercice), compte tenu des activités de couverture connexes. Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Au cours du troisième trimestre de 2018, la compagnie a révisé un certain nombre d'hypothèses actuarielles, ce qui a eu une incidence positive de 203 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 134 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 209 M\$ pour le trimestre précédent. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et de l'assurance-vie et la révision des hypothèses économiques, contrebalancées en partie par la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de police, ont eu une incidence positive de 114 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la morbidité a eu une incidence positive de 50 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation américaine, la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de police et des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et de l'assurance-vie, contrebalancée en partie par le raffinement de la modélisation, a eu une incidence positive de 39 M\$ sur le bénéfice net.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la révision des hypothèses actuarielles a eu une incidence positive de 533 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 208 M\$ pour la période correspondante de 2017.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Le total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les normes IFRS) comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure définie par les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non définie par les normes IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾
Exploitation canadienne					
Client individuel	2 419 \$	2 564 \$	2 499 \$	7 599 \$	8 071 \$
Client collectif ⁽¹⁾	3 850	3 774	3 648	12 061	11 594
	6 269	6 338	6 147	19 660	19 665
Exploitation américaine					
Services financiers	3 230	3 182	3 140	9 522	9 816
Gestion d'actifs	14 128	15 002	10 404	42 365	34 483
	17 358	18 184	13 544	51 887	44 299
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	7 848	6 240	5 983	20 500	16 761
Réassurance	3 107	3 209	2 837	9 632	9 734
	10 955	9 449	8 820	30 132	26 495
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	34 582 \$	33 971 \$	28 511 \$	101 679 \$	90 459 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Exploitation canadienne	2 877 \$	3 040 \$	2 940 \$	9 739 \$	9 836 \$
Exploitation américaine	24 284	24 508	21 173	73 868	62 459
Exploitation européenne – Assurance et rentes	7 235	5 535	5 362	18 509	14 613
Total des souscriptions	34 396 \$	33 083 \$	29 475 \$	102 116 \$	86 908 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 598 \$	1 583 \$	1 545 \$	4 724 \$	4 606 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	(4)	—	(3)	(4)	(1)
Profits nets réalisés	15	24	5	100	61
Produits tirés des placements – réguliers	1 609	1 607	1 547	4 820	4 666
Frais de placement	(31)	(32)	(30)	(94)	(89)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 578	1 575	1 517	4 726	4 577
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 371)	(350)	(988)	(3 208)	51
Produits nets tirés des placements	207 \$	1 225 \$	529 \$	1 518 \$	4 628 \$

Au troisième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 322 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au troisième trimestre de 2018 se sont soldées par une diminution de 1 371 M\$, comparativement à une diminution de 988 M\$ au troisième trimestre de 2017, principalement en raison d'une hausse accrue des rendements des obligations au Royaume-Uni et aux États-Unis au troisième trimestre de 2018 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 578 M\$, une augmentation de 61 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence des fluctuations des devises, alors que la livre sterling, le dollar américain et l'euro se sont raffermis par rapport au dollar canadien, ainsi que par la hausse des profits nets réalisés surtout attribuable aux remboursements anticipés de prêts hypothécaires. Les profits nets réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 2 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les produits nets tirés des placements ont diminué de 3 110 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour les neuf premiers mois de 2018 se sont soldées par une diminution de 3 208 M\$, comparativement à une augmentation de 51 M\$ pour la période correspondante de 2017. La diminution est essentiellement attribuable à la hausse des rendements des obligations dans toutes les régions en 2018, tandis qu'à l'exercice précédent, les rendements des obligations ont évolué dans des sens divers, les augmentations des rendements au Canada et au Royaume-Uni ayant été contrebalancées par des diminutions aux États-Unis.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 149 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des intérêts sur les placements en obligations et par la hausse des profits nets réalisés surtout attribuable aux remboursements anticipés de prêts hypothécaires. Les profits nets réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à des profits de 17 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les profits nets réalisés comprennent également les profits réalisés découlant du refinancement de l'exploitation américaine effectué au cours du deuxième trimestre de 2018.

Au troisième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements ont diminué de 1 018 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une diminution des justes valeurs de 1 371 M\$ au cours du troisième trimestre de 2018, comparativement à une diminution de 350 M\$ au trimestre précédent. La variation nette de la juste valeur s'explique principalement par une hausse des rendements des obligations au cours du troisième trimestre de 2018, alors que les rendements avaient évolué dans des sens divers au deuxième trimestre de 2018.

Marchés du crédit

Au troisième trimestre de 2018, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 1 M\$ au troisième trimestre de 2017). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 28 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable de 6 M\$ au troisième trimestre de 2017). L'incidence défavorable au cours du trimestre découle principalement des baisses des notations accordées aux prêts hypothécaires liés à certains commerces de détail au Royaume-Uni.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 5 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 2 M\$ pour le cumul annuel de 2017). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 25 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (incidence négligeable pour la période correspondante de 2017) pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour les résultats du trimestre.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ce qui a entraîné des reclassements de certains produits et de certaines charges. Les chiffres correspondants pour les honoraires et autres produits ont été reclassés afin de refléter la nouvelle présentation, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 septembre 2018.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres ⁽¹⁾	389 \$	383 \$	382 \$	1 162 \$	1 106 \$
Contrats SAS ⁽¹⁾	48	50	44	146	142
	437	433	426	1 308	1 248
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres ⁽¹⁾	673	655	626	1 959	1 903
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	373	395	348	1 132	1 018
Total des honoraires et autres produits⁽¹⁾	1 483 \$	1 483 \$	1 400 \$	4 399 \$	4 169 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Exploitation canadienne	2 305 \$	2 369 \$	2 209 \$	7 052 \$	7 054 \$
Exploitation américaine	1 266	1 037	912	3 420	3 072
Exploitation européenne	4 082	4 182	3 728	12 598	12 643
Total	7 653 \$	7 588 \$	6 849 \$	23 070 \$	22 769 \$

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 7,7 G\$, soit une augmentation de 0,8 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement de la hausse des prestations visant les contrats rachetés au sein d'Empower Retirement et des Marchés de l'Individuelle pour l'exploitation américaine, ainsi que des nouvelles ententes en matière de réassurance et de la hausse des volumes liés aux affaires existantes en Europe.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 23,1 G\$, soit une augmentation de 0,3 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement de la hausse des prestations visant les contrats rachetés au sein d'Empower Retirement et des Marchés de l'Individuelle pour l'exploitation américaine.

Par rapport au trimestre précédent, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications a augmenté de 0,1 G\$, principalement en raison de la hausse des prestations visant les contrats rachetés au sein d'Empower Retirement et des Marchés de l'Individuelle pour l'exploitation américaine, contrebalancée pour l'essentiel par la baisse des volumes liés aux affaires existantes en Europe.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au troisième trimestre de 2018, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 13 %, comparable à celui du troisième trimestre de 2017. Le pourcentage plus élevé du bénéfice assujéti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers, compte tenu notamment de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, a eu une incidence favorable sur le taux d'imposition effectif au troisième trimestre de 2018.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 13 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 11 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ont eu une incidence moins favorable sur le taux d'imposition effectif pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, par rapport à l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2018, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 13 %, une baisse comparativement à 15 % au deuxième trimestre de 2018 qui tient principalement aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt, partiellement contrebalancées par un pourcentage moins élevé du bénéfice assujéti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré

	30 septembre 2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	74 774 \$	44 761 \$	53 598 \$	173 133 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 504	2 024	2 822	10 350
Autres actifs	3 226	4 132	18 034	25 392
Actif net des fonds distincts	81 161	32 971	106 075	220 207
Total de l'actif	164 665	83 888	180 529	429 082
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	7 216	246 151	40 399	293 766
Total de l'actif géré	171 881	330 039	220 928	722 848
Autres actifs administrés	13 773	659 602	45 035	718 410
Total de l'actif administré	185 654 \$	989 641 \$	265 963 \$	1 441 258 \$

	31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	73 110 \$	44 263 \$	50 562 \$	167 935 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 447	1 975	2 489	9 911
Autres actifs	2 804	3 787	18 044	24 635
Actif net des fonds distincts	80 399	34 038	102 920	217 357
Total de l'actif	161 760	84 063	174 015	419 838
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 810	232 623	39 521	278 954
Total de l'actif géré	168 570	316 686	213 536	698 792
Autres actifs administrés	11 580	597 596	41 945	651 121
Total de l'actif administré	180 150 \$	914 282 \$	255 481 \$	1 349 913 \$

Au 30 septembre 2018, le total de l'actif administré avait augmenté de 91,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 1,4 billion de dollars, essentiellement en raison de la fluctuation positive des marchés et des devises ainsi que de la croissance des nouvelles affaires. L'augmentation de 2,2 G\$ des autres actifs administrés au sein de l'exploitation canadienne est principalement attribuable à l'acquisition d'EverWest Real Estate Partners (EverWest), une société américaine de services-conseils en immobilier, facteur partiellement contrebalancé par la transition d'actifs immobiliers gérés par Conseillers immobiliers GWL vers British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC) au premier trimestre de 2018. L'augmentation de 3,1 G\$ des autres actifs administrés au sein de l'exploitation européenne est principalement attribuable à l'acquisition d'Invesco Ltd (Ireland) au troisième trimestre de 2018, qui incluait 4,3 G\$ d'autres actifs administrés.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudentielle de la stratégie de placement. Au 30 septembre 2018, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 122,1 G\$, soit 71 % de l'actif investi, contre 120,2 G\$, ou 72 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 79 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
AAA	23 180 \$	19 %	24 889 \$	21 %
AA	33 304	27	32 405	27
A	40 822	33	40 328	33
BBB	23 888	20	21 449	18
BB ou inférieure	915	1	1 133	1
Total	122 109 \$	100 %	120 204 \$	100 %

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Avec l'acquisition de Retirement Advantage au sein de l'exploitation européenne, la compagnie a acquis un portefeuille de prêts hypothécaires rechargeables. Ces prêts hypothécaires sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de la valeur nette réelle sous-jacente de leur maison. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou lorsqu'il déménage dans un établissement de soins de longue durée. La compagnie continuera de monter des prêts hypothécaires rechargeables par l'intermédiaire de Retirement Advantage.

Portefeuille de prêts hypothécaires

	30 septembre 2018				31 décembre 2017	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	621 \$	1 486 \$	2 107 \$	9 %	2 139 \$	10 %
Résidences multifamiliales	3 957	3 517	7 474	31	6 766	30
Prêts hypothécaires rechargeables	—	740	740	3	—	—
Biens commerciaux	306	13 571	13 877	57	13 280	60
Total	4 884 \$	19 314 \$	24 198 \$	100 %	22 185 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 24,2 G\$, soit 14 % de l'actif investi, au 30 septembre 2018, soit une hausse comparativement au montant de 22,2 G\$, ou 13 % de l'actif investi, enregistré au 31 décembre 2017. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,9 G\$, soit 20 % du portefeuille de prêts hypothécaires. L'augmentation du total du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux prêts hypothécaires rechargeables acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage, au nombre net de montages de prêts hypothécaires commerciaux et à l'incidence des fluctuations des devises, le dollar américain s'étant raffermi par rapport au dollar canadien. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables était de 23 %.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
Ontario	1 050 \$	51 %	1 054 \$	49 %
Québec	447	22	458	22
Alberta	128	6	135	6
Colombie-Britannique	114	5	120	6
Terre-Neuve	108	5	112	5
Saskatchewan	91	4	94	5
Nouvelle-Écosse	63	3	63	3
Nouveau-Brunswick	52	2	50	2
Manitoba	49	2	49	2
Autres	5	—	4	—
Total	2 107 \$	100 %	2 139 \$	100 %

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 291 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 29 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 30 septembre 2018.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables.

Au 30 septembre 2018, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 988 M\$, comparativement à 2 891 M\$ au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 97 M\$ découlant essentiellement de l'acquisition de Retirement Advantage, des activités normales et des modifications apportées aux notations, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des modifications des bases actuarielles.

Les charges pour perte de valeur de 20 M\$ (41 M\$ au 31 décembre 2017) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 988 M\$ (2 891 M\$ au 31 décembre 2017) représentaient au total 2,0 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 30 septembre 2018 (2,0 % au 31 décembre 2017).

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

Au 30 septembre 2018, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 7,5 G\$ (6,8 G\$ au 31 décembre 2017), ce qui représentait 4,3 % de l'actif investi. Cette augmentation de 0,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2017 est attribuable à l'ajout de prêts hypothécaires rechargeables à la suite de l'acquisition de Retirement Advantage. Ce portefeuille demeure bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 35 % dans les commerces de détail, 34 % dans les immeubles industriels et autres, 16 % dans les immeubles de bureaux, 10 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 5 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 46 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 33 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 21 % lié à l'épicerie.

Au troisième trimestre de 2018, quatre immeubles de placement de la compagnie au Royaume-Uni ont subi l'incidence des difficultés financières de certains commerces de détail du Royaume-Uni qui occupaient des biens immobiliers de la compagnie. Pour ces quatre immeubles, une diminution des flux de trésorerie attendus des immeubles a donné lieu à une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 38 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés au cours du troisième trimestre de 2018. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créateurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 30 septembre 2018, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 53 M\$ (77 M\$ au 31 décembre 2017) et un montant de 442 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (437 M\$ au 31 décembre 2017).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 3,6 G\$, pour se chiffrer à 20,2 G\$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur valeurs adossées à des créances hypothécaires dont le règlement reste à venir (les « titres à déterminer »), ainsi que des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits au 30 septembre 2018, s'est établie à 396 M\$, un montant comparable à celui de 384 M\$ au 31 décembre 2017.

PASSIF

Total du passif

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	165 098 \$	161 365 \$
Autres passifs du fonds général	17 153	15 580
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	220 207	217 357
Total	402 458 \$	394 302 \$

Le total du passif a augmenté de 8,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, passant ainsi à 402,5 G\$ au 30 septembre 2018. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 3,7 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, de l'acquisition de Retirement Advantage et du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des ajustements de justes valeurs. Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 2,9 G\$ en raison essentiellement de l'incidence de l'augmentation nette de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 4,4 G\$ ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises de 0,1 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 1,8 G\$.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie fournissent des garanties de revenu et peuvent également fournir des garanties en cas de décès et à l'échéance. Au 30 septembre 2018, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 4 333 M\$ (4 225 M\$ au 31 décembre 2017). La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	30 septembre 2018			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	32 530 \$	— \$	19 \$	57 \$	57 \$
Exploitation américaine	13 204	18	—	32	49
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	9 788	4	—	537	537
Réassurance ⁽²⁾	1 111	214	—	7	221
Total de l'exploitation européenne	10 899	218	—	544	758
Total	56 633 \$	236 \$	19 \$	633 \$	864 \$

⁽¹⁾ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 30 septembre 2018 pour chaque police.

⁽²⁾ L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 30 septembre 2018. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le troisième trimestre de 2018 (4 M\$ pour le troisième trimestre de 2017) et à 12 M\$ depuis le début de l'exercice (13 M\$ pour la période correspondante de 2017), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Réassurance de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 30 septembre 2018, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont augmenté de 309 M\$ par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 5 926 M\$.

Le 28 février 2018, la compagnie a émis des débentures d'un montant en capital de 500 M\$ échéant le 28 février 2028. Les débentures ont été émises à la valeur nominale, et les intérêts annuels au taux de 3,337 % seront payables semestriellement à terme échu, le 28 février et le 28 août de chaque année. Les débentures sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au prix selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, avant le 28 novembre 2027, et en totalité ou en partie, à la valeur nominale à compter du 28 novembre 2027, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 21 mars 2018, la compagnie a remboursé ses débentures de 200 M\$ à 6,14 % à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant en capital total de 384 M\$ (300 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant en capital total de 640 M\$ (500 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048. Les tranches des billets de premier rang sont garanties entièrement et sans condition par la compagnie.

Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant total de 399 M\$ (300 M\$ US) du capital de ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois et arrivant à échéance le 16 mai 2046. Les paiements d'intérêts sur cette créance étaient couverts par un swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. La couverture du taux d'intérêt a pris fin. Au moment du remboursement des débentures sous-jacentes, un profit de 51 M\$ (65 M\$ avant impôt) sur la couverture du taux d'intérêt a été comptabilisé par l'exploitation générale américaine.

Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II a remboursé en totalité le montant en capital de 500 M\$ des débentures subordonnées non garanties, arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 26 juin 2018, et par la suite à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes majoré de 3,78 %. Le remboursement des débentures était couvert par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Le remboursement des débentures et la décomptabilisation du swap a entraîné une augmentation de 13 M\$ (21 M\$ avant impôt) du bénéfice net. En outre, ce remboursement a entraîné une perte sur un contrat de change à terme qui s'est traduite par une diminution de 4 M\$ (5 M\$ avant impôt) du bénéfice net. L'incidence nette de ces éléments, soit un montant de 9 M\$ (16 M\$ avant impôt), est comprise dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

CAPITAL SOCIAL ET SURPLUS

Au 30 septembre 2018, le capital social en circulation se chiffrait à 10 001 M\$, dont 7 287 M\$ d'actions ordinaires, 2 464 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, 213 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et 37 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

La compagnie a initié le 15 janvier 2018, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la compagnie a racheté et annulé 1 457 456 actions ordinaires (2017 – 780 709) en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au coût moyen par action de 33,05 \$ (2017 – 35,00 \$).

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 30 septembre 2018, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,5 G\$ (7,3 G\$ au 31 décembre 2017) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 92,7 G\$ (93,8 G\$ au 31 décembre 2017). Au 30 septembre 2018, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,9 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2017) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	2 611 \$	1 701 \$	4 929 \$	4 470 \$
Financement	(475)	(467)	(1 007)	(1 403)
Investissement	(1 988)	(1 462)	(3 606)	(3 151)
	148	(228)	316	(84)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(60)	(64)	15	(69)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	88	(292)	331	(153)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 794	3 398	3 551	3 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 882 \$	3 106 \$	3 882 \$	3 106 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au troisième trimestre de 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 88 M\$ par rapport au 30 juin 2018. Au cours du troisième trimestre de 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 611 M\$, une hausse de 910 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 475 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 418 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et à la réduction de 39 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 988 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels et aux acquisitions nettes d'entreprises.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 331 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 4 929 M\$, une hausse de 459 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 007 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 1 254 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et à la diminution de 159 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale, facteurs contrebalancés en partie par une émission nette de débentures et de billets de premier rang d'un montant de 416 M\$. Au premier trimestre de 2018, la compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,367 \$ par action ordinaire à 0,389 \$ par action ordinaire. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 3 606 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels et aux acquisitions nettes d'entreprises.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses profils de risques, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le ratio du TSAV a remplacé le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE). Les résultats du TSAV diffèrent fondamentalement du MPRCE et ne peuvent donc pas être comparés à ce dernier.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance-vie puisse surmonter de graves situations de crise et qu'il lui reste des actifs pour assurer la continuité des affaires existantes. Le total du coussin de solvabilité de base correspond à la somme des exigences de capital du BSIF, multipliée par un facteur scalaire fixe de 1,05. Le montant total des ressources en capital comprend des éléments de capitaux propres comme les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation. Des déductions sont effectuées au titre du goodwill, des immobilisations incorporelles et de certains actifs d'impôt différé. Les actifs couvrant certaines charges pour écarts défavorables à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisés dans les états financiers sont également inclus dans le montant total des ressources en capital.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV consolidé de la Great-West au 30 septembre 2018 s'établissait à 134 % (133 % au 30 juin 2018). Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,9 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 30 septembre 2018 (0,5 G\$ au 31 décembre 2017).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Great-West.

Ratio du TSAV

	30 sept. 2018	30 juin 2018
Capital de première catégorie	12 315 \$	12 398 \$
Capital de deuxième catégorie	3 255	3 262
Total du capital disponible	15 570	15 660
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 258	10 130
Total des ressources en capital	25 828 \$	25 790 \$
Coussin de solvabilité de base (comprend le facteur scalaire du BSIF de 1,05)	19 322 \$	19 429 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	134 %	133 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base (après le facteur scalaire de 1,05)

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation et de l'évaluation des contrats d'assurance qu'une société émet et des traités de réassurance qu'elle détient. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. La rubrique Normes internationales d'information financière du rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2017 présente plus de détails sur IFRS 17.

La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction de tout élément nouveau futur, y compris toute adaptation relative à la norme comptable IFRS 17 et les développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres – bénéfice net⁽¹⁾

	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne	20,7 %	20,9 %	17,5 %
Services financiers aux États-Unis	17,9 %	18,2 %	17,4 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)	(29,3) %	(28,7) %	(24,2) %
Exploitation européenne	16,1 %	15,0 %	15,4 %
Exploitation générale de Lifeco	(2,3) %	(4,0) %	(4,3) %
Total du bénéfice net de Lifeco	12,8 %	12,5 %	10,9 %

Rendement des capitaux propres – bénéfice net ajusté⁽¹⁾⁽²⁾

	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne ⁽³⁾	21,0 %	21,2 %	19,9 %
Services financiers aux États-Unis ⁽⁴⁾	12,3 %	12,4 %	11,4 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) ⁽⁵⁾	(1,4) %	(0,7) %	(0,9) %
Exploitation européenne ⁽⁶⁾	16,2 %	14,5 %	15,0 %
Exploitation générale de Lifeco	(2,3) %	(4,0) %	(4,3) %
Total du bénéfice net ajusté de Lifeco⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	14,7 %	14,2 %	13,4 %

⁽¹⁾ Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

⁽²⁾ Le rendement des capitaux propres ajusté (une mesure non définie par les normes IFRS) correspond au bénéfice net ajusté divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

⁽³⁾ Le bénéfice net ajusté de l'exploitation canadienne ne tient pas compte d'un montant de 19 M\$ lié à l'incidence de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017. Le montant pour le deuxième trimestre de 2017 exclut des coûts de restructuration de 126 M\$.

⁽⁴⁾ Le bénéfice net ajusté de l'unité Services financiers aux États-Unis ne tient pas compte de l'incidence favorable de 197 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017. Le montant pour le premier trimestre de 2017 exclut des coûts de restructuration de 11 M\$.

⁽⁵⁾ Le bénéfice net ajusté de l'unité Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) ne tient pas compte de l'incidence d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation de 122 M\$ et de l'incidence de 448 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017.

⁽⁶⁾ Le bénéfice net ajusté de l'exploitation européenne pour le troisième trimestre de 2018 ne tient pas compte des coûts de restructuration de 56 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes (4 M\$ au quatrième trimestre de 2017, 1 M\$ au troisième trimestre de 2017 et 1 M\$ au deuxième trimestre de 2017). Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 ne tient pas compte non plus de l'incidence favorable de 54 M\$ de la réforme fiscale américaine.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondé sur le bénéfice net de 12,8 % au 30 septembre 2018, en hausse comparativement à 12,5 % au 30 juin 2018. Le bénéfice net de Lifeco au deuxième trimestre de 2018 tient compte de l'incidence favorable nette de 60 M\$ des activités de refinancement de l'exploitation américaine réalisée au cours du trimestre, ce qui a entraîné une augmentation de 0,3 % du rendement des capitaux propres au 30 septembre 2018 (augmentation de 0,3 % du rendement des capitaux propres au 30 juin 2018). Le bénéfice net de Lifeco au troisième trimestre de 2017 comprend une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution du rendement des capitaux propres de 0,8 % au 30 juin 2018 et de 0,9 % au 31 décembre 2017.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondé sur le bénéfice net ajusté de 14,7 % au 30 septembre 2018, en hausse comparativement à 14,2 % au 30 juin 2018. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence de la réforme fiscale américaine, d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration.

NOTATIONS

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Au troisième trimestre de 2018, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du troisième trimestre de 2018.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Irish Life	Great-West Life & Annuity Insurance Company
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+		A+
DBRS Limited	Notation de l'émetteur	A (élevé)	AA				
	Santé financière		AA	AA	AA		Non coté
	Créances de premier rang	A (élevé)					
	Créances de second rang				AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A					
	Créances de second rang				A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3		Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA		AA
	Créances de premier rang	A+					
	Créances de second rang				AA-		

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life et la Canada-Vie, ainsi qu'à celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances et de ventes directes, de même que des produits de capitalisation et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾⁽³⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾
Primes et dépôts ⁽¹⁾	6 269 \$	6 338 \$	6 147 \$	19 660 \$	19 665 \$
Souscriptions	2 877	3 040	2 940	9 739	9 836
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	437	433	426	1 308	1 248
Bénéfice net	315	334	296	965	736
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	315	334	296	965	862
Total de l'actif ⁽³⁾	164 665 \$	164 456 \$	157 684 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	7 216	7 155	6 513		
Total de l'actif géré	171 881	171 611	164 197		
Autres actifs administrés	13 773	13 632	11 135		
Total de l'actif administré	185 654 \$	185 243 \$	175 332 \$		

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

⁽²⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les normes IFRS. Les ajustements pour 2017 sont présentés en détail à la note 7 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

⁽³⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2017.

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Au 30 septembre 2018, les réductions annualisées des charges liées à la transformation de l'exploitation canadienne se chiffraient à 180 M\$ avant impôt, comparativement à 170 M\$ au 30 juin 2018. De ces réductions annualisées de 180 M\$ avant impôt, une tranche d'environ 140 M\$ se rapportait au compte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et une tranche de 40 M\$ se rapportait aux comptes de participation, dont une portion a été réinvestie dans les activités afin de soutenir la croissance. La compagnie demeure en voie d'atteindre son objectif en matière de réduction des charges annuelles, fixé à 200 M\$ avant impôt, d'ici le premier trimestre de 2019; une tranche d'environ 160 M\$ de ce montant se rapportait au compte des détenteurs d'actions ordinaires et une autre de 40 M\$, aux comptes de participation.
- En octobre 2018, la compagnie a annoncé qu'Indigo Books & Music Inc. (Indigo) sera le premier employeur national à faire l'essai du Programme d'épargne visant les dettes d'études de la compagnie, le premier en son genre au Canada. Par l'entremise de ce programme, quand un employé fait un remboursement sur son prêt étudiant fédéral ou provincial, Indigo verse un montant égal dans le compte d'épargne-retraite de l'employé dans le cadre du régime de retraite et d'épargne collectif d'Indigo (jusqu'à un maximum).

- Après le troisième trimestre de 2018, la compagnie a annoncé que sa filiale, GWL Realty Advisors U.S. (GWLRA U.S.), a conclu une entente visant l'acquisition de Guggenheim Real Estate LLC (GRE), la plateforme de capital-investissement de Guggenheim Investments. Fondée en 2001, GRE sera annexée à EverWest, une société d'exploitation et de gestion de placements immobiliers acquise par GWLRA U.S. au premier trimestre de 2018. Les bureaux de GRE se trouvent à Boston et à Charlotte. La transaction, qui devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2018, est assujettie aux approbations réglementaires habituelles et à certaines conditions de clôture. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- Au cours du troisième trimestre de 2018, Conseillers immobiliers GWL a occupé la deuxième place pour le Canada et le quatrième rang à l'échelle mondiale dans la catégorie diversifiée du palmarès Global Real Estate Sustainability Benchmark de 2018. Conseillers immobiliers GWL s'est mérité la désignation « Green Star » pour la quatrième année consécutive, de même qu'une note de 5 étoiles pour la deuxième année consécutive.
- Au cours du troisième trimestre de 2018, SimplementProtégé, une nouvelle application Web conviviale pour l'assurance-vie temporaire simplifiée, a été lancée au sein de la Financière Liberté 55 sous forme de projet pilote et a obtenu un franc succès. Des polices temporaires admissibles sont maintenant émises de façon très simple. Le projet sera étendu à la Financière Liberté 55 dans son ensemble et à d'autres canaux de distribution au cours de trimestres ultérieurs.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

CLIENT INDIVIDUEL

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Primes et dépôts	2 419 \$	2 564 \$	2 499 \$	7 599 \$	8 071 \$
Souscriptions	2 030	2 253	2 033	6 808	7 186
Honoraires et autres produits	253	252	236	755	694
Bénéfice net	165	211	141	514	427

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le troisième trimestre de 2018 ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,4 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts dans des produits individuels de gestion du patrimoine, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,5 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,6 G\$, principalement en raison d'une baisse des dépôts liés aux fonds distincts dans des produits individuels de gestion du patrimoine.

Les primes et dépôts pour le troisième trimestre de 2018 ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une diminution des dépôts liés aux fonds communs de placement exclusifs dans des produits individuels de gestion du patrimoine.

Souscriptions

Les souscriptions pour le troisième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 2,0 G\$, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui reflète la baisse des souscriptions de fonds distincts liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, contrebalancée par une hausse des souscriptions de fonds communs de placement et de produits fondés sur le risque par des tiers dans des produits individuels de gestion de patrimoine, ainsi que par la hausse des souscriptions de produits individuels d'assurance-vie avec participation.

Les souscriptions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont diminué de 0,4 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,8 G\$, en raison d'une diminution de 0,2 G\$ des souscriptions de produits individuels d'assurance et d'une diminution de 0,2 G\$ des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine. La diminution des souscriptions de produits individuels d'assurance est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de produits d'assurance au premier trimestre de 2017 attribuable aux règles de transition relatives à la nouvelle loi sur l'exonération fiscale entrée en vigueur en janvier 2017. La diminution des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions de fonds communs de placement par des tiers.

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions ont diminué de 0,2 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de fonds communs de placement exclusifs et de fonds distincts dans des produits individuels de gestion du patrimoine.

En ce qui a trait aux fonds de placement liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le troisième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 259 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 141 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des sorties nettes de trésorerie de 177 M\$ au trimestre précédent. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 573 M\$ comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 382 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 253 M\$. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des autres produits liés à l'acquisition du Groupe Financier Horizons, acquis au cours du troisième trimestre de 2017, et par la croissance des honoraires découlant de la hausse de l'actif administré moyen, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des marges.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 61 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 755 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les honoraires et autres produits pour le troisième trimestre de 2018 étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Bénéfice net

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a augmenté de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'élever à 165 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats plus favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 87 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 514 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats plus favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements, par l'incidence moins favorable des nouvelles affaires découlant de la diminution des souscriptions et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 46 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la diminution de l'apport des placements. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018.

Au troisième trimestre de 2018, la perte nette attribuable au compte de participation s'est établie à 19 M\$, comparativement à un bénéfice net de 19 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 2 M\$, comparativement à un bénéfice net de 17 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 comprennent des coûts de restructuration de 32 M\$ liés à la transformation de l'exploitation canadienne. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net a diminué de 51 M\$, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de l'incidence moins favorable des nouvelles affaires.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net attribuable au compte de participation a diminué de 36 M\$ par rapport au trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018.

CLIENT COLLECTIF

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾
Primes et dépôts ⁽¹⁾	3 850 \$	3 774 \$	3 648 \$	12 061 \$	11 594 \$
Souscriptions	847	787	907	2 931	2 650
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	173	170	161	513	486
Bénéfice net	150	194	155	486	448

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,9 G\$, en raison d'une augmentation de 0,1 G\$ des primes et dépôts liés aux produits collectifs d'assurance et d'une augmentation de 0,1 G\$ des primes et dépôts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine. L'augmentation des produits collectifs d'assurance s'explique par la hausse des primes et dépôts sur le marché des contrats de services administratifs seulement (SAS), tandis que l'augmentation des produits collectifs de gestion du patrimoine est principalement attribuable à la hausse des dépôts liés aux fonds distincts, contrebalancée en partie par les baisses des primes liées aux produits fondés sur le risque.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 0,5 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 12,1 G\$. Les primes et dépôts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine ont augmenté de 0,3 G\$ et les primes et dépôts liés aux produits collectifs d'assurance ont augmenté de 0,2 G\$, principalement pour les mêmes raisons que celles évoquées pour les résultats du trimestre.

Les primes et dépôts pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une augmentation des primes liées aux produits collectifs de gestion du patrimoine fondés sur le risque.

Souscriptions

Les souscriptions pour le troisième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 0,8 G\$, un montant comparable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les souscriptions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,9 G\$, en raison principalement d'une augmentation de 0,3 G\$ des souscriptions de produits collectifs d'assurance qui s'explique par la hausse des souscriptions sur les marchés des petites et des grandes affaires.

Les souscriptions pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète l'augmentation de 0,2 G\$ des souscriptions de produits collectifs de gestion du patrimoine et la diminution de 0,1 G\$ des souscriptions de produits collectifs d'assurance. L'augmentation des souscriptions de produits collectifs de gestion du patrimoine est attribuable à l'augmentation des souscriptions au sein de toutes les unités d'exploitation, tandis que la diminution des souscriptions de produits collectifs d'assurance s'explique principalement par la diminution des souscriptions sur le marché des grandes affaires et le marché de l'assurance créances.

En ce qui a trait aux fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le troisième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 69 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 72 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des sorties nettes de trésorerie de 9 M\$ au trimestre précédent. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 23 M\$ comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 566 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 173 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif administré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 27 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 513 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le troisième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net s'est établi à 150 M\$, soit une diminution de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement attribuable à une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la baisse de l'apport des placements, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la morbidité.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net s'est établi à 486 M\$, soit une augmentation de 38 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement attribuable aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 44 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution tient essentiellement à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, aux résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et à la diminution de l'apport des placements. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net s'est chiffré à néant, un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique par le fait que la baisse des charges d'exploitation a été contrebalancée par la diminution des honoraires nets. Les honoraires pour le troisième trimestre de 2017 comprennent des frais liés au transfert d'actifs entre Conseillers immobiliers GWL et bcIMC.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la perte nette s'est chiffrée à 35 M\$, comparativement à une perte nette de 139 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 comprennent des coûts de restructuration de 126 M\$ liés à la transformation de l'exploitation canadienne. Compte non tenu de ces coûts, la perte nette a augmenté de 22 M\$, principalement en raison de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat et de la baisse des honoraires nets, tel qu'il a été décrit pour les résultats trimestriels, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les biens immobiliers.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a été de néant, comparativement à une perte nette de 71 M\$ au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution de l'impôt sur le résultat et des charges. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018 incluait l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. La compagnie offre également des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres par l'intermédiaire de son unité des Marchés individuels.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les normes IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les normes IFRS au début du présent rapport.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018 ⁽²⁾	30 sept. 2017 ⁽¹⁾⁽⁴⁾	30 sept. 2018 ⁽²⁾	30 sept. 2017 ⁽¹⁾⁽³⁾
Primes et dépôts	17 358 \$	18 184 \$	13 544 \$	51 887 \$	44 299 \$
Souscriptions	24 284	24 508	21 173	73 868	62 459
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	673	655	626	1 959	1 903
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	113	145	110	333	248
Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	87	105	88	251	192
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	113	145	110	333	259
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) ⁽²⁾⁽³⁾	87	105	88	251	200
Total de l'actif⁽⁴⁾	83 888 \$	85 203 \$	83 489 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	246 151	243 506	225 481		
Total de l'actif géré	330 039	328 709	308 970		
Autres actifs administrés	659 602	642 276	567 984		
Total de l'actif administré	989 641 \$	970 985 \$	876 954 \$		

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

⁽²⁾ Les postes Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires et Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) pour le deuxième trimestre de 2018 ne tenaient pas compte de profits de change nets de 9 M\$, car ceux-ci n'avaient pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants ont été uniquement inclus dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

⁽³⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les normes IFRS qui reflète des ajustements pour tenir compte de coûts de restructuration de 11 M\$ (8 M\$ US) liés à l'unité d'exploitation Services financiers au premier trimestre de 2017.

⁽⁴⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2017.

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Le 18 avril 2018, la Securities and Exchange Commission (SEC) a publié sa proposition sur les critères de l'intérêt supérieur applicables aux courtiers et aux conseillers. La compagnie a soumis ses commentaires à la SEC en août 2018. La compagnie suivra les faits nouveaux ou les changements proposés et elle se prépare à respecter ces normes.
- La Tax Reconciliation Act, promulguée en décembre 2017, visait notamment à réduire le taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, qui est ainsi passé de 35 % à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2018. Par conséquent, le bénéfice net pour 2018 reflète le bénéfice net imposé au taux réduit de 21 %. Les autres dispositions du projet de loi fiscal n'ont pas eu d'incidence significative sur le bénéfice imposable depuis le début de l'exercice 2018.
- Au cours du deuxième trimestre de 2018, la compagnie a émis deux tranches de débentures pour un total de 800 M\$ US et elle a racheté deux tranches de débentures pour un total de 699 M\$ US. En raison de ces activités de financement, le bénéfice net libellé en dollars canadiens de la compagnie comprenait des profits de change nets de 9 M\$. La compagnie a également comptabilisé un profit de 51 M\$ (39 M\$ US) sur une couverture de taux d'intérêt liée à une des tranches de créances qui a été rachetée. Ces éléments ont été inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine. La rubrique Débentures et autres instruments d'emprunt présente plus de détails sur les rachats et les émissions de créances.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté, passant de 8,3 millions au 31 décembre 2017 à 8,7 millions au 30 septembre 2018.
- L'actif administré par Empower Retirement a augmenté pour s'établir à 566 G\$ US au 30 septembre 2018, une hausse comparativement à 530 G\$ US au 31 décembre 2017.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽²⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ⁽²⁾
Primes et dépôts	3 230 \$	3 182 \$	3 140 \$	9 522 \$	9 816 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	10 156	9 506	10 769	31 503	27 976
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	371	360	324	1 072	1 005
Bénéfice net	121	101	104	313	277
Primes et dépôts (en dollars américains)	2 465 \$	2 467 \$	2 513 \$	7 400 \$	7 536 \$
Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾	7 753	7 369	8 615	24 520	21 574
Honoraires et autres produits (en dollars américains) ⁽²⁾	283	280	259	833	771
Bénéfice net (en dollars américains)	93	78	83	243	213

⁽¹⁾ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, les souscriptions comprennent une somme de 0,3 G\$ US et de 0,8 G\$ US, respectivement, associée aux fonds gérés par Putnam vendus sur la plateforme d'Empower Retirement (0,5 G\$ US et 1,4 G\$ US pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017).

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts du troisième trimestre de 2018 se sont chiffrés à 2,5 G\$ US, un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et à celui du trimestre précédent.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,1 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,4 G\$ US. La diminution des souscriptions dans les secteurs des avantages à l'intention des cadres et de l'assurance des banques de détail au sein des Marchés individuels et la baisse des dépôts de participants de régimes existants d'Empower Retirement ont été pour l'essentiel contrebalancées par l'augmentation des souscriptions dans le secteur des produits de rentes des Marchés individuels.

Souscriptions

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions ont diminué de 0,9 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,8 G\$ US, en raison principalement d'une baisse des souscriptions enregistrées par Empower Retirement qui s'explique par la diminution du nombre de souscriptions de régime sur les marchés des grandes affaires. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles.

Les souscriptions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont augmenté de 2,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 24,5 G\$ US, essentiellement en raison d'une augmentation des souscriptions enregistrées par Empower Retirement qui découle de la hausse des souscriptions de régime sur les marchés des petites et moyennes affaires, contrebalancée en partie par la diminution du nombre de souscriptions de régime sur le marché des grandes affaires.

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 0,4 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une hausse des souscriptions enregistrées par Empower Retirement qui s'explique par l'augmentation des souscriptions de régime sur les marchés des petites et moyennes affaires, contrebalancée en partie par la baisse du nombre d'importantes souscriptions de régime.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Pour le troisième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 24 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 283 M\$ US, principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne et de la croissance du nombre de participants.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 62 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 833 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le troisième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 3 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 283 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a augmenté de 10 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'élever à 93 M\$ US. Cette augmentation tient essentiellement à l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse du bénéfice de 12 M\$ US, ainsi qu'à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la croissance nette des activités. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et la hausse des charges d'exploitation. Au troisième trimestre de 2017, les charges d'exploitation comprenaient un recouvrement de coûts non récurrent lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 30 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 243 M\$ US. Cette augmentation tient essentiellement à l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse du bénéfice de 39 M\$ US, ainsi qu'à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la croissance nette des activités. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse de l'apport des placements, une hausse des charges d'exploitation et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net pour le troisième trimestre de 2018 a augmenté de 15 M\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges d'exploitation.

GESTION D'ACTIFS**FAITS NOUVEAUX EN 2018**

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 177,2 G\$ US au 30 septembre 2018, en hausse de 9,4 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 a augmenté de 12,4 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 173,9 G\$ US. L'actif géré de clôture de Putnam a augmenté de 5,7 G\$ US par rapport au 31 décembre 2017.
- Les entrées d'actifs nettes de Putnam pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établies à 1,2 G\$ US. Les entrées d'actifs nettes pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 comprennent des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement de 1,7 G\$ US, lesquelles ont augmenté de 1,0 G\$ US par rapport au trimestre précédent, un sommet depuis le deuxième trimestre de 2014.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 30 septembre 2018, environ 82 %, 85 % et 82 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de un an, de trois ans et de cinq ans, respectivement. De plus, environ 57 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement qui se situe dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de cinq ans.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017 ⁽¹⁾
Souscriptions	14 128 \$	15 002 \$	10 404 \$	42 365 \$	34 483 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements ⁽¹⁾	212	207	198	622	604
Honoraires liés au rendement	(9)	(10)	5	(30)	(13)
Frais administratifs	38	37	36	111	113
Commissions et frais de placement ⁽¹⁾	61	61	63	184	194
Honoraires ⁽¹⁾	302	295	302	887	898
Bénéfice net (perte nette) des activités principales ⁽²⁾	4	6	19	7	26
Déduire : charges financières et autres (après impôt) ⁽²⁾	(12)	(14)	(13)	(39)	(42)
Bénéfice net (perte nette) présenté	(8)	(8)	6	(32)	(16)
Souscriptions (en dollars américains)	10 785 \$	11 630 \$	8 323 \$	32 919 \$	26 451 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains) ⁽¹⁾	162	160	158	483	463
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	(7)	(8)	4	(24)	(10)
Frais administratifs (en dollars américains)	29	29	28	87	86
Commissions et frais de placement (en dollars américains) ⁽¹⁾	47	47	50	143	150
Honoraires (en dollars américains) ⁽¹⁾	231	228	240	689	689
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) ⁽²⁾	3	5	15	6	21
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains) ⁽²⁾	(9)	(11)	(10)	(31)	(32)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains)	(6)	(6)	5	(25)	(11)
Marge d'exploitation avant impôt ⁽¹⁾⁽³⁾	2,0 %	2,2 %	9,9 %	1,2 %	5,2 %
Actif géré moyen (en dollars américains)	175 223 \$	172 824 \$	165 180 \$	173 865 \$	161 497 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

⁽²⁾ Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales (une mesure financière non définie par les normes IFRS) est une mesure du rendement de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

⁽³⁾ La marge d'exploitation avant impôt (une mesure financière non définie par les normes IFRS) correspond au bénéfice net (à la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité Gestion d'actifs divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements.

Souscriptions

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 2,5 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 10,8 G\$ US, principalement en raison de la hausse de 2,9 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par une baisse de 0,4 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Les souscriptions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 ont augmenté de 6,5 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 32,9 G\$ US, principalement en raison d'une augmentation de 6,2 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 0,3 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions ont diminué de 0,8 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution de 1,6 G\$ US des souscriptions institutionnelles, compensée en partie par une hausse de 0,8 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le troisième trimestre de 2018 ont diminué de 9 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 231 M\$ US. Les honoraires pour le troisième trimestre de 2017 incluent un montant de 12 M\$ US lié au produit tiré de la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. Compte non tenu de cet élément, les honoraires ont augmenté de 3 M\$ US, ce qui s'explique surtout par la hausse des frais de gestion de placements découlant d'une croissance de l'actif géré moyen, contrebalancée en partie par la baisse des commissions et frais de placement gagnés sur les souscriptions de certaines catégories d'actions de fonds communs de placement.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les honoraires, qui se sont chiffrés à 689 M\$ US, sont demeurés comparables à ceux enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la vente, à l'exercice précédent, d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, les honoraires ont augmenté de 12 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les honoraires pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 3 M\$ US par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des frais de gestion de placement attribuable à l'augmentation de l'actif géré moyen.

Bénéfice net

Pour le troisième trimestre de 2018, le bénéfice net des activités principales (une mesure financière non définie par les normes IFRS) s'est chiffré à 3 M\$ US, comparativement à 15 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités principales enregistré pour le troisième trimestre de 2017 inclut un montant de 7 M\$ US lié à la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net des activités principales a diminué de 5 M\$ US, surtout en raison de la baisse des produits nets tirés des placements, partiellement compensée par une hausse des honoraires découlant d'une croissance de l'actif géré moyen, de la baisse des charges et de l'impôt sur le résultat, attribuable à l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. Pour le troisième trimestre de 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 6 M\$ US, comparativement à un bénéfice net présenté de 5 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières et autres se sont établies à 9 M\$ US pour le troisième trimestre de 2018, en baisse de 1 M\$ US par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, alors que la diminution des coûts de financement a été pour l'essentiel contrebalancée par l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 6 M\$ US, comparativement à 21 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la vente d'un produit de placement dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, le bénéfice net des activités principales a diminué de 8 M\$ US, principalement en raison de la baisse des produits nets tirés des placements, compensée en partie par une diminution de l'impôt sur le résultat, qui s'explique par l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 25 M\$ US, comparativement à 11 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 se sont établies à 31 M\$ US, en baisse de 1 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le troisième trimestre de 2018, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 3 M\$ US, comparativement à 5 M\$ US pour le trimestre précédent. La diminution du bénéfice net des activités principales est principalement attribuable à la diminution des produits nets tirés des placements, partiellement compensée par l'augmentation des honoraires attribuable à la hausse de l'actif géré moyen. Pour le troisième trimestre de 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 6 M\$ US, un montant comparable à celui du trimestre précédent. Pour le troisième trimestre de 2018, les charges financières et autres ont diminué de 2 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 9 M\$ US, principalement en raison de la baisse des coûts de financement nets.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré (en dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Actif au début	172 445 \$	169 468 \$	162 913 \$	171 458 \$	152 122 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	7 242	6 479	4 404	20 637	14 484
Rachats – fonds communs de placement	(5 580)	(5 857)	(4 625)	(18 695)	(15 857)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	1 662	622	(221)	1 942	(1 373)
Souscriptions – marchés institutionnels	3 543	5 151	3 919	12 282	11 967
Rachats – marchés institutionnels	(3 995)	(4 211)	(3 601)	(12 657)	(10 077)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	(452)	940	318	(375)	1 890
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	1 210	1 562	97	1 567	517
Incidence du rendement du marché	3 544	1 415	4 788	4 174	15 159
Actif à la fin	177 199 \$	172 445 \$	167 798 \$	177 199 \$	167 798 \$
<u>Actif géré moyen</u>					
Fonds communs de placement	81 657	78 854	75 900	79 975	74 802
Actifs institutionnels	93 566	93 970	89 280	93 890	86 695
Total de l'actif géré moyen	175 223 \$	172 824 \$	165 180 \$	173 865 \$	161 497 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, l'actif géré moyen a augmenté de 10,0 G\$ US, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 175,2 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement positif des marchés et des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement sur une période de 12 mois. Pour le troisième trimestre de 2018, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,2 G\$ US, en hausse de 1,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les entrées d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 1,7 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 0,5 G\$ US.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, l'actif géré moyen a augmenté de 12,4 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 173,9 G\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,6 G\$ US, en hausse de 1,1 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à près de 2,0 G\$ US et elles ont été compensées en partie par les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels de 0,4 G\$ US.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, l'actif géré moyen a augmenté de 2,4 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence du rendement positif des marchés au cours du trimestre et des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net était d'un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 43 M\$ US par rapport à la période correspondante en 2017, pour s'établir à 33 M\$ US; cette augmentation tient principalement à un profit enregistré à la suite de l'annulation d'une couverture de taux d'intérêt dans le cadre d'une opération de refinancement de la dette, facteur contrebalancé en partie par une provision constituée pour une question juridique en cours en 2018. Les résultats des neuf premiers mois de 2017 comprennent des coûts de restructuration de 8 M\$ US liés à Empower Retirement, à l'acquisition des activités de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS) et à la restructuration de la stratégie d'affaires.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a été de néant, contre un bénéfice net de 33 M\$ US pour le trimestre précédent. Au deuxième trimestre de 2018, le bénéfice net comprenait un profit enregistré à la suite de l'annulation d'une couverture de taux d'intérêt dans le cadre d'une opération de refinancement de la dette et une provision constituée pour une question juridique en cours.

Depuis le début de l'exercice 2018, le bénéfice net de l'exploitation générale américaine, libellé en dollars américains, ne tient pas compte de profits de change nets de 9 M\$ réalisés au deuxième trimestre de 2018 en raison de remboursements au titre de la dette, car ceux-ci n'ont pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants sont uniquement inclus dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les normes IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les normes IFRS au début du présent rapport.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017 ⁽²⁾	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Primes et dépôts	10 955 \$	9 449 \$	8 820 \$	30 132 \$	26 495 \$
Honoraires et autres produits	373	395	348	1 132	1 018
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	263	355	184	962	794
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	319	355	185	1 018	813
Total de l'actif⁽²⁾	180 529 \$	181 036 \$	165 595 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	40 399	44 229	37 000		
Total de l'actif géré	220 928	225 265	202 595		
Autres actifs administrés	45 035	41 772	39 413		
Total de l'actif administré⁽³⁾	265 963 \$	267 037 \$	242 008 \$		

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les normes IFRS. Les ajustements pour 2017 sont présentés en détail à la note 7 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2017.

⁽³⁾ Au 30 septembre 2018, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 8,4 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (8,5 G\$ au 30 juin 2018 et 7,9 G\$ au 30 septembre 2017).

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Au cours du troisième trimestre de 2018, la compagnie a entrepris certaines initiatives de restructuration de ses activités au Royaume-Uni relativement à l'intégration de Retirement Advantage, acquise au premier trimestre de 2018, et à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly annoncée au deuxième trimestre de 2018. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, la compagnie a comptabilisé une charge au titre des coûts de restructuration relativement à ces initiatives, ce qui a donné lieu à une diminution de 56 M\$ du bénéfice net. Ces coûts comprennent notamment les coûts de démantèlement du système existant de la compagnie pour l'administration des polices et les coûts de migration des polices vers le système existant de Retirement Advantage, les paiements d'indemnités de départ aux employés, les frais de résiliation de contrats conclus avec des tiers, ainsi que les frais juridiques et les autres frais associés aux transferts d'activités. Ces coûts de restructuration sont inclus dans les résultats de l'exploitation générale européenne. L'intégration de Retirement Advantage et la vente d'un bloc de polices existantes sont assujetties à diverses approbations réglementaires et juridiques et devraient se conclure au cours du second semestre de 2019.

En plus de ces coûts de restructuration comptabilisés au cours de la période dans le cadre du programme de transformation, la compagnie entend investir dans de nouvelles fonctionnalités des systèmes et capacités numériques et élargir l'éventail des produits offerts au Royaume-Uni. En plus de ces avantages stratégiques, la compagnie s'attend à réaliser des économies de coûts totales annualisées de 20 M£ avant impôt d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020 en raison de divers facteurs, comme les coûts de sortie de systèmes et la réduction de l'effectif.

- Le 1^{er} août 2018, Irish Life Group Limited, une filiale de la compagnie, a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd (Ireland), une société indépendante de services-conseils financiers. Invesco assure la gestion de 275 régimes de retraite professionnels pour le compte de grandes entreprises en Irlande ainsi que la gestion de régimes de retraite pour plus de 500 petites et moyennes entreprises. Invesco sert près de 55 000 participants de régimes de retraite d'entreprises et elle dispose d'un actif administré de 5,6 G€, dont une tranche de 2,7 G€ est déjà gérée par l'entremise d'Irish Life Investment Managers (au 30 septembre 2018). Il est prévu que la transaction aura un effet relatif sur le bénéfice, mais elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- Au cours du troisième trimestre de 2018, la compagnie a conclu quatre ententes majeures portant sur des rentes collectives; le total des primes liées à ces rentes s'élève à plus de 1,3 G£, ce qui a permis à la compagnie d'établir une présence forte au sein du marché des rentes collectives.

- Le marché est demeuré quelque peu volatil alors qu'une entente concertée à l'issue des négociations concernant le retrait entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) reste à venir. Les entreprises de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe réalisent des plans pour gérer et réduire au minimum les effets de plusieurs scénarios envisageables, notamment dans le cas où le Royaume-Uni n'aurait aucune entente de sortie avec l'UE. Même si certains effets de l'incertitude persistante à l'égard des marchés se font sentir, ils ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la compagnie.
- Au cours du troisième trimestre de 2018, A.M. Best Company a relevé la note de solidité financière de la London Life Reinsurance Company, de la Canada Life International Re (CLI Re) Designated Activity Company (Irlande) et de la London Life and Casualty (Barbados) Corporation, des filiales de la compagnie, qui est ainsi passée de A à A+. Cette amélioration reflète l'importance stratégique accrue des entités de réassurance à l'égard des activités actuelles et à venir de la compagnie.
- Au cours du troisième trimestre de 2018, dans le cadre des prix Investment Life & Pensions Moneyfacts 2018, Canada Life U.K. a reçu les prix « Best Annuity Provider », « Best Equity Release Provider », de même que le prix pour l'innovation (options « Over 55 Buy-to-Let »).

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Primes et dépôts ⁽¹⁾	7 848 \$	6 240 \$	5 983 \$	20 500 \$	16 761 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	7 235	5 535	5 362	18 509	14 613
Honoraires et autres produits	370	392	344	1 122	1 005
Bénéfice net	240	281	233	765	697

⁽¹⁾ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 0,2 G\$ et de 0,8 G\$, respectivement, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,2 G\$ et 0,7 G\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 et 0,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018).

Primes et dépôts

Au troisième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 1,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,8 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 3,7 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 20,5 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Au troisième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 1,6 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et l'incidence de la fluctuation des devises.

Souscriptions

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 1,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,2 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les souscriptions ont augmenté de 3,9 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 18,5 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables liés à Retirement Advantage, qui a été acquise au premier trimestre de 2018, de la hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 1,7 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et l'incidence de la fluctuation des devises.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 370 M\$, en raison principalement de la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Allemagne et de la hausse des autres produits, y compris les produits d'Invesco, qui a été acquise au cours du troisième trimestre de 2018, et de l'incidence de la fluctuation des devises.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 117 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 122 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne, ainsi qu'à la hausse des autres produits en Irlande, qui peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre, et à l'incidence des fluctuations des devises.

Les honoraires et autres produits pour le troisième trimestre de 2018 ont diminué de 22 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des honoraires de gestion d'actifs et des autres produits en Irlande.

Bénéfice net

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net s'est établi à 240 M\$, soit une augmentation de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence d'une hausse des volumes de nouvelles affaires en matière de rentes immédiates et des résultats plus favorables au chapitre de la morbidité, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des placements, principalement en raison de l'abaissement des notations de certains prêts hypothécaires et des baisses des flux de trésorerie prévus liés aux immeubles associées à certains placements dans le secteur du détail au Royaume-Uni.

Le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est établi à 765 M\$, soit une augmentation de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité, d'une hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance liée à l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, ainsi que de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des placements et par le profit à la vente de la participation de la compagnie dans Allianz Ireland au premier trimestre de 2017.

Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 41 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la baisse de l'apport des placements et des résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la hausse des volumes de nouvelles affaires en matière de rentes immédiates, par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de l'incidence plus favorable des modifications apportées à certaines estimations liées à l'impôt.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2018	30 juin 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Primes et dépôts	3 107 \$	3 209 \$	2 837 \$	9 632 \$	9 734 \$
Honoraires et autres produits	3	3	4	10	13
Bénéfice net	87	97	(41)	288	123

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Les primes et dépôts au troisième trimestre de 2018 ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, passant de 2,8 G\$ à 3,1 G\$, principalement en raison des nouvelles ententes en matière de réassurance, de la hausse des volumes liés aux affaires existantes et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,1 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 9,6 G\$, principalement en raison de l'incidence de la fluctuation des devises.

Au troisième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des volumes liés aux affaires existantes, contrebalancée en partie par de nouvelles ententes en matière de réassurance.

Honoraires et autres produits

Pour le troisième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 3 M\$, sont comparables à ceux enregistrés à la période correspondante de l'exercice précédent ainsi qu'au trimestre précédent.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les honoraires et autres produits ont diminué de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 10 M\$, principalement en raison d'ententes restructurées en matière de réassurance.

Bénéfice net

Pour le troisième trimestre de 2018, le bénéfice net a augmenté de 128 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 87 M\$. Les résultats du troisième trimestre de 2017 comprennent une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net a diminué de 47 M\$. Cette diminution s'explique surtout par la baisse de l'incidence du profit attribuable aux nouvelles affaires, facteur contrebalancé en partie par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net au troisième trimestre de 2017.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 165 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 288 M\$. Compte non tenu de la provision de l'exercice précédent évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, le bénéfice net a diminué de 10 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Le bénéfice net pour le troisième trimestre de 2018 a diminué de 10 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Au troisième trimestre de 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 64 M\$, comparativement à une perte nette de 8 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du troisième trimestre de 2018 comprennent des coûts de restructuration de 56 M\$ liés à l'exploitation au Royaume-Uni, comparativement à 1 M\$ au troisième trimestre de 2017, liés aux activités de détail d'Irish Life.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 91 M\$, comparativement à une perte nette de 26 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des coûts de restructuration, de l'augmentation des charges liées à l'exploitation générale et de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Les résultats depuis le début de l'exercice 2018 comprennent des coûts de restructuration de 56 M\$ dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, comparativement à 19 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, montant lié aux activités de détail d'Irish Life Health et d'Irish Life.

Compte non tenu de l'incidence des coûts de restructuration mentionnés pour expliquer les résultats du trimestre, la perte nette ajustée pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 a été de 8 M\$, comparativement à une perte nette de 23 M\$ pour le trimestre précédent. Les modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat ont eu une incidence moins favorable sur le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, la perte nette s'est élevée à 2 M\$, comparativement à une perte nette de 9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'attribution des dividendes sur les actions privilégiées émises au deuxième trimestre de 2017. En 2018, les dividendes sur les actions privilégiées émises au deuxième trimestre de 2017 ont été imputés à l'exploitation canadienne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 9 M\$, en baisse comparativement à une perte nette de 21 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, la perte nette s'est élevée à 2 M\$, en baisse de 1 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et des pertes éventuelles. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable du cadre d'appétence au risque, des politiques connexes de gestion des risques ainsi que de la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance du risque et des politiques connexes de la compagnie, ce qui comprend la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires. La gestion des risques et les pratiques relatives au contrôle de la compagnie n'ont subi aucune modification importante au cours du troisième trimestre de 2018. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2017 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2018 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La norme prévoit un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes pour les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et les coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 15, tandis que les honoraires et les autres contrats en font partie.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Conformément à IFRS 15, la compagnie comptabilise les produits au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

En raison de changements apportés au traitement des coûts liés à l'exécution d'un contrat lors de la transition à IFRS 15, la compagnie a appliqué l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certaines commissions différées et des passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 64 M\$ du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1^{er} janvier 2018.

De plus, la compagnie a reclassé des montants d'honoraires et de primes reçues pour les périodes comparatives de 2017 dans les états consolidés du résultat net ainsi que dans ce rapport de gestion pour tenir compte du changement dans la présentation de certains produits et de certaines charges selon le montant brut ou le montant net. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 40, *Immeubles de placement*, IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, et IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, ainsi que les *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014–2016* concernant les modifications d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la compagnie, outre les informations fournies à cet égard dans le rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2017.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels (en millions de dollars, sauf les montants par action)									
2018				2017				2016	
T3	T2	T1		T4	T3	T2	T1	T4	
Total des produits⁽¹⁾⁽²⁾									
12 027	\$ 10 613	\$ 9 693	\$	12 912	\$ 10 222	\$ 11 077	\$ 12 906	\$	7 814
Détenteurs d'actions ordinaires									
Bénéfice net									
Total	689	\$ 831	\$ 731	\$	392	\$ 581	\$ 585	\$ 591	\$ 676
De base – par action ⁽³⁾	0,697	0,839	0,740		0,397	0,587	0,591	0,598	0,686
Dilué – par action ⁽³⁾	0,697	0,839	0,739		0,396	0,587	0,590	0,597	0,685
Bénéfice net ajusté⁽⁴⁾									
Total	745	\$ 831	\$ 731	\$	734	\$ 582	\$ 712	\$ 619	\$ 698
De base – par action ⁽³⁾	0,754	0,839	0,740		0,742	0,589	0,719	0,627	0,709
Dilué – par action ⁽³⁾	0,753	0,839	0,739		0,741	0,588	0,718	0,625	0,707

(1) Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement.

(2) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018.

(3) Le bénéfice par action depuis le début de l'exercice est calculé selon le bénéfice net depuis le début de l'exercice et l'information sur les actions. Par conséquent, il pourrait y avoir des écarts non significatifs entre la somme des chiffres du bénéfice par action et du bénéfice par action présenté depuis le début de l'exercice.

(4) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action ordinaire sont des mesures du bénéfice non défini par les normes IFRS. Les ajustements suivants ont été effectués pour chaque trimestre.

	2018			2017				2016
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Coûts de restructuration	56	\$ —	\$ —	\$	4	\$ 1	\$ 127	\$ 28
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	—	—	—		122	—	—	—
Incidence de la réforme fiscale américaine	—	—	—		216	—	—	—
Total des ajustements	56	\$ —	\$ —	\$	342	\$ 1	\$ 127	\$ 28

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 689 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 581 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,697 \$ par action ordinaire (0,697 \$ après dilution) pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 0,587 \$ par action ordinaire (0,587 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le troisième trimestre de 2018 s'est établi à 12 027 M\$ et comprend des primes reçues de 10 337 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 578 M\$, une variation à la baisse de 1 371 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 483 M\$.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017
Dollar américain							
Bilan	1,29 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,25 \$	1,30 \$	1,33 \$
Produits et charges	1,31 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,27 \$	1,25 \$	1,34 \$	1,32 \$
Livre sterling							
Bilan	1,69 \$	1,73 \$	1,81 \$	1,70 \$	1,67 \$	1,69 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,70 \$	1,76 \$	1,76 \$	1,69 \$	1,64 \$	1,72 \$	1,64 \$
Euro							
Bilan	1,50 \$	1,53 \$	1,59 \$	1,51 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,42 \$
Produits et charges	1,52 \$	1,54 \$	1,55 \$	1,50 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,41 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017 (note 2)	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (note 2)
Produits					
Primes reçues					
Primes brutes souscrites	11 408 \$	9 012 \$	9 335 \$	29 713 \$	28 589 \$
Primes cédées	(1 071)	(1 107)	(1 042)	(3 297)	(3 181)
Total des primes, montant net	10 337	7 905	8 293	26 416	25 408
Produits nets tirés des placements (note 5)					
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 578	1 575	1 517	4 726	4 577
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 371)	(350)	(988)	(3 208)	51
Total des produits nets tirés des placements	207	1 225	529	1 518	4 628
Honoraires et autres produits	1 483	1 483	1 400	4 399	4 169
	12 027	10 613	10 222	32 333	34 205
Prestations et charges					
Prestations aux titulaires de polices					
Montant brut	7 882	7 742	7 051	23 620	23 061
Montant cédé	(625)	(596)	(548)	(1 846)	(1 658)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	7 257	7 146	6 503	21 774	21 403
Participations des titulaires de polices et bonifications	396	442	346	1 296	1 366
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	1 393	(32)	718	312	2 887
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	9 046	7 556	7 567	23 382	25 656
Commissions	611	596	579	1 801	2 001
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 244	1 241	1 109	3 722	3 468
Taxes sur les primes	122	124	118	367	348
Charges financières	69	11	71	151	226
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	54	50	47	153	139
Charges de restructuration (note 4)	67	—	1	67	254
Bénéfice avant impôt	814	1 035	730	2 690	2 113
Impôt sur le résultat (note 15)	107	153	93	337	240
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	707	882	637	2 353	1 873
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(16)	18	21	2	20
Bénéfice net	723	864	616	2 351	1 853
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées (note 12)	34	33	35	100	96
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	689 \$	831 \$	581 \$	2 251 \$	1 757 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 12)					
De base	0,697 \$	0,839 \$	0,587 \$	2,277 \$	1,776 \$
Dilué	0,697 \$	0,839 \$	0,587 \$	2,275 \$	1,773 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 juin 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net	723 \$	864 \$	616 \$	2 351 \$	1 853 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés de résultat net					
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(334)	(339)	(359)	82	(746)
Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	30	60	10	10	(50)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	(8)	(1)	(1)	7
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(58)	(15)	(44)	(160)	(55)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	5	11	31	10
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	2	4	2	7	(18)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	—	(1)	(1)	(1)	3
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	—	(3)	10	23	6
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	1	(3)	(4)	(2)
(Profits) pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	—	(81)	(9)	(69)	402
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	—	20	3	17	(159)
Participations ne donnant pas le contrôle	28	6	49	44	71
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(7)	(2)	(11)	(13)	(15)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(332)	(353)	(343)	(34)	(546)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net					
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 14)	79	150	137	275	24
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(20)	(34)	(33)	(63)	(11)
Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	(10)	(16)	(20)	1
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	2	4	5	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	53	108	92	197	14
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(279)	(245)	(251)	163	(532)
Bénéfice global	444 \$	619 \$	365 \$	2 514 \$	1 321 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 882 \$	3 551 \$
Obligations (note 5)	122 109	120 204
Prêts hypothécaires (note 5)	24 198	22 185
Actions (note 5)	9 350	8 864
Immeubles de placement (note 5)	5 064	4 851
Avances consenties aux titulaires de polices	8 530	8 280
	173 133	167 935
Actifs détenus en vue de la vente (note 3)	—	169
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 145	9 893
Goodwill	6 501	6 179
Immobilisations incorporelles	3 849	3 732
Instruments financiers dérivés	396	384
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	699	706
Immobilisations corporelles	392	303
Autres actifs	2 650	2 424
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	5 105	4 647
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 8)	5 895	5 045
Impôt exigible	194	134
Actifs d'impôt différé	916	930
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	220 207	217 357
Total de l'actif	429 082 \$	419 838 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 8)	163 376 \$	159 524 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 8)	1 722	1 841
Débtentures et autres instruments d'emprunt	5 926	5 617
Titres de fiducies de capital	160	160
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	1 338	373
Instruments financiers dérivés	1 123	1 336
Créditeurs	3 335	2 684
Autres passifs	3 631	3 752
Impôt exigible	398	464
Passifs d'impôt différé	1 242	1 194
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	220 207	217 357
Total du passif	402 458	394 302
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 752	2 771
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	154	164
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 11)		
Actions privilégiées	2 714	2 714
Actions ordinaires	7 287	7 260
Surplus cumulé	13 032	12 098
Cumul des autres éléments de bénéfice global	549	386
Surplus d'apport	136	143
Total des capitaux propres	26 624	25 536
Total du passif et des capitaux propres	429 082 \$	419 838 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2018					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 974 \$	143 \$	12 098 \$	386 \$	2 935 \$	25 536 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	—	—	(64)	—	—	(64)
Solde révisé au début de l'exercice	9 974	143	12 034	386	2 935	25 472
Bénéfice net	—	—	2 351	—	2	2 353
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	163	(16)	147
	9 974	143	14 385	549	2 921	27 972
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 12)	—	—	(100)	—	—	(100)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 154)	—	—	(1 154)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 11)	38	(41)	—	—	36	33
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	34	—	—	—	34
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(58)	(58)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 11)	(48)	—	—	—	—	(48)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 11)	37	—	(37)	—	—	—
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora (note 3)	—	—	(54)	—	(21)	(75)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans Invesco (note 3)	—	—	—	—	20	20
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(8)	—	8	—
Solde à la fin de la période	10 001 \$	136 \$	13 032 \$	549 \$	2 906 \$	26 624 \$

	30 septembre 2017					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 644 \$	147 \$	11 465 \$	746 \$	3 006 \$	25 008 \$
Bénéfice net	—	—	1 853	—	20	1 873
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(532)	(57)	(589)
	9 644	147	13 318	214	2 969	26 292
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 12)	—	—	(96)	—	—	(96)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(1 090)	—	—	(1 090)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 11)	137	(59)	—	—	45	123
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	41	—	—	—	41
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(54)	(54)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 11)	(27)	—	—	—	—	(27)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 11)	22	—	(22)	—	—	—
Émission d'actions privilégiées	200	—	—	—	—	200
Frais d'émission d'actions privilégiées	—	—	(3)	—	—	(3)
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	3	—	(3)	—
Cession d'une participation dans une entreprise associée	—	—	(13)	13	—	—
Solde à la fin de la période	9 976 \$	129 \$	12 097 \$	227 \$	2 957 \$	25 386 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	2 690 \$	2 113 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(331)	(279)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(512)	2 398
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	481	545
Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance	(25)	32
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	58	331
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 208	(51)
Autres	(640)	(619)
	4 929	4 470
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 11)	38	121
Émission d'actions privilégiées	—	200
Frais d'émission d'actions	—	(3)
Actions ordinaires achetées et annulées (note 11)	(48)	(27)
Émission de débentures et de billets de premier rang (note 10)	1 512	925
Remboursement de débentures (note 10)	(1 096)	(1 284)
Diminution de la marge de crédit d'une filiale	(159)	(147)
Diminution des débentures et autres instruments d'emprunt	—	(2)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(1 154)	(1 090)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(100)	(96)
	(1 007)	(1 403)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	19 117	19 272
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 156	2 054
Ventes d'actions	2 465	2 645
Ventes d'immeubles de placement	20	44
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(118)	(124)
Produit des actifs détenus en vue de la vente (note 3)	169	—
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3)	(279)	(291)
Placement dans des obligations	(20 739)	(21 373)
Placement dans des prêts hypothécaires	(3 303)	(2 663)
Placement dans des actions	(2 874)	(2 413)
Placement dans des immeubles de placement	(220)	(302)
	(3 606)	(3 151)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	15	(69)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	331	(153)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 551	3 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 882 \$	3 106 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	3 961 \$	3 801 \$
Intérêts versés	185	195
Dividendes reçus	189	176

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (non auditée)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada et sa société mère est la Corporation Financière Power (la Financière Power).

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 31 octobre 2018.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2017.

Les états financiers de la compagnie au 30 septembre 2018 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La norme prévoit un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes pour les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et les coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 15, tandis que les honoraires et les autres contrats en font partie.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Conformément à IFRS 15, la compagnie comptabilise les produits au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

En raison de changements apportés au traitement des coûts liés à l'exécution d'un contrat lors de la transition à IFRS 15, la compagnie a appliqué l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certaines commissions différées et des passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 64 \$ du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1^{er} janvier 2018.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Chiffres correspondants

De plus, la compagnie a reclassé les chiffres correspondants dans les états consolidés du résultat net pour tenir compte du changement dans la présentation de certains produits et de certaines charges selon le montant brut ou le montant net. Ces modifications ont essentiellement touché l'unité exploitation américaine, où il y a eu un changement en ce qui a trait à la question de savoir si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire en raison des directives énoncées dans IFRS 15 pour déterminer si une entité contrôle le service transféré au client. Par conséquent, certains soldes des primes brutes souscrites, des honoraires et autres produits, des charges d'exploitation et frais administratifs ainsi que des commissions ont été reclassés. Ces reclassements sont négligeables et n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net consolidé. Le tableau qui suit présente l'incidence par poste sur les états consolidés du résultat net.

Augmentation (diminution)	Primes brutes souscrites	Honoraires et autres produits	Commissions	Charges d'exploitation et frais administratifs
Pour le trimestre clos le				
30 septembre 2017				
Montants présentés antérieurement	9 346 \$	1 365 \$	521 \$	1 143 \$
Reclassement	(11)	35	58	(34)
Montants révisés présentés	9 335 \$	1 400 \$	579 \$	1 109 \$
Pour la période de neuf mois close le				
30 septembre 2017				
Montants présentés antérieurement	28 622 \$	4 051 \$	1 823 \$	3 561 \$
Reclassement	(33)	118	178	(93)
Montants révisés présentés	28 589 \$	4 169 \$	2 001 \$	3 468 \$

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 40, *Immeubles de placement*, IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, et IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, ainsi que les *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014-2016* concernant les modifications d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Comme il a été expliqué dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2017, aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la compagnie.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2017.

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

3. Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions

a) Retirement Advantage

Le 2 janvier 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, The Canada Life Group (UK) Ltd., a conclu l'acquisition de la totalité des actions en circulation de MGM Advantage Holdings Ltd., qui exerçait ses activités sous le nom Retirement Advantage. Retirement Advantage est un prestataire de services financiers établi au Royaume-Uni qui offre des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables et qui exerce ses activités sous la marque de la Canada-Vie depuis le 1^{er} octobre 2018. Les activités de Retirement Advantage sont intégrées à la Canada-Vie dans le cadre de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni (note 4).

Au cours du troisième trimestre de 2018, la compagnie a poursuivi son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de MGM Advantage Holdings Ltd. et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 240 \$ comptabilisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 au moment de l'acquisition de MGM Advantage Holdings Ltd. a été rajusté pour la période close le 30 septembre 2018. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles et de certains autres éléments.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 2 janvier 2018, au 30 septembre 2018.

Actifs acquis

Obligations	1 748 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance	931
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables	799
Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs	261
Immobilisations incorporelles	56
Goodwill	205
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
Total des actifs acquis et du goodwill	4 950 \$

Passifs repris

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	2 572 \$
Fonds détenus en vertu d'actifs au titre des cessions en réassurance	997
Autres passifs	32
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
Total des passifs repris	4 551 \$

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition pour la période du 30 juin au 30 septembre.

Goodwill présenté au 30 juin 2018	240 \$
Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles	(56)
Passifs d'impôt différé et autres ajustements	21
Goodwill présenté au 30 septembre 2018	205 \$

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

3. Acquisitions d'entreprises, cessions et autres transactions (suite)

La comptabilisation de l'acquisition demeurerait inachevée au 30 septembre 2018, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 30 septembre 2018 se fondent sur la meilleure estimation que peut établir la direction de la répartition du prix d'achat, qui comprend les montants provisoires. L'évaluation détaillée des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat seront terminées au cours du quatrième trimestre de 2018.

Les produits et le bénéfice net de Retirement Advantage n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats de la compagnie.

b) EverWest Real Estate Partners

Le 2 février 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, GWL Realty Advisors U.S. Inc., a conclu l'acquisition d'EverWest Real Estate Partners, un fournisseur de services-conseils en immobilier aux États-Unis. L'acquisition n'était pas significative.

c) Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora

Au cours du premier trimestre de 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de Putnam, a acquis la participation ne donnant pas le contrôle que détenait précédemment Nippon Life Insurance Company dans PanAgora. Cette transaction a réduit le surplus cumulé et les participations ne donnant pas le contrôle de 54 \$ et de 21 \$, respectivement, mais n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

d) Cession d'actifs détenus en vue de la vente

Au cours du premier trimestre de 2018, la compagnie a conclu l'entente de vente finale et cédé ses actifs détenus en vue de la vente totalisant 169 \$ au 31 décembre 2017. La décomptabilisation de ces actifs détenus en vue de la vente n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net pour la période close le 30 septembre 2018.

e) Invesco Ltd (Ireland)

Le 1^{er} août 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, Irish Life Group Limited, a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd (Ireland), un cabinet indépendant de services-conseils financiers en Irlande qui se spécialise dans les services-conseils en matière d'avantages du personnel et dans la gestion du patrimoine et qui s'occupe de la gestion et de l'administration d'actifs au nom de ses clients. Cette transaction a augmenté les participations ne donnant pas le contrôle de 20 \$, mais n'a eu aucune incidence importante sur les produits et le bénéfice net. Au 30 septembre 2018, la répartition du prix d'achat était incomplète, et le montant initial attribué au goodwill de 80 \$ à la date d'acquisition devait être ajusté, car l'évaluation détaillée des immobilisations incorporelles acquises était toujours en cours.

f) Vente de polices à Scottish Friendly

Le 21 juin 2018, Canada Life Limited, une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente d'un bloc de polices individuelles existantes d'une valeur d'environ 4,7 G\$ à Scottish Friendly. Ce bloc comprenait des polices en unités de compte d'une valeur d'environ 3,8 G\$ ainsi que des polices autres qu'en unités de compte d'une valeur de 0,9 G\$. Ces soldes n'ont pas été classés comme détenus en vue de la vente, étant donné que le montant réel et la répartition des actifs et des passifs à transférer n'ont pas encore été déterminés. Ces éléments seront déterminés à la suite de la répartition des actifs qui sera approuvée en temps voulu, conformément à l'entente de cession d'activités. Une fois l'audit des données terminé et lorsque les autres conditions auront été remplies, ces montants seront classés comme détenus en vue de la vente et réévalués par la direction. Le transfert de ces polices est prévu pour le second semestre de 2019, dans le cadre de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni (note 4).

Le bénéfice net tiré de la cession de ces polices ne devrait pas être significatif pour les états financiers consolidés.

4. Charges de restructuration

Transformation de l'exploitation canadienne

Au 30 septembre 2018, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 36 \$. Le tableau suivant présente la variation de la provision pour restructuration aux fins de la transformation de l'exploitation canadienne.

Solde au début de l'exercice	120 \$
Montants utilisés	(84)
Solde à la fin de la période	36 \$

Transformation de l'exploitation au Royaume-Uni

Au troisième trimestre de 2018, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration au sein de l'exploitation européenne de 67 \$ avant impôt (56 \$ après impôt), dans le compte attribuable au détenteur d'actions ordinaires. Cette restructuration englobe les activités dont l'objectif consiste à réduire les charges conformément aux objectifs établis ainsi que le réalignement organisationnel. L'atteinte de ces objectifs passera par une réduction des coûts de sortie des systèmes ainsi que par une réduction de l'effectif et d'autres coûts, dans le cadre de l'intégration des activités de Retirement Advantage à celles de la Canada-Vie, ainsi que par la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly.

Au 30 septembre 2018, la compagnie avait ainsi comptabilisé une provision pour restructuration de 61 \$ dans les autres passifs. Le tableau suivant présente la variation de la provision pour restructuration aux fins de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni.

Solde au début de l'exercice	— \$
Charge de restructuration	67
Montants utilisés	(6)
Solde à la fin de la période	61 \$

5. Placements de portefeuille

- a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	88 250 \$	88 250 \$	88 062 \$	88 062 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	1 862	1 862	1 836	1 836
Disponibles à la vente	12 904	12 904	12 347	12 347
Prêts et créances	19 093	19 884	17 959	19 470
	122 109	122 900	120 204	121 715
Prêts hypothécaires				
Résidentiels				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾⁽³⁾	740	740	—	—
Prêts et créances	9 581	9 539	8 905	9 083
	10 321	10 279	8 905	9 083
Commerciaux	13 877	14 018	13 280	13 922
	24 198	24 297	22 185	23 005
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	8 730	8 730	8 097	8 097
Disponibles à la vente	13	13	55	55
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	255	255	348	348
Méthode de la mise en équivalence	352	332	364	406
	9 350	9 330	8 864	8 906
Immeubles de placement	5 064	5 064	4 851	4 851
Total	160 721 \$	161 591 \$	156 104 \$	158 477 \$

- (1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

- (2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.
- (3) Les prêts hypothécaires rechargeables acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage (note 3) sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, ces actifs sont évalués au moyen d'un modèle interne de flux de trésorerie actualisés. Ces prêts hypothécaires sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 7).

5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	192 \$	233 \$
Disponibles à la vente	35	17
Prêts et créances	27	41
Total	254 \$	291 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation comprenait des obligations de 217 \$, des prêts hypothécaires de 23 \$ et des actions de 14 \$ au 30 septembre 2018 (obligations de 246 \$, prêts hypothécaires de 34 \$ et actions de 11 \$ au 31 décembre 2017). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de provisions de 20 \$ et de 40 \$ au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement.

c) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 104 \$	230 \$	61 \$	83 \$	142 \$	1 620 \$
Profits (pertes) nets réalisés						
Disponibles à la vente	(2)	—	—	—	—	(2)
Autres classements	5	12	—	—	—	17
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(4)	—	—	—	(4)
Autres produits (charges)	—	—	—	(22)	(31)	(53)
	1 107	238	61	61	111	1 578
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(17)	—	(1)	—	—	(18)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 260)	(4)	36	—	(101)	(1 329)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(24)	—	(24)
	(1 277)	(4)	35	(24)	(101)	(1 371)
Total	(170) \$	234 \$	96 \$	37 \$	10 \$	207 \$

5. Placements de portefeuille (suite)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 060 \$	220 \$	60 \$	79 \$	148 \$	1 567 \$
Profits (pertes) nets réalisés						
Disponibles à la vente	(2)	—	(1)	—	—	(3)
Autres classements	1	7	—	—	—	8
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	(3)	—	—	—	—	(3)
Autres produits (charges)	—	—	—	(22)	(30)	(52)
	1 056	227	59	57	118	1 517
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(25)	—	—	—	—	(25)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 054)	—	177	—	(136)	(1 013)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	50	—	50
	(1 079)	—	177	50	(136)	(988)
Total	(23) \$	227 \$	236 \$	107 \$	(18) \$	529 \$

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 293 \$	684 \$	188 \$	253 \$	375 \$	4 793 \$
Profits (pertes) nets réalisés						
Disponibles à la vente	(7)	—	2	—	—	(5)
Autres classements	12	72	—	—	21	105
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(4)	—	—	—	(4)
Autres produits (charges)	—	—	—	(69)	(94)	(163)
	3 298	752	190	184	302	4 726
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(30)	—	(1)	—	—	(31)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 315)	(41)	94	—	55	(3 207)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	30	—	30
	(3 345)	(41)	93	30	55	(3 208)
Total	(47) \$	711 \$	283 \$	214 \$	357 \$	1 518 \$

5. Placements de portefeuille (suite)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 211 \$	671 \$	195 \$	235 \$	357 \$	4 669 \$
Profits (pertes) nets réalisés						
Disponibles à la vente	18	—	(1)	—	—	17
Autres classements	12	32	—	—	—	44
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	3	(4)	—	—	—	(1)
Autres produits (charges)	—	—	—	(63)	(89)	(152)
	3 244	699	194	172	268	4 577
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(22)	—	3	—	—	(19)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(172)	—	273	—	(154)	(53)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	123	—	123
	(194)	—	276	123	(154)	51
Total	3 050 \$	699 \$	470 \$	295 \$	114 \$	4 628 \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM) et Allianz Ireland, qui a été cédée au cours de 2017. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2017 de la compagnie. Certains risques sont présentés ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2017 ainsi qu'à la rubrique Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion au 31 décembre 2017 de la compagnie.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2017.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie détient des marges de crédit obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires :

- Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(192) \$	648 \$	(215) \$	720 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	136 \$	(473) \$	150 \$	(523) \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des valeurs des actions se présentent comme suit :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(84) \$	205 \$	(58) \$	109 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	70 \$	(161) \$	48 \$	(85) \$

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(565) \$	648 \$	(542) \$	591 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	455 \$	(514) \$	439 \$	(470) \$

7. Évaluation à la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que la plupart des prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote, les immeubles de placement ainsi que les prêts hypothécaires rechargeables.

7. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	30 septembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 882 \$	— \$	— \$	3 882 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	90 048	64	90 112
Prêts hypothécaires	—	—	740	740
Actions	8 400	—	330	8 730
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	8 400	90 048	1 134	99 582
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	12 904	—	12 904
Actions	6	6	1	13
Total des actifs financiers disponibles à la vente	6	12 910	1	12 917
Immeubles de placement	—	—	5 064	5 064
Fonds détenus par des assureurs cédants	105	6 981	—	7 086
Dérivés ⁽¹⁾	2	394	—	396
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	683	250	—	933
Autres ⁽²⁾	—	86	—	86
Total des actifs évalués à la juste valeur	13 078 \$	110 669 \$	6 199 \$	129 946 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	3 \$	1 120 \$	— \$	1 123 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 704	18	1 722
Autres passifs	—	86	—	86
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	2 910 \$	18 \$	2 931 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 53 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties de 372 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation à la juste valeur (suite)

	31 décembre 2017			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 551 \$	— \$	— \$	3 551 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	89 833	65	89 898
Actions	7 854	—	243	8 097
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	7 854	89 833	308	97 995
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	12 347	—	12 347
Actions	49	5	1	55
Total des actifs financiers disponibles à la vente	49	12 352	1	12 402
Immeubles de placement	—	—	4 851	4 851
Fonds détenus par des assureurs cédants	132	7 806	—	7 938
Dérivés ⁽¹⁾	1	383	—	384
Actifs détenus en vue de la vente	—	169	—	169
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	503	220	—	723
Total des actifs évalués à la juste valeur	12 090 \$	110 763 \$	5 160 \$	128 013 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽²⁾	2 \$	1 334 \$	— \$	1 336 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 819	22	1 841
Total des passifs évalués à la juste valeur	2 \$	3 153 \$	22 \$	3 177 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 77 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte non tenu de garanties de 374 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	30 septembre 2018						
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	65 \$	— \$	243 \$	1 \$	4 851 \$	5 160 \$	22 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	—	(41)	7	—	30	(4)	—
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(1)	(3)	—	—	(17)	(21)	—
Acquisition d'entreprise (note 3)	—	799	—	—	—	799	—
Achats	—	—	114	—	220	334	—
Émissions	—	26	—	—	—	26	—
Ventes	—	—	(34)	—	(20)	(54)	—
Règlements	—	(41)	—	—	—	(41)	—
Autres	—	—	—	—	—	—	(4)
Transferts vers le niveau 3	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	64 \$	740 \$	330 \$	1 \$	5 064 \$	6 199 \$	18 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements	— \$	(41) \$	7 \$	— \$	30 \$	(4) \$	— \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat net pour les actifs détenus au 30 septembre 2018	— \$	(41) \$	7 \$	— \$	29 \$	(5) \$	— \$

(1) Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

7. Évaluation à la juste valeur (suite)

	31 décembre 2017						
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	1 \$	80 \$	1 \$	4 340 \$	1 \$	4 423 \$	20 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	1	10	—	176	—	187	—
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	4	(3)	—	68	—	69	—
Achats	—	166	—	339	—	505	—
Ventes	—	(14)	—	(72)	(1)	(87)	—
Autres	—	—	—	—	—	—	2
Transferts vers le niveau 3	60	4	—	—	—	64	—
Transferts hors du niveau 3	(1)	—	—	—	—	(1)	—
Solde à la fin de la période	65 \$	243 \$	1 \$	4 851 \$	— \$	5 160 \$	22 \$
Total des profits pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	1 \$	10 \$	— \$	176 \$	— \$	187 \$	— \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2017	1 \$	10 \$	— \$	151 \$	— \$	162 \$	— \$

⁽¹⁾ Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

7. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 2,5 % à 10,3 % Fourchette de 4,0 % à 7,5 % Moyenne pondérée de 2,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires (juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	4,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

8. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

30 septembre 2018			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	163 376 \$	5 895 \$	157 481 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 722	—	1 722
Total	165 098 \$	5 895 \$	159 203 \$

31 décembre 2017			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	159 524 \$	5 045 \$	154 479 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 841	—	1 841
Total	161 365 \$	5 045 \$	156 320 \$

9. Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 669 \$	13 300 \$
Obligations	41 385	42 270
Prêts hypothécaires	2 705	2 610
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	98 252	93 465
Fonds communs de placement	55 005	54 658
Immeubles de placement	11 979	11 520
	221 995	217 823
Produits à recevoir	401	373
Autres passifs	(3 034)	(2 441)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	845	1 602
Total	220 207 \$	217 357 \$

9. Fonds distincts (suite)

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
Solde au début de l'exercice	217 357 \$	200 403 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	18 129	17 519
Produits nets tirés des placements	1 434	1 273
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	3 428	4 074
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(476)	2 667
Profits latents (pertes latentes) attribuables aux fluctuations des taux de change	68	(93)
Retraits des titulaires de polices	(19 950)	(17 213)
Acquisition d'entreprise ⁽¹⁾	950	—
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	21	(38)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(16)	(10)
Virement du fonds général, montant net	19	133
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(757)	(669)
Total	2 850	7 643
Solde à la fin de la période	220 207 \$	208 046 \$

⁽¹⁾ Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage (note 3).

c) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 7)

	30 septembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts⁽¹⁾	144 089 \$	65 681 \$	12 816 \$	222 586 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'un montant de 2 379 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts⁽¹⁾	136 469 \$	70 034 \$	12 572 \$	219 075 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'un montant de 1 718 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

9. Fonds distincts (suite)

Au cours des neuf premiers mois de 2018, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 3 218 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (629 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2017), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Solde au début de l'exercice	12 572 \$	12 045 \$
Total des profits inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	204	422
Achats	450	926
Ventes	(407)	(943)
Transferts vers le niveau 3	5	137
Transferts hors du niveau 3	(8)	(15)
Solde à la fin de la période	12 816 \$	12 572 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

Se reporter à la rubrique Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables du rapport de gestion de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2018 ainsi qu'à la rubrique Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion au 31 décembre 2017 de la compagnie pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de la compagnie et sur la façon dont elle gère ces risques.

10. Débentures et autres instruments d'emprunt

Le 28 février 2018, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 3,337 % d'un montant en capital de 500 \$, échéant le 28 février 2028. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu, le 28 février et le 28 août, à compter du 28 août 2018 jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au prix selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, avant le 28 novembre 2027, et en totalité ou en partie, à la valeur nominale à compter du 28 novembre 2027, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 21 mars 2018, les débentures de 200 \$ à 6,14 % de la compagnie sont arrivées à échéance à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant en capital total de 384 \$ (300 \$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant en capital total de 640 \$ (500 \$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048. Les tranches des billets de premier rang sont garanties entièrement et sans condition par Lifeco.

10. Débentures et autres instruments d'emprunt (suite)

Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, a remboursé le montant total de 399 \$ (300 \$ US) du capital de ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois et arrivant à échéance le 16 mai 2046. Les paiements d'intérêts sur cette créance étaient couverts par un swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. La couverture du taux d'intérêt a pris fin avant le remboursement des débentures sous-jacentes. Au moment du remboursement des débentures, des profits de 65 \$ avant impôt sur la couverture du taux d'intérêt ont été comptabilisés dans les charges financières et une charge d'impôt sur le résultat de 14 \$ a été comptabilisée au titre de l'exploitation américaine dans les états consolidés du résultat net.

Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II a remboursé en totalité le montant en capital de 500 \$ des débentures subordonnées non garanties, arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 26 juin 2018, et par la suite à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes majoré de 3,78 %. Le remboursement des débentures était couvert par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Le remboursement des débentures et la décomptabilisation du swap a donné lieu à une hausse de 21 \$ avant impôt des produits nets tirés des placements et à une hausse de 8 \$ avant impôt de la charge d'impôt sur le résultat au titre de l'exploitation américaine dans les états consolidés du résultat net.

11. Capital social

a) Actions ordinaires

	Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	2018		2017	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	988 722 659	7 260 \$	986 398 335	7 130 \$
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 457 456)	(48)	(780 709)	(27)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	37	—	22
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	1 118 249	38	3 956 524	137
Solde à la fin de la période	988 383 452	7 287 \$	989 574 150	7 262 \$

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, 1 118 249 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionnariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 38 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 4 \$ transféré lors de l'exercice (3 956 524 actions au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, pour une valeur comptable de 137 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 16 \$ transféré lors de l'exercice).

Le 10 janvier 2018, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 15 janvier 2018 et se terminera le 14 janvier 2019.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la compagnie a racheté puis annulé 1 457 456 actions ordinaires dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût de 48 \$ (780 709 au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un coût de 27 \$). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 37 \$ et a été comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (22 \$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

12. Bénéfice par action ordinaire

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice				
Bénéfice net	723 \$	616 \$	2 351 \$	1 853 \$
Dividendes – détenteurs d’actions privilégiées	(34)	(35)	(100)	(96)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	689 \$	581 \$	2 251 \$	1 757 \$
Nombre d’actions ordinaires				
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation	988 674 609	989 723 743	988 785 884	989 150 836
Ajouter : exercice potentiel d’options sur actions en circulation	717 086	1 331 533	903 225	1 561 136
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation – dilué	989 391 695	991 055 276	989 689 109	990 711 972
Bénéfice de base par action ordinaire	0,697 \$	0,587 \$	2,277 \$	1,776 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,697 \$	0,587 \$	2,275 \$	1,773 \$
Dividendes par action ordinaire	0,3890 \$	0,3670 \$	1,1670 \$	1,1010 \$

13. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d’administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu’au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d’excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d’administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d’administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres externes conclues par la direction.

13. Gestion du capital (suite)

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le BSIF a remplacé l'ancienne mesure, soit le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMPRCE), par le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base, défini par le BSIF, correspond à la somme des exigences de capital définies, multipliée par un facteur scalaire de 1,05. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Great-West, pour la période de présentation de l'information financière close le 30 septembre 2018.

	30 septembre 2018
Capital de première catégorie	12 315 \$
Capital de deuxième catégorie	3 255
Total du capital disponible	15 570
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 258
Total des ressources en capital	25 828 \$
 Coussin de solvabilité de base (comprend le facteur scalaire de 1,05)	 19 322 \$
 Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	 134 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base (après le facteur scalaire de 1,05))

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

14. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite				
Coût des services	57 \$	54 \$	171 \$	161 \$
Coût financier, montant net	6	6	19	19
Réduction	—	(20)	(1)	(22)
	63	40	189	158
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Coût des services	1	1	2	2
Coût financier, montant net	3	4	10	11
	4	5	12	13
Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	67	45	201	171
Réévaluations des régimes de retraite				
Écarts actuariels	(108)	(153)	(302)	72
Rendement (moins élevé) plus élevé que le rendement prévu de l'actif	28	12	14	(101)
Frais administratifs moins élevés que prévu	(1)	(1)	(2)	(3)
Variation du plafond de l'actif	9	20	32	4
Perte actuarielle – participation dans une entreprise associée	—	—	—	1
Profit au titre des réévaluations des régimes de retraite	(72)	(122)	(258)	(27)
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi				
Écarts actuariels	(7)	(15)	(17)	3
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments du résultat global	(79)	(137)	(275)	(24)
Total des charges (produits) au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	(12) \$	(92) \$	(74) \$	147 \$

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes :

	30 septembre		30 juin		31 décembre	
	2018	2017	2018	2017	2017	2016
Taux d'actualisation moyen pondéré	3,4 %	3,4 %	3,3 %	3,2 %	3,1 %	3,4 %

15. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

La charge (l'économie) d'impôt se compose des éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Impôt exigible	78 \$	60 \$	243 \$	298 \$
Impôt différé	29	33	94	(58)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	107 \$	93 \$	337 \$	240 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 27 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le taux d'imposition effectif global s'est chiffré à 13,1 %, ce qui est comparable au taux de 12,7 % enregistré pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le taux d'imposition effectif global s'est chiffré à 12,5 %, comparativement à 11,4 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

16. Information sectorielle

Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits					
Total des primes, montant net	3 266 \$	1 148 \$	5 923 \$	— \$	10 337 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	663	460	451	4	1 578
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(646)	(160)	(565)	—	(1 371)
Total des produits nets tirés des placements	17	300	(114)	4	207
Honoraires et autres produits	437	673	373	—	1 483
	3 720	2 121	6 182	4	12 027
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	2 468	1 233	5 345	—	9 046
Autres ⁽¹⁾	841	695	436	5	1 977
Charges financières	32	28	8	1	69
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	20	24	10	—	54
Charges de restructuration	—	—	67	—	67
Bénéfice (perte) avant impôt	359	141	316	(2)	814
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	65	24	19	(1)	107
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	294	117	297	(1)	707
Participations ne donnant pas le contrôle	(19)	2	1	—	(16)
Bénéfice net (perte nette)	313	115	296	(1)	723
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	29	—	5	—	34
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	284	115	291	(1)	689
Incidence de la répartition du capital	31	(2)	(28)	(1)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	315 \$	113 \$	263 \$	(2) \$	689 \$

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

16. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017

	Exploitation canadienne (note 2)	Exploitation américaine (note 2)	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total (note 2)
Produits					
Total des primes, montant net	3 220 \$	1 241 \$	3 832 \$	— \$	8 293 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	640	458	418	1	1 517
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(852)	11	(147)	—	(988)
Total des produits nets tirés des placements	(212)	469	271	1	529
Honoraires et autres produits	426	626	348	—	1 400
	3 434	2 336	4 451	1	10 222
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	2 219	1 492	3 856	—	7 567
Autres ⁽¹⁾	776	637	386	7	1 806
Charges financières	31	28	12	—	71
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	18	21	8	—	47
Charges de restructuration	—	—	1	—	1
Bénéfice (perte) avant impôt	390	158	188	(6)	730
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	74	41	(20)	(2)	93
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	316	117	208	(4)	637
Participations ne donnant pas le contrôle	19	2	—	—	21
Bénéfice net (perte nette)	297	115	208	(4)	616
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	26	—	5	4	35
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	271	115	203	(8)	581
Incidence de la répartition du capital	25	(5)	(19)	(1)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	296 \$	110 \$	184 \$	(9) \$	581 \$

⁽¹⁾ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

16. Information sectorielle (suite)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits					
Total des primes, montant net	9 558 \$	3 116 \$	13 742 \$	— \$	26 416 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 941	1 363	1 413	9	4 726
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(731)	(1 000)	(1 477)	—	(3 208)
Total des produits nets tirés des placements	1 210	363	(64)	9	1 518
Honoraires et autres produits	1 308	1 959	1 132	—	4 399
	12 076	5 438	14 810	9	32 333
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	8 291	2 879	12 212	—	23 382
Autres ⁽¹⁾	2 469	2 055	1 351	15	5 890
Charges financières	96	26	28	1	151
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	60	67	26	—	153
Charges de restructuration	—	—	67	—	67
Bénéfice (perte) avant impôt	1 160	411	1 126	(7)	2 690
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	203	68	68	(2)	337
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	957	343	1 058	(5)	2 353
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	3	1	—	2
Bénéfice net (perte nette)	959	340	1 057	(5)	2 351
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	86	—	14	—	100
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	873	340	1 043	(5)	2 251
Incidence de la répartition du capital	92	(7)	(81)	(4)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	965 \$	333 \$	962 \$	(9) \$	2 251 \$

⁽¹⁾ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

16. Information sectorielle (suite)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
	(note 2)	(note 2)			(note 2)
Produits					
Total des primes, montant net	9 682 \$	3 412 \$	12 314 \$	— \$	25 408 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 895	1 364	1 316	2	4 577
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(195)	387	(141)	—	51
Total des produits nets tirés des placements	1 700	1 751	1 175	2	4 628
Honoraires et autres produits	1 248	1 903	1 018	—	4 169
	12 630	7 066	14 507	2	34 205
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	8 797	4 520	12 339	—	25 656
Autres ⁽¹⁾	2 601	2 021	1 177	18	5 817
Charges financières	92	99	34	1	226
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	52	64	23	—	139
Charges de restructuration	215	17	22	—	254
Bénéfice (perte) avant impôt	873	345	912	(17)	2 113
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	117	80	48	(5)	240
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	756	265	864	(12)	1 873
Participations ne donnant pas le contrôle	17	4	(1)	—	20
Bénéfice net (perte nette)	739	261	865	(12)	1 853
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	78	—	14	4	96
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	661	261	851	(16)	1 757
Incidence de la répartition du capital	75	(13)	(57)	(5)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	736 \$	248 \$	794 \$	(21) \$	1 757 \$

⁽¹⁾ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

Société financière IGM Inc.

PARTIE D

Rapport de gestion

PAGE D 2

États financiers et notes annexes

PAGE D 61

Veillez noter que chaque bas de page de la partie D comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « D » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers

intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2017 de la Société financière IGM Inc. et aux rapports aux actionnaires pour le premier et le deuxième trimestre de 2018 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date est daté du 2 novembre 2018.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable

Internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de

ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES DÉFINIES PAR LES NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non définies par les normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non définies par les normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAI »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAI avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAI après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non définies par les normes IFRS. Le BAI, le BAI avant les commissions de vente et le BAI après les commissions de vente sont des mesures de rechange de la performance utilisées par la

direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Les deux mesures liées au BAI ont été présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Le BAI avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAI après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAI avant les commissions de vente et le BAI après les commissions de vente. Ces mesures financières non définies par les normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles définies par les normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non définies par les normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 30 septembre 2018, le total de l'actif géré s'élevait à 159,7 G\$, soit un sommet record de fin de trimestre pour la Société, comparativement à 150,0 G\$ au 30 septembre 2017, comme il est présenté plus en détail dans les tableaux 6 et 7. Pour le troisième trimestre de 2018, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 160,4 G\$, comparativement à 147,8 G\$ pour le troisième trimestre de 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 158,2 G\$, comparativement à 147,6 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Au 30 septembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 153,4 G\$, comparativement à 144,6 G\$ au 30 septembre 2017. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 154,0 G\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 142,4 G\$ pour le troisième trimestre de 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, l'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 151,7 G\$, comparativement à 142,3 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est établi à 198,2 M\$, ou 82 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 173,4 M\$, ou 72 cents par action, pour la période correspondante de 2017. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est établi à 222,7 M\$, ou 92 cents par action, un sommet inégalé dans l'histoire de la Société.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est établi à 587,4 M\$, ou 2,44 \$ par action, comparativement à 551,3 M\$, ou 2,29 \$ par action, pour la période correspondante de 2017. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, s'est élevé à 611,9 M\$, ou 2,54 \$ par action, comparativement à 536,4 M\$, ou 2,23 \$ par action.

Les autres éléments pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 comprenaient les éléments suivants :

- Des charges de restructuration et autres charges de 16,7 M\$ après impôt (22,7 M\$ avant impôt) découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société. Les charges de restructuration et autres charges sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des états consolidés du résultat net.

- Une prime de 7,8 M\$ après impôt (10,7 M\$ avant impôt) versée au rachat anticipé de débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018. La prime est comptabilisée au poste Charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.

Les autres éléments pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 comprenaient les éléments suivants :

- Une réévaluation favorable de 36,8 M\$ après impôt (50,4 M\$ avant impôt) de l'obligation au titre du régime de retraite agréé de la Société, reflétant une nouvelle politique autorisant l'augmentation des prestations au gré de la Société.
- Des charges de restructuration et autres charges, notamment des coûts de séparation et de cessation d'emploi de 16,8 M\$ après impôt (23,0 M\$ avant impôt) en grande partie liés à la réduction de l'empreinte de nos bureaux régionaux.
- Une charge de 5,1 M\$ après impôt qui représente la quote-part de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,6 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 4,8 G\$ au 31 décembre 2017. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires calculé en fonction du bénéfice net ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est établi à 18,9 %, contre 15,3 % pour la période correspondante de 2017. La réduction des capitaux propres au cours de la période de neuf mois est essentiellement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement aux bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au troisième trimestre de 2018 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au deuxième trimestre de 2018.

ADOPTION D'IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté un changement de méthode comptable (IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*) qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients (note 2 des états financiers intermédiaires). La norme fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts du contrat.

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds d'investissement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. L'application d'IFRS 15 s'est traduite par un changement de

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS¹

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES			PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES	
	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les normes IFRS	222,7 \$	203,7 \$	173,4 \$	611,9 \$	536,4 \$
Prime versée au rachat anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	(7,8)	–	–	(7,8)	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(16,7)	–	–	(16,7)	(16,8)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	36,8
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	–	–	–	(5,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – normes IFRS	198,2 \$	203,7 \$	173,4 \$	587,4 \$	551,3 \$
Bénéfice net ajusté par action² attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les normes IFRS	0,92 \$	0,85 \$	0,72 \$	2,54 \$	2,23 \$
Prime versée au rachat anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	(0,03)	–	–	(0,03)	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(0,07)	–	–	(0,07)	(0,07)
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	0,15
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	–	–	–	(0,02)
Bénéfice net par action² attribuable aux actionnaires ordinaires – normes IFRS	0,82 \$	0,85 \$	0,72 \$	2,44 \$	2,29 \$
BAIIA avant les commissions de vente – mesure non définie par les normes IFRS	360,8 \$	342,2 \$	330,8 \$	1 036,2 \$	1 000,7 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(40,5)	(44,5)	(60,0)	(147,3)	(208,0)
BAIIA après les commissions de vente – mesure non définie par les normes IFRS	320,3	297,7	270,8	888,9	792,7
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	13,5	12,7	60,0	42,5	208,0
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(3,8)	(3,4)	(57,0)	(10,1)	(173,3)
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres	(14,0)	(13,8)	(15,3)	(41,7)	(43,0)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(27,0)	(28,8)	(28,9)	(86,1)	(84,4)
Bénéfice ajusté avant impôt – mesure non définie par les normes IFRS	289,0	264,4	229,6	793,5	700,0
Prime versée au rachat anticipé de débentures	(10,7)	–	–	(10,7)	–
Charges de restructuration et autres charges	(22,7)	–	–	(22,7)	(23,0)
Charges liées au régime de retraite	–	–	–	–	50,4
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	–	–	–	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	255,6	264,4	229,6	760,1	722,3
Impôt sur le résultat	(55,2)	(58,5)	(54,0)	(166,1)	(164,4)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)	(2,2)	(2,2)	(6,6)	(6,6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – normes IFRS	198,2 \$	203,7 \$	173,4 \$	587,4 \$	551,3 \$

1. Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15, ce qui a donné lieu à une augmentation de certaines commissions de vente qui sont passées en charges immédiatement, contrebalancée par une diminution des commissions de vente inscrites à l'actif et de l'amortissement connexe.

2. Bénéfice dilué par action.

méthode comptable relative à la charge liée aux commissions de la Société, comme suit :

- Les commissions versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans.
- Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Cette nouvelle norme comptable n'aura aucune incidence sur l'aspect économique de nos activités. La mise en œuvre d'IFRS 15 se traduira par un changement au calendrier de comptabilisation des charges liées aux commissions, mais n'influera pas sur les flux de trésorerie de la Société.

Au moment de l'adoption d'IFRS 15, la Société a présenté deux mesures liées au BAIIA (se reporter au tableau 1). Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente

de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes, tandis que le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2, 3 et 4, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société. Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé

TABEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2017

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017
Produits								
Produits tirés des honoraires	497,0 \$	473,9 \$	205,1 \$	201,5 \$	74,1 \$	65,4 \$	776,2 \$	740,8 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,3	5,3	(1,1)	(0,3)	43,6	27,5	55,8	32,5
	510,3	479,2	204,0	201,2	117,7	92,9	832,0	773,3
Charges								
Commissions	150,7	156,2	73,2	74,2	46,2	45,6	270,1	276,0
Charges autres que les commissions	146,1	142,1	78,1	81,6	21,7	15,1	245,9	238,8
	296,8	298,3	151,3	155,8	67,9	60,7	516,0	514,8
Bénéfice avant intérêts et impôt	213,5 \$	180,9 \$	52,7 \$	45,4 \$	49,8 \$	32,2 \$	316,0	258,5
Charges d'intérêts							(27,0)	(28,9)
Prime versée au rachat anticipé de débentures							(10,7)	–
Charges de restructuration et autres charges							(22,7)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat							255,6	229,6
Impôt sur le résultat							55,2	54,0
Bénéfice net							200,4	175,6
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							198,2 \$	173,4 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							222,7 \$	173,4 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
CUMUL ANNUEL DE 2018 PAR RAPPORT AU CUMUL ANNUEL DE 2017

PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSÉS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017
Produits								
Produits tirés des honoraires	1 463,0 \$	1 434,4 \$	611,4 \$	604,0 \$	219,1 \$	197,3 \$	2 293,5 \$	2 235,7 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	35,7	45,4	1,2	(2,1)	127,2	87,3	164,1	130,6
	1 498,7	1 479,8	612,6	601,9	346,3	284,6	2 457,6	2 366,3
Charges								
Commissions	467,1	488,7	221,4	224,3	137,8	136,7	826,3	849,7
Charges autres que les commissions	437,7	437,5	248,2	247,3	65,8	47,4	751,7	732,2
	904,8	926,2	469,6	471,6	203,6	184,1	1 578,0	1 581,9
Bénéfice avant intérêts et impôt	593,9 \$	553,6 \$	143,0 \$	130,3 \$	142,7 \$	100,5 \$	879,6	784,4
Charges d'intérêts							(86,1)	(84,4)
Prime versée au rachat anticipé de débentures							(10,7)	–
Charges de restructuration et autres charges							(22,7)	(23,0)
Charges liées au régime de retraite							–	50,4
Quote-part de la provision de l'entreprise associée							–	(5,1)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							760,1	722,3
Impôt sur le résultat							166,1	164,4
Bénéfice net							594,0	557,9
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							6,6	6,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							587,4 \$	551,3 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							611,9 \$	536,4 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine. En 2017, la Société a regroupé les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie, ce qui a donné lieu à la formation d'une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale relevant de Mackenzie afin de soutenir les deux sociétés. Par conséquent, la Société a changé la définition du secteur de Mackenzie afin d'en exclure les mandats de services-conseils en placement des fonds d'IG Gestion de patrimoine à compter du 1^{er} octobre 2017. Ces mandats ne sont plus comptabilisés dans l'actif géré, les ventes nettes et les produits du secteur de Mackenzie. À la suite de ces changements, les secteurs d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie reflètent leur quote-part respective des charges de la fonction de gestion des placements de sorte qu'elle est mieux harmonisée à l'information financière interne. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.

Certains postes figurant aux tableaux 2, 3 et 4 ne sont pas attribués à des secteurs :

- **Charges d'intérêts** – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme. La variation des charges d'intérêts pour la période découle de l'incidence des transactions suivantes :
 - Émission de débentures à 4,115 % d'un montant de 250 M\$ le 7 décembre 2017;
 - Rachat de débentures à 6,58 % d'un montant de 150 M\$ le 7 mars 2018;
 - Émission de débentures à 4,174 % d'un montant de 200 M\$ le 11 juillet 2018;
 - Rachat anticipé de débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018.
- **Prime versée au rachat anticipé des débentures** – Représente la prime versée au rachat anticipé des débentures à 7,35 % d'un montant de 375 M\$ le 10 août 2018. La prime a été

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018
Produits								
Produits tirés des honoraires	497,0 \$	483,8 \$	205,1 \$	203,4 \$	74,1 \$	72,6 \$	776,2 \$	759,8 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,3	12,1	(1,1)	2,5	43,6	41,6	55,8	56,2
	510,3	495,9	204,0	205,9	117,7	114,2	832,0	816,0
Charges								
Commissions	150,7	151,6	73,2	72,9	46,2	45,6	270,1	270,1
Charges autres que les commissions	146,1	146,9	78,1	84,3	21,7	21,5	245,9	252,7
	296,8	298,5	151,3	157,2	67,9	67,1	516,0	522,8
Bénéfice avant intérêts et impôt	213,5 \$	197,4 \$	52,7 \$	48,7 \$	49,8 \$	47,1 \$	316,0	293,2
Charges d'intérêts							(27,0)	(28,8)
Prime versée au rachat anticipé de débentures							(10,7)	–
Charges de restructuration et autres charges							(22,7)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat							255,6	264,4
Impôt sur le résultat							55,2	58,5
Bénéfice net							200,4	205,9
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							198,2 \$	203,7 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹							222,7 \$	203,7 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

comptabilisée dans les charges d'intérêts des états consolidés du résultat net.

- *Charges de restructuration et autres charges* – Découlent des efforts déployés en vue de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives qui favoriseront l'efficacité opérationnelle de la Société :
 - Des charges totalisant 22,7 M\$ (16,7 M\$ après impôt) comptabilisées au troisième trimestre 2018 découlaient de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.
 - Des charges totalisant 23,0 M\$ (16,8 M\$ après impôt) comptabilisées au deuxième trimestre de 2017 représentaient des coûts de séparation et de cessation d'emploi en grande partie liés à la réduction de l'empreinte de nos bureaux régionaux.
- *Régime de retraite en 2017* – Changement de politique ayant trait à des augmentations de certaines prestations versées

aux termes du régime de retraite agréé de la Société, ce qui a donné lieu à une réduction non récurrente des charges de 50,4 M\$ (36,8 M\$ après impôt). La Société peut, à son gré, de temps à autre, augmenter les prestations versées aux participants retraités du régime. La Société a mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures.

- *Quote-part de la provision de l'entreprise associée en 2017* – Représente la quote-part de la provision au titre de la restructuration de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société.
- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures

TABLEAU 5 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES	
	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,79 %	26,80 %	26,82 %	26,80 %	26,83 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(3,94)	(3,52)	(2,77)	(3,79)	(2,85)
Consolidation de la perte fiscale ¹	(1,35)	(1,29)	–	(1,35)	(1,24)
Autres éléments	0,09	0,13	(0,52)	0,19	(0,17)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	21,59	22,12	23,53	21,85	22,57
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	–	–	–	–	0,19
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	21,59 %	22,12 %	23,53 %	21,85 %	22,76 %

1. Se reporter à la note 25, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel 2017 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 30 septembre 2018, le total de l'actif géré s'élevait à 159,7 G\$, comparativement à 150,0 G\$ au 30 septembre 2017. Les tableaux 6 et 7 présentent les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

TABLEAU 6 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –

TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2017¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS		DONNÉES CONSOLIDÉES ²	
	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement^{3,4}										
Ventes brutes	2 014 \$	2 090 \$	2 252 \$	1 834 \$	219 \$	165 \$	– \$	– \$	4 485 \$	4 089 \$
Ventes nettes	(64)	287	(57)	305	(6)	3	–	–	(127)	595
FNB										
Créations nettes			377	286			–	–	377	286
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(62)	(52)			(51)	–	(113)	(52)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	(64)	287	258	539	(6)	3	(51)	–	137	829
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(395)	73			32	(68)	(363)	5
Ventes nettes combinées²	(64) \$	287 \$	(137) \$	612 \$	(6) \$	3 \$	(19) \$	(68) \$	(226) \$	834 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	(64) \$	287 \$	(137) \$	612 \$	(6) \$	3 \$	(19) \$	(68) \$	(226) \$	834 \$
Rendements des placements	294	633	531	(136)	(24)	38	10	2	811	537
Variation de l'actif, montant net	230	920	394	476	(30)	41	(9)	(66)	585	1,371
Actif au début	88 762	84 306	66 953	60 364	5 562	5 136	(2 148)	(1 162)	159 129	148 644
Actif à la fin	88 992 \$	85 226 \$	67 347 \$	60 840 \$	5 532 \$	5 177 \$	(2 157) \$	(1 228) \$	159 714 \$	150 015 \$
Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :										
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement ^{3,4}	88 992 \$	85 226 \$	57 343 \$	53 643 \$	5 532 \$	5 177 \$	– \$	– \$	151 867 \$	144 046 \$
FNB			2 963	906			–	–	2 963	906
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(813)	(333)			(587)	–	(1 400)	(333)
Total des fonds d'investissement	88 992	85 226	59 493	54 216	5 532	5 177	(587)	–	153 430	144 619
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
			7 854	6 624			(1 570)	(1 228)	6 284	5 396
Actif à la fin²	88 992 \$	85 226 \$	67 347 \$	60 840 \$	5 532 \$	5 177 \$	(2 157) \$	(1 228) \$	159 714 \$	150 015 \$

1. À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses produits les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Dans les tableaux 6 et 7, ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
2. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
 - Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 2,2 G\$ au 30 septembre 2018 (2017 – 1,2 G\$) et les ventes nettes, à 19 M\$ pour le troisième trimestre de 2018 (2017 – 68 M\$).
 - Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB totalisant 813 M\$ au 30 septembre 2018 (2017 – 333 M\$) et des ventes nettes de 62 M\$ pour le troisième trimestre de 2018 (2017 – 52 M\$).
3. Au troisième trimestre de 2018, un investisseur institutionnel, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, a apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 28 M\$, des rachats de 293 M\$ et des rachats nets de 265 M\$.
4. L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

TABLEAU 7 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – 2018 PAR RAPPORT À 2017¹

	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS		DONNÉES CONSOLIDÉES ²	
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement^{3,4}										
Ventes brutes	6 957 \$	7 379 \$	7 623 \$	6 890 \$	731 \$	612 \$	– \$	– \$	15 311 \$	14 881 \$
Ventes nettes	610	1 612	259	828	47	31	–	–	916	2 471
FNB										
Créations nettes			1 662	789			–	–	1 662	789
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(448)	(314)			(463)	–	(911)	(314)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	610	1 612	1 473	1 303	47	31	(463)	–	1 667	2 946
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			(263)	108			(192)	(69)	(455)	39
Ventes nettes combinées²	610 \$	1 612 \$	1 210 \$	1 411 \$	47 \$	31 \$	(655) \$	(69) \$	1 212 \$	2 985 \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	610 \$	1 612 \$	1 210 \$	1 411 \$	47 \$	31 \$	(655) \$	(69) \$	1 212 \$	2 985 \$
Rendements des placements	374	2 372	1 628	1 772	108	238	(121)	(40)	1 989	4 342
Variation de l'actif, montant net	984	3 984	2 838	3 183	155	269	(776)	(109)	3 201	7 327
Actif au début	88 008	81 242	64 509	57 657	5 377	4 908	(1 381)	(1 119)	156 513	142 688
Actif à la fin	88 992 \$	85 226 \$	67 347 \$	60 840 \$	5 532 \$	5 177 \$	(2 157) \$	(1 228) \$	159 714 \$	150 015 \$

1. À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses produits les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine. Dans les tableaux 6 et 7, ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
2. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.
 - Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 2,2 G\$ au 30 septembre 2018 (2017 – 1,2 G\$) et les ventes nettes, à 655 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (2017 – 69 M\$).
 - Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 813 M\$ au 30 septembre 2018 (2017 – 333 M\$) et des ventes nettes de 448 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (2017 – 314 M\$).
3. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 313 M\$, des rachats de 618 M\$ et des rachats nets de 305 M\$.
4. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 8 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non définies par les normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 8, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète en grande partie l'incidence des ventes nettes solides de la Société et les fluctuations des marchés nationaux et étrangers.

TABLEAU 8 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	573,8 \$	562,8 \$	556,6 \$	564,4 \$	541,9 \$	547,0 \$	527,7 \$	525,7 \$
Honoraires d'administration	109,1	107,1	107,6	110,4	109,1	111,2	109,0	109,0
Honoraires de distribution	93,3	89,9	93,3	95,2	89,8	94,8	105,2	117,7
Produits tirés des placements nets et autres produits	55,8	56,2	52,1	36,7	32,5	50,3	47,8	48,7
	832,0	816,0	809,6	806,7	773,3	803,3	789,7	801,1
Charges								
Commissions	270,1	270,1	286,1	288,1	276,0	284,4	289,3	288,2
Charges autres que les commissions	245,9	252,7	253,1	240,3	238,8	246,5	246,9	231,1
Charges d'intérêts	27,0	28,8	30,3	29,7	28,9	28,7	26,8	23,2
	543,0	551,6	569,5	558,1	543,7	559,6	563,0	542,5
Bénéfice avant les éléments suivants	289,0	264,4	240,1	248,6	229,6	243,7	226,7	258,6
Prime versée au rachat anticipé de débentures	(10,7)	—	—	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges	(22,7)	—	—	(172,3)	—	(23,0)	—	—
Charges liées au régime de retraite	—	—	—	—	—	50,4	—	—
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	—	—	—	(14,0)	—	—	—	—
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	—	—	—	—	—	(5,1)	—	—
Bénéfice avant impôt sur le résultat	255,6	264,4	240,1	62,3	229,6	266,0	226,7	258,6
Impôt sur le résultat	55,2	58,5	52,4	9,5	54,0	63,0	47,4	23,4
Bénéfice net	200,4	205,9	187,7	52,8	175,6	203,0	179,3	235,2
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$	177,1 \$	233,0 \$
Rapprochement des mesures financières non définies par les normes IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les normes IFRS	222,7 \$	203,7 \$	185,5 \$	191,4 \$	173,4 \$	185,9 \$	177,1 \$	199,0 \$
Autres éléments :								
Prime versée au rachat anticipé de débentures, déduction faite de l'impôt	(7,8)	—	—	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	(16,7)	—	—	(126,8)	—	(16,8)	—	—
Charges liées au régime de retraite, déduction faite de l'impôt	—	—	—	—	—	36,8	—	—
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	—	—	—	(14,0)	—	—	—	—
Quote-part de la provision de l'entreprise associée	—	—	—	—	—	(5,1)	—	—
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	—	—	—	—	—	—	—	34,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – normes IFRS	198,2 \$	203,7 \$	185,5 \$	50,6 \$	173,4 \$	200,8 \$	177,1 \$	233,0 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
– De base	92	85	77	80	72	77	74	83
– Dilué	92	85	77	79	72	77	74	83
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
– De base	82	85	77	21	72	83	74	97
– Dilué	82	85	77	21	72	83	74	97
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)								
	154,0 \$	150,9 \$	150,1 \$	148,1 \$	142,4 \$	144,3 \$	140,1 \$	135,2 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)								
	153,4 \$	152,5 \$	149,2 \$	149,8 \$	144,6 \$	143,3 \$	142,1 \$	137,6 \$
Total de l'actif géré (en G\$)								
	159,7 \$	159,1 \$	155,8 \$	156,5 \$	150,0 \$	148,6 \$	147,5 \$	142,7 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha :

- **Gamma** – La valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller financier ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.
- **Bêta** – La valeur créée par des portefeuilles de placements composés judicieusement dont le rendement correspond aux prévisions et comporte le plus faible risque.
- **Alpha** – La valeur d'une gestion active qui génère un rendement supérieur aux indices de rendement passifs dont la composition et le profil de risque sont les mêmes.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir la gamme de solutions la plus efficace et la plus complète aux tarifs les plus concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture performante et diversifiée.

MARQUE

Au cours du troisième trimestre, la Société a annoncé que le Groupe Investors devenait IG Gestion de patrimoine, un nom qui reflète son objectif premier : aider ses clients à faire croître leur patrimoine. L'entreprise a également annoncé le lancement du Plan vivant IG^{MC}, une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens.

Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client, dont la planification de la retraite

et de la succession, les placements et des stratégies fiscales, pour constituer un plan parfaitement synchronisé et complet. Le Plan vivant IG mettra à profit l'expérience et le savoir-faire de 2 053 pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, un réseau qui compte le plus grand nombre de planificateurs financiers agréés au Canada et qui sert plus de un million de clients dans toutes les provinces et tous les territoires.

RÉSEAU DE CONSEILLERS

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. La valeur de cette approche est illustrée par de récentes études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à des bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 30 septembre 2018 :

- 2 053 pratiques de conseillers (30 septembre 2017 – 2 147), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience au sein d'IG Gestion de patrimoine. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau des pratiques de conseillers constitue un élément clé dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 749 nouveaux conseillers (30 septembre 2017 – 995), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience au sein d'IG Gestion de patrimoine.
- 1 025 conseillers associés et directeurs régionaux (30 septembre 2017 – 1 004). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait 3 827 conseillers (30 septembre 2017 – 4 146).

À compter du premier trimestre de 2017, IG Gestion de patrimoine a précipité le départ de conseillers qui, à son avis, n'auraient pas pu établir une pratique prospère. Nous avons aussi amélioré les critères de recrutement afin d'accroître les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le

titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre sa compétence en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examens normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques. En 2017, le Financial Planning Standards Council a indiqué dans une publication qu'IG Gestion de patrimoine regroupait plus de détenteurs du titre de CFP que toute autre organisation au Canada.

SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMMUNICATIONS À L'INTENTION DES CONSEILLERS ET DES CLIENTS

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 200 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 830 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 15,8 G\$ au 30 septembre 2018.

PLATEFORME DE COURTIER

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès

de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »), ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de l'OCRCVM et destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé. La plateforme devrait donner lieu à des gains d'efficacité à long terme. IG Gestion de patrimoine poursuit le processus de transition des clients vers cette plateforme.

COMMUNICATIONS AVEC LES CLIENTS

Les communications avec nos clients comprennent la présentation régulière d'information relative à leurs portefeuilles de fonds d'investissement d'IG Gestion de patrimoine et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent, car la composition de leur portefeuille diffère, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le premier graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour chacun des trimestres de l'exercice considéré. Le deuxième graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients en fonction de périodes de un an, de trois ans et de cinq ans au 30 septembre 2018. Les deux graphiques présentent également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine.

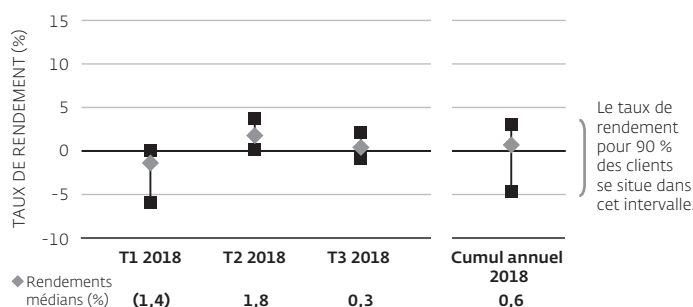
Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 0,3 % et de 0,6 %, respectivement.

IG Gestion de patrimoine considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au rendement de leurs comptes personnels pour plusieurs périodes constitue un avantage significatif et démontre, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller.

Les relevés de nos clients comprennent leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

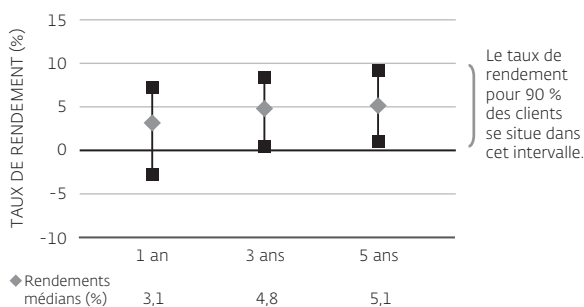
Taux de rendement pour les comptes des clients

Rendements trimestriels et cumul du rendement annuel



Taux de rendement pour les comptes des clients

Au 30 septembre 2018



ACTIF GÉRÉ

Au 30 septembre 2018, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,0 G\$, ce qui constitue un sommet inégalé pour une fin de trimestre. Le niveau de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds. Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 9.

RENDEMENT DES FONDS

Au 30 septembre 2018, 48,4 % des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar¹, et 17,2 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar¹, les proportions étaient de 68,6 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 33,2 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 septembre 2018. La Cote Morningstar¹ est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

CHANGEMENTS À L'OFFRE DE PRODUITS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

IG Gestion de patrimoine continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds et à d'autres changements apportés aux produits qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Au cours du troisième trimestre de 2018, IG Gestion de patrimoine a annoncé des propositions de modifications visant à simplifier sa gamme de fonds communs de placement grâce à des changements aux fonds d'investissement et à des fusions, incluant :

- Des modifications aux objectifs de placement et aux stratégies de placement fondamentales de plusieurs fonds de manière à offrir des occasions étendues de diversification de la gestion des placements.
- Plusieurs fusions de fonds qui visent à procurer aux investisseurs une gamme simplifiée de produits et des occasions étendues de diversification de la gestion des placements. Ces fusions pourraient dans certains cas se traduire par des frais réduits.

TABEAU 9 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
				30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017
Ventes	2 014 \$	2 084 \$	2 090 \$	(3,4) %	(3,6) %
Rachats	2 078	2 194	1 803	(5,3)	15,3
Ventes nettes (rachats nets)	(64)	(110)	287	41,8	n.s.
Rendements des placements	294	1 769	633	(83,4)	(53,6)
Variation de l'actif, montant net	230	1 659	920	(86,1)	(75,0)
Actif au début	88 762	87 103	84 306	1,9	5,3
Actif à la fin	88 992 \$	88 762 \$	85 226 \$	0,3 %	4,4 %
Actif quotidien moyen	89 449 \$	87 999 \$	83 815 \$	1,6 %	6,7 %
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES (en M\$)			30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)
Ventes			6 957 \$	7 379 \$	(5,7) %
Rachats			6 347	5 767	10,1
Ventes nettes (rachats nets)			610	1 612	(62,2)
Rendements des placements			374	2 372	(84,2)
Variation de l'actif, montant net			984	3 984	(75,3)
Actif au début			88 008	81 242	8,3
Actif à la fin			88 992 \$	85 226 \$	4,4 %
Actif quotidien moyen			88 427 \$	83 866 \$	5,4 %

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de notre clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 43,9 G\$ au 30 septembre 2018, soit une hausse de 14,5 % par rapport au dernier exercice, et représentait 49 % du total de l'actif géré. Les ventes aux clients à valeur élevée ont totalisé 961 M\$ pour le troisième trimestre de 2018 et représentaient 48 % du total des ventes, en hausse par rapport à 43 % en 2017. Pour la période de neuf mois, les ventes aux clients à valeur élevée ont totalisé 3,1 G\$ et représentaient 44 % du total des ventes, en hausse par rapport à 40 % en 2017.

- La série U est actuellement offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 30 septembre 2018, l'actif géré de la série U avait augmenté pour se chiffrer à 17,1 G\$, comparativement à 12,4 G\$ au 30 septembre 2017, soit une hausse de 38,0 %.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et disposait d'un actif de 18,2 G\$ au 30 septembre 2018, soit une baisse de 13,4 %, par rapport à 21,0 G\$ au 30 septembre 2017, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.
- Profil^{MC} est un programme de gestion de portefeuille unique qui est offert aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégorie d'actif, par style de gestion et par région. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 30 septembre 2018, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 8,5 G\$, soit une augmentation de 74,8 % par rapport à un actif géré de 4,9 G\$ au 30 septembre 2017.

Structures de frais dégroupés

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 30 septembre 2018, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un

montant de 25,6 G\$, ou 29 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 48,4 %, comparativement à 17,3 G\$ au 30 septembre 2017, ce qui représente 20 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits aux clients à valeur élevée ont totalisé 724 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, soit une hausse de 132 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, ce qui représente 75 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 36 % du total des ventes de fonds communs de placement. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les ventes ont totalisé 2,3 G\$, soit une hausse de 452 M\$ par rapport à 2017, ce qui représente 73 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 32 % du total des ventes de fonds communs de placement.

En 2019, la Société procédera à la migration de tous ses clients pour leur offrir des produits avec des structures de frais dégroupés, qui établissent une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. À la suite de cette transition, IG Gestion de patrimoine cessera d'offrir des options d'achat regroupées pour les fonds d'investissement.

Comptes à gestion distincte et compte de courtage à honoraires

Le programme de comptes à gestion distincte d'IG Gestion de patrimoine, les Placements gérés Azur^{MC}, ainsi que son programme de comptes à honoraires, sont offerts par l'entremise de la société de courtage d'IG Gestion de patrimoine, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Les Placements gérés Azur sont des comptes de courtage en gestion discrétionnaire qui permettent au client de déléguer à un gestionnaire de portefeuille la responsabilité des décisions de placement au jour le jour. Il existe sept mandats différents qui permettent d'investir dans des actions de base sur les marchés boursiers canadiens, américains, nord-américains et internationaux.

Le programme des comptes à honoraires d'IG Gestion de patrimoine est un compte de courtage non discrétionnaire à honoraires qui offre aux clients les avantages d'une démarche globale dans la gestion de leur portefeuille.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,0 G\$ au 30 septembre 2018, soit une hausse de 4,4 %, comparativement à 85,2 G\$ au 30 septembre 2017. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 89,4 G\$ pour le troisième trimestre de 2018, en hausse de 6,7 % par rapport à 83,8 G\$ pour le troisième trimestre de 2017.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par

l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,0 G\$, soit une baisse de 3,6 % par rapport à la période correspondante de 2017. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,1 G\$, soit une hausse de 15,3 % par rapport à 2017. Pour le troisième trimestre de 2018, les rachats nets des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 64 M\$, comparativement à des ventes nettes de 287 M\$ en 2017. Au cours du troisième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 294 M\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 633 M\$ au cours du troisième trimestre de 2017.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 8,7 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 7,9 % au troisième trimestre de 2017. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 8,8 % au 30 septembre 2018, comparativement à 8,5 % au 30 septembre 2017, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 16,9 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 30 septembre 2018.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 7,0 G\$, soit une baisse de 5,7 % par rapport à 2017. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 6,3 G\$, soit une hausse de 10,1 % par rapport à 2017. Les ventes nettes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont chiffrées à 610 M\$, comparativement à des ventes nettes de 1,6 G\$ en 2017. En 2018, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 374 M\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une hausse de 2,4 G\$ en 2017.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 30 septembre 2018, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,0 G\$, soit une augmentation de 0,3 % par rapport à 88,8 G\$ au 30 juin 2018. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 89,4 G\$ au troisième trimestre de 2018, par rapport à 88,0 G\$ au deuxième trimestre de 2018, soit une augmentation de 1,6 %.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,0 G\$, soit une baisse de 3,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2018. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,1 G\$ au troisième trimestre, ce qui représente une baisse de

5,3 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 8,7 % au troisième trimestre, comparativement à 9,3 % au deuxième trimestre de 2018. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 64 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 110 M\$ au cours du trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 30 septembre 2018, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,8 G\$, soit le même montant qu'au 30 septembre 2017.

ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine distribue des produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc. Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,6 pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 2,5 en 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 7,1, comparativement à 8,6 en 2017. La distribution des produits d'assurance est améliorée par l'apport de spécialistes en planification d'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. Par ailleurs, un nombre croissant de conseillers inscrits auprès de l'OCRCVM utilisent cette plateforme.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire des Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un emprunt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire des Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine.

Les financements de prêts hypothécaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 429 M\$ et à 1,0 G\$, comparativement à 453 M\$ et à 1,2 G\$ en 2017, soit une baisse de 5,3 % et de 12,4 %, respectivement. Au 30 septembre 2018, les prêts hypothécaires totalisaient 10,7 G\$, comparativement à 10,8 G\$ au 30 septembre 2017, soit une baisse de 0,9 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] ouverts au cours du trimestre et de la période de neuf

mois clos le 30 septembre 2018 s'élevait à 261 M\$ et à 744 M\$, respectivement, comparativement à 348 M\$ et à 781 M\$ en 2017. Au 30 septembre 2018, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] était de 2,5 G\$, comparativement à 2,0 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 50 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire des Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce aux Solutions Bancaires[†], les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires[†] s'est élevé à 4,1 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 3,5 G\$ au 30 septembre 2017.

PRODUITS ET SERVICES ADDITIONNELS

IG Gestion de patrimoine offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 10.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires[†] et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les

honoraires de gestion se sont chiffrés à 374,8 M\$ au troisième trimestre de 2018, en hausse de 22,3 M\$, ou 6,3 %, par rapport à 352,5 M\$ en 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les honoraires de gestion se sont chiffrés à 1 101,4 M\$, en hausse de 53,2 M\$, ou 5,1 %, par rapport à 1 048,2 M\$ en 2017.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du trimestre et de la période de neuf mois de 2018 était principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 6,7 % et de 5,4 %, respectivement, comme l'illustre le tableau 9. Le taux moyen des honoraires de gestion au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est établi à 166,2 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,5 points de base en 2017. Le taux moyen des honoraires de gestion au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est établi à 166,5 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,8 points de base en 2017.

TABLEAU 10 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
				30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017
Produits					
Honoraires de gestion	374,8 \$	365,8 \$	352,5 \$	2,5 %	6,3 %
Honoraires d'administration	79,6	77,5	79,9	2,7	(0,4)
Honoraires de distribution	42,6	40,5	41,5	5,2	2,7
	497,0	483,8	473,9	2,7	4,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	13,3	12,1	5,3	9,9	150,9
	510,3	495,9	479,2	2,9	6,5
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions	3,8	3,4	44,8	11,8	(91,5)
Commissions de vente des fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	20,8	24,5	–	(15,1)	n.s.
Autres commissions	29,1	28,4	28,4	2,5	2,5
	53,7	56,3	73,2	(4,6)	(26,6)
Rémunération fondée sur l'actif	97,0	95,3	83,0	1,8	16,9
Charges autres que les commissions	146,1	146,9	142,1	(0,5)	2,8
	296,8	298,5	298,3	(0,6)	(0,5)
Bénéfice avant intérêts et impôt	213,5 \$	197,4 \$	180,9 \$	8,2 %	18,0 %
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018		30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
Produits					
Honoraires de gestion	1 101,4 \$		1 048,2 \$	5,1 %	
Honoraires d'administration	235,2		241,1	(2,4)	
Honoraires de distribution	126,4		145,1	(12,9)	
	1 463,0		1 434,4	2,0	
Produits tirés des placements nets et autres produits	35,7		45,4	(21,4)	
	1 498,7		1 479,8	1,3	
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions	10,1		134,7	(92,5)	
Commissions de vente des fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	81,2		–	n.s.	
Autres commissions	87,9		108,3	(18,8)	
	179,2		243,0	(26,3)	
Rémunération fondée sur l'actif	287,9		245,7	17,2	
Charges autres que les commissions	437,7		437,5	–	
	904,8		926,2	(2,3)	
Bénéfice avant intérêts et impôt	593,9 \$		553,6 \$	7,3 %	

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 79,6 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 79,9 M\$ à l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 0,4 %. Les honoraires d'administration se sont établis à 235,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 241,1 M\$ en 2017, soit une baisse de 2,4 %. Ces diminutions sont principalement attribuables au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration et aux variations de la composition de l'actif géré moyen.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires[†].

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 42,6 M\$ au troisième trimestre de 2018, ont augmenté de 1,1 M\$ par rapport à 41,5 M\$ en 2017. Pour la période de neuf mois, les honoraires de distribution, chiffrés à 126,4 M\$, ont diminué de 18,7 M\$ par rapport à 145,1 M\$ en 2017. Cette diminution au cours de la période de neuf mois découlait principalement d'une baisse des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance. Les produits tirés des assurances en 2017 ont connu une hausse par suite de ventes effectuées avant que des changements soient apportés à la méthode d'imposition de l'assurance permanente. De même, les frais de rachat ont diminué au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017, IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9 qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. L'adoption d'IFRS 9 a donné lieu à plusieurs changements à la façon dont la Société comptabilise ses activités bancaires hypothécaires :

- Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti. Ce qui s'est traduit par une réévaluation totale de 49,7 M\$ attribuable à la reprise de pertes latentes comprises dans la valeur comptable des prêts et à l'inscription à l'actif des coûts d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges. Le montant de la réévaluation de 49,7 M\$ entraînera une réduction des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sur la durée de vie des prêts connexes.
- La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 qui sont présentées à la note 2 des états financiers intermédiaires.

L'incidence d'IFRS 9 sur les bilans consolidés au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 25.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 13,3 M\$ au troisième trimestre de 2018, en hausse de 8,0 M\$ par rapport à 5,3 M\$ en 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 35,7 M\$, en baisse de 9,7 M\$ par rapport à 45,4 M\$ en 2017.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 11,3 M\$ au troisième trimestre de 2018 comparativement à 4,2 M\$ en 2017, soit une augmentation de 7,1 M\$. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 30,9 M\$, comparativement à 42,3 M\$ en 2017, soit une diminution de 11,4 M\$. Le tableau 11 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et la période de neuf mois considérés. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables aux éléments suivants :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés ont diminué de 6,5 M\$ et de 18,7 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 pour s'établir à 9,7 M\$ et à 29,7 M\$, respectivement, par rapport à 2017. Cette diminution s'explique par la baisse des marges sur les prêts titrisés, principalement en raison de l'adoption d'IFRS 9 à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant inscrits à l'actif et amortis sur la durée de vie des prêts connexes selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ainsi que par l'élimination de la désactualisation relative aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts détenus avant la titrisation. Les frais d'émission des périodes

correspondantes de 3,6 M\$ et de 10,0 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, avant l'adoption d'IFRS 9, ont été passés en charges et classés dans les autres produits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits.

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 0,9 M\$ et de 6,0 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, par rapport à 2017. Les diminutions des profits découlaient d'une baisse des activités de ventes.
- Les ajustements de la juste valeur ont augmenté de 11,0 M\$ et de 4,2 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 pour s'établir à (1,7) M\$ et à (7,5) M\$, respectivement, par rapport à 2017. Les augmentations dans les deux périodes sont principalement liées à des ajustements négatifs en 2017 de la juste valeur des prêts détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus à des tiers ou titrisés en raison des hausses de taux d'intérêt au cours de la période.
- Les autres produits ont augmenté de 3,5 M\$ et de 9,1 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, comparativement à 2017, pour s'établir à 3,3 M\$ et à 7,2 M\$, ce qui est principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 9 à la suite de laquelle les frais d'émission des prêts titrisés auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés sont maintenant amortis sur la durée de vie des prêts connexes, et ont été reclassés en vue d'être comptabilisés dans les produits d'intérêts nets.

CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds communs de placement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. À compter du 1^{er} janvier 2018, à la suite de l'adoption d'IFRS 15 (note 2 des états financiers intermédiaires), les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 53,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, en baisse de 19,5 M\$ par rapport à 73,2 M\$ en 2017. Pour la période de neuf mois, la charge liée aux commissions a diminué de 63,8 M\$ pour s'établir à 179,2 M\$, comparativement à 243,0 M\$ en 2017. Après ajustement pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 15, les charges des périodes

précédentes se seraient élevées à 77,7 M\$ pour le trimestre et à 259,5 M\$ pour la période de neuf mois, ce qui représente une diminution de 24,0 M\$ et de 80,3 M\$ en 2018, respectivement. Ces diminutions des commissions liées aux fonds communs de placement sont attribuables à une baisse des ventes de fonds communs de placement au cours de chaque période, ainsi qu'aux changements apportés à la rémunération qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018, ce qui se traduit par une diminution de la rémunération fondée sur les commissions et par une augmentation de la rémunération fondée sur l'actif. Par ailleurs, la diminution des autres commissions tient en partie à la rémunération liée aux produits d'assurance distribués.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 14,0 M\$ et de 42,2 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 pour s'établir à 97,0 M\$ et à 287,9 M\$, par rapport à 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré et aux changements apportés à la rémunération. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la structure de rémunération d'IG a été modifiée pour, à la fois, augmenter les tarifs à l'égard de la rémunération fondée sur l'actif et réduire les tarifs à l'égard de la rémunération fondée sur les ventes.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 146,1 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 142,1 M\$ en 2017, ce qui constitue une augmentation de 4,0 M\$, ou 2,8 %. Pour la période de neuf mois, les charges autres que les commissions sont établies à 437,7 M\$ en 2018, comparativement à 437,5 M\$ en 2017.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion ont augmenté de 9,0 M\$, ou 2,5 %, au troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018, pour s'établir à 374,8 M\$. L'augmentation des honoraires de gestion au cours du troisième trimestre s'explique principalement par une hausse d'environ 3,4 M\$ découlant du fait que le deuxième trimestre comptait une journée civile de plus que le trimestre précédent, et par la hausse de 1,6 % de l'actif géré moyen pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 9.

Les honoraires d'administration ont augmenté pour s'établir à 79,6 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 77,5 M\$ au deuxième trimestre de 2018.

TABLEAU 11 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
				30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	51,1 \$	50,9 \$	49,5 \$	0,4 %	3,2 %
Charges d'intérêts	41,4	41,3	33,3	0,2	24,3
Produits d'intérêts nets ¹	9,7	9,6	16,2	1,0	(40,1)
Profit sur ventes ²	–	0,7	0,9	(100,0)	(100,0)
Ajustements de la juste valeur	(1,7)	(1,9)	(12,7)	10,5	86,6
Autres produits	3,3	2,3	(0,2)	43,5	n.s.
	11,3 \$	10,7 \$	4,2 \$	5,6 %	169,0 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	7 273 \$	7 487 \$	7 120 \$	(2,9) %	2,1 %
Autres produits	3 202	3 153	3 791	1,6	(15,5)
	10 475 \$	10 640 \$	10 911 \$	(1,6) %	(4,0) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes ³ :					
Titrisations	547 \$	364 \$	854 \$	50,3 %	(35,9) %
Autres ²	75	105	240	(28,6)	(68,8)
	622 \$	469 \$	1 094 \$	32,6 %	(43,1) %
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018		30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			152,3 \$	148,4 \$	2,6 %
Charges d'intérêts			122,6	100,0	22,6
Produits d'intérêts nets ¹			29,7	48,4	(38,6)
Profit sur ventes ²			1,5	7,5	(80,0)
Ajustements de la juste valeur			(7,5)	(11,7)	35,9
Autres produits			7,2	(1,9)	n.s.
			30,9 \$	42,3 \$	(27,0) %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			7 430 \$	7 362 \$	0,9 %
Autres produits			3 197	3 655	(12,5)
			10 627 \$	11 017 \$	(3,5) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes ³ :					
Titrisations			1 292 \$	1 493 \$	(13,5) %
Autres ²			276	832	(66,8)
			1 568 \$	2 325 \$	(32,6) %

1. Les frais d'émission des périodes correspondantes ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et comptabilisés au poste Autres dans Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires (premier trimestre – 2,9 M\$; deuxième trimestre – 3,5 M\$; troisième trimestre – 3,6 M\$).

2. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits tirés de ces ventes.

3. Représentent les montants en principal vendus.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 42,6 M\$ au troisième trimestre de 2018, ont augmenté de 2,1 M\$ par rapport à 40,5 M\$ au deuxième trimestre, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des honoraires de distribution liés aux ventes de produits d'assurance et d'une baisse des frais de rachat.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 13,3 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 12,1 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une hausse de 1,2 M\$ découlant des activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 11,3 M\$ au troisième trimestre de 2018, en hausse de 0,6 M\$ par rapport à 10,7 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 11.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 53,7 M\$, comparativement à 56,3 M\$ au trimestre précédent. Cette diminution est principalement liée à la baisse des commissions en trésorerie versées passées en charges au cours du trimestre, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse saisonnière des ventes de fonds communs de placement, ainsi qu'à l'incertitude causée par la volatilité du marché qui a donné lieu à une baisse des ventes au troisième trimestre. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 1,7 M\$ pour s'établir à 97,0 M\$ au troisième trimestre de 2018.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 146,1 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 146,9 M\$ au trimestre précédent.

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue, ce qui aura une incidence sur les priorités stratégiques que nous choisissons pour remplir cet engagement et assurer la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent d'adopter six aptitudes fondamentales clés :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture de haute performance et de diversité.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de notre mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires reposent sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties

ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

INITIATIVES DE PARRAINAGE

Au cours du troisième trimestre de 2018, Mackenzie a renouvelé ses commandites à long terme de Canada Alpin et de Freestyle Canada, deux grandes associations nationales de sports d'hiver. Mackenzie a aussi renouvelé ses commandites de Manuel Osborne-Paradis, qui a participé quatre fois aux Jeux Olympiques en descente, et a signé une nouvelle entente de commandite avec Brittany Phelan, une médaillée d'argent aux Jeux Olympiques à l'épreuve de ski cross. Ces commandites s'inscrivent dans la tradition de longue date de Mackenzie qui appuie les programmes de ski du Canada, tant à l'échelle nationale que provinciale, notamment dans le cadre de nombreuses activités et courses pour amateurs et de diverses activations de commandites organisées sur les pentes.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 12, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 13.

TABLEAU 12 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
				30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017
Ventes	2 252 \$	2 741 \$	1 834 \$	(17,8) %	22,8 %
Rachats	2 309	2 711	1 529	(14,8)	51,0
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	(57)	30	305	n.s.	n.s.
Créations nettes de parts de FNB	377	570	286	(33,9)	31,8
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(62)	(153)	(52)	(59,5)	19,2
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement³	258	447	539	(42,3)	(52,1)
Rendements des placements	543	1 251	(179)	(56,6)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	801	1 698	360	(52,8)	122,5
Actif au début	58 692	56 994	53 856	3,0	9,0
Actif à la fin	59 493 \$	58 692 \$	54 216 \$	1,4 %	9,7 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	57 343 \$	56 842 \$	53 643 \$	0,9 %	6,9 %
FNB	2 963	2 600	906	14,0	n.s.
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(813)	(750)	(333)	8,4	144,1
Fonds d'investissement ³	59 493 \$	58 692 \$	54 216 \$	1,4 %	9,7 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	59 534 \$	57 913 \$	53 423 \$	2,8 %	11,4 %

PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)
Ventes	7 623 \$	6 890 \$	10,6 %
Rachats	7 364	6 062	21,5
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	259	828	(68,7)
Créations nettes de parts de FNB	1 662	789	110,6
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(448)	(314)	42,7
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement³	1 473	1 303	13,0
Rendements des placements	1 477	1 488	(0,7)
Variation de l'actif, montant net	2 950	2 791	5,7
Actif au début	56 543	51 425	10,0
Actif à la fin	59 493 \$	54 216 \$	9,7 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	58 181 \$	53 288 \$	9,2 %

- À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ce changement a été appliqué de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
- En 2018 et en 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au troisième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 28 M\$, à des rachats de 293 M\$ et à des rachats nets de 265 M\$.
 - Au deuxième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 381 M\$, à des rachats de 514 M\$ et à des rachats nets de 133 M\$.
 - Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.
 - Pour l'exercice 2017, cela a donné lieu à des ventes de 313 M\$, à des rachats de 618 M\$ et à des rachats nets de 305 M\$.
- Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

TABLEAU 13 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
				30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement²	(57) \$	30 \$	305 \$	n.s. %	n.s. %
Créations nettes de parts de FNB	377	570	286	(33,9)	31,8
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(62)	(153)	(52)	(59,5)	19,2
Fonds d'investissement³	258	447	539	(42,3)	(52,1)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	(395)	(97)	73	n.s.	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	(137)	350	612	n.s.	n.s.
Rendements des placements	531	1 442	(136)	(63,2)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	394	1 792	476	(78,0)	(17,2)
Actif au début	66 953	65 161	60 364	2,8	10,9
Actif à la fin	67 347 \$	66 953 \$	60 840 \$	0,6 %	10,7 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	57 343 \$	56 842 \$	53 643 \$	0,9 %	6,9 %
FNB	2 963	2 600	906	14,0	n.s.
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB	(813)	(750)	(333)	8,4	144,1
Fonds d'investissement³	59 493	58 692	54 216	1,4	9,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	7 854	8 261	6 624	(4,9)	18,6
Total de l'actif géré	67 347 \$	66 953 \$	60 840 \$	0,6 %	10,7 %
Total de l'actif moyen⁴	67 561 \$	66 116 \$	60 012 \$	2,2 %	12,6 %
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES					
(en M\$)			30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement²			259 \$	828 \$	(68,7) %
Créations nettes de parts de FNB			1 662	789	110,6
Investissement de fonds communs de placement dans les FNB			(448)	(314)	42,7
Fonds d'investissement³			1 473	1 303	13,0
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes			(263)	108	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)			1 210	1 411	(14,2)
Rendements des placements			1 628	1 772	(8,1)
Variation de l'actif, montant net			2 838	3 183	(10,8)
Actif au début			64 509	57 657	11,9
Actif à la fin			67 347 \$	60 840 \$	10,7 %
Total de l'actif moyen⁴			66 296 \$	59 787 \$	10,9 %

1. À compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré et de ses ventes nettes les mandats de conseiller confiés à IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ces changements ont été appliqués de façon rétrospective afin de présenter des résultats comparables.
2. En 2018 et en 2017, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au troisième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 28 M\$, à des rachats de 293 M\$ et à des rachats nets de 265 M\$.
 - Au deuxième trimestre de 2018, cela a donné lieu à des ventes de 381 M\$, à des rachats de 514 M\$ et à des rachats nets de 133 M\$.
 - Pour l'exercice 2018, cela a donné lieu à des ventes de 409 M\$, à des rachats de 807 M\$ et à des rachats nets de 398 M\$.
 - Pour l'exercice 2017, cela a donné lieu à des ventes de 313 M\$, à des rachats de 618 M\$ et à des rachats nets de 305 M\$.
3. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.
4. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

En octobre 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie ont été regroupées pour former une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale chapeautée par Mackenzie pour soutenir les deux sociétés. Depuis le 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie exclut les mandats de services-conseils en placement des fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Ces mandats ne sont plus comptabilisés dans l'actif géré et les ventes nettes du secteur Mackenzie. Pour assurer la comparabilité des résultats, l'actif géré et les ventes nettes de la période précédente ont été ajustés pour exclure ces mandats.

Au 30 septembre 2018, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie s'est établi à 59,5 G\$, un sommet historique pour une fin de trimestre, et le total de l'actif géré s'est chiffré à 67,3 G\$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour nos clients et les cotisations nettes de nos clients.

RENDEMENT DES FONDS

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 30 septembre 2018, 49,0 %, 51,0 % et 49,4 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 30 septembre 2018, 72,0 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 38,4 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 76,6 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 41,7 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 septembre 2018. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus[†].

MODIFICATIONS À L'OFFRE DE PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. En 2018, Mackenzie a lancé un certain nombre de nouveaux produits, a mis en œuvre une nouvelle structure de tarification simplifiée et plus accessible et a fusionné des fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits.

Fonds négociés en bourse

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant

d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme. La gamme actuelle de Mackenzie comprend 28 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique lancés en 2016 et en 2017, et 13 nouveaux FNB indiciaires traditionnels lancés au cours du premier trimestre de 2018. Depuis le lancement en avril 2016, l'actif géré des FNB de Mackenzie a augmenté pour atteindre 3,0 G\$ au 30 septembre 2018, ce qui comprend des investissements de 813 M\$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le huitième rang en ce qui a trait à l'actif géré. Mackenzie occupe aussi le troisième rang au sein du secteur pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 en ce qui a trait aux créations nettes, chiffrées à 1,7 G\$, ce qui comprend des investissements de 0,4 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Fonds communs de placement

Le 17 octobre 2018, Mackenzie a lancé le Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie dont l'objectif consiste à mieux servir ses investisseurs et ses conseillers qui recherchent des solutions de placement centrées sur des thèmes de durabilité. Greenchip Financial agira à titre de sous-conseiller de ce fonds qui investira exclusivement dans des sociétés qui fournissent des produits et des services pour passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables ainsi que pour accroître l'efficacité énergétique en général. Ces tendances à long terme ont créé tout un éventail d'occasions de placement dans des domaines tels que l'infrastructure énergétique, le stockage, l'énergie propre, l'agriculture durable et les transports. Ce fonds vient étoffer l'offre de produits de placement éthiques lancée au cours du quatrième trimestre de 2017, soit le Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie et le Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie. Tous ces fonds éthiques s'emploient à générer des rendements solides tout en offrant aux investisseurs la possibilité de changer les choses.

Tarification simplifiée et réductions de frais

Mackenzie a renforcé son engagement lié à la tarification envers les investisseurs en améliorant et en simplifiant davantage sa structure de tarification et en annonçant des réductions de frais supplémentaires. Mackenzie est déterminée à offrir une tarification claire, uniforme et concurrentielle.

- Le 1^{er} juin 2018, Mackenzie a mis en œuvre la structure de tarification réduite et simplifiée, laquelle comprend certaines réductions de frais.
- En octobre 2018, Mackenzie a baissé ses honoraires de gestion de 5 points de base pour six fonds communs de placement à revenu fixe afin d'améliorer la compétitivité et a réduit les honoraires de gestion de 14 FNB afin d'en améliorer également la compétitivité et de mieux aligner la tarification des FNB sur les changements apportés à la tarification au

détail des fonds communs de placement annoncés plus tôt au cours de l'exercice.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

Au 30 septembre 2018, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 67,3 G\$, en hausse de 10,7 %, comparativement à 60,8 G\$ au 30 septembre 2017. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,9 G\$ au 30 septembre 2018, soit une hausse de 18,6 %, par rapport à 6,6 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 59,5 G\$ au 30 septembre 2018, soit une hausse de 9,7 %, comparativement au 30 septembre 2017. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 57,3 G\$ au 30 septembre 2018, soit une hausse de 6,9 %, comparativement à 53,6 G\$ au 30 septembre 2017. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 3,0 G\$ au 30 septembre 2018, ce qui comprend des investissements de 813 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 906 M\$ au 30 septembre 2017, ce qui comprenait des investissements de 333 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, soit une hausse de 22,8 %, comparativement à 1,8 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,3 G\$, soit une hausse de 51,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 57 M\$, comparativement à des ventes nettes de 305 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 377 M\$, ce qui comprend des investissements de 62 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 286 M\$ à l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 52 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 258 M\$, comparativement à des ventes nettes de 539 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de 543 M\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une diminution de 179 M\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, des changements à la répartition des fonds d'un investisseur institutionnel, qui détient des fonds communs de placement de Mackenzie parmi ses produits de placement, ont été effectués,

lesquels ont engendré des ventes brutes de 28 M\$, des rachats de 293 M\$ et des rachats nets de 265 M\$. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, compte non tenu de ces transactions, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 21,3 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 31,9 % par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 208 M\$, comparativement à des ventes nettes de fonds communs de placement de 305 M\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats nets pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 ont totalisé 137 M\$, comparativement à des ventes nettes de 612 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 531 M\$, comparativement à une diminution de 136 M\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement d'un investisseur institutionnel au cours du troisième trimestre de 2018, dont il est question précédemment, le total des ventes nettes s'est établi à 128 M\$ au cours du trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 612 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 7,6 G\$, soit une hausse de 10,6 %, par rapport à 6,9 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont établis à 7,4 G\$, soit une hausse de 21,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 se sont établies à 259 M\$, comparativement à des ventes nettes de 828 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,7 G\$, ce qui comprend des investissements de 448 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 789 M\$, ce qui comprenait des investissements de 314 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie à l'exercice précédent. Les ventes nettes des fonds d'investissement se sont établies à 1,5 G\$ pour la période considérée, comparativement à 1,3 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif des fonds d'investissement de 1,5 G\$, inchangée par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes brutes de 409 M\$, des rachats de 807 M\$ et des rachats nets de 398 M\$. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, des investisseurs institutionnels, dont

les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes brutes de 31,3 M\$, des rachats de 61,8 M\$ et des rachats nets de 30,5 M\$. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, compte non tenu de ces transactions, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 9,7 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 20,5 % par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 65,7 M\$, comparativement à 1,1 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,2 G\$ et à 7,1 G\$, respectivement, comparativement à 1,5 G\$ et à 5,8 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement d'investisseurs institutionnels, les rachats de fonds communs de placement à long terme s'élevaient à 6,3 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 5,2 G\$ pour l'exercice précédent. Pour le troisième trimestre de 2018, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 15,6 %, comparativement à 11,0 % pour le troisième trimestre de 2017. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 13,6 % pour le troisième trimestre de 2018. Au 30 septembre 2018, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,4 %, comparativement à 15,0 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 15,0 % au 30 septembre 2018 et à 13,8 % au 30 septembre 2017. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 16,7 % au 30 septembre 2018. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Le total des ventes nettes pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est établi à 1,2 G\$, comparativement à des ventes nettes de 1,4 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de

l'actif de 1,6 G\$, comparativement à une augmentation de 1,8 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement en 2018 et en 2017 expliqués précédemment, les ventes nettes ont totalisé 1,6 G\$ pour la période considérée, comparativement à des ventes nettes de 1,7 G\$ à l'exercice précédent.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

Au 30 septembre 2018, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 67,3 G\$, en hausse de 0,6 %, comparativement à 67,0 G\$ au 30 juin 2018. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 7,9 G\$ au 30 septembre 2018, soit une baisse de 4,9 %, par rapport à 8,3 G\$ au 30 juin 2018.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 59,5 G\$ au 30 septembre 2018, soit une hausse de 1,4 %, comparativement à 58,7 G\$ au 30 juin 2018. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 57,3 G\$ au 30 septembre 2018, soit une hausse de 0,9 %, comparativement à 56,8 G\$ au 30 juin 2018. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 3,0 G\$ au 30 septembre 2018, en hausse de 14,0 % par rapport à 2,6 G\$ au 30 juin 2018. L'actif des FNB comprend des investissements de 81,3 M\$ et de 75,0 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie au 30 septembre 2018 et au 30 juin 2018, respectivement.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, soit une baisse de 17,8 % par rapport au deuxième trimestre de 2018. Pour le troisième trimestre, les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 2,3 G\$, ont diminué de 14,8 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établis à 57 M\$, comparativement à des ventes nettes de 30 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement au cours du trimestre considéré et du deuxième trimestre de 2018, dont il est question précédemment, les ventes brutes de fonds communs de placement ont diminué de 5,8 %, les rachats de fonds communs de placement ont diminué de 8,2 % et les ventes nettes pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établies à 208 M\$, comparativement à 163 M\$ au deuxième trimestre de 2018.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,2 G\$, comparativement à 2,6 G\$ au deuxième trimestre de 2018. Pour le trimestre considéré, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement d'investisseurs institutionnels, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 1,9 G\$, comparativement

à 2,1 G\$ au deuxième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 15,6 % pour le trimestre considéré, comparativement à 18,9 % pour le deuxième trimestre de 2018. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, était de 13,6 % pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 15,2 % au deuxième trimestre. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 106 M\$, comparativement à des ventes nettes de 20 M\$ pour le trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, se sont élevées à 159 M\$ pour le troisième trimestre, comparativement à 153 M\$ au deuxième trimestre.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 377 M\$, en baisse de 193 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 62 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 153 M\$ pour le deuxième trimestre.

Les ventes nettes des fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 258 M\$, comparativement à des ventes nettes de 447 M\$ pour le deuxième trimestre. Les ventes nettes de fonds d'investissement pour le trimestre considéré, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de programmes de tierces parties dont il est question précédemment, se sont élevées à 523 M\$, comparativement à 580 M\$ au deuxième trimestre.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

En octobre 2017, les fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie ont été regroupées en une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale chapeautée par Mackenzie pour soutenir les deux sociétés. Comme il a été expliqué précédemment, à compter du 1^{er} octobre 2017, le secteur Mackenzie exclut les mandats de services-conseils des fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Les produits gagnés dans le cadre de ces mandats ne sont plus comptabilisés dans les produits du secteur Mackenzie. Compte tenu de ces changements, le secteur Mackenzie comptabilisera dorénavant sa quote-part des charges de la fonction de gestion de placements, ce qui conviendra mieux au système de gestion interne de communication de l'information financière. L'incidence de ces changements sur le bénéfice du secteur n'est pas importante. Les résultats de la période précédente n'ont pas été retraités.

Le tableau 14 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de

placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 30 septembre 2018, ces séries représentaient un actif de 8,6 G\$, soit une augmentation de 35,0 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 178,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, soit une hausse de 3,3 M\$, ou 1,9 %, comparativement à 175,3 M\$ pour l'exercice précédent. Comme il a été expliqué précédemment, les mandats de services-conseils d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie ont été exclus du secteur Mackenzie à compter du 1^{er} octobre 2017. Après l'ajustement pour exclure les honoraires provenant d'IG Gestion de patrimoine, les honoraires de

TABLEAU 14 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
				30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017
Produits					
Honoraires de gestion	178,6 \$	177,0 \$	175,3 \$	0,9 %	1,9 %
Honoraires d'administration	24,8	24,9	24,5	(0,4)	1,2
Honoraires de distribution	1,7	1,5	1,7	13,3	–
	205,1	203,4	201,5	0,8	1,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	(1,1)	2,5	(0,3)	n.s.	n.s.
	204,0	205,9	201,2	(0,9)	1,4
Charges					
Commissions	5,9	7,2	11,3	(18,1)	(47,8)
Commissions de suivi	67,3	65,7	62,9	2,4	7,0
Charges autres que les commissions	78,1	84,3	81,6	(7,4)	(4,3)
	151,3	157,2	155,8	(3,8)	(2,9)
Bénéfice avant intérêts et impôt	52,7 \$	48,7 \$	45,4 \$	8,2 %	16,1 %
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES					
(en M\$)			30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)
Produits					
Honoraires de gestion			531,5 \$	524,3 \$	1,4 %
Honoraires d'administration			74,6	73,8	1,1
Honoraires de distribution			5,3	5,9	(10,2)
			611,4	604,0	1,2
Produits tirés des placements nets et autres produits			1,2	(2,1)	n.s.
			612,6	601,9	1,8
Charges					
Commissions			23,0	35,6	(35,4)
Commissions de suivi			198,4	188,7	5,1
Charges autres que les commissions			248,2	247,3	0,4
			469,6	471,6	(0,4)
Bénéfice avant intérêts et impôt			143,0 \$	130,3 \$	9,7 %

gestion de la période précédente se sont établis à 169,6 M\$. L'augmentation nette des honoraires de gestion est attribuable à l'augmentation de l'actif géré moyen de 12,6 %, contrebalancée par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 104,9 points de base, comparativement à 112,1 points de base en 2017, après l'ajustement pour exclure les honoraires provenant des fonds d'IG Gestion de patrimoine. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F, l'incidence des

changements de tarification le 1^{er} juin 2018, qui comprenaient le transfert des investisseurs admissibles aux séries Patrimoine privé, ainsi qu'une augmentation de 18,6 % des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes dont les marges sont moins élevées.

Les honoraires de gestion se sont établis à 531,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, soit une hausse de 7,2 M\$, ou 1,4 %, comparativement à 524,3 M\$ pour l'exercice précédent. Après l'ajustement pour exclure les honoraires provenant d'IG Gestion de patrimoine, les honoraires de gestion de la période précédente se sont établis à 509,1 M\$. L'augmentation nette des honoraires de gestion est attribuable à une augmentation du total de l'actif géré moyen de 10,9 %,

contrebalancée par une baisse du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 s'est établi à 107,2 points de base, comparativement à 113,8 points de base en 2017. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, en hausse de 0,3 M\$, ou 1,2 %, par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires d'administration se sont élevés à 74,6 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, soit une hausse de 0,8 M\$, ou 1,1 %, comparativement à 73,8 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 1,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, inchangés par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 5,3 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, en baisse de 0,6 M\$ par rapport à 5,9 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à (1,1) M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à (0,3) M\$ pour l'exercice précédent. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 1,2 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, soit une hausse de 3,3 M\$ par rapport à (2,1) M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 151,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, ce qui représente une baisse de 4,5 M\$, ou 2,9 %, par rapport à 155,8 M\$ en 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les

charges se sont établies à 469,6 M\$, soit une baisse de 2,0 M\$, ou 0,4 %, par rapport à 471,6 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Avant le 1^{er} janvier 2018, les commissions versées à la vente de fonds communs de placement étaient inscrites à l'actif et amorties sur une période maximale de sept ans. À compter du 1^{er} janvier 2018, par suite de l'adoption d'IFRS 15, les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 5,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 11,3 M\$ pour l'exercice précédent. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 23,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 35,6 M\$ en 2017. Après un ajustement pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 15, les charges de l'exercice précédent se seraient élevées à 7,3 M\$ pour le trimestre et à 25,2 M\$ pour la période de neuf mois, ce qui représente une diminution de 1,4 M\$ pour le trimestre et de 2,2 M\$ pour la période de neuf mois en 2018.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 67,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, soit une hausse de 4,4 M\$, ou 7,0 %, par rapport à 62,9 M\$ pour l'exercice précédent. Les commissions de suivi se sont établies à 198,4 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, soit une hausse de 9,7 M\$, ou 5,1 %, par rapport à 188,7 M\$ pour l'exercice précédent. La hausse des commissions de suivi au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 découle de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, contrebalancée en partie par un recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 46,8 points de base pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, comparativement à 47,5 points de base pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers des séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les

commissions ont totalisé 78,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, soit une baisse de 3,5 M\$, ou 4,3 %, par rapport à 81,6 M\$ en 2017. Les charges autres que les commissions ont totalisé 248,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, soit une hausse de 0,9 M\$, ou 0,4 %, par rapport à 247,3 M\$ en 2017.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 204,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 1,9 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 205,9 M\$ au deuxième trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 178,6 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 1,6 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 177,0 M\$ au deuxième trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette augmentation nette :

- La moyenne de l'actif géré s'est établie à 67,6 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 2,2 % comparativement à 66,1 G\$ au trimestre précédent.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 104,9 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 107,4 points de base au deuxième trimestre.
- Le troisième trimestre de 2018 comptait une journée civile de plus que le deuxième trimestre de 2018, ce qui a donné lieu à une hausse de 1,9 M\$.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,8 M\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 0,4 % comparativement à 24,9 M\$ au deuxième trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de (1,1) M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 2,5 M\$ au deuxième trimestre.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 151,3 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 5,9 M\$, ou 3,8 %, par rapport à 157,2 M\$ au deuxième trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 5,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 7,2 M\$ pour le deuxième trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 67,3 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 1,6 M\$, ou 2,4 %, comparativement à 65,7 M\$ au deuxième trimestre. La variation des commissions de suivi reflète l'augmentation de 2,2 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre, et une hausse du taux effectif des commissions de suivi. Le taux effectif des commissions de suivi représentait 46,8 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 46,7 points de base au deuxième trimestre.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 78,1 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 84,3 M\$ au deuxième trimestre.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

L'investissement de la Société dans China AMC a été finalisé le 31 août 2017.

La Société a également investi des montants dans Personal Capital Corporation, Wealthsimple Financial Corporation et Portag3 Ventures LP.

Le tableau 15 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DE 2018 PAR RAPPORT À CEUX DE 2017

La quote-part du résultat des entreprises associées a augmenté de 14,9 M\$ au troisième trimestre de 2018 et a augmenté de 37,6 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 2017. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco pour toutes les périodes considérées et de China AMC à partir du troisième trimestre de 2017, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 3,8 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 2,6 M\$ en 2017. Pour la période de neuf mois, les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 11,8 M\$, comparativement à 9,5 M\$ en 2017.

TABEAU 15 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)	
				30 JUIN 2018	30 SEPT. 2017
Produits					
Produits tirés des honoraires	74,1 \$	72,6 \$	65,4 \$	2,1 %	13,3 %
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,8	4,0	2,6	(5,0)	46,2
Quote-part du résultat des entreprises associées	39,8	37,6	24,9	5,9	59,8
	117,7	114,2	92,9	3,1	26,7
Charges					
Commissions	46,2	45,6	45,6	1,3	1,3
Charges autres que les commissions	21,7	21,5	15,1	0,9	43,7
	67,9	67,1	60,7	1,2	11,9
Bénéfice avant intérêts et impôt	49,8 \$	47,1 \$	32,2 \$	5,7 %	54,7 %
PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES (en M\$)	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017	VARIATION (%)		
Produits					
Produits tirés des honoraires	219,1 \$	197,3 \$		11,0 %	
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,8	9,5		24,2	
Quote-part du résultat des entreprises associées	115,4	77,8		48,3	
	346,3	284,6		21,7	
Charges					
Commissions	137,8	136,7		0,8	
Charges autres que les commissions	65,8	47,4		38,8	
	203,6	184,1		10,6	
Bénéfice avant intérêts et impôt	142,7 \$	100,5 \$		42,0 %	

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 1,9 M\$ au troisième trimestre de 2018 par rapport au trimestre correspondant de 2017 et de 5,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 39,8 M\$ au troisième trimestre de 2018, en hausse de 2,2 M\$ par

rapport au deuxième trimestre de 2018. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 3,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 4,0 M\$ au deuxième trimestre.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,2 M\$ au troisième trimestre de 2018 par rapport au trimestre précédent.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 15,4 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 16,5 G\$ au 31 décembre 2017.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 16.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 (note 2 des états financiers intermédiaires), les autres titres de placement disponibles à la vente de 19,9 M\$ ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net et la Société a choisi de classer les autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP (« Portag3 »).

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 17.

Les prêts comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 50,3 % du total de l'actif au 30 septembre 2018, comparativement à 47,6 % au 31 décembre 2017.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 30 septembre 2018, un passif correspondant de 7,4 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 7,6 G\$ au 31 décembre 2017.

Des prêts sont détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. À la suite de l'adoption d'IFRS 9, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. En conséquence, une tranche de 282,6 M\$ des prêts de 286,7 M\$ classés comme étant détenus à des fins de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net ont été reclassés en tant que prêts évalués au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés se chiffraient à 425,1 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 286,7 M\$ au 31 décembre 2017.

TABEAU 16 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	30 SEPTEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Investissements d'entreprise	s.o. \$	s.o. \$	215,0 \$	262,8 \$
Fonds d'investissement exclusifs	s.o.	s.o.	19,6	19,9
	s.o.	s.o.	234,6	282,7
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	281,2	321,1	s.o.	s.o.
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	17,2	17,7	17,1	17,1
Fonds d'investissement exclusifs	74,8	74,3	79,6	79,9
	92,0	92,0	96,7	97,0
	373,2 \$	413,1 \$	331,3 \$	379,7 \$

TABLEAU 17 : PRÊTS

(en M\$)	30 SEPTEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Coût amorti	7 744,8 \$	7 564,0 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,8
	7 744,0	7 563,2
À la juste valeur par le biais du résultat net	4,7	286,7
	7 748,7 \$	7 849,9 \$

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. IG Gestion de patrimoine gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,9 G\$, dont une tranche de 2,5 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires ; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du

Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au troisième trimestre de 2018, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 531,5 M\$, comparativement à 831,0 M\$ en 2017. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 6 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Au 30 septembre 2018, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 à 4). La variation de la valeur comptable pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, par rapport à 2017, est présentée dans le tableau 18.

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 906,0 milliards de yuans (180,0 G\$)

TABLEAU 18 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSÉS LES (en M\$)	30 SEPTEMBRE 2018			30 SEPTEMBRE 2017		
	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
Valeur comptable au début						
Données présentées antérieurement	903,1 \$	647,9 \$	1 551,0 \$	888,9 \$	– \$	888,9 \$
Changement de méthode comptable (IFRS 15)	(1,7)	–	(1,7)	–	–	–
	901,4	647,9	1 549,3	888,9	–	888,9
Investissement additionnel	–	–	–	–	637,6	637,6
Dividendes reçus	(46,4)	(12,2)	(58,6)	(43,8)	–	(43,8)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice	93,6	21,8	115,4	74,8	3,0	77,8
Provision au titre de la restructuration de l'entreprise associée ¹	–	–	–	(5,1)	–	(5,1)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	18,8	(16,2)	2,6	(4,0)	(6,7)	(10,7)
Valeur comptable à la fin	967,4 \$	641,3 \$	1 608,7 \$	910,8 \$	633,9 \$	1 544,7 \$

1. Se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion.

au 30 juin 2018, soit une hausse de 4,2 % (hausse en dollars canadiens de 7,2 %) par rapport à 869,6 milliards de yuans (167,9 G\$) au 31 décembre 2017.

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part

du résultat de China AMC revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 à 4). La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 est présentée dans le tableau 18.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 586,7 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 966,8 M\$ et à 599,3 M\$ au 31 décembre 2017 et au 30 septembre 2017, respectivement. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 3,5 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 3,3 M\$ et à 4,6 M\$ au 31 décembre 2017 et au 30 septembre 2017, respectivement, comme l'illustre le tableau 19.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 319,9 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 791,3 M\$ au 31 décembre 2017 et à 634,2 M\$ au 30 septembre 2017 (se reporter au tableau 20). La diminution du fonds de roulement est attribuable au rachat anticipé des débentures d'un montant de 375 M\$, en partie contrebalancé par l'émission de débentures d'un montant total de 200 M\$. La diminution découle également de l'adoption d'IFRS 9 qui comprend le reclassement dans les actifs non courants de certains prêts qui étaient comptabilisés dans les actifs courants.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.

- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 360,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 330,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2017 et à 342,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 320,3 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 270,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2017 et à 297,7 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 21, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018. Au troisième trimestre de 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 135,0 M\$, comparativement à une diminution de 470,0 M\$ en 2017. Pour la période de neuf mois, la trésorerie et

TABEAU 19 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

(en M\$)	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	30 SEPT. 2017
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,5 \$	3,3 \$	4,6 \$
Fonds de clients déposés	446,1	489,6	406,5
Débiteurs et autres montants à recevoir	6,6	0,8	0,6
Prêts	21,7	21,7	23,2
Total de l'actif	477,9 \$	515,4 \$	434,9 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	466,4 \$	505,0 \$	423,4 \$
Autres passifs	0,6	0,5	0,5
Capitaux propres	10,9	9,9	11,0
Total du passif et des capitaux propres	477,9 \$	515,4 \$	434,9 \$

TABLEAU 20 : FONDS DE ROULEMENT

(en M\$)	30 SEPT. 2018	31 DÉC. 2017	30 SEPT. 2017
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	586,7 \$	966,8 \$	599,3 \$
Fonds de clients déposés	446,1	489,6	406,5
Débiteurs et autres actifs	364,9	373,1	383,6
Tranche courante des actifs à long terme	1 239,9	1 465,9	1 526,0
	2 637,6	3 295,4	2 915,4
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	648,4	657,7	572,2
Dépôts et certificats	459,3	496,4	414,1
Tranche courante des passifs à long terme	1 210,0	1 350,0	1 294,9
	2 317,7	2 504,1	2 281,2
Fonds de roulement	319,9 \$	791,3 \$	634,2 \$

les équivalents de trésorerie ont diminué de 380,1 M\$ en 2018, comparativement à une baisse de 11,7 M\$ en 2017.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours du trimestre et de la période de neuf mois de 2018, comparativement à 2017, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de ventes inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles.
- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.

TABLEAU 21 : FLUX DE TRÉSORERIE

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE			PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE		
	2018	2017	VARIATION (%)	2018	2017	VARIATION (%)
Activités d'exploitation						
Bénéfice avant impôt sur le résultat	255,6 \$	229,6 \$	11,3 %	760,1 \$	722,3 \$	5,2 %
Impôt sur le résultat payé	(11,3)	(47,4)	76,2	(94,9)	(137,4)	30,9
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(0,6)	10,3	n.s.	(84,3)	(105,8)	20,3
	243,7	192,5	26,6	580,9	479,1	21,2
Activités de financement	(452,0)	(309,9)	(45,9)	(1 024,9)	(269,2)	n.s.
Activités d'investissement	73,3	(352,6)	n.s.	63,9	(221,6)	n.s.
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(135,0)	(470,0)	71,3	(380,1)	(11,7)	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	721,7	1 069,3	(32,5)	966,8	611,0	58,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	586,7 \$	599,3 \$	(2,1) %	586,7 \$	599,3 \$	(2,1) %

- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.
- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
- La réintégration d'ajustements exceptionnels au cours du trimestre et de la période de neuf mois de 2018, qui comprennent les provisions au titre de la restructuration et autres, et, au cours de la période de neuf mois de 2017, qui comprennent un ajustement lié au régime de retraite et des provisions au titre de la restructuration et autres.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours du troisième trimestre de 2018 par rapport à 2017 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 527,2 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 666,5 M\$ en 2018, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 822,4 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 993,4 M\$ en 2017.
- Le paiement de débentures de 375,0 M\$ au troisième trimestre de 2018.
- L'émission de débentures de 200,0 M\$ au troisième trimestre de 2018.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$ en 2018, soit le même montant qu'en 2017.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 135,5 M\$ en 2018, comparativement à 135,3 M\$ en 2017.

Les activités de financement au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 par rapport à 2017 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 238,3 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 530,8 M\$ en 2018, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 433,2 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 890,9 M\$ en 2017.
- Le paiement de débentures de 525,0 M\$ en 2018, qui comprenait des débentures de 150,0 M\$ au premier trimestre et des débentures de 375 M\$ au troisième trimestre.
- L'émission de débentures de 200,0 M\$ en 2018, comparativement à l'émission de débentures de 600,0 M\$ en 2017.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 6,6 M\$ en 2018, soit le même montant qu'en 2017.

- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 406,3 M\$ en 2018, comparativement à 405,9 M\$ en 2017.

Les activités d'investissement au cours du troisième trimestre de 2018 par rapport à 2017 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 10,9 M\$ et le produit de 24,1 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2018, comparativement à 33,9 M\$ et à 6,0 M\$, respectivement, en 2017.
- Une augmentation des prêts de 444,5 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 520,4 M\$ en 2018, comparativement à 793,8 M\$ et à 933,4 M\$, respectivement, en 2017, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées aux immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 14,7 M\$ en 2018, comparativement à 23,0 M\$ en 2017.

Les activités d'investissement au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 par rapport à 2017 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 93,2 M\$ et le produit de 67,4 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2018, comparativement à 137,0 M\$ et à 42,7 M\$, respectivement, en 2017.
- Une augmentation des prêts de 1 300,3 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 1 441,8 M\$ en 2018, comparativement à 1 978,6 M\$ et à 2 340,7 M\$, respectivement, en 2017, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- Le versement final relatif à l'investissement de 439,3 M\$ dans China AMC en 2017.
- La trésorerie nette affectée aux entrées aux immobilisations incorporelles et aux acquisitions s'est établie à 43,7 M\$ en 2018, comparativement à 38,7 M\$ en 2017.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient

6,4 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 7,0 G\$ au 31 décembre 2017. La réduction des capitaux propres au cours de la période de neuf mois était principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 15 qui a entraîné un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de 514,6 M\$ au cours du premier trimestre de 2018. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 850,0 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 2 175,0 M\$ au 31 décembre 2017. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière. La diminution nette de 325,0 M\$ de la dette à long terme découlait des éléments suivants :

- L'arrivée à échéance des débetures à 6,58 % de 150,0 M\$ de la Société qui ont été remboursées le 7 mars 2018.
- L'émission, le 22 juillet 2018, de débetures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un capital de 200,0 M\$. Ce placement a été effectué dans le cadre d'un supplément au prospectus préalable de base simplifié de la Société financière IGM en date du 29 novembre 2016. La Société financière IGM a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de la trésorerie interne existante de la Société financière IGM, pour financer le rachat de la totalité de ses débetures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant en capital global de 375 M\$.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 30 septembre 2018, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2017.

En 2018, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 6,6 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,10625 \$ par action, et de dividendes de 406,4 M\$ sur actions ordinaires, ou 1,6875 \$ par action. Les variations du

capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 22 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas

TABLEAU 22 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	30 SEPTEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	321,1 \$	321,1 \$	s.o. \$	s.o. \$
– Disponibles à la vente	s.o.	s.o.	282,7	282,7
– À la juste valeur par le biais du résultat net	92,0	92,0	97,0	97,0
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	4,7	4,7	286,7	286,7
Instruments financiers dérivés	32,3	32,3	35,7	35,7
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Prêts et créances	7 744,0	7 729,5	7 563,2	7 675,5
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	36,7	36,7	28,4	28,4
Autres passifs financiers	9,0	9,0	9,3	9,3
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	466,4	466,7	505,0	505,5
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 357,7	7 374,7	7 596,0	7 657,8
Dette à long terme	1 850,0	2 056,7	2 175,0	2 470,2

évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés dans les prêts et créances sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 15 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par la Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le conseil d'administration assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. Cette surveillance de la gestion du risque d'entreprise par le conseil d'administration englobe : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité des stratégies de placement supervise la gestion des risques financiers auxquels est exposée la Société, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité et de financement : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de

gérer les risques financiers conformément au niveau de tolérance; ii) en contrôlant la mise en œuvre et le maintien des politiques, procédures et contrôles appropriés en vue de gérer les risques financiers, iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques financiers pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement.

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation et du vice-président exécutif, Bureau de l'exécution de la stratégie. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives.

Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit :

i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

La Division de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Elle est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de l'entreprise de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et

gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution.
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques.
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme la Division de GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. La Division de GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. La Division de GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre

cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme.
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme.
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance, et par le comité des stratégies de placement du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2018 et de 2017, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres TH LNH à de multiples acheteurs.
- continué d'évaluer et de cibler des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires, y compris le lancement au quatrième trimestre de 2017 d'une nouvelle gamme de produits hypothécaires résidentiels par l'entremise de nos partenaires à la Banque Nationale, qui vient compléter nos offres actuelles en matière de prêts hypothécaires.
- émis des débentures à 3,44 % sur dix ans d'un principal de 400 M\$ et des débentures à 4,56 % sur 30 ans d'un principal de 200 M\$ en janvier 2017. La Société financière IGM s'est servie du produit net pour financer une partie importante de l'acquisition d'une participation de 13,9 % dans China AMC en 2017 et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- émis des débentures à 4,115 % sur 30 ans d'un principal de 250 M\$ en décembre 2017.
- a remboursé des débentures à 6,58 % d'un principal de 150,0 M\$ en mars 2018.

- a émis des débentures à 4,174 % sur 30 ans d'un capital de 200 M\$ en juillet 2018. La Société financière IGM s'est servi du produit net, ainsi que d'une partie de la trésorerie interne existante de la Société financière IGM, pour financer le rachat anticipé en août de la totalité de ses débentures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant de 375 M\$.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 23.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 30 septembre 2018, inchangées par rapport au 31 décembre 2017. Les marges de crédit au 30 septembre 2018 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ (31 décembre 2017 – 650 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (31 décembre 2017 – 175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. La base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la

date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité relatif à la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. La Société a versé des cotisations de 34,7 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (2017 – 12,3 M\$). La Société a affecté un montant de 10,5 M\$, prélevé sur les paiements effectués en 2018, afin de réduire son déficit de solvabilité et d'accroître son surplus de solvabilité relatif à la continuité de l'exploitation. La Société prévoit verser des cotisations additionnelles d'environ 4,3 M\$ en 2018. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisantes pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en

TABEAU 23 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 30 SEPTEMBRE 2018 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	8,7 \$	27,2 \$	0,8 \$	36,7 \$
Dépôts et certificats	452,1	7,2	5,6	1,5	466,4
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 201,3	6 116,0	40,4	7 357,7
Dette à long terme	–	–	–	1 850,0	1 850,0
Contrats de location simple ¹	–	27,6	67,0	31,3	125,9
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	4,3	–	–	4,3
Total des obligations contractuelles	452,1 \$	1 249,1 \$	6 215,8 \$	1 924,0 \$	9 841,0 \$

1. Comprend les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.
2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2018 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 septembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 586,7 M\$ (31 décembre 2017 – 966,8 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 63,7 M\$ (31 décembre 2017 – 88,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 523,0 M\$ (31 décembre 2017 – 878,5 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 35,2 M\$ (31 décembre 2017 – 239,5 M\$), de bons du Trésor et de billets du gouvernement provincial de 42,6 M\$ (31 décembre 2017 – 252,6 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 420,7 M\$ (31 décembre 2017 – 351,4 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 24,5 M\$ (31 décembre 2017 – 35,0 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 30 septembre 2018, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,7 G\$ (31 décembre 2017 – 7,8 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,3 G\$ (31 décembre 2017 – 7,5 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 425,1 M\$ (31 décembre 2017 – 286,7 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 25,7 M\$ (31 décembre 2017 – 26,0 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,2 G\$ (31 décembre 2017 – 4,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 3,1 G\$ (31 décembre 2017 – 3,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 71,4 M\$ (31 décembre 2017 – 69,7 M\$) et à 37,7 M\$ (31 décembre 2017 – 42,4 M\$), respectivement, au 30 septembre 2018. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 10,0 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 30 septembre 2018 (31 décembre 2017 – 16,4 %).

Au 30 septembre 2018, une proportion de 61,8 % (31 décembre 2017 – 65,5 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés

dans le bilan étaient assurés. Au 30 septembre 2018, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,6 M\$, comparativement à 2,8 M\$ au 31 décembre 2017. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 0,9 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2017.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 30 septembre 2018, inchangée par rapport au 31 décembre 2017, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 32,8 M\$ (31 décembre 2017 – 33,8 M\$),

ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 0,9 M\$ au 30 septembre 2018 (31 décembre 2017 – 1,2 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 30 septembre 2018. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2017.

Se référer aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 30 septembre 2018, ce swap avait une juste valeur positive de 15,7 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 1,4 G\$ (31 décembre 2017 – 1,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 30 septembre 2018, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 19,0 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 4,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 2,0 G\$ (31 décembre 2017 – 1,9 G\$). Au 30 septembre 2018, la juste valeur négative nette de 3,3 M\$ (31 décembre 2017 – juste valeur négative de 0,4 M\$) de ces

swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 3,4 G\$ (31 décembre 2017 – 3,1 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La juste valeur de ces swaps s'élevait à 0,7 M\$ (31 décembre 2017 – 0,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 225,7 M\$ au 30 septembre 2018 (31 décembre 2017 – 137,0 M\$).

Au 30 septembre 2018, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 1,4 M\$ (31 décembre 2017 – une diminution de 0,9 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés comme étant soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global soit à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 413,1 M\$ au 30 septembre 2018 (31 décembre 2017 – 379,7 M\$), comme l'illustre le tableau 16.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de son investissement dans Personal Capital et China AMC.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 159,7 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 156,5 G\$ au 31 décembre 2017.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif

géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux. À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme la couverture ayant trait à ces expositions.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, de la Division de GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs

TABLEAU 24 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM –
COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 30 SEPTEMBRE 2018	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	1,2 %	0,8 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	5,4	5,5
Autres titres à revenu fixe	25,2	25,6
Actions canadiennes	22,5	22,4
Actions étrangères	42,7	42,9
Biens immeubles	3,0	2,8
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	57,9 %	57,8 %
Dollars américains	27,6	28,2
Autres	14,5	14,0
	100,0 %	100,0 %

et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société s'est dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et à des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences

défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne la conformité en matière de distribution et de gestion de placements, la comptabilité et les contrôles internes, ainsi que la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties

aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent les exigences qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les titres, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et sont sans cesse modifiées. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par la vice-présidente principale, chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite comporte de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés; il contient en outre un éventail de sujets pertinents, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services sont responsables d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la

réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres

facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, forment des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

RÉFORMES AXÉES SUR LE CLIENT ET COMMISSIONS INTÉGRÉES DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le 21 juin 2018, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont publié un avis demandant les commentaires du public sur des modifications proposées visant à améliorer la relation client-personne inscrite (les « réformes axées sur le client »). Les réformes axées sur le client comprennent des projets de réglementation en vertu desquels, s'ils étaient mis en œuvre, les personnes inscrites seraient tenues :

- de traiter tous les conflits d'intérêts au mieux des intérêts du client;
- de donner préséance aux intérêts du client dans l'évaluation de la convenance à ce dernier;
- de s'employer à clarifier ce à quoi les clients devraient s'attendre de leur part.

Les propositions se rapportant à la nécessité de bien connaître son client et de bien connaître ses produits ont été élaborées pour soutenir ces dispositions. Elles visent aussi à offrir plus de précisions à l'égard de l'information qui doit être recueillie à propos d'un client et à accroître la rigueur et la transparence entourant les produits et les services que les personnes inscrites offrent à leurs clients. L'avis précise aussi que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick ne poursuivront pas la démarche menant à l'adoption d'une norme réglementaire générale d'agir au mieux des intérêts du client, conformément à tous les autres membres des ACVM. Les filiales de la Société ont présenté des lettres d'observations à l'égard des réformes axées sur le client.

Le 13 septembre 2018, les ACVM ont publié un avis demandant de recueillir les commentaires du public sur des modifications proposées qui, si elles étaient mises en œuvre, interdiraient toutes les formes d'options de frais d'acquisition différés, y compris les options de frais d'acquisition réduits, ainsi que les commissions connexes versées au moment de la souscription (les « propositions à l'égard des commissions intégrées »). Les propositions à l'égard des commissions intégrées précisent que les commissions intégrées, comme les commissions de suivi, demeureront permises, sous réserve des règlements et des directives améliorés liés à l'atténuation des conflits d'intérêts présentés dans les réformes axées sur le client.

La Société est d'avis qu'elle est en bonne position pour réagir à ces récentes propositions réglementaires, qui permettent le recours à différents modèles d'exploitation, y compris la vente ou la recommandation de produits exclusifs par des cabinets inscrits. La Société et ses filiales poursuivront activement leurs échanges et leur engagement auprès des autorités de réglementation à l'égard de chacune de ces questions.

5) RISQUES D'ENTREPRISE CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris l'instabilité politique et gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau des marchés financiers et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 25 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques.

Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon

TABEAU 25 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	30 SEPT. 2018	30 SEPT. 2017
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	8,8 %	8,5 %
Mackenzie	16,4 %	15,0 %
Counsel	16,8 %	16,6 %

plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

6) RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Le risque lié à l'environnement correspond au risque de pertes découlant d'enjeux environnementaux touchant nos activités.

Le risque lié à l'environnement englobe plusieurs enjeux, notamment ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité et à la santé des écosystèmes, à la pollution, aux

déchets et à l'utilisation non durable de l'eau et des autres ressources. Les principaux risques liés à l'environnement auxquels la Société financière IGM est exposée incluent :

- les risques directs inhérents à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation des actifs détenus par la Société, ou gérés par celle-ci, et des activités de la Société.
- les risques indirects liés aux produits et services que nous offrons ainsi qu'à nos pratiques d'approvisionnement.
- la détection et la gestion des nouveaux enjeux réglementaires liés à l'environnement.
- l'incapacité de saisir les tendances environnementales et d'en tirer profit efficacement en vue de répondre à la demande de produits et services des clients.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration ainsi que la politique environnementale de la Société, aux termes de laquelle nous nous engageons à gérer notre empreinte écologique de façon responsable.

Une incapacité de notre part à gérer efficacement les risques liés à l'environnement pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou sur notre réputation.

La Société financière IGM gère les risques liés à l'environnement pour l'ensemble de la Société, tandis que les unités d'exploitation sont responsables de la détection, de l'évaluation, du contrôle et de la surveillance des risques liés à l'environnement propres à leurs activités. Le comité de responsabilité d'entreprise de la haute direction de la Société financière IGM supervise les mesures prises par celle-ci à l'égard de la responsabilité environnementale.

IG Gestion de patrimoine et Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques de placement fournissant des renseignements sur la manière dont ces enjeux ESG sont traités dans chaque société.

La Société financière IGM traite de sa gestion et de son bilan environnementaux dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise, en plus de participer au sondage Carbon Disclosure Project (« CDP »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés.

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 4,5 billions de dollars au 31 décembre 2017. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 66 % (3,0 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,5 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 63 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,8 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2017, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement chiffré à 153 G\$ au 30 septembre 2018, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés

de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 45 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 30 septembre 2018.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 74 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 74 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 30 septembre 2018. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec

des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA FINANCIÈRE POWER

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2017.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 31 mars 2018 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application des multiples de capitalisation aux paramètres financiers et opérationnels fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (« IFRS 9 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La mise en œuvre d'IFRS 9 a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément à IAS 39.

L'incidence cumulative relative au classement et à l'évaluation en vertu d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture d'environ 36,3 M\$ (49,7 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels de la Société.

Une réévaluation totale de 49,7 M\$ a été comptabilisée en raison de la reprise des escomptes relativement aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts et de l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres titres de placement de 19,9 M\$ disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer d'autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce reclassement n'a pas influé sur les bénéfices non distribués d'ouverture; toutefois, ce choix fait en sorte que les profits et les pertes latents sur ces placements ne seront jamais reclassés en résultat net.

La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9. À la suite de l'évaluation du modèle économique, les prêts hypothécaires auparavant classés comme détenus à des fins de transaction, et par la suite reclassés dans les Prêts et créances, sont désormais classés au coût amorti lorsqu'ils sont montés. Par conséquent, la Société a désigné certains instruments dérivés en tant qu'instruments de couverture pour éviter une non-concordance comptable entre les instruments dérivés et les prêts connexes. L'application des exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative au premier trimestre de 2018.

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas eu une incidence importante sur la charge pour pertes sur prêts de la Société.

L'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 26.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (« IFRS 15 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue.

IFRS 15 fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts contractuels. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat avec un client ou de les évaluer en tant que coûts d'exécution d'un contrat conclu avec un client, il faut d'abord déterminer si le client est le fonds ou l'épargnant final.

Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire à l'actif les commissions de vente liées à la distribution des fonds d'investissement, la Société détermine si le client est le fonds d'investissement ou l'épargnant. Lorsqu'il est déterminé que le fonds d'investissement est le client, les coûts du contrat sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'épargnant est le client, les coûts du contrat sont inscrits à l'actif et amortis sur une période d'au plus sept ans.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 15, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 15. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément aux méthodes comptables de la Société en vigueur au 31 décembre 2017.

L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 par la Société a donné lieu à une diminution après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture d'environ 514,6 M\$ (703,5 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des commissions de vente inscrites à l'actif de 703,5 M\$ ont été décomptabilisées, car elles se rapportaient à des commissions versées à l'égard de ventes pour lesquelles le client était le fonds d'investissement, ce qui a donné lieu à une diminution du passif d'impôt différé de la Société de 188,9 M\$.

Le 1^{er} janvier 2018, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté IFRS 15 (note 7). L'incidence de l'application d'IFRS 15

par Lifeco s'est traduite par une baisse de la participation de la Société dans des entreprises associées de 1,7 M\$ et une diminution des bénéfices non distribués d'ouverture de 1,7 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

L'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sur le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2018 est présentée en détail dans le tableau 26.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative correspondante ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêt sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre au moyen d'une application rétrospective ou d'une application rétrospective modifiée, qui permettent l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition. La Société n'a pas encore déterminé l'application qu'elle utilisera au moment de la transition.

L'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation des actifs et des passifs de la Société à la suite de la comptabilisation d'un actif au titre de droits d'utilisation et d'une obligation locative. La dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts connaîtront une hausse en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Les charges globales ne devraient pas différer de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société poursuit son évaluation de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 16.

AUTRES

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

TABLEAU 26 : INCIDENCE D'IFRS 9 ET D'IFRS 15 SUR LE BILAN

(en M\$)	31 DÉCEMBRE 2017		AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE CHANGEMENTS APPORTÉS		1 ^{ER} JANVIER 2018	
	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE	AU CLASSEMENT	À L'ÉVALUATION	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT
Actif						
Prêts ¹	Détenus à des fins de transaction	286,7	(282,6)	–	4,1	Juste valeur par le biais du résultat net Coût amorti
	Prêts et créances	7 563,2	282,6	49,7	7 895,5	
		7 849,9	–	49,7	7 899,6	
Autres titres de placement ¹	Disponibles à la vente	282,7	(19,9)	–	262,8	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Juste valeur par le biais du résultat net
	Juste valeur par le biais du résultat net	97,0	19,9	–	116,9	
Participation dans des entreprises associées ²		1 551,0	–	(1,7)	1 549,3	
Commissions de vente inscrites à l'actif ²		767,3	–	(703,5)	63,8	
			–	(655,5)		
Passif et capitaux propres						
Impôt sur le résultat à payer ¹		8,0	–	6,9	14,9	
Impôt sur le résultat différé ^{1, 2}		463,9	–	(182,4)	281,5	
Bénéfices non distribués ^{1, 2}		3 100,8	–	(480,0)	2 620,8	
Cumul des autres éléments du résultat global ¹		(71,1)	–	–	(71,1)	
			–	(655,5)		

1. Transition à IFRS 9.

2. Transition à IFRS 15.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du troisième trimestre de 2018, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles présentées au 31 décembre 2017. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 septembre 2018, il y avait 240 834 520 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 30 septembre 2018, il y avait 9 815 931 options sur actions en circulation; de ce nombre, 4 813 369 pouvaient être exercées. Au 30 octobre 2018, il y avait 240 844 520 actions ordinaires en circulation et 9 785 409 options sur actions en circulation, dont 4 782 847 pouvaient être exercées.

Au 30 septembre 2018, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 30 octobre 2018.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE		PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	
	2018	2017	2018	2017
Produits				
Honoraires de gestion	573 825 \$	541 836 \$	1 693 207 \$	1 616 539 \$
Honoraires d'administration	109 054	109 126	323 711	329 328
Honoraires de distribution	93 344	89 855	276 561	289 890
Produits tirés des placements nets et autres produits	15 974	7 644	48 760	52 866
Quote-part du résultat des entreprises associées	39 793	24 875	115 360	72 652
	831 990	773 336	2 457 599	2 361 275
Charges				
Commissions	270 073	275 996	826 335	849 751
Charges autres que les commissions	268 676	238 792	774 448	704 768
Charges d'intérêts	37 703	28 949	96 737	84 439
	576 452	543 737	1 697 520	1 638 958
Bénéfice avant impôt sur le résultat	255 538	229 599	760 079	722 317
Impôt sur le résultat	55 172	54 026	166 045	164 397
Bénéfice net	200 366	175 573	594 034	557 920
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213	6 638	6 638
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	198 153 \$	173 360 \$	587 396 \$	551 282 \$
Bénéfice par action ordinaire (en \$) (note 16)				
– De base	0,82 \$	0,72 \$	2,44 \$	2,29 \$
– Dilué	0,82 \$	0,72 \$	2,44 \$	2,29 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE		PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	200 366 \$	175 573 \$	594 034 \$	557 920 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de 164 \$ et de 1 059 \$	(1 032)	s.o.	(6 784)	s.o.
Avantages du personnel				
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, déduction faite de l'impôt de (4 742) \$, de (6 822) \$, de (7 426) \$ et de 4 005 \$	12 818	18 453	20 081	(10 825)
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres				
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	4 349	(2 249)	2 918	10 550
Éléments qui pourraient être reclassés subséquentement en résultat net				
Titres de placement disponibles à la vente				
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, déduction faite de l'impôt de 665 \$ et de 309 \$	s.o.	(4 323)	s.o.	1 079
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, déduction faite de l'impôt de 11 \$ et de 38 \$	s.o.	(34)	s.o.	(106)
	s.o.	(4 357)	s.o.	973
Participation dans des entreprises associées et autres				
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de 4 866 \$, de 1 207 \$, de 3 024 \$ et de 82 \$	(45 018)	(17 027)	4 944	(13 965)
	(28 883)	(5 180)	21 159	(13 267)
Total du bénéfice global	171 483 \$	170 393 \$	615 193 \$	544 653 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

BILANS CONSOLIDÉS

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

30 SEPTEMBRE
2018

31 DÉCEMBRE
2017

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	586 670 \$	966 843 \$
Autres titres de placement (note 4)	413 136	379 696
Fonds de clients déposés	446 089	489 626
Débiteurs et autres montants à recevoir	353 418	305 062
Impôt sur le résultat à recouvrer	6 499	33 928
Prêts (note 5)	7 748 747	7 849 873
Instruments financiers dérivés	32 305	35 692
Autres actifs	53 369	64 558
Participation dans des entreprises associées (note 7)	1 608 722	1 551 013
Immobilisations	142 021	150 468
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 8)	96 156	767 315
Impôt sur le résultat différé	58 819	60 661
Immobilisations incorporelles	1 192 390	1 184 451
Goodwill	2 660 267	2 660 267
	15 398 608 \$	16 499 453 \$

Passif

Créditeurs et charges à payer	387 500 \$	406 821 \$
Impôt sur le résultat à payer	44 389	8 018
Instruments financiers dérivés	36 656	28 444
Dépôts et certificats	466 403	504 996
Autres passifs	417 861	491 280
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 6)	7 357 699	7 596 028
Impôt sur le résultat différé	287 100	463 862
Dette à long terme (note 9)	1 850 000	2 175 000
	10 847 608	11 674 449

Capitaux propres

Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 609 831	1 602 726
Surplus d'apport	44 699	42 633
Bénéfices non distribués	2 796 424	3 100 775
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(49 954)	(71 130)
	4 551 000	4 825 004
	15 398 608 \$	16 499 453 \$

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 2 novembre 2018.

(Se reporter aux notes annexes.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	CAPITAL SOCIAL			BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 13)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 10)	ACTIONS ORDINAIRES (note 10)	SURPLUS D'APPORT			
2018						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	3 100 775 \$	(71 130) \$	4 825 004 \$
Changement de méthode comptable (note 2)						
IFRS 9	–	–	–	36 334	17	36 351
IFRS 15	–	–	–	(516 312)	–	(516 312)
Données retraitées	150 000	1 602 726	42 633	2 620 797	(71 113)	4 345 043
Bénéfice net	–	–	–	594 034	–	594 034
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	21 159	21 159
Total du bénéfice global	–	–	–	594 034	21 159	615 193
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	7 105	–	–	–	7 105
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	2 773	–	–	2 773
Exercées	–	–	(707)	–	–	(707)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(6 638)	–	(6 638)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(406 384)	–	(406 384)
Autres produits	–	–	–	(5 385)	–	(5 385)
Solde à la fin	150 000 \$	1 609 831 \$	44 699 \$	2 796 424 \$	(49 954) \$	4 551 000 \$
2017						
Solde au début	150 000 \$	1 597 208 \$	39 552 \$	3 042 442 \$	(82 442) \$	4 746 760 \$
Bénéfice net	–	–	–	557 920	–	557 920
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(13 267)	(13 267)
Total du bénéfice global	–	–	–	557 920	(13 267)	544 653
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	2 279	–	–	–	2 279
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	2 773	–	–	2 773
Exercées	–	–	(119)	–	–	(119)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(6 638)	–	(6 638)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(405 992)	–	(405 992)
Autres produits	–	–	–	(2 176)	–	(2 176)
Solde à la fin	150 000 \$	1 599 487 \$	42 206 \$	3 185 556 \$	(95 709) \$	4 881 540 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	
	2018	2017
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	760 079 \$	722 317 \$
Impôt sur le résultat payé	(94 939)	(137 386)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	10 132	173 262
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(42 467)	(207 965)
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	41 697	41 293
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(58 046)	(30 697)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(18 253)	8 236
Modification du régime de retraite	–	(50 381)
Provisions au titre de la restructuration et autres	22 758	22 940
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	4 400	(45 994)
	625 361	495 625
Versements en trésorerie liés aux provisions au titre de la restructuration	(44 487)	(16 481)
	580 874	479 144
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(806)	(1 114)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 238 291	1 433 192
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 530 838)	(1 890 875)
Émission de débentures	200 000	600 000
Remboursement de débentures	(525 000)	–
Émission d'actions ordinaires	6 398	2 160
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(6 638)	(6 638)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(406 290)	(405 949)
	(1 024 883)	(269 224)
Activités d'investissement		
Achat d'autres placements	(93 160)	(136 977)
Produit de la vente d'autres placements	67 420	42 675
Augmentation des prêts	(1 300 332)	(1 978 614)
Remboursement des prêts et autres	1 441 776	2 340 693
Entrées d'immobilisations, montant net	(8 167)	(11 314)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(43 701)	(38 743)
Investissement dans China Asset Management Co., Ltd.	–	(439 344)
	63 836	(221 624)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(380 173)	(11 704)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	966 843	611 032
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	586 670 \$	599 328 \$
Trésorerie	63 703 \$	55 639 \$
Équivalents de trésorerie	522 967	543 689
	586 670 \$	599 328 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	222 977 \$	199 762 \$
Intérêts versés	222 920 \$	170 049 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

NOTES ANNEXES

30 septembre 2018 (non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, en vertu des méthodes comptables décrites à la présente note et à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2017 de la Société financière IGM Inc.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (« IFRS 9 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La mise en œuvre d'IFRS 9 a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 9, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 9. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 9 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément à IAS 39.

L'incidence cumulative relative au classement et à l'évaluation en vertu d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture d'environ 36,3 M\$ (49,7 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des prêts de 282,6 M\$ auparavant détenus à des fins de transaction ont été reclassés au coût amorti à la suite de l'évaluation des caractéristiques du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels de la Société.

Une réévaluation totale de 49,7 M\$ a été comptabilisée en raison de la reprise des escomptes relativement aux pertes liées à la juste valeur comptabilisées au titre des prêts et de l'inscription à l'actif des frais d'émission des prêts hypothécaires auparavant passés en charges.

D'autres titres de placement de 19,9 M\$ disponibles à la vente ont été reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)**IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS (« IFRS 9 ») (suite)**

La Société a choisi de classer d'autres titres de placement de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce reclassement n'a pas influé sur les bénéfices non distribués d'ouverture; toutefois, ce choix fait en sorte que les profits et les pertes latents sur ces placements ne seront jamais reclassés en résultat net.

La Société a adopté les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9. À la suite de l'évaluation du modèle économique, les prêts hypothécaires auparavant classés comme détenus à des fins de transaction, et par la suite reclassés dans les Prêts et créances, sont désormais classés au coût amorti lorsqu'ils sont montés. Par conséquent, la Société a désigné certains instruments dérivés en tant qu'instruments de couverture pour éviter une non-concordance comptable entre les instruments dérivés et les prêts connexes. L'application des exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas eu une incidence significative au premier trimestre de 2018.

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues n'a pas eu une incidence importante sur la charge pour pertes sur prêts de la Société.

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (« IFRS 15 »)

Au 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les biens ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue.

IFRS 15 fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts contractuels. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat avec un client ou de les évaluer en tant que coûts d'exécution d'un contrat conclu avec un client, il faut d'abord déterminer si le client est le fonds ou l'épargnant final.

Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire à l'actif les commissions de vente liées à la distribution des fonds d'investissement, la Société détermine si le client est le fonds d'investissement ou l'épargnant. Lorsqu'il est déterminé que le fonds d'investissement est le client, les coûts du contrat sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Lorsqu'il est déterminé que l'épargnant est le client, les coûts du contrat sont inscrits à l'actif et amortis sur une période d'au plus sept ans.

La Société a choisi de ne pas retraiter ses données financières comparatives aux fins de l'application d'IFRS 15, comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 15. L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 a par conséquent été comptabilisée à titre d'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture de la période considérée et les données comparatives continuent d'être présentées conformément aux méthodes comptables de la Société en vigueur au 31 décembre 2017.

L'incidence cumulative de l'application d'IFRS 15 par la Société a donné lieu à une diminution après impôt des bénéfices non distribués d'ouverture d'environ 514,6 M\$ (703,5 M\$ avant impôt) au 1^{er} janvier 2018.

Des commissions de vente inscrites à l'actif de 703,5 M\$ ont été décomptabilisées, car elles se rapportaient à des commissions versées à l'égard de ventes pour lesquelles le client était le fonds d'investissement, ce qui a donné lieu à une diminution du passif d'impôt différé de la Société de 188,9 M\$.

Le 1^{er} janvier 2018, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté IFRS 15 (note 7). L'incidence de l'application d'IFRS 15 par Lifeco s'est traduite par une baisse de la participation de la Société dans des entreprises associées de 1,7 M\$ et une diminution des bénéfices non distribués d'ouverture de 1,7 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (« IFRS 15 ») (suite)

L'incidence des changements de méthodes comptables sur le bilan consolidé se présente comme suit :

		31 DÉCEMBRE 2017	AJUSTEMENT POUR TENIR COMPTE DE CHANGEMENTS APPORTÉS		1 ^{ER} JANVIER 2018	
	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE	AU CLASSEMENT	À L'ÉVALUATION	VALEUR COMPTABLE	CLASSEMENT
Actif						
Prêts ¹	Détenus à des fins de transaction	286 682	(282 572)	–	4 110	Juste valeur par le biais du résultat net
	Prêts et créances	7 563 191	282 572	49 729	7 895 492	Coût amorti
		7 849 873	–	49 729	7 899 602	
Autres titres de placement ¹	Disponibles à la vente	282 756	(19 931)	–	262 825	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Juste valeur par le biais du résultat net	96 940	19 931	–	116 871	Juste valeur par le biais du résultat net
Participation dans des entreprises associées ²		1 551 013	–	(1 728)	1 549 285	
Commissions de vente inscrites à l'actif ²		767 315	–	(703 494)	63 821	
			–	(655 493)		
Passif et capitaux propres						
Impôt sur le résultat à payer ¹		8 018	–	6 880	14 898	
Impôt sur le résultat différé ^{1, 2}		463 862	–	(182 412)	281 450	
Bénéfices non distribués ^{1, 2}		3 100 775	(17)	(479 961)	2 620 797	
Cumul des autres éléments du résultat global ¹		(71 130)	17	–	(71 113)	
			–	(655 493)		

1. Transition à IFRS 9.

2. Transition à IFRS 15.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers et de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs ou par le choix irrévocable que des instruments de capitaux propres ne soient pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

Les autres titres de placement, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global les placements en titres de capitaux propres détenus en tant qu'investissements à long terme. Les profits et les pertes latents sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsque réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les titres de placement à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres de placement sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

PRÊTS

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur création, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement.

COMMISSIONS DE VENTE

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à l'égard des ventes de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès du client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

CHIFFRES CORRESPONDANTS

La Société a reclassé certains chiffres correspondants dans ses tableaux des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ces reclassements étaient destinés à fournir des détails additionnels sur la nature des flux de trésorerie de la Société et n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative correspondante ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêt sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. IFRS 16 peut être mise en œuvre au moyen d'une application rétrospective ou d'une application rétrospective modifiée, qui permettent l'utilisation de certaines mesures de simplification au moment de la transition. La Société n'a pas encore déterminé l'application qu'elle utilisera au moment de la transition.

L'adoption d'IFRS 16 se traduira par une augmentation des actifs et des passifs de la Société à la suite de la comptabilisation d'un actif au titre de droits d'utilisation et d'une obligation locative. La dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts connaîtront une hausse en raison, respectivement, de l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et des intérêts imputés à l'obligation locative. Les charges globales ne devraient pas différer de manière significative en raison de la diminution comptabilisée au titre de la charge liée aux contrats de location simple. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société poursuit son évaluation de l'incidence quantitative de l'adoption d'IFRS 16.

NOTE 3 CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

Au cours du troisième trimestre, la Société a engagé des charges de restructuration et autres charges de 22,7 M\$ découlant de la restructuration des fonds d'actions nord-américaines et des changements à l'égard du personnel s'y rapportant, ainsi que d'autres initiatives qui amélioreront les fonds et l'efficacité opérationnelle de la Société.

NOTE 4 AUTRES TITRES DE PLACEMENT

	30 SEPTEMBRE 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Investissements d'entreprise	s.o. \$	s.o. \$	215 050 \$	262 825 \$
Fonds d'investissement exclusifs	s.o.	s.o.	19 601	19 931
	s.o.	s.o.	234 651	282 756
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	281 247	321 179	s.o.	s.o.
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	17 230	17 696	17 115	17 062
Fonds d'investissement exclusifs	74 746	74 261	79 575	79 878
	91 976	91 957	96 690	96 940
	373 223 \$	413 136 \$	331 341 \$	379 696 \$

NOTE 5 PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			30 SEPTEMBRE 2018 TOTAL	31 DÉCEMBRE 2017 TOTAL
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 225 359 \$	6 502 970 \$	16 506 \$	7 744 835 \$	7 563 997 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues				801	806
				7 744 034	7 563 191
À la juste valeur par le biais du résultat net				4 713	286 682
				7 748 747 \$	7 849 873 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				806 \$	722 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				(267)	(612)
Charge pour pertes de crédit				262	696
Solde à la fin				801 \$	806 \$

Au 30 septembre 2018, les prêts douteux totalisaient 2 589 \$ (31 décembre 2017 – 2 842 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 159,2 M\$ (2017 – 156,0 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 122,6 M\$ (2017 – 100,0 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,5 M\$ (2017 – 7,5 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 7,5 M\$ (2017 – montant négatif de 11,7 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

NOTE 6 TITRISATIONS

La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur positive de 15,7 M\$ au 30 septembre 2018 (31 décembre 2017 – juste valeur positive de 4,1 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

NOTE 6 TITRISATIONS (suite)

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
30 SEPTEMBRE 2018			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 226 619 \$	4 247 067 \$	(20 448) \$
PCAA commandité par des banques	3 071 988	3 110 632	(38 644)
Total	7 298 607 \$	7 357 699 \$	(59 092) \$
Juste valeur	7 287 736 \$	7 374 745 \$	(87 009) \$
31 DÉCEMBRE 2017			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 461 926 \$	4 470 908 \$	(8 982) \$
PCAA commandité par des banques	3 076 083	3 125 120	(49 037)
Total	7 538 009 \$	7 596 028 \$	(58 019) \$
Juste valeur	7 649 591 \$	7 657 761 \$	(8 170) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 7 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	30 SEPTEMBRE 2018			30 SEPTEMBRE 2017		
	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	TOTAL
Solde au début						
Données présentées antérieurement	903 133 \$	647 880 \$	1 551 013 \$	888 851 \$	– \$	888 851 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(1 728)	–	(1 728)	–	–	–
	901 405	647 880	1 549 285	888 851	–	888 851
Investissement additionnel	–	–	–	–	637 619	637 619
Dividendes reçus	(46 374)	(12 156)	(58 530)	(43 751)	–	(43 751)
Quote-part :						
Du bénéfice ¹	93 598	21 762	115 360	74 764	2 986	77 750
De la provision des entreprises associées	–	–	–	(5 098)	–	(5 098)
Des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	18 769	(16 162)	2 607	(3 902)	(6 737)	(10 639)
Solde à la fin	967 398 \$	641 324 \$	1 608 722 \$	910 864 \$	633 868 \$	1 544 732 \$

1. La quote-part du résultat des entreprises associées est constatée dans les états consolidés du résultat net.

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Au 30 septembre 2018, la Société détenait 39 737 388 actions de Lifeco (31 décembre 2017 – 39 737 388), ce qui représentait une participation de 4,0 % (31 décembre 2017 – 4,0 %).

Au deuxième trimestre de 2017, Lifeco a mis en place une provision au titre de la restructuration. La quote-part après impôt revenant à la Société s'élevait à 5,1 M\$ et est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

NOTE 7 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (suite)

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

Le 31 août 2017, la Société a finalisé son investissement dans China AMC qui s'est traduit par une participation de 13,9 % pour un coût total de 638,3 M\$.

China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 30 septembre 2018, la Société détenait une participation de 13,9 % dans China AMC. La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son investissement dans China AMC, puisqu'elle exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

NOTE 8 COMMISSIONS DE VENTE INSCRITES À L'ACTIF

	30 SEPTEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Coût	112 049 \$	1 429 042 \$
Moins : amortissement cumulé	(15 893)	(661 727)
	96 156 \$	767 315 \$
	30 SEPTEMBRE 2018	30 SEPTEMBRE 2017
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif :		
Solde au début		
Données présentées antérieurement	767 315 \$	726 608 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(703 494)	–
	63 821	726 608
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de produits de placement	42 467	207 964
Amortissement	(10 132)	(173 262)
	32 335	34 702
Solde à la fin	96 156 \$	761 310 \$

NOTE 9 DETTE À LONG TERME

Le 11 juillet 2018, la Société a émis des débentures à 4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048 d'un capital de 200,0 M\$. Le 10 août 2018, la Société a utilisé le produit net, ainsi qu'une partie de la trésorerie interne existante de la Société financière IGM, pour financer le rachat anticipé de la totalité de ses débentures à 7,35 % arrivant à échéance le 8 avril 2019 d'un montant en capital global de 375 M\$. Une prime de 10,7 M\$ a été versée au rachat anticipé de débentures à 7,35 %.

NOTE 10 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	30 SEPTEMBRE 2018		30 SEPTEMBRE 2017	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	240 666 131	1 602 726 \$	240 515 968	1 597 208 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions	168 389	7 105	77 581	2 279
Solde à la fin	240 834 520	1 609 831 \$	240 593 549	1 599 487 \$

NOTE 11 GESTION DU CAPITAL

Les politiques, procédures et activités de gestion du capital de la Société sont présentées à la section « Sources de financement » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2018 et à la note 17 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2017, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

NOTE 12 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

	30 SEPTEMBRE 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Options sur actions ordinaires		
– En circulation	9 815 931	8 912 748
– Pouvant être exercées	4 813 369	4 063 668

Au troisième trimestre de 2018, la Société a attribué 725 options à des salariés (2017 – néant). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la Société a attribué 1 336 990 options à des salariés (2017 – 1 418 930 options). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 a été estimée à 2,56 \$ l'option (2017 – 2,52 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 39,10 \$. Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2018	2017
Prix d'exercice	39,28 \$	41,70 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,35 %	1,53 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	17,00 %	17,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,73 %	5,40 %

NOTE 12 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution.

NOTE 13 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	AUTRES TITRES DE PLACEMENT	PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES	TOTAL
30 SEPTEMBRE 2018				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	(132 529) \$	39 051 \$	22 348 \$	(71 130) \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	17	–	17
	(132 529)	39 068	22 348	(71 113)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	20 081	(6 784)	7 862	21 159
Solde à la fin	(112 448) \$	32 284 \$	30 210 \$	(49 954) \$
30 SEPTEMBRE 2017				
Solde au début	(110 913) \$	8 617 \$	19 854 \$	(82 442) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(10 825)	973	(3 415)	(13 267)
Solde à la fin	(121 738) \$	9 590 \$	16 439 \$	(95 709) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

NOTE 14 GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société sont présentées à la section intitulée « Instruments financiers » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2018 et à la note 20 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2017, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017.

NOTE 15 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

NOTE 15 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres titres de placement, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé.

NOTE 15 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
30 SEPTEMBRE 2018					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	321 179 \$	– \$	– \$	321 179 \$	321 179 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	91 957	91 348	–	609	91 957
Prêts					
– Juste valeur par le biais du résultat net	4 713	–	4 713	–	4 713
Instruments financiers dérivés	32 305	–	12 284	20 021	32 305
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	7 744 034	–	441 790	7 287 736	7 729 526
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	36 656	–	32 305	4 351	36 656
Autres passifs financiers	8 998	8 895	103	–	8 998
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	466 403	–	466 661	–	466 661
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 357 699	–	–	7 374 745	7 374 745
Dette à long terme	1 850 000	–	2 056 730	–	2 056 730
31 DÉCEMBRE 2017					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres titres de placement					
– Disponibles à la vente	282 756 \$	19 931 \$	– \$	262 825 \$	282 756 \$
– Détenus à des fins de transaction	96 940	95 390	889	661	96 940
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	286 682	–	286 682	–	286 682
Instruments financiers dérivés	35 692	–	22 879	12 813	35 692
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Prêts et créances	7 563 191	–	25 917	7 649 591	7 675 508
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	28 444	–	19 726	8 718	28 444
Autres passifs financiers	9 262	9 146	116	–	9 262
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	504 996	–	505 486	–	505 486
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 596 028	–	–	7 657 761	7 657 761
Dette à long terme	2 175 000	–	2 470 182	–	2 470 182

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2018 ni en 2017.

NOTE 15 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 30 SEPTEMBRE
30 SEPTEMBRE 2018							
Actif							
Autres titres de placement							
– Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	262 825 \$	– \$	(7 843) \$	66 197 \$	– \$	– \$	321 179 \$
– Juste valeur par le biais du résultat net	661	49	–	–	–	(101)	609
Instruments financiers dérivés, montant net	4 095	125	–	446	11 004	–	15 670
30 SEPTEMBRE 2017							
Actif							
Autres titres de placement							
– Disponibles à la vente	151 949 \$	– \$	2 874 \$	72 650 \$	– \$	– \$	227 473 \$
– Détenus à des fins de transaction	1 438	35	–	–	–	–	1 473
Passif							
Instruments financiers dérivés, montant net	23 055	12 180	–	1 015	11 818	–	72

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les états consolidés du résultat net.

NOTE 16 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE		PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice				
Bénéfice net	200 366 \$	175 573 \$	594 034 \$	557 920 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213	6 638	6 638
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	198 153 \$	173 360 \$	587 396 \$	551 282 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	240 829	240 589	240 799	240 573
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	137	326	215	289
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	240 966	240 915	241 014	240 862
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)				
– De base	0,82 \$	0,72 \$	2,44 \$	2,29 \$
– Dilué	0,82 \$	0,72 \$	2,44 \$	2,29 \$

1. Exclut 1 370 milliers d'actions pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 (2017 – 766 milliers) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.
Exclut 1 139 milliers d'actions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (2017 – 888 milliers) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

NOTE 17 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine
- Placements Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société. Au troisième trimestre de 2018, la Société a annoncé qu'elle avait remplacé la marque Groupe Investors par la marque IG Gestion de patrimoine. En 2017, la Société a annoncé le regroupement des fonctions de gestion de placements d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie, ce qui a donné lieu à la formation d'une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale. Par conséquent, la Société a changé la méthodologie utilisée pour imputer aux secteurs les coûts associés à la fonction unique de gestion de placements afin qu'elle s'harmonise mieux avec l'information de gestion.

IG Gestion de patrimoine tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par IG Gestion de patrimoine découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Placements Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco et dans China AMC (se reporter à la note 7), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

2018

TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	374 743 \$	178 577 \$	20 505 \$	573 825 \$
Honoraires d'administration	79 645	24 791	4 618	109 054
Honoraires de distribution	42 585	1 694	49 065	93 344
Produits tirés des placements nets et autres produits	13 315	(1 091)	3 750	15 974
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	39 793	39 793
	510 288	203 971	117 731	831 990
Charges				
Commissions	150 627	73 221	46 225	270 073
Charges autres que les commissions	146 088	78 062	21 768	245 918
	296 715	151 283	67 993	515 991
Bénéfice avant les éléments suivants	213 573 \$	52 688 \$	49 738 \$	315 999
Charges d'intérêts				(27 023)
Prime versée au rachat anticipé de débentures (note 9)				(10 680)
Charges de restructuration et autres charges (note 3)				(22 758)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				255 538
Impôt sur le résultat				55 172
Bénéfice net				200 366
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				198 153 \$

NOTE 17 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2017

TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	352 508 \$	175 287 \$	14 041 \$	541 836 \$
Honoraires d'administration	79 865	24 494	4 767	109 126
Honoraires de distribution	41 569	1 687	46 599	89 855
Produits tirés des placements nets et autres produits	5 274	(301)	2 671	7 644
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	24 875	24 875
	479 216	201 167	92 953	773 336
Charges				
Commissions	156 195	74 164	45 637	275 996
Charges autres que les commissions	142 077	81 626	15 089	238 792
	298 272	155 790	60 726	514 788
Bénéfice avant les éléments suivants	180 944 \$	45 377 \$	32 227 \$	258 548
Charges d'intérêts				(28 949)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				229 599
Impôt sur le résultat				54 026
Bénéfice net				175 573
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				173 360 \$

NOTE 17 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2018

PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	1 101 376 \$	531 506 \$	60 325 \$	1 693 207 \$
Honoraires d'administration	235 196	74 590	13 925	323 711
Honoraires de distribution	126 392	5 301	144 868	276 561
Produits tirés des placements nets et autres produits	35 746	1 172	11 842	48 760
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	115 360	115 360
	1 498 710	612 569	346 320	2 457 599
Charges				
Commissions	467 093	221 434	137 808	826 335
Charges autres que les commissions	437 671	248 198	65 821	751 690
	904 764	469 632	203 629	1 578 025
Bénéfice avant les éléments suivants	593 946 \$	142 937 \$	142 691 \$	879 574
Charges d'intérêts				(86 057)
Prime versée au rachat anticipé de débentures (note 9)				(10 680)
Charges de restructuration et autres charges (note 3)				(22 758)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				760 079
Impôt sur le résultat				166 045
Bénéfice net				594 034
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				6 638
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				587 396 \$
Actifs identifiables	8 787 767 \$	1 174 561 \$	2 776 013 \$	12 738 341 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267
Total de l'actif	10 135 548 \$	2 343 141 \$	2 919 919 \$	15 398 608 \$

NOTE 17 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2017

PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	IG GESTION DE PATRIMOINE	PLACEMENTS MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	1 048 162 \$	524 307 \$	44 070 \$	1 616 539 \$
Honoraires d'administration	241 092	73 817	14 419	329 328
Honoraires de distribution	145 162	5 875	138 853	289 890
Produits tirés des placements nets et autres produits	45 380	(2 075)	9 561	52 866
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	77 750	77 750
	1 479 796	601 924	284 653	2 366 373
Charges				
Commissions	488 669	224 258	136 824	849 751
Charges autres que les commissions	437 510	247 356	47 343	732 209
	926 179	471 614	184 167	1 581 960
Bénéfice avant les éléments suivants	553 617 \$	130 310 \$	100 486 \$	784 413
Charges d'intérêts				(84 439)
Charges liées au régime de retraite				50 381
Charges de restructuration et autres charges				(22 940)
Quote-part de la provision de la société liée				(5 098)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				722 317
Impôt sur le résultat				164 397
Bénéfice net				557 920
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				6 638
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				551 282 \$
Actifs identifiables	9 301 439 \$	1 301 888 \$	2 586 247 \$	13 189 574 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267
Total de l'actif	10 649 220 \$	2 470 468 \$	2 730 153 \$	15 849 841 \$

Pargesa Holding SA

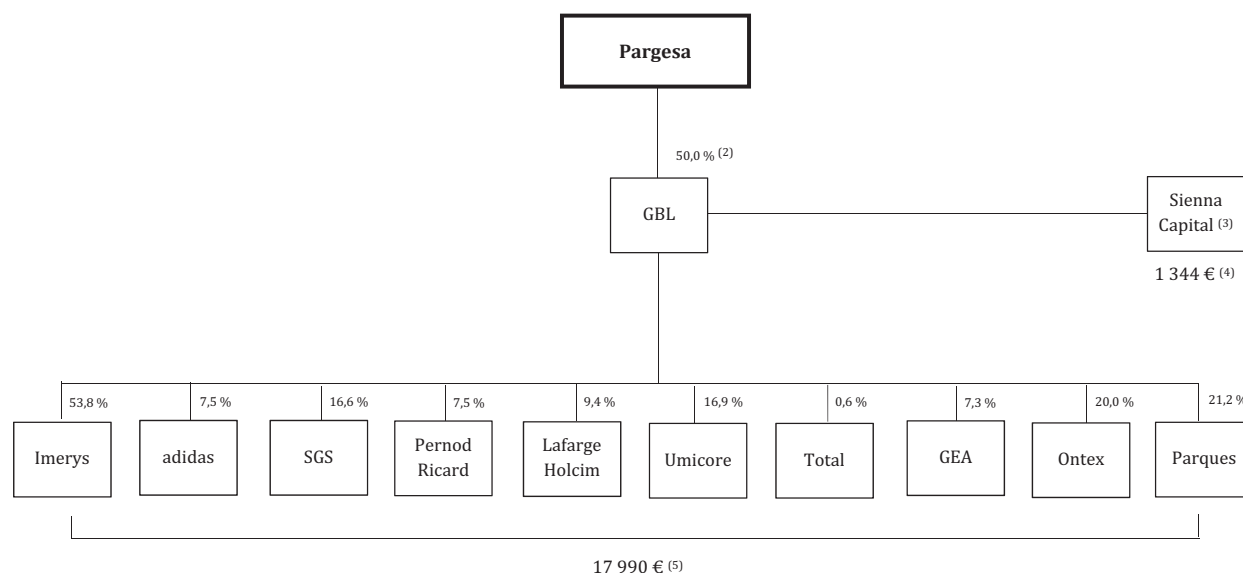
PARTIE E

Le document ci-joint donne de l'information concernant les résultats financiers de Pargesa Holding SA, tels qu'ils ont été publiés par Pargesa Holding SA.

PARGESA HOLDING SA

La Corporation Financière Power et le groupe Frère, de Charleroi, en Belgique, détiennent chacun une participation de 50,0 % dans Parjointco N.V., une société néerlandaise qui, au 30 septembre 2018, détenait quant à elle une participation de 55,5 % dans Pargesa Holding SA (Pargesa), la société mère du groupe Pargesa, représentant 75,4 % des droits de vote dans cette société. Le siège social de Pargesa est situé à Genève, en Suisse, et ses actions sont cotées à la Bourse de la Suisse (SIX : PARG). Le groupe Pargesa détient des participations dans un nombre limité de grandes entreprises européennes.

Au 30 septembre 2018, la structure du groupe se présentait de la façon suivante⁽¹⁾ :



(1) Les taux de détention sont exprimés en % du capital. Le graphique indique les principales participations du portefeuille.

(2) 50,7 % en droits de vote compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL.

(3) Regroupe des participations significatives dans des fonds de private equity, de dettes ou à thématiques spécifiques.

(4) Valeur estimative en millions d'euros au 30 septembre 2018.

(5) Valeur boursière en millions d'euros des participations détenues par GBL au 30 septembre 2018.

Au 30 septembre 2018, Pargesa détenait une participation dans Groupe Bruxelles Lambert (GBL), une société de portefeuille dont le siège social est à Bruxelles, en Belgique, et qui est cotée à la bourse Euronext (EBR : GBLB). À la même date, GBL détenait une participation dans les sociétés suivantes :

- ▶ Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels
- ▶ adidas (XETR : ADS) – conception et distribution de vêtements de sport
- ▶ SGS (SIX : SGSN) – contrôle, vérification et certification
- ▶ Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux
- ▶ LafargeHolcim (SIX : HOLN et EPA : LHN) – ciment, granulats et béton
- ▶ Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux
- ▶ Total (EPA : FP) – pétrole, gaz et chimie
- ▶ GEA (XETR : G1A) – un fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons
- ▶ Ontex (EBR : ONTEX) – produits d'hygiène jetables
- ▶ Parques (BME : PQR) – exploitation de parcs de loisirs régionaux

FAITS SAILLANTS

► **Remarque préliminaire :** Il est rappelé que la norme comptable IFRS 9, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, modifie de façon substantielle le traitement comptable des participations non consolidées¹ du portefeuille². Cette nouvelle norme prévoit notamment que :

- les gains (ou pertes) latents comptabilisés dans les fonds propres jusqu'au 31 décembre 2017 ne transiteront jamais par le résultat et resteront inscrits dans les fonds propres.
- conformément à l'option retenue par le groupe (voir plus loin « Remarque 1 »), les variations de valeur enregistrées depuis le 1^{er} janvier 2018 sont comptabilisées directement via les capitaux propres et ne transiteront jamais par le résultat, à l'exception des variations de valeur de ceux des fonds de private equity et autres fonds d'investissement qui ne sont pas consolidés, qui sont enregistrées en résultat.

La comparaison du résultat courant économique et du résultat net du 30 septembre 2018 avec les chiffres correspondants de l'année précédente doit donc être analysée à la lumière de ces changements comptables (pour plus de détails, voir notamment ci-après la section « Présentation économique des résultats de Pargesa »).

- Comme déjà annoncé, le 8 février 2018, Umicore a lancé une augmentation de capital qui a permis à la société de lever un montant total de 892 M€ auprès d'investisseurs institutionnels et d'autres investisseurs. Les nouvelles actions, émises à un prix de 39,80 € par action, représentent 10 % du capital existant avant l'opération. GBL a participé à cette augmentation de capital à hauteur de 144 M€, ce qui a entraîné une légère dilution de sa participation, qui s'élève, après l'opération, à 16,9 % du capital d'Umicore, contre 17,0 % avant l'opération. Au 30 septembre 2018, la position de GBL au capital d'Umicore était valorisée à 2 010 M€.
- Il est rappelé que GEA Group (GEA) a annoncé le 3 avril 2018 que GBL avait franchi, en date du 23 mars 2018, le seuil de 5,0 % des droits de vote de la société. Au 30 septembre 2018, GBL détenait 7,3 % du capital de GEA, représentant une valeur de marché de 404 M€.
- Également déjà annoncé, la vente par GBL, en mai 2018, de 6,6 % du capital de Burberry Group PLC (Burberry). Le produit de la cession s'est élevé à 566 M€ et GBL a réalisé à cette occasion une plus-value de 67 M€ (40 M FS en quote-part Pargesa), sans impact sur le résultat net consolidé du groupe suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2018, de la norme IFRS 9³.
- Pour rappel, le 12 juin 2018, GBL a annoncé avoir réalisé un placement obligataire de 500 M€ d'une durée de 7 ans assorti d'un coupon de 1,875 %. Le produit de cette émission a vocation à couvrir les besoins généraux de GBL. Cette transaction permet à GBL d'allonger la maturité moyenne de sa dette et de poursuivre la diversification de ses sources de financement.
- Le 9 octobre 2018, l'emprunt convertible GBL, émis le 27 septembre 2013, est arrivé à échéance. Depuis le mois d'avril de cette année, certains porteurs d'obligations ont transmis des demandes de conversion anticipée portant sur 81 % de la totalité des obligations émises, le solde ayant été remboursé le 9 octobre. Les obligations ont été remboursées, en partie par remise d'actions GBL prélevées sur l'autocontrôle, et pour le solde en numéraire. Suite au remboursement des obligations et compte tenu des conversions effectuées en actions GBL, le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL s'établit à 50,7 % contre 51,8 % au 31 décembre 2017.
- Le conseil d'administration de GBL a autorisé la société à procéder, si cela est opportun et en fonction des conditions de marché, à des rachats d'actions propres à concurrence de 250 M€. Cette autorisation est valable jusqu'au 26 avril 2021.

¹ Dans la suite de ce document, le terme « consolidé » désigne à la fois intégration globale et mise en équivalence.

² Le terme « portefeuille » comprend les participations et Sienna Capital.

³ La participation dans Burberry n'était pas consolidée.

► Au niveau d'Imerys les faits suivants sont à noter:

- Imerys a annoncé le 17 mai 2018 avoir conclu un accord d'exclusivité en vue de la cession de sa division Imerys Toiture, pour une valeur d'entreprise de 1 G€. Imerys Toiture, qui sert principalement le marché de la construction en France, a réalisé un chiffre d'affaires de 300 M€ en 2017 avec environ 1 000 employés et 14 usines situées en France. Cet accord fait suite à l'analyse stratégique menée par le conseil d'administration d'Imerys sur les perspectives d'avenir de la division Toiture. Cette transaction permet à Imerys d'améliorer son profil de croissance par une plus grande exposition à des marchés et zones géographiques dynamiques tout en renforçant sa structure bilancielle. L'opération a été finalisée le 11 octobre 2018 et permet à cette occasion à Imerys de réaliser une plus-value de plus de 700 M€ qui sera enregistrée dans le compte de résultat au quatrième trimestre.
- À la suite d'une analyse de marché approfondie, Imerys a pris la décision de se retirer du marché des proppants céramiques. Le groupe Imerys étudie actuellement plusieurs options de désinvestissement de cette activité dont la valeur au bilan s'élève à environ 150 M€. Depuis le troisième trimestre 2018, les coûts qui y sont associés ont été comptabilisés en charges de restructuration. En conséquence, la contribution négative annuelle de la division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière au résultat opérationnel courant du groupe Imerys devrait être de l'ordre de 5 M€ en 2018.
- En Namibie, Imerys a décidé de placer ses actifs de graphite en état d'entretien et de maintenance, afin d'en préserver la valeur sur le long terme jusqu'à ce que les prix de marché permettent de valoriser correctement ce graphite. Grâce à la mise en œuvre de ce programme, Imerys pourra préserver ses droits miniers et reprendre la production quand les conditions de marché seront redevenues favorables. Ces actifs sont comptabilisés au bilan d'Imerys pour une valeur d'environ 50 M€.
- Certaines filiales du groupe Imerys, qui gèrent ses activités de talc aux États-Unis, figurent parmi les défendeurs dans des procédures intentées par de nombreux plaignants aux États-Unis devant les tribunaux fédéraux et de certains États. Ces contentieux sont liés à une recherche de responsabilité potentielle pour d'éventuels risques liés à l'utilisation de talc dans certains produits. La plupart de ces procédures se rapportent à des ventes réalisées avant l'acquisition par Imerys en 2011 de son activité talc. Au cours du trimestre écoulé, aucun événement significativement défavorable n'est survenu dans le cadre de ces procédures affectant les filiales américaines concernées. Cependant, le nombre de procédures continuant à croître, ces filiales étudient différentes options stratégiques pour protéger leurs intérêts financiers respectifs à long terme.

► Au niveau de Sienna Capital, il est rappelé que:

- En novembre 2017, Ergon Capital Partners III (ECP III) avait annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de svt Holding GmbH (svt). Cette société allemande est l'un des leaders dans la prévention incendie passive. La transaction a été finalisée en janvier 2018. En février 2018, svt a signé un accord en vue de l'acquisition de Rolf Kuhn GmbH. Cette opération, finalisée en avril, a permis de constituer l'un des leaders européens dans le secteur de la protection incendie.
- Au mois de septembre 2017, un groupe d'investisseurs avait annoncé être entré en négociations exclusives avec Sagard 3 et l'équipe dirigeante d'Alvest, en vue d'acquérir une participation importante dans le capital de cette société, leader mondial des équipements aéroportuaires d'assistance au sol. Au 31 décembre 2017, la plus-value latente sur cet investissement s'élevait à 34 M FS en quote-part Pargesa, comptabilisée en réserve de réévaluation dans les fonds propres. La cession a été finalisée en janvier 2018 et Sagard 3 a réinvesti au capital de la société. Le fonds Sagard 3 n'étant pas consolidé, en application de la nouvelle norme IFRS 9, la plus-value de 34 M FS n'a pu être reconnue en résultat et reste donc comptabilisée dans les fonds propres.
- En novembre 2017, les actionnaires (dont Sagard II) de Kiloutou, l'un des leaders européens de la location de matériels destinés à l'industrie de la construction, sont entrés en négociations exclusives en vue de céder une participation majoritaire dans la société. Au 31 décembre 2017, la plus-value latente sur cet investissement s'élevait à 23 M FS en quote-part Pargesa, comptabilisée dans les fonds propres dans la réserve de réévaluation. La transaction a été finalisée en février 2018. Le fonds Sagard II n'étant pas consolidé, la plus-value de 23 M FS n'a pu être reconnue en résultat et reste donc comptabilisée dans les fonds propres pour les mêmes raisons que ci-dessus.
- En janvier 2018, Sagard 3 a réalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Climater, l'un des leaders français du génie climatique (installation et maintenance de systèmes de climatisation, chauffage et ventilation dans les bâtiments).
- En juillet 2018, GBL, au travers de sa filiale Sienna Capital, a réalisé sa première transaction de co-investissement en injectant 250 M€ aux côtés de fonds affiliés à la société d'investissement KKR dans Upfield (anciennement dénommé Flora Food Group), le *carve-out* de la division de produits à tartiner d'Unilever. Upfield est le leader mondial dans le secteur de la margarine et des produits de cuisson d'origine végétale, présent dans 69 pays et ayant généré un chiffre d'affaires pro forma d'environ 3 G€ en 2017.
- Durant le troisième trimestre 2018, ECP III a finalisé l'acquisition, d'une part, de Beltaste-Vanreusel, un fabricant belge de produits surgelés et fournisseur préférentiel de la restauration rapide, et d'autre part, d'Indo, leader espagnol dans la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques et d'équipements de diagnostic ophtalmologique.

Au 30 septembre 2018, les engagements de GBL dans le cadre de Sienna Capital s'élevaient à 553 M€ (733 M€ au 31 décembre 2017).

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat selon les normes comptables IFRS est la suivante :

[en millions de francs suisses] [non audité]	30 SEPTEMBRE 2018	30 SEPTEMBRE 2017
Produits d'exploitation	4 685,2	3 791,7
Charges d'exploitation	(4 255,8)	(3 416,9)
Autres produits et charges	4,2	267,6
Résultat opérationnel	433,6	642,4
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	363,9	337,0
Autres résultats financiers	(84,1)	(100,2)
Impôts	(126,0)	(106,6)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	26,0	25,5
Résultat net des activités poursuivies	613,4	798,1
Résultat net des activités abandonnées	56,2	53,3
Résultat net consolidé [tiers inclus]	669,6	851,4
Revenant aux intérêts minoritaires	(418,3)	(502,9)
Revenant aux actionnaires de Pargesa [part du groupe]	251,3	348,5
<i>Résultat net de base par action, part du groupe [FS]</i>	<i>2,97</i>	<i>4,12</i>
Nombre moyen d'actions [en milliers]	84 680	84 660
Taux de change moyen €/FS	1,161	1,095

Les produits et charges d'exploitation comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100 % dans ceux de Pargesa.

Les autres produits et charges comprennent les plus-values et les moins-values et les pertes de valeur nettes ou reprises comptabilisées sur certaines participations⁴ et activités du groupe. Comme mentionné dans les précédentes publications des résultats cette année, en application de la nouvelle norme IFRS 9, les plus-values réalisées lors de la cession au premier trimestre 2018 des participations dans Kiloutou et Alvest (soit 102 M FS au total, incluant la part revenant aux intérêts minoritaires) détenues respectivement par les fonds Sagard II et Sagard 3 (non consolidés), ainsi que lors de la cession par GBL de sa participation dans Burberry au deuxième trimestre de 2018 (soit 79 M FS, incluant la part revenant aux intérêts minoritaires), n'ont pu être reconnues en résultat et restent donc comptabilisées dans les fonds propres. Au 30 septembre 2017, ce poste incluait principalement le gain réalisé par ECP III à l'occasion de la cession de ses participations dans Golden Goose et ELITech, pour un montant de 263 M FS.

Le poste dividendes et intérêts sur investissements à long terme comprend les dividendes nets relatifs aux participations non consolidées détenues par le groupe.

Les postes autres résultats financiers et impôts regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste autres résultats financiers inclut notamment l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés.

Le poste résultat dans les entreprises associées et coentreprises représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. Il s'agit principalement de participations détenues par l'intermédiaire de GBL (Parques depuis 2018), Sienna Capital ou Imerys.

Le poste résultat net des activités abandonnées représente la contribution de la division Toiture d'Imerys.

Les intérêts minoritaires représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100 % dans les comptes de Pargesa.

⁴ Voir toutefois « Remarque 1 » dans la section « Présentation économique des résultats de Pargesa », en ce qui concerne les investissements non consolidés du portefeuille et l'application d'IFRS 9.

PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE DES RÉSULTATS DE PARGESA

En complément de ses comptes établis selon les normes comptables IFRS, Pargesa publie une présentation économique afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune des participations d'une part, des activités holding d'autre part, aux résultats (part du groupe). Les normes IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du groupe (notamment : intégration globale de GBL, d'Imerys et de certains fonds, mise en équivalence de Parques depuis fin 2017 ainsi que de certains autres fonds), l'analyse de l'évolution de ces contributions à partir des comptes consolidés présentés selon les normes IFRS peut parfois s'avérer complexe.

La présentation économique a pour objet de montrer de façon analytique l'origine de la formation du résultat consolidé (part du groupe) de Pargesa. Cette présentation fait ressortir d'une part la contribution des différents actifs du portefeuille (en quote-part de Pargesa), et d'autre part les résultats provenant des activités déployées au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part des activités holding de GBL).

Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat. Le résultat non courant est composé notamment des résultats nets liés aux cessions, des pertes et reprises de valeur, ainsi que des éventuelles charges de restructuration. Toutefois, comme déjà mentionné cette année :

- ▶ les résultats nets liés aux cessions de participations non consolidées du portefeuille sont, depuis le 1^{er} janvier 2018, comptabilisés directement en fonds propres, sans transiter par le compte de résultat (voir également ci-après la section « Remarques »);
- ▶ les résultats de cessions et de dépréciations enregistrés par les fonds de private equity et autres fonds d'investissement consolidés, ainsi que les variations de valeur enregistrées depuis le 1^{er} janvier 2018 s'agissant des fonds non consolidés (voir « Remarque 1 » ci-après), sont classés en résultat courant compte tenu de la nature même du modèle d'affaire de cette catégorie d'actifs.

Selon cette présentation :

- ▶ Le résultat courant économique fait apparaître⁵ :
 - la contribution des participations du portefeuille au résultat courant économique de Pargesa, constituée de la quote-part de Pargesa dans le résultat courant pour les participations du groupe consolidées par intégration globale (Imerys) ou mise en équivalence (Parques, à compter de 2018)⁶, et dans les dividendes versés par les participations non consolidées. Le résultat courant d'Imerys correspond au « Résultat courant net, part du groupe », tel que présenté par la société dans sa communication financière, augmenté de la contribution de la division Toiture, classée en 2018 en activité abandonnée. S'agissant de Parques, le résultat courant correspond au résultat net avant éléments non récurrents et pertes de valeur, tels qu'identifiés par la société;
 - la contribution nette du pôle private equity et autres fonds d'investissement (regroupés, chez GBL, au sein de Sienna Capital). En application de la nouvelle norme IFRS 9, à compter de 2018, la contribution de ceux de ces fonds qui ne sont pas consolidés comprend leur variation de juste valeur au cours de la période (en lieu et place des résultats de cessions et éventuelles pertes et reprises de valeur, jusqu'au 31 décembre 2017);
 - l'impact des produits (ou charges) financiers nets et des frais généraux et impôts des sociétés holding.

⁵ Il est rappelé que depuis la publication des résultats annuels 2017, les contributions au résultat courant de toutes les participations ainsi que de l'activité private equity et autres fonds d'investissement sont désormais toutes mises sur le même niveau (« Contribution du portefeuille au résultat courant »).

⁶ La contribution enregistrée par Pargesa au 30 septembre 2018 représente la quote-part de Pargesa dans le résultat de Parques pour le semestre clos le 30 juin 2018. En effet, Parques ne publiera ses résultats des 9 premiers mois de 2018 qu'après ceux de Pargesa. La contribution du troisième trimestre 2018 sera reprise dans les résultats annuels du groupe.

► Le résultat non courant met en évidence :

- d'une part la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant des sociétés du portefeuille consolidées par intégration globale (Imerys, dont le résultat non courant correspond aux « Autres produits et charges opérationnels » tel que présenté par la société dans sa communication financière) ou mises en équivalence (Parques à compter de 2018 – le résultat non courant de Parques est composé des éléments non-récurrents et/ou pertes de valeur tels qu'identifiés par la société)⁷;
- d'autre part le résultat non courant généré au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part du résultat non courant de GBL). Il est précisé toutefois qu'en application d'IFRS 9, dès 2018, en cas de vente de titres d'une participation non consolidée du portefeuille, aucune plus-value ou moins-value n'impactera le résultat, et qu'il ne sera plus enregistré par le résultat d'éventuelle perte de valeur sur ces mêmes participations non consolidées (voir « Remarques » ci-dessous);

► La somme du résultat courant économique et du résultat non courant correspond au résultat net, part du groupe, tel qu'il ressort des comptes consolidés IFRS.

Remarques :

- 1) Comme exposé lors des précédentes publications des résultats en 2018, la norme comptable IFRS 9, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, modifie notamment le traitement comptable des variations de juste valeur des participations qui ne sont pas consolidées par intégration globale ou mise en équivalence et qui constituent à l'heure actuelle la majorité du portefeuille de participations du groupe, ainsi que des variations de valeur des fonds non consolidés.

Il est rappelé que ces investissements sont valorisés au bilan à leur juste valeur (égale à la valeur boursière s'agissant des titres cotés), dont les variations étaient jusqu'au 31 décembre 2017 enregistrées via les capitaux propres en réserve de réévaluation. Ces variations de valeur n'influençaient donc pas le compte de résultat sauf dans les cas suivants :

- lors de la vente de titres, les variations de juste valeur enregistrées en capitaux propres depuis l'acquisition étaient alors recyclées en résultat, ou;
- en cas de dépréciation, la variation (négative) de juste valeur depuis l'acquisition était enregistrée en résultat (toute variation négative complémentaire étant également comptabilisée en résultat) sans possibilité de reprise de dépréciation ultérieure en résultat (sauf en cas de cession).

⁷ La contribution enregistrée par Pargesa au 30 septembre 2018 représente la quote-part de Pargesa dans le résultat de Parques pour le semestre clos le 30 juin 2018. En effet, Parques ne publiera ses résultats des 9 premiers mois de 2018 qu'après ceux de Pargesa. La contribution du troisième trimestre 2018 sera reprise dans les résultats annuels du groupe.

À compter du 1^{er} janvier 2018, ces investissements continuent à être valorisés à leur juste valeur au bilan. Toutefois, les variations de valeur enregistrées jusqu'au 31 décembre 2017 en réserve de réévaluation dans les capitaux propres ne seront jamais recyclées en résultat. Les variations de valeur enregistrées depuis le 1^{er} janvier 2018 sont quant à elles comptabilisées, au choix de l'entreprise :

- soit systématiquement via le résultat de la période : toute variation positive ou négative de la valeur boursière des participations non consolidées cotées (ou de la juste valeur s'agissant des investissements non cotés et non consolidés) impacte donc directement le compte de résultat;
- soit via les capitaux propres : toute variation positive ou négative de la valeur boursière des participations non consolidées cotées (ou de la juste valeur s'agissant des investissements non cotés et non consolidés) impacte les réserves consolidées, les montants correspondant n'étant jamais recyclés ultérieurement en résultat, même en cas de vente. Par ailleurs, il ne sera désormais plus comptabilisé par le résultat d'éventuelles dépréciations sur ces investissements.

Il est à noter que ce choix peut se faire (i) globalement pour l'ensemble des investissements non consolidés ou (ii) au niveau de chaque ligne du portefeuille.

Le groupe a décidé d'opter pour la méthode de l'enregistrement des variations de valeur des principales participations non consolidées⁸ via les capitaux propres, tandis que les variations de valeur de ceux des fonds qui ne sont pas consolidés sont enregistrées en résultat. Dès lors, le résultat non courant n'enregistre plus, à compter de l'exercice 2018, de résultat de cession ou de dépréciation sur les participations non consolidées du portefeuille pour lesquelles l'option pour la méthode de l'enregistrement des variations de valeur via capitaux propres a été retenue.

Par ailleurs, la contribution des participations non consolidées au résultat courant continue à être constituée par les dividendes.

- 2) Comme mentionné dans les précédents rapports publiés en 2018, il n'est désormais plus fait de distinction entre « participations stratégiques » et investissements « pépinière » au niveau de la présentation économique des résultats de Pargesa. Par ailleurs, la contribution au résultat courant des participations d'une part, et celle de l'activité « Private equity et autres fonds » d'autre part, figurent désormais sous une même rubrique intitulée « Contribution du portefeuille au résultat courant ». Dans le tableau ci-après, la présentation économique des résultats au 30 septembre 2017 a donc été reclassée en conséquence⁹.

⁸ Sont à l'heure actuelle concernées par cette option les participations dans adidas, SGS, Pernod Ricard, LafargeHolcim, Umicore, Total, GEA et Ontex. S'agissant de la participation dans Burberry, celle-ci a été cédée en mai 2018. S'agissant de la participation dans Parques, celle-ci est mise en équivalence depuis fin 2017.

⁹ Auparavant, la contribution (dividendes) des participations alors classées dans le portefeuille « pépinière » apparaissait sous le poste « Autres résultats courants des activités holding ».

Selon cette approche, le résultat économique au 30 septembre 2018 s'analyse comme suit :

[en millions de francs suisses] [non audité]		30 SEPTEMBRE 2018	30 SEPTEMBRE 2017
Contribution du portefeuille au résultat courant			
Participations consolidées (intégration globale ou mise en équivalence) :			
Imerys	quote-part du résultat courant	100,0	90,3
Parques	quote-part du résultat courant	(3,2)	-
Participations non consolidées :			
LafargeHolcim	dividende net	58,0	59,7
SGS	dividende net	49,6	45,9
adidas	dividende net	20,7	14,9
Umicore	dividende net	17,9	14,4
Total	dividende net	15,6	15,2
Pernod Ricard	dividende net	12,0	10,4
GEA	dividende net	6,0	1,2
Ontex	dividende net	5,9	5,0
Burberry	dividende net	-	3,1
Parques	dividende net	-	1,7
Autres	dividende net	1,9	0,2
Contribution de l'activité private equity et autres fonds		20,4	123,7
Contribution du portefeuille au résultat courant		304,8	385,7
<i>soit par action [FS]</i>		3,60	4,56
Produits financiers nets		(20,9)	(14,5)
Frais généraux et impôts		(24,1)	(23,1)
Résultat courant économique		259,8	348,1
<i>soit par action [FS]</i>		3,07	4,11
Résultat non courant des participations consolidées		(8,0)	(7,8)
Résultat non courant des activités holding		(0,5)	8,2
Résultat net		251,3	348,5
<i>soit par action [FS]</i>		2,97	4,12
Nombre moyen d'actions [en milliers]		84 680	84 660
Taux de change moyen €/FS		1,161	1,095

La source des résultats provient pour l'essentiel de GBL, dont les résultats sont exprimés en euros. Le taux de change moyen €/FS est de 1,161 au 30 septembre 2018, contre 1,095 au 30 septembre 2017, soit une variation de +6,0 %. Par ailleurs, à la suite notamment des conversions anticipées d'obligations convertibles GBL intervenues depuis le début de l'exercice 2018 (voir la section « Faits saillants » ci-dessus), le taux de consolidation de Pargesa dans GBL (hors intérêts minoritaires) s'établit à 50,7 % au 30 septembre 2018, contre 51,8 % au 30 septembre 2017.

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES (intégration globale ou mise en équivalence)

Imerys

Le résultat courant net (part du groupe) d'Imerys (participation consolidée par intégration globale) s'est établi à 266 M€ au 30 septembre 2018, hors contribution de la division Toiture, classée en activité abandonnée. Incluant le résultat de la division Toiture (48 M€), le résultat net courant d'Imerys tel que retenu par Pargesa ressort à 314 M€, contre 293 M€ au 30 septembre 2017 (+7,5 %). Compte tenu par ailleurs de l'augmentation du taux de change moyen €/FS, la quote-part de Pargesa dans le résultat courant net d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève ainsi à 100 M FS au 30 septembre 2018 contre 90,3 M FS au 30 septembre 2017, soit une progression de 10,7 %. Le résultat net d'Imerys ressort quant à lui à 290 M€ au 30 septembre 2018, incluant des « Autres produits et charges opérationnels » pour -24 M€ net d'impôts¹⁰ (au 30 septembre 2017, le résultat net d'Imerys s'était établi à 268 M€, après prise en compte des « Autres produits et charges opérationnels » de -25 M€ net d'impôts).

Parques

Parques, participation acquise en 2017 et mise en équivalence depuis fin 2017, clôture son exercice financier le 30 septembre de chaque année. La contribution au 30 septembre 2018 de Parques représente la quote-part de Pargesa dans le résultat courant de Parques pour le semestre clos le 30 juin 2018. En effet, Parques ne publiera ses résultats au 30 septembre 2018 qu'après ceux de Pargesa. En conséquence, la contribution du troisième trimestre sera reprise dans les résultats annuels du groupe.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, Parques avait dégagé un résultat courant (voir définition plus haut) de -25 M€ reflétant notamment le caractère saisonnier des activités de la société. La contribution courante de Parques s'est établie ainsi à -3,2 M FS en quote-part Pargesa. Après prise en compte des éléments non-récurrents et/ou pertes de valeur¹¹, le résultat net de Parques pour les six premiers mois de 2018 était ressorti à -28 M€.

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Les contributions de LafargeHolcim, SGS, adidas, Umicore, Total, Pernod Ricard, GEA, Ontex, Burberry (participation cédée en mai 2018) et Parques (au 30 septembre 2017, avant que cette participation ne soit mise en équivalence) représentent les quotes-parts de Pargesa dans les dividendes nets comptabilisés par GBL. La contribution des participations non consolidées s'établit à 187,6 M FS au 30 septembre 2018, contre 171,7 M FS au 30 septembre 2017.

LafargeHolcim

La contribution de LafargeHolcim s'établit à 58,0 M FS au 30 septembre 2018 contre 59,7 M FS au 30 septembre 2017. Le dividende unitaire versé par la société en 2018 (2,00 FS) se situe à un niveau identique à celui de l'année précédente. La variation de la contribution reflète notamment l'impact de la variation du taux de change FS/€ entre 2017 et 2018 lors de l'enregistrement par GBL du dividende de LafargeHolcim.

SGS

La contribution de SGS s'est élevée à 49,6 M FS au 30 septembre 2018 contre 45,9 M FS au 30 septembre 2017. La variation de la contribution d'une année sur l'autre résulte principalement de l'augmentation du dividende unitaire versé par SGS (75 FS contre 70 FS en 2017, en progression de 7,1 %).

adidas

La contribution d'adidas au 30 septembre 2018 s'élève à 20,7 M FS contre 14,9 M FS au 30 septembre 2017. Cette augmentation résulte de la hausse du dividende annuel versé par adidas (2,60 € par action contre 2,00 € en 2017, soit +30 %), ainsi que de l'augmentation du taux de change €/FS.

¹⁰ Comme mentionné plus haut, dans la présentation économique des résultats, la quote-part de Pargesa dans les « Autres produits et charges opérationnels » d'Imerys figure dans la section « Résultat non courant des participations consolidées ».

¹¹ La quote-part de Pargesa dans ces éléments figure également dans la section « Résultat non courant des participations consolidées ».

Umicore

La contribution d'Umicore au 30 septembre 2018 s'élève à 17,9 M FS, contre 14,4 M FS au 30 septembre 2017, et représente le versement du solde du dividende de l'exercice 2017, soit 0,375 € par action, en hausse de 7,1 % par rapport au montant correspondant en 2017 (0,35 €) ainsi que le versement d'un acompte sur l'exercice en cours de 0,35 € par action contre 0,325 € par action en 2017 (+7,7 %). L'augmentation de la contribution reflète également la hausse du taux de change €/FS, ainsi que l'augmentation du nombre d'actions Umicore détenues par GBL à la suite de sa participation à l'augmentation de capital réalisée par Umicore en février 2018.

Total

La contribution de Total au 30 septembre 2018 s'établit à 15,6 M FS contre 15,2 M FS au 30 septembre 2017. Le solde du dividende au titre de l'exercice 2017 et les deux premiers acomptes au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à respectivement 0,62 € par action pour le solde et 0,64 € par action pour les deux acomptes (en 2017, les montants correspondants étaient de 0,62 € chacun).

Pernod Ricard

Pernod Ricard a déclaré au premier semestre 2018 un acompte sur dividende de 1,01 € par action, contre 0,94 € au premier semestre 2017. La contribution de cette participation sur les neuf premiers mois de l'exercice s'élève à 12,0 M FS, contre 10,4 M FS au 30 septembre 2017, et reflète également l'augmentation du taux de change €/FS. Le conseil d'administration de Pernod Ricard proposera à l'assemblée générale du 21 novembre 2018 le versement d'un dividende de 2,36 € par action au titre de l'ensemble de l'exercice 2017-2018, contre 2,02 € par action au titre de l'exercice 2016-2017, soit une augmentation de 16,8 %. Le solde du dividende de l'exercice s'élèverait ainsi à 1,35 € par action (payable au quatrième trimestre 2018) contre un solde de 1,08 € au titre de l'exercice précédent.

GEA

La contribution de GEA au 30 septembre 2018 s'élève à 6,0 M FS, contre 1,2 M FS au 30 septembre 2017. Cette augmentation résulte de la hausse du dividende annuel versé par GEA (0,85 € par action contre 0,80 € en 2017, soit +6,3 %), de l'augmentation du taux de change €/FS ainsi que des achats complémentaires d'actions de GEA réalisés par GBL au deuxième semestre 2017 et en 2018.

Ontex

La contribution d'Ontex au 30 septembre 2018 s'élève à 5,9 M FS, contre 5,0 M FS au 30 septembre 2017. Cette augmentation résulte de la hausse du dividende annuel versé par Ontex (0,60 € par action en 2018 contre 0,55 € en 2017, soit +9,1 %), ainsi que de l'augmentation du taux de change €/FS.

Burberry

Burberry ne contribue plus au résultat en 2018 suite à la cession de cette participation intervenue au mois de mai 2018. Au 30 septembre 2017, la quote-part de Pargesa dans le dividende comptabilisé par GBL s'était élevée à 3,1 M FS. Il est précisé qu'en application d'IFRS 9 (voir la section « Résultat non courant » ci-après), le gain réalisé par GBL à l'occasion de la cession de sa participation dans Burberry a été inscrit directement dans les fonds propres sans transiter par le compte de résultat.

Parques

Comme mentionné plus haut, la contribution de Parques (participation mise en équivalence à partir de la fin de l'année 2017) au résultat courant de Pargesa est désormais constituée par la quote-part de Pargesa dans le résultat courant de Parques et non plus par la quote-part dans le dividende, comme cela avait été le cas en 2017 (au 30 septembre 2017, la quote-part de Pargesa dans le dividende comptabilisé par GBL s'était élevée à 1,7 M FS).

CONTRIBUTION DE L'ACTIVITÉ PRIVATE EQUITY ET AUTRES FONDS

La contribution de l'activité private equity et autres fonds regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL par l'intermédiaire de sa filiale Sienna Capital, ainsi que les frais généraux et de gestion correspondants. La contribution nette de cette activité au 30 septembre 2018 s'est élevée à 20,4 M FS, incluant notamment la contribution des fonds consolidés pour 5,9 M FS, ainsi que, depuis le 1^{er} janvier 2018, la variation de juste valeur au cours de la période des fonds non consolidés, soit +14,8 M FS (application d'IFRS 9 – voir ci-avant). Il est par ailleurs rappelé, également en application d'IFRS 9, que les gains latents enregistrés dans les fonds propres au 31 décembre 2017 sur les participations détenues par Sagard II et Sagard 3 (fonds non consolidés) dans Kiloutou et Alvest respectivement (soit 57 M FS globalement en quote-part Pargesa) n'ont pu être enregistrés en résultat lors de la cession de ces participations au cours du premier trimestre 2018, et restent donc comptabilisés dans les fonds propres.

La contribution de cette activité au 30 septembre 2017 s'était élevée à 123,7 M FS, et comprenait notamment la quote-part de Pargesa dans le résultat réalisé par ECP III à l'occasion de la vente de ses participations dans Golden Goose (112 M€ au niveau de GBL, soit 63,4 M FS en quote-part Pargesa) et ELITech (104 M€ au niveau de GBL, soit 59,3 M FS en quote-part Pargesa), ainsi que les contributions de Kartesia (9,5 M FS) et Mérieux participations II (2,3 M FS).

PRODUITS FINANCIERS NETS

Le poste produits financiers nets, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'est élevé à -20,9 M FS au 30 septembre 2018 contre -14,5 M FS au 30 septembre 2017. Les produits et charges d'intérêts enregistrés au niveau de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux enregistrés par GBL ont représenté -10,3 M FS au 30 septembre 2018, contre -15,7 M FS au 30 septembre 2017. Les autres produits et charges financiers incluent en particulier :

- ▶ l'impact de la mise à la valeur de marché, à chaque fin de période, des instruments dérivés attachés aux obligations convertibles émises par GBL et encore en circulation. Cet impact s'est élevé à +7,1 M FS en quote-part Pargesa au 30 septembre 2018 contre -5,9 M FS au 30 septembre 2017;
- ▶ la quote-part de Pargesa dans les résultats (latents ou réalisés) enregistrés par GBL sur les activités de trading (incluant les dividendes perçus) et sur les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion du portefeuille. Le résultat de ces activités s'est élevé à -2,3 M FS au 30 septembre 2018 en quote-part Pargesa (14,8 M FS au 30 septembre 2017).

Au 30 septembre 2017, le poste produits financiers nets incluait également l'impact de l'extourne des dérivés contenus dans le solde des obligations échangeables Engie remboursées par GBL à leur échéance en février 2017, pour un montant net de -4,4 M FS.

FRAIS GÉNÉRAUX ET IMPÔTS

Le poste des frais généraux et impôts représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

RÉSULTAT NON COURANT

Le résultat non courant des participations consolidées correspond à la quote-part de Pargesa dans les « Autres produits et charges opérationnels » d'Imerys, qui s'élèvent, comme indiqué plus haut, à -24 M€ au 30 septembre 2018 (-25 M€ au 30 septembre 2017), et dans les éléments non récurrents et/ou pertes de valeur enregistrés par Parques durant la période (-3 M€ pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018 – voir note 6).

Le résultat non courant des activités holding est égal à -0,5 M FS au 30 septembre 2018. Il est précisé qu'en application d'IFRS 9 (voir « Remarque 1 » ci-dessus), le gain réalisé par GBL à l'occasion de la cession de sa participation dans Burberry en mai 2018, soit 40 M FS en quote-part Pargesa, a été inscrit directement dans les fonds propres sans transiter par le compte de résultat. Par ailleurs, la notion de dépréciation des participations classées antérieurement sous IAS 39 en « Actifs financiers disponibles à la vente » n'est plus d'application en IFRS 9. Sous IAS 39, une dépréciation pour perte de valeur sur la participation dans Ontex de 152 M€ aurait été enregistrée dans GBL, qui aurait représenté une charge de 89 M FS au niveau de Pargesa.

Au 30 septembre 2017, le résultat non courant des activités holding s'élevait à 8,2 M FS et incluait notamment l'impact du remboursement par GBL du solde des obligations échangeables Engie.

ACTIF NET RÉÉVALUÉ

Le tableau ci-dessous donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 30 septembre 2018. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant d'une part les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et d'autre part la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les fonds de private equity et autres fonds d'investissement (Sienna Capital).

Au 30 septembre 2018, l'actif net réévalué de Pargesa ressort à 126,6 FS par action (128,2 FS au 31 décembre 2017), en légère baisse de 1,2 % sur les neuf premiers mois de 2018, et s'analyse comme suit :

Actif net réévalué de Pargesa			30 SEPTEMBRE 2018			31 DÉCEMBRE 2017
[en millions de francs suisses, sauf indication contraire] [non audité]			COURS DE BOURSE EN DEVISES	VALEUR TRANSITIVE	POIDS EN % DU TOTAL	VALEUR TRANSITIVE
% DE DÉTENTION ⁽¹⁾	% D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ⁽¹⁾					
Participations cotées :						
adidas	7,5	3,8	210,9 €	1 873	17	1 535
SGS	16,6	8,3	2 584 FS	1 637	15	1 610
Pernod Ricard	7,5	3,8	141,3 €	1 590	15	1 536
Imerys	53,8	26,9	63,6 €	1 542	14	1 969
LafargeHolcim	9,4	4,7	42,5 €	1 377	13	1 575
Umicore	16,9	8,5	48,2 €	1 137	11	880
Total	0,6	0,3	55,8 €	512	5	436
GEA	7,3	3,7	30,7 €	228	2	192
Ontex	20,0	10,0	18,4 €	171	2	265
Parques	21,2	10,6	11,5 €	111	1	149
Burberry				-	-	326
Autres				136	2	-
Autres investissements :						
Sienna Capital				761	7	542
Autres Pargesa				24	-	37
Total du portefeuille				11 099	104	11 052
Autocontrôle GBL				114	1	296
Trésorerie (dette) nette ⁽²⁾				(490)	(5)	(497)
Actif net réévalué				10 723	100	10 851
<i>Actif net réévalué par action</i>				126,6		128,2
<i>Cours de bourse Pargesa</i>				78,9		84,5
<i>Cours €/FS</i>				1,132		1,170

⁽¹⁾ Le % de détention représente le % en capital détenu par GBL dans les participations; le % d'intérêt économique représente le % de détention de GBL en quote-part Pargesa (50 %).

⁽²⁾ Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

La valeur d'actif net réévalué est publiée hebdomadairement sur le site Internet de Pargesa. Elle ressort à 114,3 FS par action au 26 octobre 2018.

Le cours de bourse de l'action Pargesa s'établissait à 78,9 FS au 30 septembre 2018, soit -6,7 % par rapport à fin 2017 (84,5 FS). En date du 26 octobre 2018, le cours de bourse était de 69,4 FS.